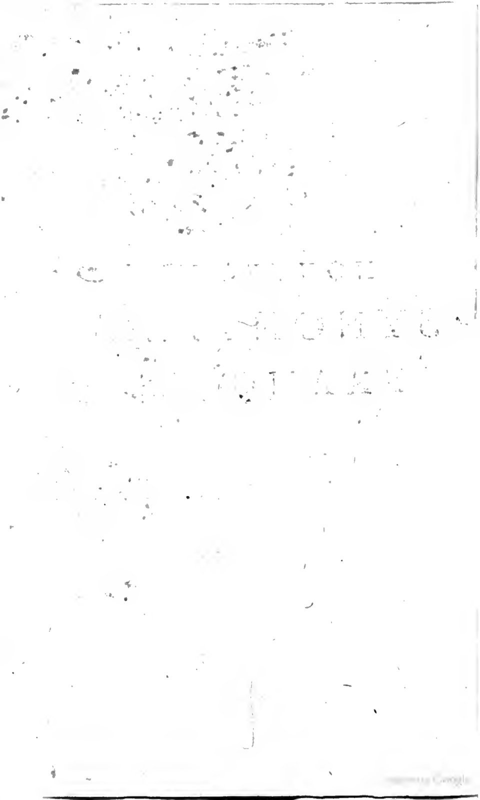




NOUVEAUX
SYNONYMES
FRANÇOIS.



NOUVEAUX
SYNONYMES
FRANÇOIS;

OUVRAGE DÉDIÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Par M. l'Abbé ROUBAUD.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.

Dévot, Dévotieux.

DE *vot*, vœu, voué, on a fait *dévot*, dévoué; de *dévot*, *dévotion*; de *dévotion*, *dévotieux*. Le terme de *dévotion*, dit Fénelon dans ses *Œuvres Spirituelles*, a été formé de *parfait dévouement*: aussi, ajoute-t-il, la *dévotion* exige non seulement que nous fassions la volonté de Dieu, mais que nous la fassions *avec amour*. *Dévotieux* signifieroit proprement parfait *dévot*, *dévot* dont la *dévotion* douce, tendre, affectueuse, respire & inspire l'amour: aussi étoit-il agréable à Saint François de Sales. J'ai souvent lieu d'observer que la terminaison *eux* marque la passion, le penchant, l'habitude, le goût, la plénitude, la perfection, l'excès même & l'étalage.

Si *dévotieux* a vieilli, c'est peut-être parce qu'on a oublié en quoi il différoit de *dévot*: mais des

Vocabulistes ne doivent pas dire, comme on le fait aujourd'hui, qu'il est la même chose que *dévot*.

Notre Langue a beaucoup d'adjectifs composés & distingués des adjectifs simples par la terminaison *eux*. Quelle est la valeur de cette modification dans ces cas particuliers ?

Doux produit *douceur*; & *douceur*, *doucereux* : *avare*, *avarice*; & *avarice*, *avaricieux* : *vain*, *vanité*; & *vanité*, *vaniteux* : *difficile*, *difficulté*, & *difficulté*, *difficultueux*. Bornons-nous à ces exemples.

Doucereux signifie *doux* à l'excès, d'une maniere désagréable, fade, rebutante, au figuré comme au propre.

Avaricieux signifie *avare* qui se refuse à la dépense, qui lésine sur les plus petites dépenses, qui voudroit toujours tout retenir de ce que l'*avare*, proprement dit, amasse.

Difficultueux signifie *difficile* en affaires, qui fait des difficultés sur tout, qui s'arrête aux plus petites difficultés, qui en trouve où il n'y en a pas.

Vaniteux signifie *vain* dans les plus petites choses, livré à une vanité pitoyable & puérile, plein de sottes vanités.

Ces mots indiquent donc un attachement particulier, une attention minutieuse, un soin qui s'étend à tous les détails, aux plus petits objets, aux moindres circonstances. Ainsi le *dévotieux* doit descendre aux plus petits objets, aux plus petits détails, aux plus petites pratiques de la *dévotion*, du culte. Il observe ces petites pratiques, non seulement avec exactitude, mais avec l'air, l'accent, toutes les manieres, toute l'expression d'un parfait dévouement, d'une onctueuse cordialité. Pris en bonne part, il supposera la *dévotion* la plus scru-

puleuse & revêtue de ses formes les plus convenables & les plus touchantes. Pris en mauvaise part, ainsi que *dévot* se prend quelquefois, il désignera proprement l'attention la plus minutieuse à de petites pratiques, & la recherche la plus affectée dans les manieres.

Montaigne dit que les Egyptiens étoient un peuple *dévotieux* : en effet ils étoient, pour ainsi dire, naturellement *dévots*, & sur-tout singuliérement attachés aux cérémonies du culte, & scrupuleusement fideles à ses plus petites pratiques.

Epicure n'étoit pas *dévot* : mais, dans les temples, il étoit fort *dévotieux*.

Un ancien Philosophe définissoit l'homme un *animal religieux* : il auroit même pu dire *dévot* ; car l'homme s'attache sur-tout aux pratiques extérieures. On appelle les femmes le *sexe dévot* : j'aimerois mieux dire le *sexe dévotieux*, parce que la *dévotion* des femmes est d'un côté plus vive & plus tendre, & de l'autre plus cérémonielle, si je puis ainsi parler, & plus minutieuse.

Le *dévot* n'a qu'une simple *dévotion* : le *dévotieux* a une *dévotion* plus sentie & mieux exprimée. Celle du premier peut être seche, dure, austere, chagrine : celle du second sera toujours douce, attrayante, affectueuse, onctueuse. Le *dévotieux* se distinguera du *dévot*, sur-tout par l'habitude extérieure, l'air, le ton, l'accent, la contenance propre à la chose.

Après avoir montré l'utilité du mot *dévotieux*, je voudrois bien qu'il me fût permis d'exposer en passant la marche que la Langue suit pour former ces sortes d'adjectifs, terminés tantôt en *eux*, tan-

tôt en *ieux*, tantôt en *ueux*, sans qu'il en résulte aucune différence dans le sens.

En général ces adjectifs se forment des substantifs, avec l'addition simple de la syllabe *eux*. Ainsi de *bourbe*, *bourbeux*; de *goutte*, *goutteux*; de *courage*, *courageux*; de *chance*, *chanceux*; de *malheur*, *malheureux*; d'*écume*, *écumeux*; de *miel*, *mielleux*; de *valeur*, *valeureux*; de *scrupule*, *scrupuleux*; & autres à l'infini. Le substantif se trouve là tout entier dans l'adjectif; l'*e* muet, dans quelques-uns, se perd dans celui de la terminaison adjective.

Ces sortes d'adjectifs se terminent en *ieux*, lorsqu'il se trouve un *i* dans la pénultieme syllabe du substantif, sur-tout s'il est accompagné d'un *c* ou d'un *t* changé en *c*, de même que de la lettre *r* lorsqu'elle est roulante. Mais sur-tout il faut avoir égard à la terminaison latine du substantif transportée dans notre Langue. Ainsi de *gloria*, *gloire*, *glorieux*; d'*harmonia*, *harmonie*, *harmonieux*; de *gratia*, *grace*, *gracieux*; de *victoria*, *victoire*, *victorieux*; de *vitium*, *vice*, *vicieux*; de *factio*, *faction*, *factieux*; de *pretium*, *prix*, *précieux*; de *furia*, *furie*, *furieux*; d'*ennui*, *ennuyeux*, &c. Nous avons fait *curieux* du latin *curiosus*, & non de curiosité, formé au contraire de *curieux*; de *desir* on a fait *desireux*, parce que *r* se prononce durement dans *desir* : mais je ne prétends pas entrer dans le détail des exceptions.

Nous disons *ueux* dans deux cas : 1°. lorsque l'*u* est propre & essentiel à la derniere syllabe du substantif latin : 2°. lorsque la terminaison se trouve précédée de deux consonnes. Ainsi, quant à la pre-

miere regle du latin *flatus*, *flatueux*, *flatuosité*; de *sinus*, *sinueux*, *sinuosité*; d'*impetus*, *impétueux*, *impétuosité*, &c. Ces adjectifs sont purement latins, formés des substantifs latins, & non des substantifs françois. En second lieu, on met l'*u* après deux consonnes : ainsi l'on dit, *défe-ct-ueux*, *ve-rt-ueux*, *on-ct-ueux*, *présom-pt-ueux*, *affe-ct-ueux*, *difficu-lt-ueux*, *mon-str-ueux*, *respe-ct-ueux*, &c.

L'Auteur du *Traité du vrai Mérite* a été repris d'avoir fait *vaniteux* au lieu de *vanitueux*, comme s'il avoit péché contre les regles de la formation des adjectifs. On a dit, 1°. que *vaniteux*, signifiant qui a de la *vanité*, comme *majestueux*, qui a de la majesté; *voluptueux*, qui a de la volupté, il devoit se terminer de même; 2°. qu'il n'avoit pas d'analogie avec d'autres mots de la Langue. La critique est fausse en tout point: 1°. *vanité* fait naturellement *vaniteux*, comme *calamité*, *calamiteux*; *nécessité*, *nécessiteux*, &c. : voilà des mots analogues. 2°. *Vanité* & *vaniteux* ne sont point analogues quant au rapport du substantif & de l'adjectif, observé dans la formation du dernier, avec *volupté* ou *majesté*, & *voluptueux* ou *majestueux*; puisque les deux premiers n'ont qu'une consonne devant la derniere syllabe; & que les autres en ont deux à la même place, *pt*, *st*. *Vanitueux* seroit un barbarisme, comme le seroit *majesteux* & *volupt-eux*.

Ces observations serviront à nous guider dans la formation de nouveaux adjectifs. Je n'ai pas besoin de répéter qu'il y a peut être à ces regles quelques exceptions; les nouvelles créations n'en doivent pas moins être soumises aux regles.

Diaphane, Transparent.

Le grec *dia* signifie à travers, & *phanes*, lumineux, clair, brillant. Le latin *trans* veut dire à *travers*, & *parens*, paroissant, apparent, manifeste.

Ainsi, suivant la valeur étymologique des termes, le corps *diaphane* est celui à *travers* lequel la *lumiere* brille ; & le corps *transparent*, celui à travers lequel les objets paroissent. La *diaphanéité* annonce donc simplement qu'on voit le *jour* à travers, mais sans exclure la visibilité des autres objets, puisque la lumiere les éclaire : la *transparence* annonce la visibilité des objets, mais sans exiger absolument que toutes sortes d'objets paroissent à travers ; car c'est assez que l'on en puisse voir un tel que la lumiere. Aussi l'usage autorise-t-il également à dire que l'eau, le cristal, le verre, les glaces, le diamant, les porcelaines sont ou *diaphanes* ou *transparentes*.

L'eau, de sa nature, est *diaphane* : l'eau d'un ruisseau pur, clair & limpide, qui laisse voir le sable & le gravier sur lequel il roule, est *transparent* dans toute la rigueur du terme.

D'ailleurs, comme le propre du corps *diaphane* est d'être lumineux ou *brillant*, il peut jetter ou rendre la lumiere plus éclatante ; au lieu que le corps *transparent* dont le propre est d'être *pénétrable à la vue*, suppose seulement la clarté.

※ Ces termes sont encore distingués par une

différence essentielle, consacrée par l'usage. *Diaphane* ne se dit que des corps dont les parties sont tellement adhérentes les unes aux autres, ou fondues, pour ainsi dire, ensemble, qu'elles ne laissent passer la lumiere qu'à travers des *pores* invisibles, de maniere que le corps tout entier semble nous la transmettre. *Transparent* se dit non seulement de ces corps, mais encore de tous les objets dont les parties sont jointes, liées, tissues d'une maniere assez lâche ou assez peu serrée pour laisser entre elles des *ouvertures* sensibles, si bien qu'on ne voit la lumiere qu'à travers les intervalles vuides.

Des voiles, des treillages, des haies, des tissus, &c. sont *transparens* & non *diaphanes*. La gaze de Cos étoit si *transparente*, qu'elle laissoit voir le corps à nu; elle n'étoit pas *diaphane*, car elle ne permettoit de voir qu'à travers les intervalles laissés entre les fils du tissu.

La *diaphanéité* des corps résulte, selon Newton, non de la rectitude & de la quantité de leurs *pores*, mais d'une égale densité dans toutes leurs parties. Leur *transparence* est l'effet ou de la même cause, ou du défaut d'adhérence & de connexité de leurs parties entr'ouvertes.

✲ *Diaphane* est un terme de Physique quelquefois adopté par la Poésie; *transparent* est le terme vulgaire & généralement employé. Le premier ne se dira guere que dans le sens propre; le second se dit également au figuré. Si l'on se permet de dire d'un homme sec & décharné qu'il est *diaphane*, c'est une maniere de parler hyperbolique ou une exagération : mais l'on dira fort bien, dans un sens moral, qu'un homme est toujours

transparent, quelque soin qu'il prenne pour se cacher & se rendre impénétrable.

Dire un mensonge, *Faire un mensonge.*

NATURELLEMENT parlant, *on dit un mensonge*, *& on ne le fait pas*; car *mentir*, c'est *parler* contre sa pensée dans le dessein de tromper. Cependant *faire un mensonge* est d'un usage constant dans le discours ordinaire. On peut aussi remarquer que nous distinguons des *mensonges* d'action & des *mensonges* de paroles. *Dire* & *faire* des *mensonges* se trouvent dans les Dictionnaires les plus modernes. Vous voyez dans un de ces Ouvrages le *mensonge* officieux défini; *celui qui le fait pour faire plaisir à quelqu'un sans nuire à un autre; on le fait pour procurer la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident*. Les Latins disoient également *dire* & *faire*, *dicere* & *facere mendacium*; vous rencontrerez souvent le premier dans Cicéron, le second dans Quintilien. L'oriental *man* & *men* signifie voile, couverture : la racine latine *mend* signifie mettre un voile sur la vérité; *mendacium* est mot à mot l'action de mettre un voile sur la vérité : le *mensonge* est une espece de songe, de rêve, d'invention, de chose imaginée, controuvée ou faite à plaisir. Ces différentes observations prouvent qu'on peut également *dire* ou *faire un mensonge*.

Le Pere Bouhours croit que *dire des mensonges* peut signifier quelquefois rapporter des *mensonges* dont on n'est pas l'auteur; au lieu que *faire des mensonges* signifie toujours qu'on en est l'auteur : &

qu'ainsi *un diseur de mensonges*, tels que de faux bruits, ne ment pas en les contant, à moins qu'il ne les ait inventés; tandis qu'un faiseur de *mensonges* est proprement un *menteur*.

Les Latins semblent avoir fait cette distinction : ils disoient, en maniere de proverbe, l'homme de bien se garde avec soin de *faire des mensonges*, l'homme sage, d'*en dire*. Cependant *dire des mensonges* devient alors une expression équivoque, car on ne sçait pas s'il s'agit de *mensonges* de la personne même, ou de *mensonges* d'autrui.

La difficulté est de spécifier la différence entre *dire* & *faire des mensonges*, lorsqu'il est question de vrais mensonges dont on est soi-même l'auteur. *Dire*, c'est proférer : *faire*, c'est composer. Un oui ou un non, proféré contre sa conscience, est un *mensonge* qu'on *dit* : une histoire controuvée, une fable arrangée est un *mensonge* qu'on *fait*.

Dire un mensonge, c'est donc simplement avancer, proférer, débiter comme vraie une chose qu'on sçait être fausse, dans l'intention de tromper. *Faire un mensonge* c'est fabriquer, combiner, composer un conte faux, qu'on donne pour vrai, dans le dessein d'abuser; les Latins disoient en ce sens, *accommodare*, *componere*, *conflare mendacium*.

A *dire* un *mensonge*, il n'y a que de la fausseté; il y a de l'artifice à *faire* un *mensonge*.

Un *mensonge* simple & vulgaire, on le *dit* ; un *mensonge* adroit & insidieux, on le *fait*.

Si un homme ne veut pas avouer un tort sur lequel vous l'interrogez, il nie, & *dit un mensonge*; vous êtes facilement en garde contre sa fausseté. Si un accusé invente, pour se défendre, une histoire qu'il revêt des couleurs de la vérité,

il fait plus que nier, il *fait un mensonge* : vous avez à vous garantir de l'artifice.

A force de *dire des mensonges*, on s'accoutume à en *faire*; l'exercice aiguise l'esprit d'invention.

On dit des *mensonges*, & l'on fait *cent mensonges*; car la grande multiplicité suppose une volonté opiniâtre, une contention d'esprit, des efforts soutenus pour en imposer.

Dans la Comédie du *Menteur*, Dorante, lorsqu'il parle pour la premiere fois à des Etrangers, *dit des mensonges*, c'est *un menteur* : dans la suite, il *fait* sans cesse à plaisir de nouveaux *mensonges* & des contes, c'est *le menteur*.

Distinguer, Discerner, Démêler.

Du primitif *ten*, *tan*, *tin* (jour, lumiere), mot commun aux Langues de l'Orient & à celles de l'Occident, & quelquefois changé en *tin*, *ting*, &c. les Latins ont formé *tinguere*, teindre, mettre de la couleur, donner un éclat; & *distinguere*, *distinguer*, mettre une couleur particuliere, mettre de la différence, faire une différence, donner des apparences diverses, voir ou reconnoître les apparences ou les signes propres des choses.

De la racine *car*, *cre*, *cer*, enfermer dans une enceinte, les Latins ont fait *cerno*, cerner tout autour, couper en rond, séparer de toute autre chose; ainsi que voir, juger, montrer la chose de maniere qu'elle ne soit pas confondue avec toute autre chose voisine, dans le sens du grec *χρινω*, & dans un sens analogue à l'hébreu *knen*, briller; & *discernere*, di-

viser, séparer une chose de tout ce qui en approche le plus, reconnoître, découvrir les signes qui empêchent de la confondre avec une autre chose semblable.

De *mesc*, *misc*, *masq*, mêler, *mêlange*, parmi, entre ; mot celte, oriental, grec, & de toutes les Langues du Nord, comme du Midi, les Latins ont fait *miscere*, les François *mêler*, les Languedociens *mescla* ; & nous avons dit, par opposition ou par extraction, *démêler*, défaire le mêlange, éclaircir les choses embrouillées, débrouiller les choses brouillées, mettre chaque chose à part, à sa place, en ordre.

Vous *distinguez* un objet par ses apparences, & lorsque vous avez assez de lumiere pour le reconnoître : vous le *discernez* à ses signes exclusifs, & lorsque vous le *distinguez* de tout autre objet avec lequel il pouvoit être confondu : vous le *démêlez* à des signes particuliers qui le distinguent dans la foule des objets avec lesquels il se trouve confusément mêlé, & lorsque vous l'en séparez. Massillon confond assez souvent les deux premiers de ces termes.

Dans l'obscurité ou dans l'éloignement, vous ne *distinguez* pas un objet ; vous ne *distinguez* pas si c'est un rocher ou un nuage, un homme ou un animal, du noir ou du brun : les traits de l'objet ne sont pas assez sensibles. Avec les mêmes apparences, sous le même aspect, vous ne *discernez* point un objet d'un autre ; vous ne *discernez* point le similor de l'or, un Ménechme de son frere, une copie d'un original : les traits de l'objet sont trop équivoques. Dans la confusion, au milieu du désordre, vous ne *démêlez* pas les objets ; vous ne

démêlerez pas les voix dans des acclamations, les drogues dans une mixtion, les fils d'un écheveau mêlé.

Il faut de la lumiere, de l'intelligence, & une application convenable pour *distinguer* ; de la science, de la sagacité, de la critique pour *discerner* ; de l'habileté, du travail, un esprit d'ordre & d'analyse pour *démêler*.

Avec la raison, l'adolescent *distingue* le bien du mal. Avec de la pénétration & du jugement, le Sage *discerne* le bien du mal revêtu de toutes les apparences du bien. Avec du travail, de la discussion & de la patience, le Philosophe *démêle* le bien & le mal entremêlés de maniere à n'être pas facilement séparés l'un de l'autre.

Quand le vrai & le faux paroissent avec leurs couleurs & leurs caracteres propres, il n'y a qu'à les *distinguer* ou à les bien considérer pour les reconnoître. Si le vrai & le faux se présentent sous les mêmes apparences, il faut les *discerner*, ou en découvrir les différences cachées pour les juger. Lorsqu'ils seront amalgammés, pour ainsi dire, ensemble comme s'ils ne faisoient qu'un tout, il s'agira de les *démêler*, c'est-à-dire, de les séparer l'un de l'autre pour les mettre au clair.

Pour reconnoître les objets, il faut les avoir bien *distingués*. Pour choisir entre des choses semblables, il faut sçavoir *discerner*. Pour rétablir l'ordre des choses interverties, il faut les *démêler*.

Vous *distinguez* au premier coup-d'œil les singularités d'un objet : vous *discernez* avec peine la réalité des apparences : vous ne *démêlez* pas l'affaire dont vous n'avez pas le fil.

Si, dans vos dons, vous ne *distinguez* point

les personnes, qu'auront-ils de flatteur? Si, dans vos récompenses, vous ne *discernez* pas le mérite de chacun, est-ce là des récompenses? Si, dans un défi, vous coupez le nœud qu'il s'agit de *démêler*, n'est-ce pas la force à la place de la raison?

Vous *distinguez* le sens naturel d'une proposition; vous *discernez* le vrai sens d'un oracle; vous *démêlerez* le sens intrigué d'une énigme.

Il n'est pas difficile de *distinguer* un sot dans une société, soit qu'il parle, soit qu'il se taise. Il n'est pas difficile de *discerner* le flatteur de l'ami, si on ne se flatte pas soi-même. Il n'est pas difficile de *démêler* les affections actuelles d'une personne, lorsqu'on observe bien sa physionomie.

Par-tout où il n'y a que des mœurs de convention, il faut du temps pour *distinguer* des caracteres. Par-tout où vous trouverez des hommes libres dans une parfaite égalité, vous *discernerez* dans peu l'homme supérieur. Par-tout où il y a beaucoup de gens oisifs, vous trouverez beaucoup de gens occupés à nouer & à *démêler* des intrigues.

Il est plus facile de *distinguer* les choses par ce qu'elles ne sont pas, que par ce qu'elles sont. Il est plus commode de croire & de ne pas croire sans raison avec les neuf dixiemes du genre humain, que d'apprendre à *discerner* ce qu'il faut croire ou ne pas croire. Il vaut mieux être dupe quelquefois, que d'être sans cesse occupé à *démêler* les artifices de la fourberie.

Il n'y a personne qui ne *distingue* par sentiment le langage du cœur du langage de l'esprit. Je ne puis *discerner*, dit Tacite, s'il est plus malheureux d'être accusé par son ami, que de l'accuser soi-

même. On aime mieux *démêler* les replis du cœur des autres, que ceux de son propre cœur.

A l'air d'une personne on *distingue*, selon Malebranche, l'estime qu'elle fait d'elle-même, ainsi que ses desseins sur l'estime des autres : le caractere de la personne bien connu, vous *discernez* les motifs de ses actions, comme à l'œuvre on *discerne* la main de l'ouvrier : sous quelques déguisemens qu'elle se travestisse, on la *démêle* ; le masque dont elle se couvre est comme une glace qu'elle auroit mise devant son portrait.

Distraire, *Détourner*, *Divertir*.

Distraire, lat. *dis-trahere*, tirer dans un autre sens, retirer de, attirer ailleurs. *Détourner*, tourner hors, hors de, donner un autre tour, changer le sens. *Divertir*, du vieux françois *vertir*, lat. *vertere*, tourner diversement, diriger vers un autre but, faire changer d'objet.

Il est sensible que l'action de *distraire* est plus foible, plus douce, plus légere que celle de *détourner* ou de *divertir*. *Distraire* n'exprime qu'une simple séparation, un déplacement, & même un dérangement ; tandis que *détourner* & *divertir* marquent une vraie révolution, un tout autre aspect, des changemens divers. Il est constant, par les mêmes applications & les acceptions différentes de *divertir*, qu'il marque un plus grand changement, une plus grande différence, un plus grand effet, que *détourner* ; puisqu'il se prend aussi pour *enlever*, *dissiper*, *amuser*, occuper ou employer entiérement d'une autre maniere.

Au physique on dira *distraire*, *détourner*, *divertir* des deniers, des papiers, des effets, &c. On les *distrait*, en les ôtant de leur place, en les séparant du reste, en les mettant à part: on les *détourne*, en les mettant hors de portée, à l'écart, en les éloignant de leur voie ou de leur destination, en les employant à un autre dessein: on les *divertit* en les supprimant, en se les appropriant, en les dissipant.

Rigoureusement parlant, on *distrait* la chose qu'on tire de sa place, d'une place où elle étoit fixée dans un état de repos. On *détourne* la chose qui avoit un cours, pour lui en donner un autre, comme les humeurs du corps, le cours d'une riviere, &c. On *divertit* la chose qui avoit une destination & un emploi particulier, & on la dérobe à cet emploi, on la soustrait, on en frustre ceux qui en devoient profiter.

Au figuré, nous disons *distraire*, *détourner*, *divertir* d'un travail, d'une occupation, d'une entreprise, d'un dessein, &c.

Il suffit d'interrompre l'attention de quelqu'un, pour le *distraire* de son travail: il faut l'occuper, du moins pendant un temps, d'autre chose, pour l'en *détourner*: il faudroit le lui faire oublier ou abandonner, en l'occupant de toute autre chose, pour l'en *divertir*.

Celui qui n'est que *distrait*, est encore plein de sa chose, en pensant à une autre; il y reviendra bientôt. Celui qui est *détourné*, n'est plus à sa chose; mais quoiqu'une autre chose le tienne, il pourra facilement y revenir. Celui qui est *diverti*, est loin de sa chose; il est tout à un autre; il ne songe plus à son objet.

Une cause légere *distrait* ; une cause forte, une sollicitation importune, *détourne* ; des objets attrayans, des raisons déterminantes, *divertissent*.

L'esprit, naturellement inconstant & léger, se *distrait* de lui-même, s'il n'est fortement appliqué. Un homme curieux se *détourne* facilement ; dès qu'un nouvel objet le frappe, il porte & fixe sur lui son attention avide. Celui qui fait une chose avec la moitié de son esprit, ou sans en être bien occupé, est bientôt *diverti* par le premier objet agréable qui peut remplir son esprit tout entier.

Nos simples pensées, nos rêveries sont agitées ou dissipées par les *distractions*, comme les feuilles par les vents. Une personne enfoncée dans une méditation profonde ne se *distrait* guère ; il faut qu'on la *détourne* avec effort, comme une masse enfoncée dans la terre. Avec la diversité des talens, l'esprit *diverti* par une succession variée de travaux, prend une nouvelle force, comme la terre par la diversité des semences & des cultures.

Distraire convient bien, lorsqu'il ne s'agit que d'une simple application de l'esprit, d'un travail facile, de soucis légers, dont on se détache aisément. *Détourner* convient parfaitement, lorsqu'il s'agit d'une grande occupation, d'une préoccupation forte, d'une résolution ferme à laquelle on ne renonce qu'avec une grande peine & comme par violence. *Divertir* convient singuliérement, lorsqu'il s'agit d'un état pénible, d'une profonde douleur, d'une mélancolie à laquelle on veut donner le change ou du relâche par des pensers doux & agréables.

Vous pouvez *distraire* d'un dessein une personne qui ne fait qu'y songer ; vous l'en détacherez peu à

à peu. Vous devez *détourner* d'un mauvais dessein celui qui a résolu de l'exécuter ; il faut qu'il l'abandonne tout-à-fait. Il faudroit *divertir* l'homme plein de tristes pensées ; mais vous ne pouvez guere que l'en *distraire* insensiblement.

La vie de certaines gens n'est qu'une continuelle *distraction* ; il n'est pas à craindre de les *détourner* ; que font-ils ? ils ont sans cesse besoin d'être *divertis*, ils s'ennuient de tout comme d'eux-mêmes.

La *distraction* est à l'esprit ce que le repos est au corps. Une tête forte & indépendante ressemble à la Nature, que vous ne *détournez* de son cours qu'en l'assujettissant à ses propres loix. Ces perfides libéralités qui abusent les Peuples, & ces jeux bruyans qui les *divertissent* de la considération & du sentiment de leurs maux, sont les présens d'un ennemi & les séductions de la tyrannie.

L'amusement est bon, lorsqu'il ne fait que *distraire* à propos, sans *détourner* du devoir, & sans *divertir* des soins importans.

Présentez de temps en temps aux malheureux des objets capables de les *distraire* un moment. Vous ne les *détournerez* de leur objet propre qu'en les intéressant à des objets analogues à leur situation, & en substituant une peine à une autre. Ce seroit une cruauté bien inutile que de tenter de *divertir* leur douleur, lorsqu'elle est dans toute sa force : vous tuez un malade en le traitant comme un homme robuste.



Diviser, Partager.

» L'un & l'autre de ces mots signifient que d'un » tout on en fait plusieurs parties : mais celui de » *diviser* ne marque précisément que la désunion » du tout pour former de simples parties ; & celui » de *partager*, outre cette désunion du tout, a » de plus un certain rapport à l'union propre de » chaque partie, pour en former des touts parti- » culiers.

» La différence des intérêts *divise* les Princes ; » celle des opinions *partage* les Peuples.

» On *divise* le tout en ses parties ; on le *par-* » *tage* en ses parts (ou portions). Voilà pourquoi » l'on dit *diviser* un cercle, *partager* un héritage «. *L'AbbéGirard.*

Le mot latin *dividere*, diviser, est composé, 1°. du mot *id*, la main qui, par l'union des doigts, sert à indiquer l'union, l'assemblage, comme quand les Latins disent *manus* pour *copia*, & quand nous disons une *main de papier* ; 2°. de *v*, *ve*, qui marque la privation (comme dans *vecors*, *vesanus*) ; d'où le *viduus* des Latins qui marque le *vuide*, la séparation de deux parties d'une chose ; & le *veuvage* ou la séparation de deux époux ; 3°. enfin de *di*, qui exprime la division, la diversion, la différence, &c. *Diviser* signifie donc désunir des choses unies comme les doigts de la main. *Part-ager*, c'est faire, couper les parts : de la racine *ac*, *ag*, piquer, percer, couper ; & de *par*, à travers, tout au travers : d'où *part*, ce qui est

coupé tout au travers. La *part* est la *partie* d'une chose qui doit faire la *portion* de quelqu'un.

L'Abbé Girard a bien saisi la différence de ces deux mots dans le sens propre. La *division* annonce la disttibution d'un tout ou de plusieurs choses unies, en parties différentes, pour être mises ou seulement considérées à part. Le *partage* annonce la distribution d'un tout en touts ou en objets particuliers pour être détachés & employés séparément. Le *partage* suppose la *division*, & va plus loin.

On *divise* l'année en mois, les mois en jours, la sphere en cercles, le cercle en degrés, & cette *division* n'est souvent qu'idéale. On *partage* le pain entre les convives, un héritage entre les co-héritiers, les bénéfices entre les intéressés, le butin entre les associés, &c. Le *partage* est réel, & la portion de chacun devient indépendante des autres.

Un Orateur *divise* son discours en plusieurs points, pour considérer une vérité sous divers rapports, & ces points sont liés les uns aux autres. Des Puissances *partagent* entre elles un Pays hors d'état de se défendre, pour en augmenter leur Empire; & chaque partie forme un corps indépendant des autres.

La terre n'étoit autrefois idéalement *divisée* qu'en trois grandes parties, qui tenoient pourtant l'une à l'autre. Les fleuves & les chaînes de montagnes la *partagent* réellement en masses différentes entre lesquelles on voit une certaine solution de continuité.

Le Géometre travaille à *diviser* géométriquement un angle en trois parties égales. Le Peuple de Rome poursuivit le *partage* des terres jusqu'à la ruine de la République.

Vous *divisez* une somme en plusieurs sommes particulieres. Vous *partagez* vos secours entre les malheureux qui en sont le plus dignes.

C'est une question de sçavoir si la méthode moderne de *diviser* & *soudiviser* un discours oratoire est préférable à celle des Anciens : il semble en général qu'elle convient à l'instruction & nuit à l'éloquence ; ce qui fait dépendre le choix de l'effet qu'on se propose. C'est une question de sçavoir comment les Francs *partagerent* entre eux les terres de leurs conquêtes : il est très-probable que l'armée victorieuse s'attribua seulement les domaines particuliers des Romains tués, pris ou mis en fuite dans les combats, suivant la maxime assez commune chez les Barbares de cette époque, que le bien doit suivre le sort de la personne.

Alexandre conquit le monde & ne forma pas un Empire ; tout étoit *divisé*, rien n'étoit uni dans ses conquêtes. A sa mort, *partagées* entre ses Capitaines comme des dépouilles, elles firent plusieurs grands Rois.

A la Cour grecque & théologienne de Constantinople, il y eut un temps où l'on posoit presque en maxime d'Etat, qu'il devoit y avoir trois Césars dans un Empire, puisqu'il y a trois personnes dans la Divinité, comme la Bulle d'or oppose les sept Electeurs aux sept péchés mortels. Mais la Divinité ne se *divise* même pas en trois personnes ; elles ne sont que *distinctes*, au lieu que l'autorité se *partageoit* ; & dès-lors elle se détruisoit, & les trois Empereurs se détruisoient l'un l'autre.

Assez heureux à trouver la différence des deux termes dans le sens propre, l'Abbé Girard ne l'est

pas également dans l'application figurée qu'il en fait. *La division de l'intérêt & le partage des opinions*, loin d'éclaircir & de justifier cette différence, la démentent en effet ; car cette *division* n'indique point une simple désunion ou même une désunion des parties. Ce *partage* n'a pas trait à un tout séparé en portions ; & la *division* dit plus que le *partage*. Au moral, ces mots ne conservent pas exactement les mêmes rapports distinctifs. La *division* marque alors la mésintelligence & l'opposition entre les personnes & les choses : le *partage* n'emporte que la différence ou la diversité.

Des esprits *divisés* se choquent les uns les autres : des esprits *partagés* s'éloignent les uns des autres. Avec des vûes croisées, on se *divise* ; avec des vûes diverses, on se *partage*. Des prétentions contraires nous *divisent* ; des goûts différens nous *partagent*.

Il y a *partage* dès qu'on est deux. Une poule survient ; & il y a *division* entre les deux coqs.

Un Conseil *partagé* ne sçait que résoudre ; un Conseil *divisé* ne fait que troubler.

La maxime des Tyrans est de *diviser* pour régner. La méthode de certaines familles de Cour est de se *partager* entre les Favoris & les Ministres qui luttent ensemble, pour tenir toujours au crédit au moins d'une main.

Si vous *partagez* le commandement, vous *divisez* l'armée.

Les gens de bien, lors même qu'ils vous paroissent *divisés*, sont encore plus unis que les méchans qui ne vous paroissent pas même *partagés*.

Dans l'ordre de la Nature, les talens, les qua-

lités, les biens font *partagés* entre les hommes ; & de ce partage résulte une superbe harmonie. Il n'y a point entre eux de *division* réelle d'intérêts, de droits, de forces même ; eux seuls se *divisent* : tout, dans le système de la Nature, se réduit à l'unité ; suivez-la, vous vous trouverez tous ensemble au même but, confondus dans un bonheur unique. La Religion nous appelle, & nous mene également avec la même marche, par des moyens surnaturels, à un bonheur surnaturel. Il n'y a point de contradiction dans Dieu & dans ses œuvres.

Divorce, Répudiation.

Divorce, lat. *divortium*, exprime naturellement l'action propre du verbe *divertere*, divertir, tourner dans un autre sens, mettre dans une autre voie, diviser, séparer : rac. *ger*, *ver*, *vir*, tour, révolution. *Répudiation*, lat. *repudiatio*, exprime l'action propre du verbe *repudiare*, répudier, rejetter, renvoyer : rac. *pud*, *bud*, *bod*, demeure, habitation : d'où *apud*, chez, dans la maison ; & *repud*, dehors, hors de la maison. Ainsi *répudier* est littéralement mettre hors de la maison, comme le *put away* des Anglois. M. de Gébelin rapproche ce mot de *pudor*, *pudeur*, parce que la *répudiation* couvre de honte ; mais cette idée ne peut être que secondaire.

Ces mots sont employés à désigner la rupture, la dissolution du mariage. Le *divorce* est proprement la séparation des deux époux : la *répudiation*, le renvoi de l'un par l'autre.

Grégoire V ordonne le *divorce* au Roi Robert & à la Reine Berthe, contre le gré des deux époux, & sous prétexte de parenté. Robert ne peut se résoudre à faire un acte de *répudiation* contre une femme si respectable jusqu'au moment où, par l'effet de l'excommunication, il devient lui-même le rebut du genre humain; le Pape ordonne la séparation; le Prince exécute le renvoi.

» Il y a, » dit l'Auteur de l'*Esprit des Loix*, l. 16, c. 15, » cette différence entre le *divorce* & la *ré-* » *pudiation*, que le *divorce* se fait par un consen- » tement mutuel, à l'occasion d'une incompatibi- » lité mutuelle; au lieu que la *répudiation* se fait » par la volonté, pour l'avantage d'une des deux » parties, indépendamment de la volonté & de » l'avantage de l'autre «.

Le *divorce* met l'égalité entre les personnes; & il se fonde sur ce qu'un engagement contracté par la volonté libre & mutuelle des deux parties, peut être rompu par la même volonté: aussi les Législateurs n'ont-ils pas déterminé de motifs pour le *divorce*; ils ont supposé que deux personnes, qui ne veulent pas vivre ensemble, ne peuvent pas bien vivre ensemble. La *répudiation*, qui n'est pas réciproque, met entre les personnes une grande inégalité; & elle n'est fondée que sur l'empire de l'un & la dépendance de l'autre: aussi les Législateurs, pour prévenir les inconvéniens d'un despotisme arbitraire, ont-ils exigé des causes graves pour la *répudiation*; ils ont reconnu qu'une personne ne devoit pas détruire l'état d'une autre par caprice, & ne pouvoit la flétrir qu'avec le sceau de la Loi.

Le *divorce* a ses inconvéniens & ses avantages:

la *répudiation* a beaucoup d'inconvéniens & peu d'avantages, si la Loi n'est pas égale.

Dans les pays Catholiques, excepté en Pologne, le *divorce*, proprement dit, n'a pas lieu ; car le mariage est indissoluble : mais on appelle *divorce* la séparation de deux personnes dont le mariage est déclaré nul, parce qu'il étoit nul en lui-même. La *répudiation* n'a jamais lieu ; car, dans aucun cas, il n'est au pouvoir & à la volonté d'une partie de renvoyer l'autre, de maniere que l'une & l'autre demeurent libres de contracter de nouveaux engagémens : mais on se sert du mot *répudier* pour exprimer un *divorce* légal obtenu par le Demandeur, parce que notre Langue n'a point de verbe qui exprime l'idée particuliere de *divorce*.

Nous appellons de même improprement *divorce* la séparation de biens & d'habitation de deux époux sans dissolution de mariage : mais cette séparation auroit été mieux appellée *répudiation*, puisqu'elle se fait à la demande d'une des deux parties, après avoir été contradictoirement débattue.

La Poésie ne connoît que *divorce* : la Langue n'a que *répudier* pour exprimer les deux actions de *divorce* & de *répudiation*. De là une confusion inévitable d'idées.

Le mot *divorce* s'emploie aussi pour exprimer une séparation volontaire & même une simple dissention entre deux époux ; par extension, une division entre amis ; & enfin, en morale, le renoncement à certaines habitudes, à des compagnies, au vice, au monde, &c. *Répudiation* est proprement un mot de Jurisprudence ; & il ne s'emploie pas dans un autre sens : hors du mariage, on l'applique

feulement, comme *répudier*, à une fucceffion, à un legs auquel on renonce.

Don, Préfent.

LA différence caractériftique de ces mots, quoique très-fenfible, n'a pas été mieux faifie par nos Synonymiftes, que ne l'a été par les Synonymiftes Latins celle de *donum* & *munus*. Ils font tombés, les uns à la fuite des autres, dans les mêmes méprifes.

» Ces mots «, dit M. d'Alembert dans l'Encyclopédie, » fignifient ce qu'on donne à quelqu'un » fans y être obligé. Le *préfent* eft moins confidé- » rable que le *don* «. M. Beauzée penfe que la premiere & principale différence des deux termes confifte en effet dans cette proportion. Calepin avoit dit que *donum*, le *don*, s'applique aux chofes plus confidérables; & *munus*, le *préfent*, aux chofes moins importantes.

Cette fuppofition me paroît gratuite; il y a des *préfens* riches & magnifiques, & des *dons* modiques & légers. Un *préfent* de cent mille écus, ou d'un écrin de diamans, eft certes plus confidérable que le *don* d'une chaumiere ou d'un quartier de terre. Un Prince vous enrichira plus par des *préfens*, qu'un petit Particulier par le *don* de tous fes biens. Quoique cette différence fe trouve fouvent dans le fait, elle n'eft nullement dans les termes.

M. d'Alembert ajoute que le *préfent* fe fait à des perfonnes moins confidérables, excepté quand il s'agit de Dieu. M. Beauzée juge que cette qua-

lité n'eſt point eſſentielle au *préſent*, & je penſe comme lui.

M. d'Alembert dit lui-même que les Princes ſe font mutuellement des *préſens* par leurs Ambaſſadeurs : il n'y a point là inégalité de perſonnes. Il convient qu'on dit, les *dons de Dieu*, les *dons du St. Eſprit* : il ne peut pas y avoir une plus grande infériorité dans celui à qui le *don* eſt fait. Pourquoi cette contradiction ? Donat, ſur l'*Eunuque* de Térence, dit avec auſſi peu de fondement, que le *don*, *donum*, eſt des Dieux, & le *préſent*, *munus*, des hommes.

Les Rois & leurs Sujets, les Seigneurs & leurs Vaſſaux, les grands & les petits, ſe font également des *dons* & des *préſens* les uns aux autres. Les Croiſés faiſoient des *dons*, & des *préſens* aux égliſes. Un Client pourra faire des *préſens* à ſon Patron, à ſon Juge : un Maître peut faire un *don* à ſon Serviteur. Un pere fait quelquefois à ſes enfans des *dons* ; ſes enfans lui offrent quelquefois des *préſens*. Un riche fera généreuſement des *dons* aux pauvres : un pauvre fera cordialement de petits *préſens* à un riche. La qualité des perſonnes n'a point d'influence ſur la qualité du *préſent* ou du *don*.

M. Beauzée penſe que les véritables objets du *don* ſont ceux dont on tranſporte la propriété ſans les déplacer ; & les objets du *préſent*, ceux qu'on déplace pour en tranſporter la propriété. Nous touchons à la vérité : ce n'eſt pas à dire, comme on le conclut, que les immeubles ſoient la matiere excluſive du *don*, & les choſes mobiliaires celles du *préſent* ; car le Clergé, les Provinces, les Villes, accordent au Roi des *dons gratuits*, & non des

préſens en argent. Deux époux ſe font un *don* mutuel, & non un *préſent*, de leur mobilier, en cas de décès de l'un ou de l'autre. Ce n'eſt pas à dire non plus que le propre du *don* ſoit d'*accorder le domaine entier* de la choſe ; car le *préſent* en tranſporte auſſi la *proprieté abſolue*, &c. Calepin avoit fait la même diſtinction des *meubles* & des *immeubles.*

L'étymologie éclaircira le ſens propre de ces termes, & leur différence.

Don, dan, than, mot commun aux Hébreux, aux Celtes, aux Grecs, aux Latins, &c., exprime l'action de donner gratuitement, ou la choſe gratuitement donnée, par oppoſition à ce qu'on donne pour prix, pour ſalaire, pour acquit, à titre onéreux. *Préſent* ſignifie le *don préſent*; ce qu'on préſente en *don*, ce qu'on donne de la main à la main; *præſens quod manu datur*, dit quelque part Cicéron, par oppoſition à tout autre *don* fait d'une autre maniere. On a dit *préſent*, pour un *don préſent* ou préſenté, comme on dit le *préſent*, au lieu du temps *préſent.* Il en eſt de même du *munus* des Latins, *quod manu datur ;* car ce mot vient certainement de *man*, *main.* Pline, l. 35, c. 19, dit que les *dons* s'appellent *munera*, lorſqu'ils ſe donnent de *la main.* La Loi XVIII, ff. *de verb. ſignif.*, diſtingue *munus* du *préſent*, en diſant que les *dons* ſont faits par les abſens, les *munera* envoyés, & les *préſens* offerts (*dicuntur... præſentia offerri*). La ſignification propre du mot *préſent* n'eſt donc plus douteuſe. L'Abbé Girard l'indiquoit ſans y ſonger, en diſant que le mot *donner* marque plus parfaitement l'acte de volonté qui tranſporte actuellement la propriété de la

chose; & que *présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage.

Ainsi, le *don* est le genre; & le *présent*, l'espece. Le *présent* est le *don* qu'on présente : la gratuité forme le caractere propre du *don*, & la *présentation*, la nuance particuliere du *présent*. La cession gratuite & généreuse constitue le *don*; la tradition actuelle & manuelle distingue le *présent*. Par le *don*, la propriété de la chose est cédée ou assurée à un autre volontairement & sans obligation, avec les formes requises, s'il y a lieu. Quant au *présent*, la propriété se transporte par la tradition ou l'action de livrer la chose : voy. la Loi *Cinthia*, *de donis & muneribus*.

On envoie, on porte, on offre un *présent*; on fait un *don*, on l'accorde, on donne en pur *don*. Vous acceptez le *don*; vous recevez le *présent*. Je crains les Grecs & leurs *présens* : ces *présens* sont des *dons* qu'ils *apportent*, *dona ferentes*.

Les fruits spontanés de la terre sont de purs *dons* : si nous considérons qu'elle nous les offre de maniere que nous n'avons qu'à tendre la main pour les cueillir, ils seront des *présens*.

Dans l'Orient, on n'aborde les Princes que les mains chargées de *présens*. Sous la seconde race de nos Rois, les *dons* multipliés de leur libéralité craintive laisserent la couronne sans domaine.

On fait des *présens* de nôces; on *présente* une corbeille. Les époux futurs se font des *dons* mutuels par contrat; ils s'assurent l'un à l'autre, pour l'avenir, des propriétés.

On fait *don* de son cœur, & on n'en fait pas

présent ; car on cede l'empire sans livrer la chose.

L'usage de faire, à la nouvelle année, des *présens* à ses proches, à ses amis, à ses patrons, &c., est si ancien & si général, qu'il semble inspiré par la Nature, pour resserrer les liens d'une société intime. L'usage de faire, en mourant, des *dons* de toute espece aux Eglises, devint autrefois si général & si sacré en France, qu'on en fit une des conditions nécessaires à la validité des testamens.

Dans certaines fêtes, les Empereurs de la Chine distribuent des *présens* ou curieux ou précieux à leurs courtisans. Il est rare, si l'on en croit l'Histoire du pays, que ces Princes fassent à des favoris de grosses fortunes, (par des *dons* excessifs) & prodigués.

Dans toutes ces applications, les *présens* sont des *dons* manuels. Les *présens* ne sont donc rigoureusement que des *dons* mobiliers. Mais on fait des *dons* mobiliers ou mobiles, comme disent quelques Coutumes : il ne faut donc pas dire que les *immeubles* soient la matiere exclusive du *don*.

Vous direz qu'un Prince fait *don* de ses Etats à un autre, & qu'il lui fait *don* ou *présent* d'une couronne.

Les *dons* gratuits des sujets furent ainsi appelés par opposition aux taxes forcées : mais en conservant leur premier nom, ils ont cessé d'être libres. Des *présens*, réguliérement offerts par pure bienséance, se sont quelquefois insensiblement transformés en redevances onéreuses.

Ainsi, les nouveaux Editeurs de Trévoux ont été trompés par un titre abusivement continué,

lorsqu'ils ont dit que le *présent* differe du *don*, en ce qu'il provient toujours d'une pure libéralité, & que dans tous les cas on peut se dispenser de le faire; au lieu que le *don* est quelquefois forcé, comme le *don gratuit* des Provinces & du Clergé. Ce *don* étoit originairement gratuit, & le nom est resté, quand les circonstances de la chose ont changé.

Il est sensible que les *dons* peuvent être, & il est vrai qu'ils sont ordinairement plus considérables que les *présens*; puisque tout ce qui fait la matiere du *présent* peut l'être du *don*, tandis qu'une grande partie de ce qui fait la matiere du *don*, comme les immeubles, n'est pas matiere à *présent*. Mais ce n'est point du tout parce que l'objet donné sera plus ou moins considérable, que ce sera un *don* ou un *présent*. Des circonstances accidentelles, ou des conséquences éloignées ne forment pas des différences primitives. Nous trouverons peut-être encore dans ces termes, des différences secondaires, fondées sur leur sens particulier ou autorisées par l'usage.

Ainsi, par exemple, puisque la qualité distinctive du *don* est d'être absolument gratuit, nous le regarderons principalement comme l'effet de la générosité, de la libéralité, d'une bienveillance, ou d'une prédilection singuliere : nous dirons plutôt les *dons du Ciel, de la Nature, de la Fortune*. Le *présent* est une sorte d'offrande, d'hommage, de tribut, de gage de nos sentimens; nous le regarderons principalement comme l'effet de l'amitié, du dévouement, de la politesse, d'un intérêt particulier : nous dirons même les *présens d'un ennemi*.

On fait des *dons* à quelqu'un pour faire son bien ; on lui fait des *présens* pour bien mériter de lui.

On reconnoît, par des *présens*, les services de l'homme officieux qu'on ne paye point. On procure, par un *don*, un établissement à un homme qui nous est lié par le sang.

On se flatte de donner une bonne idée de sa cause à des Juges par des *présens*. On se réjouit de combler de *dons* une personne chérie.

Les Généraux adroits de l'Antiquité païenne sçavoient, avec des *présens*, inspirer les Oracles. Les Loix républicaines ont toujours exclu des dépenses publiques les *dons* particuliers.

Les petits *présens*, dit le proverbe, entretiennent l'amitié. Les *dons* immodérés, dit un Ancien, font d'insolens ingrats.

Il y a, selon une sentence Arabe, deux sortes de choses qu'il ne faut pas attendre de deux sortes de personnes, un *présent* d'un pauvre, un *don* d'un avare.

On dira même, par maniere de parler, qu'une personne riche & libérale a fait *présent* à une autre d'une très-belle terre, comme si l'on disoit, qu'il lui en a fait la *galanterie*, quoique ce soit proprement un *don*. Ces manieres de parler sont du style libre, qui s'affranchit volontiers de la regle.

Puisque le *don* a pour but particulier l'avantage de celui à qui on le fait, on fait plutôt *don* de choses utiles ; puisque le *présent* est plutôt offert par le desir de plaire à la personne qui l'agrée, on fait plutôt *présent* de choses agréables. Ainsi, vous direz plutôt les *dons* de Cérès & les *présens* de Flore, suivant la remarque de M. d'Alembert,

Vous direz, eu égard à l'utilité, *O don du Ciel*; *prévoyante sagesse*! & vous direz, eu égard à l'agrément, *présent du Ciel*, *ô divine amitié*! Mais ce n'est pas à dire, comme on l'ajoute, que le *don* soit en lui-même d'une *nécessité absolue*, & le *présent* de *pur agrément*.

Tous ces divers rapports accessoires, secondaires, accidentels, sont & doivent toujours être, dans le langage, subordonnés à l'idée propre & primitive des termes; & c'est par cette idée capitale qu'il faut juger de la régularité de leurs applications.

Droit Canon, *Droit Canonique*.

MESSIEURS de Port-Royal, contre l'usage général de dire *Droit Canon*, hazarderent *Droit Canonique*, appuyés par l'usage de dire en latin, *jus canonicum*. Opposé à l'innovation, Ménage observoit que, si cette raison étoit reçue, il faudroit dire *Canonique* au lieu de *Chanoine*, puisqu'en latin on dit *canonicus*. Mais la conséquence n'est pas nécessaire; car il est assez naturel & ordinaire de distinguer un mot originairement le même, par une terminaison substantive, & par une terminaison adjective, lorsqu'il doit former un substantif d'une part, & un adjectif de l'autre. Cette raison de convenance & de régularité justifie la liberté de laisser au mot emprunté la terminaison qu'il a dans sa langue propre, avec sa signification ordinaire pour l'employer dans ce sens, & de lui en donner une nouvelle pour l'employer dans un autre.

C'est l'usage seul qu'on pourroit opposer aux *innovateurs*

innovateurs (*a*); car le changement étoit en lui-même plausible & régulier : *Droit Canon* est une locution étrange. *Canon* est substantif; on ne dira pas *Jurisprudence canone* : or, il est contre la regle qu'un substantif s'accole à un autre, pour faire l'office d'adjectif.

J'ai cherché la cause de cette singuliere façon de parler; si je l'ai trouvée, elle me donne la différence que nous cherchons.

Les constitutions ecclésiastiques, ou les décisions légitimes des Conciles, des Papes, en fait de morale & de discipline, s'appellerent *Canons*, mot grec qui signifie *regle*. Un recueil de ces décisions étoit intitulé *Canon* ou *Canones*. Jamais les Peres de l'Eglise & les anciens Docteurs ne joignirent au mot *canon* celui de *droit*, ou plutôt celui de *jus*; parce qu'il emporte avec lui une idée de commandement, de contrainte, de coaction, & que, sous cet aspect, il ne leur paroissoit pas convenir à l'esprit de l'Eglise, qui cherche à persuader par la douceur. Denis le Petit osa, dit-on, le premier, dans le sixieme siecle, allier le nom de *droit* avec celui de *canon*, lorsqu'il publia sa collection de *Canons*, & de Lettres des Papes. L'usage d'appeller *canon* ce genre de regle, fit ensuite dire, contre les regles grammaticales, *Droit Canon.*

Ainsi, le *Droit Canon* est proprement le *Droit*

(*a*) Je dis *innovateur* (mot qu'on a tout-à-fait abandonné pour *novateur*), comme on dit *innover* qui peut être pris en bonne part, pour ne pas dire *novateur*, qui ne s'emploie que dans un sens défavorable : *innovateur* doit, comme *innover*, exprimer l'action simple d'établir une *nouveauté* quelconque indifféremment, soit en bien, soit en mal.

appelé ou intitulé *canon*. Cette explication leve l'irrégularité apparente de la locution. Le *Droit canonique* est l'espece particuliere de *Droit* résultant des *Canons* : *Canonique* signifie qui appartient aux *Canons*.

Le *Droit Canon* est le corps, le code, la législation même des *Canons* : le *Droit canonique* est le sujet traité, la matiere éclaircie, la chose établie par les *canons*. Le *Droit Canon*, c'est ce qui regle, ordonne : le *Droit canonique*, est ce qui est réglé, ordonné. Le premier est ce qui nous impose le devoir ; le second, le devoir qui nous est imposé. Vous décidez par le *Droit Canon* une question de *Droit canonique*. Ce qui est *canonique* a rapport à la Loi, & le *canon* est la Loi elle-même.

On dira le *Droit Canon*, lorsqu'il s'agira de la chose, du *droit*, de l'autorité, de la science en général : on dira le *Droit canonique*, lorsqu'il s'agira de particularités, de détails, de recherches, de discussions, de considérations relatives à ce *droit*. Nous disons le *Droit Canon* par opposition au *Droit Civil*; chaire de *Droit Canon*, *Docteur* ou *Professeur en Droit Canon*, *Cours de Droit Canon*, &c. : mais on donnera une leçon particuliere de *Droit canonique*; on discutera des points de *Droit canonique* ; on fera des institutions & des maximes de *Droit canonique* ; un ouvrage sera sur le *Droit canonique*, s'il n'est pas le *Droit Canon* même : une introduction au *Droit Canon*, sera un ouvrage de *Droit canonique*. En un mot, tout ce qui ne sera pas le *canon* même, ne sera que *canonique*.

E.

Ebahi, *Ebaubi*, *Emerveillé*, *Stupéfait*.

CES termes sont familiers ; *ébaubi* est même populaire & vieux. S'ils expriment énergiquement divers genres de surprises, faut-il les dédaigner? La Fontaine & Moliere s'en accommoderont.

Ebahi & *ébaubi* tiennent à la racine *ba*, qui désigne la bouche,& particuliérement l'action de tenir la bouche béante ; ensuite l'enfance, son langage, la puérilité, la petitesse, &c. : *ébahi*, qui a la bouche béante. *Bah*, *ba*, *bau*, marquent particuliérement la surprise de quelqu'un qui ne veut pas croire, ou celle de quelqu'un qui ne fait plus que *balbutier*, qui dit *bau*, comme si la chose n'étoit pas possible. On a dit en ce sens *baube*, lat. *balbus*. *Emerveillé*, tiré de *merveille*, marque la surprise de quelqu'un qui regarde une chose comme une *merveille*. *Stupéfait*, de *st*, arrête, & *stup*, qui reste immobile, marque la surprise qui vous fait paroître *stupide*, ou qui jette dans un état de *stupeur*, d'engourdissement, d'immobilité.

Nous sommes donc *ébahis* par la surprise qui nous fait tenir la bouche béante, comme il arrive aux enfans & aux badauds, avec l'air de l'enfance ou de l'ignorance prompte à admirer. Nous sommes *ébaubis* par une surprise qui nous étourdit, nous déconcerte, nous laisse à peine balbutier, & nous

tient comme suspendus dans le doute. Nous sommes *émerveillés* par une surprise qui nous attache avec une espece de charme, ou avec une vive satisfaction, à la considération d'un objet qui nous paroît merveilleux, prodigieux, supérieur à notre intelligence. Nous sommes *stupéfaits* par une surprise qui nous rend immobiles & semble nous ôter l'usage de l'esprit & des sens, comme si nous étions stupides.

Les *badauds*, dit-on, sont *ébahis* dès qu'ils voyent quelque chose de nouveau. Une personne qui voit arriver un événement tout-à-fait contraire à son attente & qu'elle ne peut pas croire, dira:

J'en suis tout *ébaubie*, & je tombe des nues. *Mol.*

Celui qui voit une chose qu'il n'auroit jamais pu imaginer, & qui éprouve l'espece d'admiration que peuvent inspirer les objets d'un genre supérieur & merveilleux dans leur genre, en est *émerveillé*. Il faut quelque chose de bien étrange pour produire l'effet décrit par Destouches dans les vers suivans :

J'ouvre la porte, & vois, non sans surprise extrême,
En ouvrant brusquement, le bon homme lui-même,
Comme au mur attaché, *stupéfait*, interdit,
Et qui n'a rien perdu de tout ce qui s'est dit. *L'Ingrat.*

Ces termes sont du discours familier, parce qu'ils expriment des surprises, ou causées par des objets d'un ordre commun, ou ordinairement éprouvées de telle maniere par les gens du commun.

S'Ebouler, s'Ecrouler.

L'IDÉE commune de ces mots eſt de tomber en ruines, en s'affaiſſant & en roulant. *S'ébouler* eſt, à la lettre, tomber en *roulant* comme une *boule*. L'Académie, dans ſon permier Dictionnaire, place ce verbe ſous l'article *boule*, comme une de ſes dépendances, ainſi que *bouleverſer*, qui fait bien ſentir la valeur de *s'ébouler*. *S'écrouler* eſt tomber en roulant avec précipitation & fracas : Nicod dérive *crouler* du grec ρουω, pouſſer ; mais il eſt bien plus près du latin *ruo*, tomber, fondre avec précipitation & véhémence, & il comprend le mot *rouler*. La racine *cré*, *cra*, *cro*, *crou*, déſigne le grand bruit qu'elle imite. La racine *oul* me paroît être l'origine commune de ces mots ; mais je n'expliquerai mes idées qu'après avoir fait quelques applications conformes à ces différences, pour laiſſer au Lecteur plus de liberté de paſſer par-deſſus une diſcuſſion purement étymologique.

Une butte *s'éboule*, en ſe partageant par mottes, qui tombent en roulant ſourdement ſur elles-mêmes comme des boules : un rocher *s'écroule*, en ſe briſant & roulant dans ſa chute impétueuſement & avec fracas. Les ſables *s'éboulent*, les édifices *s'écroulent*. Les jardins ſuſpendus de Sémiramis (belle expreſſion pour dire des *jardins en terraſſes*) ſe feroient *écroulés :* une petite terraſſe mal liée *s'éboulera*. Un baſtion de terre ſablonneuſe *s'éboulera* de lui-même : il faudra du canon pour qu'un baſtion ſolide & revêtu *s'écroule* : le ciment ou l'union fait la force.

Celui qui creuſe ſous terre, court riſque d'y être enſeveli par des *éboulemens*. Celui qui bâtit ſur des fondemens ruineux, court riſque d'être écraſé par l'*écroulement* de ſa maiſon.

Si vous êtes aſſis ſur un ſiége de gazon, que craignez-vous quand il s'*ébouleroit*? Mais ſi vous tournez autour d'une montagne volcanique, tremblez que les rochers ne s'*écroulent*. La vérité morale ſeroit-elle défigurée par ces emblêmes?

⁂ J'ai dit que le mot *oul* me paroiſſoit être la racine commune de ces verbes; j'ajoute que cette racine, quoiqu'elle ne ſoit reconnue que dans l'expreſſion de certains bruits ſourds, s'étend & ſe ramifie, pour ainſi dire, à l'infini. En cherchant à découvrir ces ramifications innombrables, j'ai cru avoir trouvé une occaſion de donner une idée légere, mais juſte, de la formation naturelle du langage primitif, & une preuve ſuffiſante que ce langage eſt le fonds & la ſubſtance même de nos langues. Cette digreſſion étymologique, propre à juſtifier la méthode de déduire l'idée des choſes, de la valeur des ſons ou des lettres qui compoſent les mots, plaira, je l'eſpere, à ceux de mes Lecteurs qui eſtiment déjà que les mots ne ſont point en eux-mêmes des ſons vuides, arbitraires & capricieux, & ne déplaira peut-être pas à ceux qui, inſtruits ſeulement à demi, frondent, pour toute raiſon, les étymologies, parce qu'on en a fait de ridicules.

Ou eſt un ſon ſourd, & par-là même l'expreſſion naturelle des ſons & des bruits de ce genre, ainſi que des objets qui les font, les rendent ou les excitent. George-Dandin ſait qu'en diſant *ou*, il fait la *moue*.

U, prononcé *ou*, *hu*, *hou*, est un des noms primitifs de l'eau, & le signe propre de l'eau courante, parce qu'il imite le bruit de l'eau qui court.

La liquide *l*, ajoutée à *ou*, donne un mot bien plus propre à réveiller l'idée du bruit sourd rendu par les liquides en mouvement, & les bruits semblables à ceux-là, produits par d'autres objets : par-là même elle a bien caractérisé les eaux agitées & ces mêmes objets. Nous avons *oul*, & toute sa valeur dans *oule*, *houle*, vague longue, haute & mugissante : nous l'avons dans *oulle*, *houle*, marmite où l'on fait *bouillir* de l'eau, &c. : de là encore *houlvari*, *hourvari*, bruit confus, mêlé, *varié*, tumultueux.

Précédé de la lettre *f*, qui exprime l'action de fuir, d'éloigner, de frapper, &c., *oul* a fait *foul*, *flou*, qui rend très-bien le bruit de l'eau ou d'un corps qui fuit, frappe, passe, s'éloigne. De là le mot *fluo*, *fluer*, couler, & ses dérivés; *flou*, *fluctus*, *flot*, mot qui rend le bruit même de l'eau jettée, & frappant contre un corps, *flouc*, &c. De là le mot *foule*, qui désigne le bruit formé par la multitude qui se rassemble, s'agite ou s'écoule, &c.

Avec un *b*, de la même racine vous ferez *boul*, qui, mêlant l'idée d'*oul* à celle de *bal*, *bul*, exprimant la rondeur, désignera les corps ronds, les globes, la *boule*, par le bruit que la *boule* fait en roulant sur elle-même. De là notre mot *ébouler*; de là *bouillir*, en languedocien *bouli*, qui rend le son propre du *bouillon*, du *bouillonnement*, celui que les *bulles* font en s'élevant & en roulant les unes sur les autres.

Oul précédé de *c*, qui marque la *capacité*; donne *couler*, sortir avec un bruit sourd d'une source, d'un corps qui contient la chose, pour se répandre, s'*écouler* successivement.

Le *g*, qui désigne la gorge, un canal étroit, étant substitué à *c*, vous aurez *goul*, & par inversion *glou*. De là, *gueule*, *goulot*, *goulet*, &c., lieux par où les eaux & autres objets pressés ne passent qu'avec peine & avec un bruit sourd. De là le *glou-glou* imitatif de la bouteille; de là le mot *engloutir*, avaler, absorber tout d'un coup, en faisant *glou*.

R, lettre rude & roulante, a fait avec *oul* le mot *rouler*, qui exprime si énergiquement le bruit des corps durs, lourds, raboteux, qui tournent sur des corps solides, ou du moins d'une maniere sourde & bruyante.

Le *c* fort ajoute une force nouvelle à *rouler*, & fait le mot *crouler* (d'où *écrouler*), qui exprime également l'action de *rouler*, mais avec plus de force & de bruit, avec brisement & fracas. *Cra*, *cré*, *cri*, *cro*, *cru*, désigne le grand bruit formé par une action violente ou destructive.

Je prie le Lecteur d'observer que tous ces mots dérivés de la racine *ou*, *oul*, sont de vraies onomatopées, qui désignent, dans les choses ou dans leur action, un son & un bruit sourd: mais que suivant la valeur des sons ou des lettres ajoutées au son ou au mot primitif, ils distinguent le son commun & principal par des sons particuliers & différentiels. Ainsi, par exemple, *couler*, *rouler*, *crouler*, par leurs lettres initiales, donnent à leur racine commune une énergie différente, & prennent en conséquence des sens différens.

Je n'ai dessiné que les traits principaux de l'arbre généalogique. Si j'en suivois les branches dans leurs nombreuses ramifications, je ne finirois point, & ce n'est pas ici le lieu ; cet essai suffit à mon dessein. Cette maniere de former le langage, quoique philosophique & même systématique, est si naturelle, si simple, si facile, si vraie, qu'elle résout parfaitement le problême de l'origine & de la formation des Langues, sans laisser la difficulté la plus légere à lever. Que si le langage s'est ainsi formé, ou s'il a été inspiré aux hommes d'après les données de la Nature (& il n'est pas possible d'en concevoir & d'en donner d'autres moyens un peu vraisemblables) ; que si ce langage se retrouve encore dans toutes les Langues (comme on en verra beaucoup de preuves dans le cours de cet Ouvrage), l'étymologie est donc une science, les mots sont des images naturelles des choses, & il faut chercher dans leur composition matérielle leur sens propre & naturel.

Echanger, Troquer, Permuter.

LES nouveaux Rédacteurs de l'Encyclopédie ont conservé l'article suivant.

» Ces trois mots désignent l'action de donner
» une chose pour une autre, pourvu que l'une
» des choses données ne soit pas de l'argent ; car,
» en ce cas, il y a vente ou achat.

» On *échange* les ratifications d'un traité ; on
» *troque* des marchandises ; on *permute* des béné-
» fices.

» *Echanger* est du style noble ; *troquer*, du style

» ordinaire & familier ; *permuter*, du ſtyle de » Palais «.

On *échange* particuliérement des marchandiſes, & en général, des *valeurs* ; c'eſt proprement ce que le commerce fait, il *échange*. L'Abbé Girard aſſure qu'*échange* ſe dit des terres, des perſonnes, de tout ce qui eſt bien-fonds, par exemple, des états, des charges, des priſonniers ; comme ſi on ne le diſoit pas également des denrées, des ouvrages d'induſtrie, & de toutes les choſes mobiliaires.

On *troque* ſans doute des marchandiſes, mais proprement des choſes de ſervice, des meubles, des effets, des bijoux, des chevaux, des uſtenſiles, comme l'Abbé Girard l'a obſervé après l'Académie & tous les Dictionnaires. Selon le Dictionnaire du Commerce, le Marchand dit qu'il a *troqué* une marchandiſe contre une autre, lorſqu'il n'y a point eu d'argent débourſé. On dit auſſi *acheter une marchandiſe partie comptant, partie en troc* ; c'eſt-à dire, partie en marchandiſe. Ainſi, le *troc* ſe fait en nature, il exclut l'argent. Le commerce avec les Sauvages ſe fait par *troc*.

Il n'y a point de difficulté quant aux mots *permuter* & *permutation* ; ils ne ſe diſent qu'en matiere bénéficiale, des titres & biens eccléſiaſtiques.

Changer & *échanger* ſont naturellement, à l'égard de ces mots, comme le genre à l'égard des eſpeces. Ainſi, on *change* un lot contre un autre, des tableaux contre des meubles, un cheval borgne contre un aveugle : alors ce mot veut dire *troquer*. On dit, *perdre ou gagner au change*, au *troc*, à l'*échange*, au *marché*. Il y a, dit-on, peu de *change* où la bonne foi ſoit entiere. Alors

le mot *changer* a un ſens vague & générique. *Changer* a de plus diverſes acceptions relatives au commerce : ainſi vous *changez* chez un Marchand, ou un Marchand vous *change* l'étoffe que vous aviez priſe chez lui ; & alors ce verbe n'exprime qu'une ſimple tradition d'un objet à la place d'un autre qui ne vous convient pas ſi bien. On dit auſſi *changer* une piece de monnoie, pour donner la petite monnoie d'une piece, ou une monnoie pour une autre.

Mais le mot *change* déſigne particuliérement le commerce d'argent, un tranſport d'argent d'un pays à un autre, ou même d'une perſonne à une autre, comme on le voit par les lettres de *change*. Il eſt bien étonnant que cette acception importante du mot ait échappé à l'Abbé Girard.

Dans la baſſe latinité, on a dit *cambiare* pour *changer* : *cambire* ſe trouve dans Apulée & dans Priſcien. La racine de ces mots eſt le celte *kam*, *kem*, *kef*, qui ſignifie égal, ſemblable, & qui ſuppoſe *amb*, deux, double, une choſe double. Ainſi, l'on *change*, l'on *échange* des choſes équivalentes ou de même valeur. *Troc* vient de *tro*, *tor*, tour, révolution. Ce mot exprime bien le changement réciproque, ou la circulation d'une main à une autre. *Permuter*, du latin *muto*, ſignifie *changer* une choſe *pour* une autre ; l'idée primitive de *mut*, *mot*, *mo*, eſt celle de mouvement. Comme l'idée d'*échanger* ſe trouvoit déjà exprimée dans notre Langue, le mot *permuter* a été reſtreint à l'indication d'une eſpece particuliere d'*échange*.

❦

Economie, Ménage, Epargne, Parſimonie.

Le ſens primitif des mots *économie* & *ménage* eſt à peu près le même. Le premier eſt un mot grec, composé de deux autres, οἶκος, maiſon, νόμος, regle, loi. Le ſecond eſt le mot *menagium*, de la baſſe-latinité, composé de *man*, *men*, manoir, maiſon, & du verbe *ago*, conduire, mener. Mais *économie* a pris un champ libre & vaſte, & il a déſigné une ordonnance, un ſyſtême quelconque, la juſte diſtribution des parties d'un tout, l'harmonie d'une compoſition, le prudent & bon emploi des choſes. Ainſi, on dit l'*économie* de la Nature, de la Providence; l'*économie* légale, évangélique; l'*économie* politique, rurale; l'*économie* d'un diſcours, d'un poëme; l'*économie* du temps, des talens, &c. Son idée principale eſt donc celle d'*ordre* & d'harmonie. *Ménage* n'a de rapport qu'aux choſes domeſtiques, à la dépenſe, au régime intérieur de la maiſon.

Epargne & *parſimonie* tirent leur origine de *par*, *pars*, *part*; & leur idée commune eſt de mettre *à part*, de faire des dépenſes avec retenue, avec réſerve. *Epargne* ſe dit proprement de la choſe épargnée : je ne ſçais pas pourquoi le tréſor public ne s'appelle plus *épargne* comme autrefois. On dit *épargne* de temps, de peine, &c. *Parſimonie* n'a qu'une idée préciſe & un emploi invariable. C'eſt une ſorte de maniere ou une attention très-particuliere à *épargner*, & ſur-tout à dépenſer *peu* (*parùm*, *parcus*). L'*épargne* s'étend en général ſur toutes les ſortes de dé-

penses sur lesquelles il y a des suppressions ou des réductions à faire. La *parsimonie* s'exerce & s'attache aux plus petites dépenses, ou aux plus petits retranchemens dans les grandes. L'Académie observe que ce mot n'est guere d'usage que dans le style soutenu.

L'*économie* est le systême du gouvernement général d'une fortune, considéré dans tous ses rapports d'intérêt, d'affaire, d'administration, & sagement concerté, concilié avec les jouissances les plus convenables, la conservation, la bonification, l'amélioration de la chose, autant qu'il est possible. Le *ménage* est une partie de l'*économie*, ou l'*économie* particuliere qui dirige, calcule, surveille, regle les consommations intérieures de la famille, l'entretien de la maison, de maniere à prévenir ou à empêcher tout excès, tout abus, toute perte, & à maintenir une juste proportion entre les besoins, les jouissances & les moyens. L'*épargne* est une branche de l'*économie*, qui consiste à modérer, baisser, restreindre les dépenses, en s'abstenant des unes, en se contenant à l'égard des autres, en cherchant dans toutes le bon marché, de façon que la dépense n'épuise pas les fonds à dépenser, & même qu'il reste dans les mains un excédent libre. La *parsimonie* est cette petite économie soigneuse, minucieuse, rigoureuse qui entre dans les plus petits détails, épluche les plus petits intérêts, réduit jusqu'aux plus petites dépenses au plus petit terme possible, pour faire de petites *épargnes*.

L'*économie* convient sur-tout aux fortunes considérables; le *ménage*, aux fortunes ordinaires;

l'*épargne*, aux fortunes variables; la *parſimonie*, aux fortunes chétives.

Une grande fortune, ſans une grande *économie*, menace ruine, comme une fortune médiocre ſans *ménage* : la richeſſe a beſoin d'*épargne*, tout comme la pauvreté de *parſimonie*.

C'eſt aux maris à être les *économes* des biens de la communauté; mais l'*économie* demande des connoiſſances très-étendues, très-multipliées, très-profondes; & je ne ſçais s'il y a un ſeul de nos jeunes gens bien élevés, qui ſçache ſeulement le premier mot des droits, des devoirs, des intérêts d'un propriétaire de terre. C'eſt aux femmes à être *ménageres* : mais de la maniere dont les filles ſont élevées, auſſi incapables que dédaigneuſes du *ménage*, elles n'auront jamais trop de temps & d'argent pour leur toilette & leurs plaiſirs; & pourvu qu'elles faſſent bien les honneurs du ſallon & de la table, elles auront bien tenu leur maiſon. C'eſt aux chefs à être bien *épargnans*; mais dès que l'*épargne* eſt l'affaire d'un Intendant, & que l'affaire de l'Intendant eſt de fournir de l'argent, les choſes vont comme on le voit. Ce ſeroit aux ſous-ordres, chargés des menus détails, à être *parſimonieux* (*a*) : mais lorſque l'exemple de la diſſipation eſt donné par les maîtres, & celui du pillage par les adminiſtrateurs, il faut bien qu'en bons courtiſans, les autres les ſuivent, & que la *parſimonie* ſoit à leur profit.

L'*économie* fait ſeule la richeſſe d'un État. Le *ménage* fait les maiſons ſtables & honorables.

(*a*) Ce mot eſt bon & commode; & il ſe dit quoiqu'il manque dans les Dictionnaires.

L'*épargne* fait les fonds des cas fortuits ou extraordinaires. La *parſimonie* fait le pécule des pauvres.

La levée du revenu public ſans frais, la remiſe directe des fonds aux lieux de la dépenſe, le payement comptant des fournitures aux rabais, &c., feroient un *ample tribut* (a) payé par l'*économie*. Il eſt bon qu'un Miniſtre des finances entende le *ménage*; car c'eſt un grand ménage qu'un grand Etat; mais s'il ne ſçavoit que cela, il ne feroit qu'un bon Commis. L'*épargne* propre à un Roi, eſt celle qui donne ſes tréſors à garder à ſes ſujets, qui les font valoir; il eſt vrai que les Courtiſans, du moins ceux de Louis XII, en feront des railleries, s'ils entendent le ſens de cette maxime. Les Gouvernemens anciens, dit J. J. Rouſſeau, faiſoient plus avec leur *parſimonie*, que les nôtres avec leurs tréſors: diſtinguons plutôt, avec Monteſquieu, les temps où le bien des particuliers fait le tréſor public, & ceux où le tréſor public devient le patrimoine des particuliers.

L'*économie* tend toujours à améliorer la choſe; unique moyen de la conſerver long-temps en bon état. Le *ménage* travaille à remplir le bail que la fortune a fait pour la famille avec la Nature; affaire de calcul à vérifier chaque jour. L'*épargne* viſe à préparer une dépenſe, travail d'une ſage & prévoyante ſollicitude. La *parſimonie* s'attache à faire quelque choſe de rien, & à empêcher que quelque choſe ne ſe réduiſe à rien; objet aſſez conſidérable dans le réſultat d'une dépenſe ſans ceſſe renouvellée, pour nous donner en petit le modele de ce que l'on peut faire en grand.

(a) *O Dii immortales! non intelligunt homines quàm magnum vectigal ſit parſimonia. Cic. in Paradox.*

L'*économie* ordonne souvent de grandes dépenses, & en fournit les moyens. Le *ménage* a ses moyens bornés, & les oblige à suffire à sa dépense. L'*épargne* gagne sur ses moyens, & prolonge la dépense. La *parsimonie* leve un petit droit sur tout objet de dépense, & s'en fait un moyen.

L'esprit d'*économie* s'accorde parfaitement avec la libéralité. Nous avons vu l'usufruitier fort gêné d'une Province parvenir, par la sage administration d'un revenu modique pour son rang, à former des établissemens dignes d'un riche Potentat. L'esprit de *ménage* s'allie fort bien avec la grandeur : on a vu nos Rois, nos Reines descendre aux plus petits soins, & dans les plus petits détails de leur maison domestique, faire leurs provisions, inspecter leurs Officiers, tenir leurs comptes, régler la vente des choux de leurs jardins, visiter leurs celliers & leurs magasins, filer, pétrir, &c. (*a*) ; & tel étoit encore l'usage des femmes les plus qualifiées au commencement du regne de François I. L'esprit d'*épargne* capitule fort souvent avec le goût des vaines superfluités : nous voyons beaucoup de gens qui se sont retranché le souper pour porter des galons, ou qui ont supprimé leur ménage pour aller en carosse mendier leur dîner. L'esprit de *parsimonie* perce jusque dans des actes de générosité : on a vu un homme pécunieux qui venoit de donner, en pur don, six cents livres à un jeune homme pour l'aider à commencer sa fortune, le rappeller avec inquiétude, pour lui demander cinq sous du sac.

Bacon donne pour regle d'*économie*, de ne dépenser que la moitié de son revenu, si l'on veut

(*a*) Voyez sur-tout les *Antiquités Gauloises* de Fauchet.

conserver

conſerver ſon capital; & le tiers du produit, ſi l'on veut conſerver ſon fonds. Une bonne méthode de *ménage* eſt celle de réduire les dépenſes habituelles, renaiſſantes, connues, & calculées aux termes étroits de la frugalité, pour être au large dans les dépenſes caſuelles, inconnues, variables, incalculables. La loi de l'*épargne* eſt, dans le gouvernement domeſtique comme dans la nature, de ne pas faire avec plus ce qu'on peut faire avec moins, comme de faire aſſez pour n'avoir pas à faire davantage. Une bonne maxime de la *parſimonie* eſt de ſe faire tous les jours un petit ſuperflu, ſeul moyen de s'aſſurer le néceſſaire & de ſe réduire, par cette habitude, à un néceſſaire étroit; ſeul moyen d'y ſuffire par de petites *économies*.

L'*économie* & le *ménage* peuvent être mal entendus : l'*épargne* & la *parſimonie* peuvent être immodérés.

La fauſſe *économie* va contre ſon objet. Le *ménage* trop ſerré nuit aux perſonnes ou à la choſe même. L'*épargne* qui n'a pour but que d'avoir, d'entaſſer, d'enfouir, a le caractere & les effets de l'avarice. La *parſimonie* qui fait que le riche regarde à tout & d'auſſi près que le pauvre doit le faire, devient une baſſe, honteuſe & odieuſe léſine.

Eduquer, Elever.

JE ſçais que le premier de ces mots a été réprouvé par un grand Ecrivain : je connois l'arrêt prononcé contre lui par des Vocabuliſtes modernes. C'eſt un vrai barbariſme, dit-on, qui figureroit très-bien

dans le Dictionnaire Néologique des Petits-Maîtres & des Précieuses ridicules : fort bien.

Je sçais aussi ce que c'est qu'un *barbarisme*. Un mot nouveau est, en un sens, barbare jusqu'à ce qu'il soit assez établi par l'usage ; mais si ce mot a toutes les qualités requises pour mériter l'adoption, il ne faut pas que cette qualification nous effraye.

Eduquer est dans les formes & selon le génie de la Langue. Il est si peu étrange, que tout le monde l'entend sans explication. Le mot *éducation* le suppose & l'invoque : car l'*éducation* est littéralement l'action d'*éduquer* ; & il est naturel & raisonnable d'emprunter du latin le verbe d'où le substantif est tiré, quand on en a emprunté le substantif même tiré de ce verbe.

Les mots *élever* & *éducation* n'ont ensemble aucun rapport étymologique, quoiqu'ils désignent la même action de former des enfans. Ce qui est vraiment barbare, c'est de forcer des termes à signifier ce qu'ils ne signifient pas ; c'est de rejetter le mot propre qu'on a sous la main, pour attribuer son acception à un autre mot éloigné de la chose ; c'est de prendre dans toutes sortes de familles des termes disparates pour exprimer les mêmes idées, au lieu d'adapter une génération de mots à la même génération d'idées.

Elever, employé à tant d'usages divers, n'a qu'une foible énergie pour déterminer l'idée propre d'*éducation*, comme *educere* chez les Latins. L'idée d'*éducation* seroit propre au mot *éduquer*, comme il l'est au latin *educare*.

Elever des enfans renferme encore une double idée, celle de les nourrir & de les conserver, &

celle de cultiver leur esprit & leur raison. On dit qu'une mere n'a pu *élever* aucun de ses enfans, c'est-à-dire, en conduire & en conserver un seul au delà de l'enfance. *Eduquer* pourroit être particuliérement pris dans la seconde acception.

Elever se dit des animaux domestiques ainsi que des hommes : *éduquer* ne s'applique qu'aux hommes.

Les Latins ont divers mots pour désigner différentes parties de l'*éducation* : ainsi Varron dit, *educat nutrix, instituit pædagogus*. Nous n'avons que le mot *élever* pour désigner la chose en général & dans son ensemble : quoique nous disions *instituteur d'enfans*, nous ne disons pas *instituer des enfans*. Les Latins appliquent également *educare* à l'éducation physique & à l'éducation morale, mais particuliérement à cette derniere : *éduquer* pourroit y être restreint.

L'éducation morale se divise en différentes parties ; on forme le cœur, on forme l'esprit, on forme les manieres. Si j'ai bien observé, les gens du monde qui disent quelquefois *éduquer*, *éduqué*, ont plutôt en vue l'éducation relative au monde, à ses manieres, à son ton, à ses usages, à ses regles de bienséance ; y auroit-il quelque inconvénient à lui attribuer cette idée particuliere ?

Que des Petits-Maîtres & des Précieuses ridicules aient glissé ce mot dans leur jargon pitoyable, j'en suis fâché ; c'est une mauvaise recommandation : mais faut-il pour cela le proscrire, s'il enrichit la Langue d'une expression utile & commode ? Je voudrois qu'une autorité respectable, en lui affectant une idée distinctive, lui donnât quelque crédit. J'en dis autant d'*éducateur*, lat. *educator*.

Effectivement, En effet.

DANS l'ancienne Encyclopédie, on obſerve que ces deux expreſſions different d'abord en ce que la premiere eſt plus d'uſage dans la converſation, & la ſeconde dans le ſtyle noble. De cette différence extrinſeque, ou plutôt de cette diverſité d'emploi, il réſulte que leur différence réelle n'eſt point établie & reſpectée par l'uſage, & qu'elles doivent ſouvent être employées l'une pour l'autre.

Dans l'une & l'autre Encyclopédie, on prétend que l'adverbe annonce toujours une preuve à l'appui d'une propoſition; & que la phraſe adverbiale ſert quelquefois à oppoſer la réalité à l'apparence & à l'imagination.

Je ſuis loin de croire qu'*effectivement* ne ſe mette qu'à l'appui d'une autre propoſition; & ma répugnance eſt fondée ſur l'emploi qu'on a coutume d'en faire dans les phraſes ſuivantes.

On dit qu'un débiteur a payé une ſomme *effectivement*. Paſcal parle d'une choſe mauvaiſe *effectivement*, ſans rapport à une autre propoſition. Nicole remarque que les hommes ſe forment des idées de vertu qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*. En expoſant une idée de Séneque, il dit que ceux qui ne poſſedent pas *effectivement* le repos, tâchent de le goûter par l'*imagination* & par la penſée. Les couleurs ne ſont pas *effectivement* dans les objets.

Je crois qu'*effectivement* peut très-bien être oppoſé à *fictivement*, comme *effectif* l'eſt à *fictif*. Les exemples ſuivans le prouvent.

Une armée de trente mille hommes, selon les rôles, n'est souvent pas *effectivement* de vingt mille. Mon portrait, c'est moi ; mais ce n'est pas moi *effectivement*, ce n'est que ma représentation. Romulus n'a pas *effectivement* été Roi de Rome : son histoire n'est qu'une allégorie qu'on retrouve à la tête des traditions de plusieurs Peuples anciens, jusque chez les anciens Turcs, comme on le voit dans l'*Histoire des Huns*. Dieu n'éprouve *effectivement* aucune passion, quoique le langage humain semble lui en attribuer. L'ostentation de la douleur, dit un Moraliste, nous fait paroître plus affligés que nous ne le sommes *effectivement*.

Effectivement est donc opposé à la fiction ou à la feinte ; il marque la réalité physique ou l'existence effective. *En effet* peut s'opposer à l'apparence ; il indique alors le fond des choses, leur état interne ou caché. Ainsi l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, est vicieux *en effet* ou dans le fond. Balzac juge, après Séneque, que celui qui emporte les suffrages, est *en effet* (dans le fond, véritablement, en soi) plus grand que celui qui les mérite. Je ne crois pas, dans le sens de M. Duclos, que Louis XI fût *en effet* un Roi. Cette locution s'emploie plutôt pour donner de la force à la proposition, que pour désigner l'existence physique de la chose.

M. Beauzée ajoute, dans la nouvelle Encyclopédie, que si l'on considere ces deux locutions comme amenant la confirmation ou la preuve d'une proposition, la premiere est plus propre au raisonnement conjectural, & la seconde, au raisonnement rigoureux : je n'en devine pas la raison, & je crois avoir des preuves contraires.

Effectivement est une affirmation ou une confirmation que la chose annoncée est, qu'elle est réelle, positive, effectuée. *En effet* marque une preuve, une confirmation, une explication, un développement de la proposition, du raisonnement, du discours précédent, de quelque espece qu'il soit : il n'y a qu'à ouvrir des livres pour s'en convaincre. Aussi me bornerai-je à citer un passage du II discours sur l'Histoire Universelle, d'autant plus remarquable, que la matiere traitée n'est pas même susceptible d'un raisonnement rigoureux : il s'agit de donner, par une sorte de comparaison ou plutôt de similitude, quelque idée sensible du mystere de la Trinité.

» *En effet*, » dit Bossuet en commençant un nouvel article, » si nous imposons silence à nos sens, » & que nous nous renfermions un peu de temps » au fond de notre ame, . . . nous y verrons quel- » que image de la Trinité que nous adorons. La » pensée que nous sentons naître comme le germe » de notre esprit, comme le fils de notre intelli- » gence, nous donne quelque idée du Fils de Dieu, » conçu éternellement dans l'intelligence du Pere » Céleste. Mais la fécondité de notre esprit ne se » borne pas à cette pensée intellectuelle. . . Nous » aimons & cette parole intérieure, & l'esprit où » elle naît ; & en l'aimant, nous sentons en nous » quelque chose qui ne nous est pas moins précieux » que notre esprit & notre pensée. . . . Ainsi se pro- » duit en Dieu l'amour éternel qui sort du Pere » qui pense, & du Fils qui est sa pensée, pour faire » avec lui & sa pensée, une même nature, &c. «.

Je me servirai du mot *effectivement*, si je veux purement affirmer ou confirmer la réalité d'une

chose annoncée : ainsi je dirai que M. de Gébelin, en traçant le tableau des conquêtes de Nabuchodonosor, a eu raison de soutenir que ce Prince avoit conquis l'Espagne ; & j'ajouterai qu'*effectivement* Mégasthene, Historien de ce Prince, le dit positivement dans Strabon, l. xv.

Mais il est temps de déterminer la valeur de l'adverbe, & celle de la phrase adverbiale, pour en déterminer la différence. *Effectivement* est formé d'*effectif*, *ive*, qui effectue, réduit en acte, exécute, accomplit, &c. : il désigne donc proprement la production, la réalité, l'existence, l'exécution, l'accomplissement, la chose comme effective, ou la chose comme effectuée. *En effet* signifie proprement dans le fait, selon le fait, dans la vérité du fait ou des choses, véritablement, selon ce qui est : il désigne plutôt une vérité de fait, une vérité fondée sur un fait, conforme à la chose ou à l'état de la chose, *reverà*, comme disent les Latins ; & par-là il devient plus propre à désigner la vérité de la proposition, tandis qu'*effectivement* l'est plus pour marquer la réalité de la chose même.

Je vous demande si *en effet* vous êtes guéri de votre maladie ? c'est-à-dire, s'il est *vrai* que vous soyez guéri ? vous me répondez que vous êtes *effectivement* guéri, c'est-à-dire, que votre guérison est *effectuée* & réelle.

Je soutiens qu'*en effet* les principales circonstances de la vie de Jésus-Christ ont été prédites ; voilà un fait simple que j'assure. J'ajoute que toutes les prédictions de l'Ancien Testament ont été *effectivement* accomplies ; voilà l'exécution d'une chose que j'annonce.

Vous exécutez *effectivement* ce que vous aviez promis ; vous êtes *en effet* un homme de parole. Tout homme qui n'est point bas & perverti, ne dit *en effet* que ce qu'il pense : tout homme de parole ou d'honneur remplit *effectivement* tous les engagemens qu'il a pris. On dit dans le même sens qu'une personne est *effective*.

» Je me trouve enflée de tous côtés, » écrit Madame de Sévigné, « les pieds, les jambes, les » mains, les bras ; & cette enflure, qui s'appelle » ma guérison, & qui l'est *effectivement*, fait tout » le sujet de mon impatience, & feroit celui de » mon mérite, si j'étois bonne «. *En effet*, elle fut guérie : l'enflure *effectua*, causa, amena la guérison.

Ainsi, *en effet* désigne proprement l'effet, le fait, la chose qui est, qui est vraie, qui est telle ; *effectivement*, l'effet, le fait, la chose en tant qu'elle est produite, qu'elle s'effectue physiquement, qu'elle naît de telle cause, ou sous telle influence.

Egaler, Egaliser.

Au jugement de M. de Voltaire, c'est un barbarisme de mot que de dire *égaliser* pour *égaler les fortunes*. Cependant *égaliser* est un mot françois qui se trouve dans tous les Dictionnaires, à la vérité comme un mot vieux dans les Dictionnaires nouveaux. La critique même sembleroit prouver qu'il n'est pas absolument inutile ; enfin il est resté au Palais. S'il a pour lui des titres, faut-il l'abandonner sans défense ? L'usage est sans doute un despote absolu ; mais il n'est pas inflexible, & ses arrêts ne sont pas irrévocables.

Egaliser a une idée propre, bien distincte, & différente de l'idée propre d'*égaler*. Par sa simple terminaison verbale, *égaler* signifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre, &c.; & par la terminaison composée, *égaliser* signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, &c.; comme *aiguiser* signifie rendre aigu, *volatiliser*, *rendre volatil*, &c. : les deux terminaisons sont très-différentes ; l'une marque purement l'état de la chose, ce qu'elle est ; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. Pour bannir ce dernier mot, il a fallu que le premier usurpât insensiblement l'acception, l'office & la place du second. *Egaler* s'est donc chargé d'un nouveau sens ; & l'on sçait que le double sens nuit à la clarté & à la netteté du discours. En flétrissant *égaliser*, il a fallu flétrir aussi *égalisation* qui en dérive : or ce mot est nécessaire pour exprimer l'*action d'égaliser* ou d'*égaler*, si l'on veut. Dans cette vûe, les Astronomes, les Algébristes ont fait *équation*; des Jurisconsultes & d'autres Auteurs ont fait *également*, *égalation*, qui n'ont pas eu beaucoup de succès. Ces efforts prouvent le besoin que l'on a du mot ancien. Enfin *égaliser* rend à la lettre les verbes latins *exæquare*, *inæquare*, &c. : *égaler* ne rend que la valeur du verbe simple *æquare*.

Dans sa valeur propre, le mot *égaler* a un sens exclusif; le mot *égaliser* ne sçauroit le suppléer. Ainsi l'on doit dire avec Vaugelas, qu'Alexandre s'étoit proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus ; avec la Bruyere, que Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle, &c. Dans ces passages & autres semblables où *égaler* signifie *être ou devenir égal*, *égaliser*, qui veut dire *faire ou*

rendre égal, formeroit un contre-sens. Les Vocabulistes, qui, en premiere ligne, attribuent cette derniere signification au mot *égaler*, comme si elle en donnoit le sens primitif, n'ont pas songé qu'un mot dérivé d'un autre, comme *égaliser* l'est d'*égaler*, n'a pu s'introduire dans la Langue qu'à la faveur d'une idée nouvelle qu'il aura présentée; & que c'est l'idée distinctive & exclusive d'un mot qui en exprime & annonce le sens primitif ou propre : observation qui doit toujours régler l'ordre de leurs explications & de leurs développemens, s'ils veulent éviter un renversement & une confusion qui souvent induit à erreur, & toujours dégrade leur ouvrage. Partez de l'idée primitive & propre d'un mot pour en éclaircir & en justifier les extensions, les modifications, les emplois singuliers.

Egaler, lorsqu'il est secondairement pris & employé dans le sens d'*égaliser*, exprime d'une maniere vague, indéterminée, trouble, l'action de travailler à mettre de niveau, sur la même ligne. Les Latins distinguent, par les composés d'*æquare*, différentes manieres d'*égaliser*, en retranchant d'un côté, ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant deux choses différentes, &c. *Egaliser* exprimera ces différentes manieres, & en général l'intention, un soin particulier, un travail, le travail propre de faire disparoître les inégalités notables d'une chose; & particuliérement celui d'établir l'égalité entre deux choses qui sont faites pour être égales, & qui ne l'étoient pas, ou encore celui de diviser une masse en portions *égales*; & c'est sous ce dernier aspect que les Jurisconsultes nous le présentent en disant *égaliser les lots*, faire les parts égales. Lorsqu'on dit que les ouvriers *égalent* un terrein en-

foncé, hérissé de toutes parts; que Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ses Citoyens; qu'un pere a *égalé* les parts de ses enfans; je ne sçais si l'on n'eût pas mieux fait de dire *égaliser* le terrein, les conditions, les parts: ce langage est plus clair & plus net.

Que dans l'acception commune aux deux termes, on conserve & on consacre le mot *égaler*, lorsqu'il s'agira de *grandeurs morales*, d'objets purement comparables & réellement incommensurables, de paralleles enfin qui laissent à l'estimation ou à l'opinion beaucoup de liberté: mais pourquoi négliger & rejetter le mot *égaliser*, lorsqu'on parlera de *grandeurs physiques*, d'égalité parfaite, d'objets à régler sur une mesure rigoureuse? On dira très-bien que l'amour, le jeu, le vice *égalent* les hommes; que le temps *égale* & absorbe tout; que la Nature, par des compensations équitables, *égale* toutes les conditions, &c.: ne pourroit-on pas aussi bien dire qu'un pays s'est vivifié depuis qu'on a *égalisé* un chemin scabreux ou effondré; qu'un pere libre d'*égaliser* les fortunes de ses enfans, dans la disposition de ses biens, doit avoir égard au mérite & aux besoins de chacun, s'il est juste & sage; qu'il faut *égaliser* les cordons de la balance pour établir l'équilibre, &c.? Il me semble que cette composition seroit au moins raisonnable. Je sçais que le génie fait sa Langue, & qu'il peut perdre quelquefois sans paroître appauvri; mais le simple Ecrivain, comme moi, n'a que la Langue telle qu'elle est faite, & il éprouve trop souvent l'indigence, pour n'être pas jaloux de conserver. Je hazarderai donc les phrases suivantes, en réclamant la tolérance du Lecteur.

N'avons-nous pas tous le ciel au dessus de nos têtes, disoit Séneque ? cet aspect nous *égale* tous. N'avons-nous pas tous la terre sous nos pieds ? la mort nous y *égalise* tous.

Ce qui distingue & illustre le plus les Rois, c'est précisément ce qui les *égale* eux & leurs Sujets ; c'est la justice, c'est la bienfaisance, c'est l'amour de la patrie & de l'humanité, c'est la vertu. Ce qui doit leur inspirer ces sentimens & réprimer tous les autres, c'est ce qui les *égalise*, chaque jour, à chaque instant, eux & leurs Sujets ; c'est le besoin physique, c'est la faim & la soif, c'est le travail & le sommeil, c'est la douleur & la maladie, c'est la destinée commune de l'humanité.

La société elle-même *égale* les hommes entre lesquels elle semble mettre tant d'inégalités ; car, dans son ordre essentiel, elle *égalise* rigoureusement pour chacun d'eux les droits & les devoirs.

L'Egoïste, l'Homme personnel.

L'*égoïste* & l'*homme personnel* ont été mis récemment sur le théatre ; & on les a regardés comme un seul & même personnage. Il me semble néanmoins, qu'avec un air de ressemblance ils se distinguent facilement par des traits bien marqués.

L'*égoïste* est l'homme qui parle sans cesse de lui, ou qui dit toujours *moi*, lat. *ego*, grec ἐγώ. L'*homme personnel* est celui qui rapporte tout à lui, à sa *personne*, ou qui n'est conduit que par son intérêt *personnel*. *Moi*, *ego*, est certainement de l'homme qui parle ; ainsi l'*égoïste* parle de lui. *Personnel*

exprime la qualité de personne ou la *personnalité* : ce mot désigne donc la *personnalité* de l'agent.

Egoïser signifie certainement parler de soi, se citer soi-même à tout propos, ramener le discours à soi : c'est dans ce sens que les Critiques ont reproché aux deux Scaliger d'*égoïser* dans leurs ouvrages, comme dans les assemblées. C'est ainsi qu'on a pardonné à un autre d'avoir *égoïsé* bonnement & briévement. Messieurs de Port-Royal ont inventé le mot *egoïsme* pour exprimer, dit-on, cet excès d'amour-propre, qui consiste à parler trop de soi, à se citer, ou à rapporter tout à soi. Cette derniere idée est évidemment secondaire ou accessoire. Je sçais que Pascal prend le *moi* pour l'amour-propre ; & c'est en effet la parole intérieure ou la pensée essentielle de l'amour-propre. Mais cette idée métaphysique sert elle-même à prouver que l'idée propre & primitive de la chose est de parler de soi.

Ainsi donc l'*égoïste* ne parle que de lui, & l'*homme personnel* ne songe qu'à lui. Le premier se met toujours au milieu de la scene ; & le second au centre des choses. L'un, tout occupé de lui-même, veut vous occuper de lui : l'autre, quelquefois occupé de vous, ne s'en occupe que pour lui. L'amour-propre de l'*égoïste* est plus vain : l'amour-propre de l'*homme personnel* est plus profond. Le premier est ridicule, le second est redoutable.

L'*égoïste* parle, & vous le connoissez ; vous ne connoissez pas toujours l'*homme personnel*, même quand il parle. Le front du premier est un livre ouvert, vous n'avez qu'à lire : le front du second est une table hiéroglyfique, il faut déchiffrer. Je

vois que le premier ramene tout à lui ; j'ai de la peine à reconnoître que le second rapporte tout à lui. Je suis fâché de rencontrer l'*égoïste*, & je ne veux rien avoir à démêler avec l'*homme personnel.*

L'*égoïste* est un sot, ou le sera : l'*homme personnel* peut être un sot, mais un sot toujours dangereux. Il y a au moins dans l'*égoïste* beaucoup de petitesse d'esprit avec un grand fonds d'amour-propre : il y a dans l'*homme personnel* un fonds d'amour-propre ou plutôt de cupidité inépuisable, aussi habile sur ses intérêts qu'incompatible avec les intérêts des autres. Celui-là cherche des sots qui l'admirent ; & celui-ci des dupes qui l'écoutent. L'*égoïste* est un fléau dans une assemblée ; l'*homme personnel* est votre ennemi, le mien, celui de la société en général. L'*égoïste* peut aimer quelque chose, il n'est pas méchant ; l'*homme personnel* n'aime que lui, c'est un mauvais cœur.

De graves Censeurs ont reproché à Montaigne d'être *égoïste* : convenons de bonne foi que s'il n'a pas les motifs & le dessein de l'*égoïste*, il en a l'effusion, sur-tout quand les maladies commencent à le tourmenter ; mais je songe qu'en parlant de lui, c'est de moi qu'il parle & pour moi. Dira-t-on que c'étoit-là l'*homme personnel* ? Il faut voir agir l'*homme personnel* ; il faut entendre parler l'*égoïste.*

Il y a un homme plus impoli que l'homme fort grossier ; c'est l'*égoïste* : il veut toujours vous ranger ou derriere lui pour vous effacer, ou à côté de lui pour s'emparer de vous, ou devant lui pour que vous l'admiriez. Il y a un homme dont je me méfie encore plus que de celui qui m'a trompé ; c'est l'*homme personnel* : il me recherche, me ca-

resse, m'oblige malgré moi ; & je me tourmente pour deviner en quoi je pourrois le servir & en quoi il pourroit me nuire.

Quelquefois par indigence d'esptit on devient *égoïste* ; quand on veut parler sans avoir rien à dire, on parle de soi, & c'est ce qui arrive fort souvent aux sots. Quelquefois on devient *personnel* par contagion & par dépit ; celui qui, après s'être long-temps oublié pour les autres, s'en voit oublié, se concentre à la fin en lui-même, & c'est ce qui arrive à beaucoup d'honnêtes malheureux.

Les *égoïstes* se multiplient à l'infini, lorsque les honneurs du théatre sont pour la suffisance : lorsque la maxime de l'*homme personnel*, *chacun pour soi*, devient à la mode, il n'y a plus de société.

Je ne dis pas que l'*égoïste* ne soit pas un *homme personnel* ; je ne dis pas que l'*homme personnel* ne soit pas un *égoïste*. Ils sont tous les deux pleins d'eux-mêmes, & il est naturel que l'amour-propre qui abonde, abonde & se déborde en tout sens. Mais l'*homme personnel* est bien mal-adroit s'il est *égoïste*.

Je ne dis point que l'usage n'appelle jamais *égoïste* l'*homme* purement *personnel* : je dis qu'il y a un mauvais usage, & qu'il s'étend avec une facilité singuliere : je dis que, quand il seroit consacré, je n'aurois pas moins assigné le sens naturel & primitif du mot dont il étendroit l'application : je dis qu'on n'entend pas toujours par un *égoïste* un *homme personnel*.

Personnalisme seroit le mot propre pour désigner le caractere, les principes, les maximes, la conduite de l'*homme personnel* : ce mot n'existe pas. Il faut donc qu'*égoïsme* y supplée, qu'il de-

vienne équivoque par cette nouvelle acception, & qu'*égoïste* subisse le même sort.

Elaguer, *Emonder*.

Elaguer vient du celte *lac*, *laz* (déchirer, couper, rompre); oriental *lathz*, *lakkaz* (opprimer); grec λακις, λαχι (déchirer, précipice); d'où nos mots *lacérer* (déchirer), *lacune* (interruption), *loque* (morceau déchiré), &c.

Emonder vient de *mond* (propre, net), dérivé de *man*, *mon* (eau qui lave, qui purifie); de là nos mots *monder*, *immonde*, *immondice* &c.

Elaguer signifie donc proprement couper, retrancher; *émonder* signifie nettoyer, *approprier*. Leur signification usitée est celle d'éclaircir ou de dégarnir un arbre. *Elaguer* un arbre, c'est en retrancher les branches superflues & nuisibles, soit à son développement, soit à la nourriture des branches fécondes. *Emonder* un arbre, c'est le rendre propre & agréable à la vue par la soustraction de tout ce qui le gâte & le défigure, bois mort, chicot, mousse, gomme, &c. *Emonder* a sur-tout un objet d'agrément; *élaguer*, un objet d'utilité. En *élaguant* l'arbre, on le soulage; il en est plus fécond : en l'*émondant*, on le débrouille; il en est plus paré.

On *élague* les branches, c'est-à-dire qu'on supprime ce que l'arbr[illegible] a d'inutile & de nuisible. On les *émonde*, lorsq[illegible]n en ôte ce qu'elles ont d'informe, de gâté, [illegible]ésagréable.

L'*élaguage* to[illegible] plutôt sur les grosses branches; l'*émondage* sur les branches menues. L'arbre

seroit

seroit suffoqué & épuisé par les premieres ; il est déparé & hérissé par les autres.

Il faut *élaguer* les arbres inutiles d'un verger : il faut *émonder* les jolis arbrisseaux d'un parterre. La puérile manie de donner aux arbres des formes extraordinaires & bizarres, oblige bientôt à les *émonder* ; car la Nature indocile & revêche a bientôt dérangé ces formes. La manie non moins ridicule de faire monter les arbres très-haut, oblige à *élaguer* les branches inférieures, & la Nature forcée s'en venge en ne vous donnant qu'un long bâton couronné d'un misérable bouquet. Laissez à l'arbre les formes & les proportions naturelles de l'arbre : *émondez*-le, si un vain luxe en altere la beauté ; si un luxe funeste en affoiblit la force, *élaguez*-le.

⁂ On dit figurément *élaguer* un discours, un Poëme, un Ouvrage d'esprit, par la raison qu'il peut y avoir dans ces Ouvrages des inutilités, des superfluités, une vaine surabondance qui en affoiblit ou en ôte le prix. Mais on ne dit pas les *émonder*, par la raison qu'il ne s'agit pas de les rendre propres & nets. La résolution d'*élaguer* ses écrits demande tant de docilité, de goût, de courage, qu'on laisse mettre la coignée au pied de l'arbre par le Public, plutôt que de la porter soi-même sur les branches.

On dit *émonder* des graines & autres choses semblables, que l'on n'*élague* certainement pas, parce qu'il ne s'agit que de les *monder*, de les nettoyer, de les dépouiller de leur peau, de leur enveloppe, & autres parties nuisibles ou inutiles pour l'objet qu'on se propose. Cette maniere d'appliquer le mot, sert encore à démontrer sa véritable signification. *V. le Dict. d'Agr. de M. l'A. Rozier.*

Eloge, Louange.

IL est donc vrai que nous n'avons souvent que des notions très-confuses des termes mêmes que nous employons le plus souvent, & qu'il est malaisé d'en donner des notions assez distinctes pour en fixer le véritable emploi, comme on s'en convaincra par l'article suivant tiré de l'Encyclopédie.

(« Ces deux mots expriment également un té» moignage honorable, conçu en des termes qui » marquent l'estime ».) (*M. Beauzée.*)

» Ils different à plusieurs égards l'un de l'autre : » *louange* au singulier & précédé de l'article *la*, » se prend dans un sens absolu : *éloge* au singulier » & précédé de l'article *le*, se prend dans un sens » relatif. Ainsi, l'on dit la *louange* est quelque» fois dangereuse, l'*éloge* d'une telle personne est » juste, outré, &c.

» *Louange* au singulier ne s'emploie guere avec » le mot *une*; on dit, un *éloge* plutôt qu'une » *louange* : du moins en ce cas, *louange* ne se » dit guere, que lorsqu'on loue quelqu'un d'une » maniere détournée & indirecte; exemple, tel » Auteur a donné une *louange* bien fine à son » ami. (*M. d'Alembert.*)

(» Je crois qu'en toute occasion on peut dire » une *louange*, dès qu'on ajoute une épithete » propre à spécifier : une *louange* fine, délicate, » grossiere, directe, indirecte, juste, injuste, » déplacée, outrée, &c ; il n'en est pas autrement » du mot *éloge*.) (*M. B.*)

» Il semble aussi que lorsqu'il est question des

» hommes, *éloge* dise plus que *louange*, du moins
» en ce qu'il suppose plus de titres & de droits
» pour être *loué* : on dit de quelqu'un, qu'il a été
» comblé d'*éloges*, lorsqu'il a été loué beaucoup
» & avec justice, & d'un autre, qu'on l'a accablé
» de *louanges*, lorsqu'on l'a loué avec excès &
» sans raison. (*M. d'A.*)

(» Dans ces deux exemples, la différence vient
» des mots *comblé* & *accablé*, & non pas des
» mots *éloges* & *louanges*. On diroit également
» *comblé de louanges* & *accablé d'éloges*; on
» trouve le premier dans le Dictionnaire de l'Aca-
» démie. La distinction que l'on établit ici paroît
» donc nulle ou peu fondée.) (*M. B.*)

» Au contraire, en parlant de Dieu, *louange*
» signifie plus qu'*éloge*, car on dit *louanges* de
» Dieu.

» *Eloge* se dit encore des harangues prononcées,
» ou des Ouvrages imprimés à la *louange* de quel-
» qu'un : *Eloge* funebre, *Eloge* historique, *Eloge*
» académique.

» Enfin ces mots different aussi par ceux aux-
» quels on les joint : on dit faire l'*éloge de quel-
» qu'un*, & *chanter les louanges de Dieu*. (*M.
d'A.*)

(» Il me semble que l'*éloge* est un témoignage
» honorable, rendu à quelque objet envisagé sous
» un point de vue particulier; & que la *louange* est
» un témoignage honorable rendu sans restriction.

» Voilà pourquoi nous chantons les *louanges*
» de Dieu, parce que rien n'y est répréhensible
» ou médiocre, & que nous donnons des *éloges*
» aux hommes, parce qu'il y a du choix à faire,
» & que le bon y est mêlé de mauvais. C'est pour

» cela aussi que la *louange* est dangereuse pour les
» hommes, parce qu'elle peut persuader fausse-
» ment à leur amour-propre, qu'ils sont irrépro-
» chables à tous égards; & que les *éloges* dispen-
» sés à propos sont des avis indirects du choix que
» l'on fait pour louer.) (*M. B.*)

Je doute que cet article donne au Lecteur une idée distincte de la valeur des termes, ou des notions suffisantes pour en régler l'emploi. Tâchons de dire quelque chose de plus sensible, de plus clair & de plus instructif.

Eloge, lat. *elogium*, grec ελογειον, tiré de la racine *la*, *leg*, *log*, langue, discours, signifie littéralement un discours sur quelque objet : mais chez les Grecs & les Latins, il signifioit également inscription, épitaphe, raison, motif, sujet, cause, instruction, information. Les Latins appelloient *elogia* les charges d'un procès, les informations pour & contre, les confessions de l'accusé, &c. Ainsi, le mot *éloge*, quoique pris uniquement en bonne part, contre l'usage des Grecs & des Latins, ne donne pas par lui-même l'idée de *louange*: il désigne un discours, un récit, qui sert à faire connoître un objet; il désigne, par une restriction particuliere, un discours qui, par des recherches & un choix de faits, sert à faire connoître avantageusement cet objet; il désigne en même temps un discours fondé, raisonné, motivé, appuyé sur des pieces justificatives ou des titres qui font porter un jugement favorable de l'objet.

Louange, vieux fr. *los*, lat. *laus*, rac. *lo*, *la*, *law* (élévation éminente, en celte, en chinois, en theuton, en anglo-saxon, &c.) exprime littéralement l'action d'élever, d'exalter. Cette idée

n'eſt point du tout celle de l'*éloge*; mais l'idée de l'*éloge* en a été ſeulement rapprochée par l'uſage de n'employer ce mot qu'en bonne part. La *louange* eſt ſi bien l'action d'élever, d'exalter, que ce mot ſignifie auſſi honneur & gloire : ainſi, on fait des vers à la *louange* ou à l'honneur, à la gloire de quelqu'un; & l'on chante les *louanges* de celui qu'on célebre, qu'on préconiſe.

L'*éloge* eſt le témoignage avantageux que l'on rend au mérite, le ſuffrage qu'on lui donne, le jugement favorable qu'on en porte. La *louange* eſt l'hommage qu'on lui rend, l'honneur qu'on lui porte, le tribut qu'on lui paye dans ſes diſcours. L'*éloge* manifeſte, établit ce que la *louange* ſuppoſe, vante. L'*éloge* eſt la raiſon de la conſidération, de l'eſtime, de l'admiration qu'on a pour l'objet : la *louange* eſt l'expreſſion, ou plutôt le cri de ces ſentimens, ou de tout autre ſentiment favorable. L'*éloge* met le prix au mérite; la *louange* en eſt une récompenſe. L'*éloge* fonde la *louange*; la *louange* couronne l'*éloge*.

Si ces notions expliquent & juſtifient les différentes manieres d'employer ces termes, doutera-t-on qu'elles ne ſoient exactes ?

On dit qu'une action fait l'*éloge* d'une perſonne, ou que le récit de ſes actions ſuffit à ſon *éloge*. Pourquoi ? parce que nos œuvres dépoſent pour nous, atteſtent notre mérite, établiſſent nos droits. On ne dira pas qu'une action eſt la *louange* d'une perſonne, ou que ſes actions ſuffiſent à ſes *louanges*. Pourquoi ? parce que nos actions ne nous célebrent pas, & qu'elles ne ſont pas des hommages qu'on nous rend.

Il eſt des cas malheureux où l'homme le plus

modeſte, le plus humble, eſt forcé de faire ſon propre *éloge* : il n'y en a point où l'on ſoit obligé de ſe donner des *louanges*. On fait ſon *éloge* par le ſimple récit & la juſtification de ſa conduite : on ſe donne des *louanges*, en parlant de ſoi avec oſtentation, en ſe glorifiant. Il eſt permis de défendre & d'établir ſes droits ; mais il faut qu'une main étrangere allume l'encens qui doit brûler devant votre image.

On fait l'*eloge* & non pas la *louange* d'une perſonne : on fait ſon *éloge*, comme on fait ſon hiſtoire, ſon apologie, en expoſant & démontrant ſon propre mérite : on ne fait pas ſa *louange*, comme on ne fait pas ſon honneur, ſa gloire, parce que ce n'eſt proprement que l'expreſſion de nos ſentimens pour elle. La perſonne eſt le ſujet de l'*éloge*, elle n'eſt que l'objet de la *louange* : on fera des vers à ſa *louange*, & ces vers feront ſon *éloge*.

On donne également des *éloges* & des *louanges* ; & alors les idées de ces termes ſe rapprochent l'une de l'autre. Les *éloges* ſont des traits particuliers d'*éloge* ; on donne alors des témoignages particuliers d'un certain genre de mérite. Les *louanges* parent, embelliſſent, étendent, enflent les *éloges*. La vérité, l'équité donne des *éloges* ; l'enthouſiaſme, l'emphaſe donne des *louanges*. Vous recommandez un protégé par vos *éloges* ; vous le préconiſez par des *louanges*. On aſſaiſonnera de *louanges* les *éloges*.

Il eſt donc vrai que la *louange* ſe prend dans un ſens abſolu, puiſqu'ainſi que je viens de le montrer, on ne dit pas faire la *louange* de quelqu'un. Le nectar qui enivre les Dieux de la terre, dit La

Fontaine, c'eſt la *louange*. Bourdaloue dit du Prince de Condé : » C'étoit un héros ennemi de la » *louange*, même la plus ſincere ; car il étoit diffi- » cile qu'on lui en donnât d'autre : mais c'étoit » aſſez qu'elle fût *louange*, pour qu'il ne pût la » ſoutenir «.

Il eſt encore vrai que l'*éloge* a naturellement un ſens relatif ; la raiſon en eſt, que le mot ſignifie proprement *diſcours ſur un objet*. Mais il n'eſt pas moins vrai qu'on dira l'*éloge* comme la *louange*, d'une maniere abſolue : ſi l'on dit que la *louange* eſt quelquefois dangereuſe, l'on dira que l'*éloge* eſt par lui-même encourageant. La *louange* eſt un appât ſéduiſant ; l'*éloge* eſt un puiſſant aiguillon.

On dit également un *éloge* & une *louange* avec des épithetes. Une *louange* délicate eſt ſouvent plus flatteuſe qu'un *éloge* pompeux. Il y a des gens, dit Boileau, qui *avalent ſans dégoût le plus groſſier éloge*. Les *louanges* groſſieres, dit Bouhours, font honte : les *louanges* fines flattent la vanité, ſans bleſſer la modeſtie.

Eſt-il vrai qu'en parlant des hommes, *éloge* diſe plus que *louange* ? La queſtion eſt décidée par la différence que nous avons établie entre ces mots : ils ne diſent pas la même choſe, du moins de la même maniere & avec le même deſſein. L'*éloge* eſt plus fort de choſes, ſi je puis ainſi parler ; la *louange* eſt plus forte en paroles. L'*éloge* loue mieux ; la *louange* loue plus. L'*éloge* conſacre des faits, la *louange* exalte les perſonnes. L'*éloge*, ſans motifs, n'eſt qu'une *louange*. La juſtice éclairée diſtribue les vrais *éloges* ; la flatterie prodiguera des *louanges*.

L'*éloge* eſt donc raiſonné, motivé, fondé en titres, paſſé par la critique. La *louange* peut-être vague, générale, gratuite, précaire. On donne des *éloges* à ce qu'on approuve, à ce qu'on eſtime; on donne auſſi des *louanges* à ce qu'on aime, à ce qu'on flatte. Rien de plus flatteur que l'*éloge*; car il prouve l'eſtime raiſonnée de celui qui le fait : rien de moins flatteur en ſoi que la *louange*; car elle ne prouve ni l'eſtime, ni même la bienveillance de celui qui l'adreſſe. Il faut mériter les *éloges* ſans les rechercher; il faut craindre les *louanges*, lors même qu'on les mérite.

L'*éloge* doit être vrai, impartial, judicieux, philoſophique; la *louange* doit être fine, délicate, ſincere, meſurée. L'*éloge* eſt placé dans la bouche de témoins clairvoyans, de gens éclairés, de Maîtres de l'Art, de Juges du mérite; la *louange* eſt dans la bouche de tout le monde, dans celle du peuple, dans celle même des enfans.

Il eſt donc vrai que l'*éloge* ſuppoſe plus de titres ou de droits à être *loué* que la *louange*. Quand les Académies propoſent l'*éloge* d'un homme illuſtre, elles ne demandent pas des *louanges*, elles demandent des actions, des vertus, des titres, noblement expoſés & juſtement appréciés. Les *louanges* n'y ſont placées, qu'autant qu'elles naiſſent naturellement des faits : elles ſervent alors d'ornement & de complément à l'*éloge*. L'*éloge* fait plutôt briller le perſonnage qui eſt loué, & la *louange*, l'Orateur ou le Poëte qui loue.

Quand des Sophiſtes ont fait, par un jeu d'eſprit, l'*éloge* de la goutte, ou celui de la laideur, de la fievre, de la gourmandiſe, de la cécité, de la folie, du rien, ils ont prétendu découvrir &

démontrer dans ces maux, ces vices, ou ces privations, des qualités, des propriétés, des avantages dignes d'*éloge*. Il n'y a pas un mauvais Prince qui n'entende tous les jours des *louanges* : Busiris, Claude, Néron, &c., ont eu même les honneurs de l'*éloge*.

L'*éloge* est considéré, dans ces derniers passages, comme un ouvrage littéraire : mais le sens même qu'a le mot dans cette acception, confirme sa signification générale. On propose un *éloge*, on ne proposeroit pas des *louanges*; & la raison en est donnée par les explications précédentes. L'*éloge* est opposé à la satyre; la *louange* l'est à l'injure. L'*éloge* de Claude prononcé par Néron, ne fut pris par le Peuple, malgré tout l'esprit de Séneque, que pour une satyre; les *louanges* données à Néron par Narcisse, auroient dû être prises pour de sanglantes injures.

Nous ne *donnons* à Dieu ni *éloges* ni *louanges*. *Louer* Dieu, c'est le bénir & le glorifier : Dieu a-t-il besoin de notre approbation & de nos suffrages ? Est-ce à l'homme à le juger & à le couronner ? C'est ce que fait l'*éloge*. Quand nous disons *louanges à Dieu*, *louange* signifie honneur, gloire, bénédiction : nous *chantons*, nous célébrons aussi ses *louanges*; c'est-à-dire, sa gloire, sa grandeur, ses bienfaits; nous les chantons, nous les célébrons avec des effusions d'amour, d'admiration, de reconnoissance. Nous chantons aussi, dans le même sens, les *louanges* de quelqu'un. La distinction de ces mots, tirée de leur application à Dieu ou aux hommes, ne porte que sur une singuliere méprise.

Enfin, je ne conçois pas pourquoi l'*éloge* n'envisageroit l'objet que sous un point de vue, puis-

qu'un objet peut être digne d'*éloge* sous plusieurs points de vue différens, & que l'*eloge* embrasse en effet souvent plusieurs actions ou plusieurs qualités louables, & la vie entiere d'une personne. Je ne conçois pas davantage pourquoi la *louange* seroit sans restriction ; car on peut louer & on loue avec restriction ; les *louanges* ne sont quelquefois que des encouragemens : peut-être a-t-on voulu dire, que l'*éloge* particularise ou spécifie des faits, tandis que la *louange* est quelquefois générale & vague.

Emaner, Découler.

Man, source assez abondante pour que l'eau en coule ou surgisse ; *émaner*, sortir d'une source, tirer son origine de, se répandre hors. *Col*, cou, canal, tuyau, ce par où les choses liquides passent, fluent, coulent : *découler*, couler d'un endroit, par un passage, en petite quantité & d'une maniere continue.

Emaner désigne proprement la source d'où les choses sortent : *découler* indique spécialement un canal par où elles passent : il *découle* du sang *par* une blessure ; les odeurs *émanent* du corps. Les pouvoirs particuliers *emanent* du trône : les bienfaits du Prince *découlent* sur les Peuples par le canal des Ministres.

Emaner se dit sur-tout des parties très-subtiles & très-déliées qui se détachent, & s'exhalent des corps par une espece de transpiration insensible ou par une voie semblable. *Découler* se dit des choses qui coulent & se répandent par quelque ouverture,

d'une maniere plus ou moins ſenſible. Il *émane* des corps les plus durs une infinité de corpuſcules inviſibles qui en épuiſent la ſubſtance : il *découle* des veines de la terre des ſucs qui forment les criſtaux & les minéraux de toute eſpece. La lumiere *émane* du ſoleil : la ſueur *découle* du corps.

Les particules qui *émanent* d'un corps ſe répandent en divers ſens, & forment ordinairement une ſorte d'atmoſphere autour de lui : les fluides qui *découlent* d'une ſource ſuivent une pente déterminée, & tombent, s'ils ne peuvent pas ſe ſoutenir, à ſon niveau. Entrez dans l'atmoſphere d'un corps odoriférant, & ſuivez le cours d'un filet d'eau.

Emaner n'indique ſouvent qu'un acte ſimple d'émiſſion, de production, ou de quelque autre opération ſemblable : *découler* annonce un flux, un écoulement ſuivi, une ſucceſſion d'actes ou de choſes. Nous diſons qu'un tel Arrêt eſt *émané* ou ſorti d'un tel tribunal, & qu'il *découle* d'un principe une foule de conſéquences. Les Théologiens enſeignent qu'en Dieu, le fils *émane* du pere par génération, & le Saint-Eſprit, du pere & du fils par ſpiration : ils nous enſeignent que les graces *découlent* ſans ceſſe ſur nous des tréſors inépuiſables de la miſéricorde divine.

Je ne dis pas que ces différences ſe rencontrent toujours toutes dans toutes les applications ſur-tout figurées de ces mots ; mais il doit toujours s'en rencontrer quelqu'une, ſi les applications ſont juſtes.

Embryon, Fœtus.

Embryon signifie en grec, comme *fœtus* en latin, ce qui est formé, produit dans le sein de la mere, le fruit du ventre, les petits, la portée. Les Etymologistes dérivent ordinairement *embryon* de βρύω, *émaner*, pulluler, croître, &c.; & *fœtus*, de *fovere*, échauffer, couver, fomenter, &c. Le premier vient de *bre*, *bra*, faire, produire; & le second de *fe*, faire, produire. Nous avons la racine *bre*, avec sa signification propre, dans l'ancien mot, *bre-haigne*, non-féconde; & *fe* dans *fé-cond*, productif.

En suivant rigoureusement la valeur étymologique des mots, plusieurs Médecins ont donné le nom d'*embryon* au *fœtus* ou à l'animalcule, pendant tout le temps qu'il est renfermé dans le sein de sa mere. On appelle même *embryotomie* l'opération par laquelle on coupe en pieces le *fœtus* mort, afin de l'extraire de la matrice, &c.

Soit par une répugnance naturelle pour une parfaite synonymie ou pour de frivoles distinctions, soit à cause de l'utilité manifeste que la science trouve à désigner par des noms différens, les différens états d'un corps assujetti à des révolutions déterminées, l'usage est aujourd'hui assez général d'appeller *embryon* le corps brut & informe de l'animal, avant que la Nature lui ait imprimé, par des linéamens sensibles, la figure propre à son espece : mais lorsque toutes les parties de l'animal sont développées & apparentes, c'est le *fœtus* proprement dit.

De ce que les Observateurs n'avoient vu qu'au quarante-deuxieme jour de la conception humaine, l'*embryon* prendre le caractere du *fœtus* par des traits distinctement prononcés ou plutôt dessinés, on concluoit, je ne sçais comment, que jusqu'alors ce n'étoit qu'un corps sans ame, comme si l'organisation vitale & la conformation spécifique n'existoient pas avant qu'elles fussent sensibles à nos yeux. L'*embryon* n'auroit donc été qu'une masse informe, & le corps animé auroit été *fœtus*. Plusieurs Anatomistes ont reconnu qu'au trentieme jour, l'*embryon* étoit assez formé pour être regardé comme *fœtus*, au rapport de M. d'Aubenton. Dans un *embryon* de quinze jours, les traits du visage sont assez apparens pour être distingués : le poumon est un des visceres qui marquent le plus tard dans le *fœtus*. M. Sibuthier estime à un pouce la grandeur commune du *fœtus* bien formé, ou à l'âge d'un mois : Hartman prétend avoir vu un *embryon* qui n'étoit pas plus gros qu'une graine de pavot.

Dans la maniere ordinaire de penser & de parler, nous attachons au mot *embryon* l'idée d'une extrême petitesse, relativement à une mesure donnée de grandeur. Ainsi, nous disons figurément d'un très-petit homme, que c'est un *embryon*, un avorton ; *fœtus* ne se dit qu'au sens propre.

Nous appliquons non seulement aux animaux, mais encore aux plantes & aux fruits, le terme d'*embryon* ; & c'est aussi lorsque les fruits & les plantes ne paroissent que d'une maniere confuse dans les boutons des arbres ou dans les germes des semences. Mais nous n'employons celui de *fœtus* qu'en parlant des animaux, tandis que les Latins

qui nous l'ont donné, s'en servoient aussi à l'égard du regne végétal.

J'ai écrit *fœtus* par *oe*, suivant l'usage général des Vocabulistes & des Sçavans, appuyés par l'autorité de l'Académie Françoise & de l'Académie des Sciences. Cet usage a sa raison dans l'exemple des Latins, de qui nous avons reçu le mot pur & sans altération. Je conçois bien qu'en dérivant ce mot de *foveo*, les Vocabulistes & la plupart des Sçavans se sont cru obligés d'écrire en latin *fœtus*. Mais si ce mot vient de *fé*, comme le pense M. de Gébelin, il auroit fallu écrire comme lui, *fetus*, *fetura*, &c. » *Fe*, dit ce Sçavant, qui, par le rapprochement de toutes les langues & ses profondes réflexions sur la parole, a trouvé la langue de la Nature, ou plutôt découvert la science de la parole, « *fe*, exister, produire, joint au » participe passé, *tus*, signifie mot à mot ce qui » a été produit «. La lettre *e* exprime incontestablement l'existence : *e*, *hé*, *fé* sont des racines qui ont servi à designer l'existence, l'action de la donner ou de faire, le fait de la recevoir. Il est prouvé, par des monumens des anciens peuples Latins, qu'ils écrivoient *fetu* pour *fiat* ou *factum*. Dans des notes des Anciens, *fé* veut dire *factum*; *fed*, *factum dicitur*. Les vieux Latins disoient, *tu dives fite*, sois fait, ou deviens riche; & l'on a toujours dit *fit*, il devient. L'*o*, dans *fœtus*, est donc une lettre intruse. Je pourrois encore faire remarquer que quelques Latinistes ont écrit *fætus* par *ae*; ce qui marque de l'arbitraire & de la diversité dans l'usage. Ainsi, Lambin dans son édition de Cicéron, écrit, *ubertatem lactis, fætusque servanto*, troisieme liv. des Loix, 30. J'ajouterai

que nous tombons dans une contradiction visible en écrivant *fœtus* avec un *o*, & *superfétation*, quelquefois même *fétation* sans *o*.

Cette discussion, trop courte pour ne pas m'être pardonnée, quand elle seroit déplacée ou superflue, a pour objet, non de combattre l'usage toujours absolu, lorsqu'il est général, mais de fixer le vrai sens du mot par sa vraie étymologie, malgré l'indication contraire de l'usage. A suivre les étymologies vulgairement reçues, il faudroit observer que le mot *embryon* exprimeroit proprement l'émanation, la production, ou la relation de la chose avec la cause productive; & le mot *fœtus*, la conservation, la nutrition, ou la relation de la chose avec la cause conservatrice.

Emplir, *Remplir*.

REMPLIR signifie rigoureusement *emplir de nouveau*.

Selon la remarque de Vaugelas, on dit *remplir un tonneau* quand on en a déjà tiré & qu'on remplit ce qui est vuide. Thomas Corneille ajoute, qu'on dit toujours *remplir les tonneaux*, & non pas *emplir*, quand après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins.

Remplir exprime donc l'action d'ajouter ce qui manque pour que la chose soit tout-à-fait pleine. *Emplir* exprime proprement l'action continue par laquelle vous comblez entiérement la capacité d'une chose. *Remplir*, c'est donc aussi achever d'*emplir*. Vous *emplissez* tout de suite une bou-

teille de vin ; un étang se *remplit* d'eau par des crues successives.

Emplir se prend ordinairement à la rigueur, de maniere que le vase n'est *empli* que quand il n'y reste point de vuide. *Remplir* se prend souvent dans un sens très-relâché, pour marquer seulement l'abondance ou la multitude. Dans les marchés libres, les sacs à blé ne font que s'*emplir* & se vuider : les Financiers *remplissent* la Cour, la Ville, & les Provinces. On *emplit* sa bourse : un bois est *rempli* de voleurs.

Il semble qu'*emplir* se dise proprement des vases, des vaisseaux, des choses destinées à contenir de certaines matieres. *Remplir* se dit indifféremment de toute place occupée par la multitude ou par la quantité. Vous *emplissez* une cruche d'eau, un verre de vin, vos poches de fruits; vous *remplissez* une rue de gravois, une basse-cour de fumier, un pays de mendians. Le trésor du Prince s'*emplit*, pour se répandre sur la surface du Royaume en dépenses utiles; les avenues du trésor se *remplissent* de gens empressés à intercepter & à détourner les dépenses. Vous n'*emplissez* pas, mais vous *remplissez* de quelque matiere des trous, des interstices, des fondrieres, des vuides, qu'il faut boucher.

Selon Vaugelas, *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles ou figurées, comme, *il a rempli tout l'univers de la terreur de son nom*; *il a dignement rempli la place de Magistrat* : & *emplir* des choses matérielles & même liquides; *emplir un tonneau*, *emplir un vaisseau*; & l'on ne dira pas si ordinairement qu'un *avaricieux emplit* ses coffres d'or & d'argent comme *remplit ses coffres*, ni *emplir* ses greniers comme *remplir ses greniers*.

greniers. L'Académie obſerve qu'*emplir* ne ſe dit pas moins bien des choſes qui ne ſont pas liquides, comme *emplir un coffre de hardes, un grenier de foin.*

Il eſt certain que dans le ſens figuré, on dit communément *remplir* : on *remplit* une charge, un emploi ; on a la tête *remplie* de penſées, d'affaires : le jeune Poëte couronné eſt *rempli* de modeſtie ; la femme du jour, de raiſon ; le ſiecle, de décence, &c. Il n'eſt pas queſtion, dans tous ces exemples, de l'idée propre d'*emplir* ; & *remplir* eſt détourné de ſon vrai ſens, comme tant de mots verſatiles qui, faute de mots propres, ſe prêtent à tout & ſe placent par-tout, moyennant quelque analogie.

Mais ce n'eſt pas à dire qu'*emplir* ne puiſſe très-bien être employé figurément, lorſque ſon idée propre fondera l'analogie. Boileau l'a préféré plus d'une fois à *remplir.* Alexandre s'en va, dit-il :

De ſa vaſte folie *emplir* toute la terre. *Saty. VIII.*

De là ſont nés ces bruits reçus dans l'Univers,
Qu'aux accens dont Orphée *emplit* les monts de Thrace, &c.
Art Poët. ch. IV.

Ces grands mots dont l'Auteur alors *emplit* ſa bouche, &c.
16, *ch.* III.

Il eſt clair que le mot *emplir* vous donne ſeul, dans ces cas, l'idée ſenſible & frappante d'une plénitude abſolue & de la plus ample étendue ; mais la vertu de ce mot n'eſt nulle part employée avec autant d'énergie & d'effet, que dans ce paſſage de Montaigne, l. 2, ch. XII, où, pour nous repréſenter par un ſeul trait l'immuable éternité de Dieu, il dit, que *par un ſeul maintenant, il emplit le toujours* ; par un point Dieu *emplit*

l'immensité toute entiere : il n'a que le présent ; sans passé, sans avenir ; on ne peut pas dire quant à lui, *il a été* ou *il sera* ; mais *il est*. Dites là *remplir* au lieu d'*emplir* ; combien l'image est affoiblie & décolorée ? Dans le sens rigoureux de *remplir*, elle seroit fausse, parce qu'il n'y a point dans Dieu d'addition & de renouvellement. Par-là même que l'usage a diversifié l'emploi & les acceptions de ce terme, il est devenu vague, & il a perdu de sa force primitive.

» Après tout, continue Vaugelas, j'ai appris que » l'on ne sçauroit faillir à dire toujours *remplir*, » de quoi que l'on parle, où l'on croira que le mot » d'*emplir* soit bon, au lieu que l'on peut souvent » manquer en mettant *emplir* pour *remplir* «. L'Académie observe que *remplir* se prend le plus souvent dans la simple signification d'*emplir*. Eh, tant pis ? En suivant le conseil de Vaugelas, on ne fait qu'éluder les difficultés, & l'on néglige de s'instruire. En autorisant l'usage remarqué par l'Académie, on dénature les mots, ils ne se distinguent plus, & le plus commun parvient enfin à faire négliger & même oublier l'autre, quoique souvent le plus propre. C'est ainsi que *répandre* a chassé de la prose ordinaire *épandre*, & de même de beaucoup d'autres verbes composés dont à peine trouvons-nous les verbes simples dans les vieux Vocabulaires.

Emporter, *Remporter le Prix*.

Emporter le prix, c'est obtenir une récompense, un avantage, un honneur quelconque que l'on ambitionnoit. *Remporter le prix*, c'est obtenir tel prix,

la récompense, la couronne qui avoit été mise au concours. La premiere expression a quelque chose de vague ; & la seconde, un objet précis.

La Fontaine dit à M. le Dauphin, en lui dédiant ses Fables, qu'*il emporteroit le prix* de son travail, s'il parvenoit à lui plaire ; mais qu'il aura du moins l'honneur de l'avoir entrepris. Le Cid, vainqueur de D. Sanche, *remporte le prix* du combat, & ce prix est Chimene.

On *emporte un prix* comme on *emporte une affaire*, par le succès. On *remporte un prix* comme on *remporte une victoire*, par le triomphe obtenu sur un concurrent.

Ces illustres Grecs, qui ont *emporté le prix* de leur art, selon l'expression de Boileau, ne *remporterent* pas toujours *le prix* aux Jeux Olympiques. *N'es-tu pas honteux de l'avoir emporté sur moi*? disoit un d'entre eux à un indigne concurrent qui avoit *remporté* contre lui *le prix* de ces Jeux.

On *emporte le prix* d'un art, en surpassant les autres qui l'ont exercé : on *remporte le prix* de poésie ou de dessein, en traitant mieux que les autres concurrens un sujet donné. La premiere expression suppose une concurrence quelconque, & attribue à tel Auteur ou à tel Artiste la supériorité. La seconde marque un concours réglé, & adjuge à l'un, par préférence aux autres, *le prix* proposé. Dans une assemblée de femmes, Hélene *emportera le prix de la beauté*, les suffrages : dans la dispute des trois Déesses, Vénus *remporta le prix*, la pomme.

Empreindre, *Imprimer*.

Empreindre ſignifie *imprimer* par l'application d'un corps ſur un autre, la figure, l'image, les traits ſenſibles de ce corps : vous *imprimez* un mouvement à un corps, des ſenſations à un être animé, des leçons dans l'ame, &c., toutes choſes que vous ne ſçauriez rigoureuſement *empreindre*, car elles n'ont pas de figure. Pour *empreindre*, il faut *imprimer* de maniere que l'*impreſſion* laiſſe l'*empreinte* ou l'image de la choſe.

On *imprime* donc différentes choſes de différentes manieres ; mais les figures ou les formes ſeules ſont *empreintes* avec des ſceaux, des cachets, des marteaux, des eſtampilles, &c., ou par les corps mêmes figurés de maniere qu'on y reconnoît ces corps. En marchant, vous *imprimez* un mouvement à l'air ; vos pas reſtent *empreints* ſur la terre. Un tonneau gâté *imprime* ſa mauvaiſe qualité au vin : l'effigie du Prince eſt *empreinte* ſur la monnoie. Un ouvrage eſt *imprimé* & non *empreint* ; car un ouvrage n'a pas une figure : mais les caractеres d'imprimerie reſtent *empreints* ſur le papier.

Si vous voulez *imprimer* une flétriſſure bien ſalutaire ſur le malfaiteur, marquez-le au viſage & non à l'épaule : cette *empreinte* viſible du ſceau de la Juſtice ſera une peine effrayante pour le méchant, & une ſauve-garde pour tous les Citoyens.

Dieu *imprime* en nous des principes d'ordre, de juſtice, de bienfaiſance : ſon doigt eſt *empreint* ſur toutes ſes œuvres ; ſon image l'eſt ſur l'homme.

La phyſionomie eſt l'*empreinte* du caractere : mais cette *empreinte* eſt ſans ceſſe altérée par des *impreſſions* nouvelles & profondes.

L'Écrivain vulgaire n'*imprime* aucun caractere à ſes ouvrages : mais la main du génie eſt *empreinte* ſur la plus légere de ſes productions.

Empreindre déſigne, au figuré, le caractere, les traits diſtinctifs, des ſignes manifeſtes de la choſe que l'on ſuppoſe *empreinte*. L'*empreinte* ſe prend auſſi quelquefois figurément pour une ſimple *impreſſion*, mais *profonde*. *L'impreſſion* peut être plus ou moins légere, & peu ſenſible : l'*empreinte* eſt toujours plus ou moins forte & durable. Ainſi, en parlant des *impreſſions* profondes que la Nature ou les habitudes font ſur l'ame, on dit que le ſentiment du bien eſt naturellement *empreint* (gravé) dans notre cœur, ou que les préjugés de l'enfance reſtent profondément *empreints* dans notre eſprit.

Empreindre, à peine quelquefois employé à l'infinitif (*empreindre* la monnoie), n'eſt uſité qu'au participe paſſé, *empreint*. Auſſi ſemble-t-il particuliérement déſigner l'effet produit par l'action d'*imprimer* ; tandis qu'*imprimer* employé preſque ſeul à l'actif, indique particuliérement l'action même.

Emulation, *Rivalité*.

Emulation vient de la racine *mul*, multitude, pluralité, concours, en celte, en grec, en latin. En grec, μύλλω ſignifie *ſimul eo*, aller enſemble; αιμυλλω, ſurpaſſer, &c. Le latin *æmulatio* ſignifie imitation, concurrence tant en bonne qu'en mau-

vaiſe part (*a*). Nous prenons en bonne part *émulation*.

Rivalité eſt tiré du celte *ru*, *riv*, ruiſſeau : il ſignifie littéralement le droit ou l'acte de puiſer de l'eau au même ruiſſeau, à la même ſource : il déſigne, par analogie, la pourſuite du même objet. On appelle *rivaux*, dit Ulpien (*b*), ceux qui tirent du même ruiſſeau des eaux dont la dérivation occaſionne entre eux de fréquens débats. Les Scholiaſtes attribuent la *rivalité* à la jouiſſance d'un ruiſſeau commun à deux propriétaires de terre; laquelle jouiſſance eſt une ſource de querelles entre eux.

Ainſi l'*émulation* ne déſigne que la concurrence; & la *rivalité* dénote le conflit. Il y a *émulation*, quand on court la même carriere ; & *rivalité*, quand les intérêts ſe combattent. Deux *émules* vont enſemble ; deux *rivaux*, l'un contre l'autre.

L'*émulation* eſt un ſentiment vif qui vous porte à faire de généreux efforts pour ſurpaſſer, égaler, ou même ſuivre de près ceux qui font quelque choſe d'honnête : la *rivalité* eſt un ſentiment jaloux qui nous porte à faire tous nos efforts pour l'emporter, de quelque maniere que ce ſoit, ſur ceux qui pourſuivent le même objet. Deux nobles courſiers qui s'efforcent de gagner le prix de la vîteſſe, voilà l'emblême de l'*émulation* : deux animaux chaſſeurs qui ſe diſputent une proie, voilà l'emblême de la *rivalité*.

L'*émulation* excite ; la *rivalité* irrite. L'*émulation* ſuppoſe en vous de l'eſtime pour vos concur-

(*a*) Cic. Tuſc. l. 4, n. 17 & 56.

(*b*) *De aquâ quot. & æſtiv. l. j.*

rens : la *rivalité* porte la teinte de l'envie. L'*émulation* eſt une flamme qui échauffe ; la *rivalité*, un feu qui diviſe. L'*émulation* veut mériter le ſuccès, & la *rivalité* l'obtenir. L'*émule* tâche de ſurpaſſer ſon concurrent ; le *rival* ſupplantera le ſien, s'il le peut. La *rivalité* ravit la palme que l'*émulation* remporte.

Le Philoſophe Chriſippe diſoit : *Si vous courez avec un autre la même carriere, employez toutes vos forces à le devancer ; mais gardez-vous de le ſupplanter ou de l'écarter avec la main* (*a*). Cette leçon expoſe diſtinctement la triple idée de concurrence, d'*émulation* & de *rivalité*.

L'*émulation* louable, dit Cicéron (*b*), eſt l'imitation de la vertu : la *rivalité* eſt la jalouſie de la préférence.

Les talens inſpirent l'*émulation* ; & les prétentions la *rivalité*.

La vertu n'excite que l'*émulation* ; elle ne veut que bien faire. La gloire pourra exciter la *rivalité* ; dans les autres elle offuſque. Nous nommons des *rivaux* de gloire, & des *émules* de vertu.

Les prix qui couronnent le diſcours le plus éloquent, l'invention la plus utile, l'ouvrage le plus parfait, l'œuvre la plus méritoire, n'excitent par eux-mêmes que l'*émulation* : il faut mieux faire que les autres pour les remporter. Les graces qui s'accordent par la faveur, par la protection, par l'intrigue, par le manege, n'excitent que la *rivalité* : il ne faut qu'écarter avec habileté ſes compétiteurs pour les ſurprendre.

(*a*) Cicer. de Officiis, 3, 41.
(*b*) Cic. Tuſc. 4.

Les avantages, les honneurs, les biens qui ne peuvent être qu'à un seul, produisent la *rivalité*: ceux qui peuvent être partagés ou communs à plusieurs, ne produisent par eux-mêmes que l'*émulation*. Ainsi, dans les Sciences, les Lettres, le service de la Patrie, &c., l'essor naturel de l'esprit ou du cœur est celui de l'*émulation*; plusieurs personnes peuvent s'y distinguer également sans que le succès des uns nuise à celui des autres. Mais s'il s'agissoit d'un trône où il n'y a place que pour un seul, ou de tout autre objet qui ne sçauroit être possédé que par un seul, comme une personne aimée, il y aura *rivalité*; il faut être heureux malgré les autres & à leur détriment.

Pompée & César sont des *rivaux*, il faut que l'un ou l'autre soit le premier dans Rome. Cicéron & Hortensius sont des *émules*, ils pourront partager la palme de l'éloquence. L'*émulation* souffriroit la supériorité même : la *rivalité* seroit même impatiente de l'égalité.

Les efforts de l'*émulation* ne font pas seulement les succès des individus, ils font encore les progrès des arts, des sciences, des mœurs, du bien public. Voyez dans l'Histoire de la *rivalité* de Sparte & d'Athenes, de Rome & de Carthage, de la France & de l'Angleterre, les funestes effets de la *rivalité* entre les Nations, & jugez par-là de la *rivalité* entre les Particuliers.

Un bon Gouvernement excite l'*émulation* parmi les Citoyens; il les encourage tous. Un Gouvernement tyrannique souffle dans tous les cœurs la *rivalité*, il les divise.

La Philosophie Chinoise détourne la *rivalité* en excitant l'*émulation* par l'exemple des morts &

l'imitation des ancêtres : mais les morts ne sont plus rien pour nous ; & nos ancêtres ne sont que des noms.

L'*émulation* fait valoir l'homme tout ce qu'il peut valoir ; car elle emploie toute son énergie à bien faire. La *rivalité* fait que l'homme ne vaut jamais tout ce qu'il doit valoir ; car elle l'occupe plutôt du succès que du mérite. Un *rival* travaille bien autant à desservir son *rival* qu'à se rendre plus digne du prix ; l'*émule* ne cherche qu'à acquérir de nouveaux droits sans rien ôter à son *émule*.

Par une exception peut-être unique, le Sultan des Turcs Orientaux, Malek-Shah, maître de l'Empire des Califes abrutis, obligé, par la révolte de son frere, de descendre du trône sur le champ de bataille, n'oppose que la plus vertueuse *émulation* à la *rivalité* la plus criminelle. Là il demande à son Grand Visir Nedham quelle priere il venoit de faire au Ciel ? *Qu'il nous accorde la victoire sur votre frere*, répond le Ministre : *Et moi*, reprend le Sultan, *je l'ai prié de l'accorder à mon frere, si je ne suis pas aussi digne que lui de régner* (*a*).

Voyez ces deux Soldats de César ; *rivaux* de gloire, ils sentirent en effet dans leurs cœurs la jalousie de la *rivalité* : mais sur le champ de bataille, nobles *émules* de valeur, ils se défient l'un l'autre par des exploits héroïques contre l'ennemi ; & par une *émulation* plus généreuse encore, ils se sauvent la vie l'un à l'autre, & forcent enfin César à les couronner ensemble.

L'*émulation* dégénere en *rivalité* : des Gens de Lettres l'ont dit, & d'autres l'ont prouvé.

(*a*) Voy. le Gullistan.

⁂ En ne ſuivant que l'acception primitive des mots, *émulation* ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & l'on prendra quelquefois en bonne part *rivalité.* Il y aura de l'*émulation* entre des brigands, des exacteurs, des rebelles ; cette *émulation* n'eſt que l'ardeur de ſe diſtinguer à l'envi les uns des autres, & d'acquérir cette ſorte d'honneur qu'on attache toujours à la ſupériorité. De même Phidias ſera le *rival* de Praxitele, Eſopus celui de Roſcius, Racine celui de Corneille : cette *rivalité* ne déſignera qu'une égalité de talens, de mérite, de ſuccès, de gloire, entre des hommes qui ſe ſont diſtingués dans le même genre.

Emule, Emulateur.

On eſt *émule* de ſes pairs ou compagnons : on eſt *émulateur* de quelque perſonnage diſtingué. L'*émule* a des *émules* ; l'*émulateur* a des modeles. L'*émule* tâche de ſurpaſſer ſon *émule* : l'*émulateur*, d'imiter ſon modele. L'*émule* eſt actuellement ce que l'*émulateur* voudroit être, un digne concurrent. Votre *émule* marche en concurrence avec vous : votre *émulateur* marche ſur vos traces. Votre *émulateur* voudroit acquérir un mérite égal ou même ſupérieur au vôtre : votre *émule* a un mérite pareil au vôtre, & tâche d'acquérir un mérite ſupérieur.

Il arrive aux envieux du mérite de s'en croire les *émules*. La gloire des grands hommes fait plus d'ambitieux que d'*émulateurs*.

Il faut avoir le germe du héros pour en devenir l'*émulateur* : il faut en avoir le ſuccès pour en être l'*émule*.

L'*émulateur* inspiré & guidé par de plus beaux modeles, l'emportera sur son *émule*.

☼ On dit *émule* dans tout genre de travail & de concurrence : *émulateur* ne se dit que dans le grand ou dans un ordre de choses distingué. Un Écolier comme un Ouvrier, un homme de Lettres, un Capitaine est l'*émule* d'un autre : un Guerrier comme un Sçavant, un Ministre, un Prince est l'*émulateur* d'un personnage célebre dans son genre. Le Pantomime Hilas fut l'*émule* de Pilade ; Néron l'étoit des Histrions, Commode des Gladiateurs ; Abailard le fut de St. Bernard, Montécuculli de Turenne ; Théfée fut l'*émulateur* d'Hercule, Lycurgue celui de Minos ; Sésostris le fut de Bacchus, Pertinax des Antonin ; Charles XII l'a été d'Alexandre.

Je ne me trompe pas : le mot *émulateur*, quoique bien annoncé dans les Dictionnaires, paroîtra nouveau, singulier, emphatique à plusieurs de mes Lecteurs : ce n'est point parce qu'il ne s'employe que dans le style soutenu ; c'est parce que, dans le style soutenu même, il est aujourd'hui presque inusité. Divers mots remarquables par la même formation ont eu beaucoup de peine à s'établir ou à se maintenir, quoiqu'également recommandables par leur harmonie & par leur signification. Je citerai le mot *conjurateur*, quoiqu'il annonce, non pas un simple *conjuré*, mais un chef, un promoteur, un des plus ardens complices de la conjuration. Je citerai encore *zélateur*, qui signifie un partisan, un défenseur, un apôtre très-*zélé*, très-ardent, enthousiaste ou fanatique. Pourquoi donc des mots si sonores sont-ils si négligés ? La Langue Espagnole

s'en enorgueillit. Notre Langue n'est-elle pas encore assez sourde ? Le ridicule, trop légérement répandu sur les grands mots, arrête-t-il des Ecrivains faits pour embellir & enrichir le langage ? Seroit-il vrai que le goût du siecle est de chercher plutôt l'énergie, la singularité dans un assortiment étrange de mots, que dans l'emploi bien placé des mots propres ? Est-il vrai qu'on ne se prépare plus à l'éloquence ni du Barreau ni de la Chaire par une étude profonde de la Langue ? Je le crains, & je souhaite que ma crainte soit mal-fondée. Quoi qu'il en soit, *émulateur* est un mot utile, beau, reçu, & différent d'*émule.* Les Latins disoient *æmulus* & *æmulator* dans les deux sens que nous venons de distinguer : Cicéron écrivoit à Atticus, l. 1 : Servilius est l'*émulateur* de Caton : c'est le *Zélotès* des Grecs.

Enchaînement, Enchaînure.

LIAISON de choses qui, dépendantes les unes des autres, forment une chaîne ou une sorte de chaîne. *Enchaînement* ne se dit guere qu'au figuré des objets physiquement ou métaphysiquement dépendans les uns des autres : *enchaînure* ne se dit que dans le sens propre des ouvrages de l'art, au rapport de l'Académie, malgré quelques exemples contraires. Des anneaux, des fils, des cordons, & autres objets semblables, entrelacés les uns dans les autres, forment une *enchaînure* : des causes, des idées, des malheurs, & autres objets qui conduisent successivement de l'un à l'autre,

forment un *enchaînement*. Il feroit à defirer que cette différence, ou quelque autre femblable, fervît, fuivant l'analogie & pour l'intelligence facile de la Langue, à diftinguer le fens des mots uniquement diftingués par ces terminaifons.

Mais l'une & l'autre terminaifons ont leur valeur particuliere, comme je l'explique en divers endroits. *Ment*, employé fubftantivement, défigne la caufe, l'action, ce par quoi la chofe eft telle : *ure* défigne particuliérement l'effet de cette caufe, le réfultat de cette action, ce qui eft produit dans la chofe même. Les rapports que les fciences ont entre elles forment leur *enchaînement* ; ils les enchaînent enfemble : la difpofition même des anneaux qui entrent les uns dans les autres eft leur *enchaînure* même ; tel eft l'état de la chofe enchaînée. La terminaifon *ure* eft très-connue dans la Langue des arts ; mais cette Langue eft bien ignorée des Sçavans.

Endurant, *Patient*.

Endurant, qui *endure*, qui fouffre avec patience, avec conftance, des *duretés*, des injures, des outrages, des contradictions, des perfécutions de la part des hommes. *Patient*, qui *pâtit*, qui fouffre avec modération, avec douceur, fans agitation, fans murmure, quelque genre de peine que ce foit. *Patient* eft le genre, *endurant* eft l'efpece. *Patient* a beaucoup d'acceptions felon lefquelles il n'eft point fynonyme d'*endurant*.

Il s'agit de vivre avec les hommes pour fentir la néceffité d'être *endurant* ; il fuffit de vivre pour fentir la néceffité d'être *patient*.

Il y a des personnes très-*patientes* à l'égard des maux qui leur arrivent par le cours de la Nature, & fort mal *endurantes* à l'égard de ceux qui leur viennent de la main des hommes. La Nature est sur nous, il faut bien se résigner : les hommes sont nos freres ; s'ils nous blessent, ils blessent ou notre cœur ou notre amour propre.

Job qui, dans les plus terribles angoisses, chante les louanges de Dieu, est *patient.* David qui, entendant les malédictions de Séméi, défend qu'on le punisse, est *endurant.*

✿ A l'égard des hommes, on est *patient* jusqu'à la débonnaireté, *endurant* jusqu'à la longanimité. La débonnaireté est douceur & bonté d'ame ; la longanimité, bonté & grandeur d'ame.

Celui qui méprise les injures paroît très-*endurant*, il ne s'en affecte pas : celui qui n'a la force ni de les mépriser, ni de les repousser, est naturellement *patient* ; il en pâtit ; mais le front & la contenance de l'un & de l'autre sont bien différens.

Il me paroît plus facile de pardonner les offenses que de les *endurer.* Je croirois que l'homme *endurant* les pardonne plutôt que l'homme *patient* ; car il ne fait peut-être que les supporter, tandis que celui-ci en souffre : il me semble que le mot *patient* marque par lui-même l'*impression que vous recevez* ; & *endurant* marque plutôt le coup qu'on nous porte.

L'homme délicat & irascible n'est pas *endurant* ; l'homme sensible & vif n'est point *patient.*

Le Maître qui, par des confidences ou de toute autre maniere, se met dans la dépendance de ses domestiques, s'oblige à être non seulement *patient*,

mais *endurant*. Prenez-y garde, vous, Femmes surtout, les valets insolens donnent de grands soupçons au Public sur les Maîtres.

Un Courtisan doit être très-*patient* : mais si le parfait Courtisan est en effet sans humeur & sans honneur, comme on l'a dit, il est le plus *endurant* des hommes.

L'homme *endurant*, selon le Livre des Proverbes, calme la colere, & brise la dureté du Prince; l'homme *patient*, maître de lui-même, vaut mieux que l'homme courageux, expugnateur de villes (*a*).

On dit malicieusement, pour désigner un lâche, que c'est un homme fort *endurant*. On dit d'un homme *patient*, malgré lui, qu'il prend patience en enrageant. Cette seconde espece de patience est peut-être la plus commune ; la premiere n'est peut-être pas rare.

❋ On a très-bien observé qu'*endurant* s'emploie souvent avec la négative : cet homme n'est pas *endurant*, il est peu *endurant*, ou mal *endurant*. La raison en est que ce mot n'a pas produit, dans notre Langue, son contraire, par l'opposition de quelqu'une des négations reçues, tandis que *patient* a produit *impatient*.

(*a*) Proverb. c. 16, 32, & ch. 25, 15. Je traduis *expugnator* par *expugnateur*, parce que nous n'avons point, dans le genre noble, de mot propre pour dénommer celui qui prend de force des villes. *Preneur de villes* n'est pas d'une belle élocution. Ce mot hasardé ne paroîtra pas bien étrange, si l'on considere que notre Langue en a plusieurs autres tirés de la même source, *pugna* ; tels qu'*impugner*, *répugner*, *répugnance* ; & tous ces mots viennent originairement de *poing*, lat. *pugnus*, &c.

Enfin, *A la fin*, *Finalement.*

Enfin, *en-fin*, ſignifie en finiſſant, pour finir; pour concluſion, en un mot. *A la fin* ſignifie après tout cela, au bout du compte, en derniere analyſe, pour réſultat des choſes. *Finalement* ſignifie *enfin final*, comme on a dit, ou *à la fin finale*, c'eſt-dire, pour derniere concluſion, définitivement, ſelon la valeur du mot *final* qui ne s'applique qu'à certains objets. On dit une quittance *finale*, une reviſion *finale* de comptes, une ſentence *finale*, &c. toujours pour indiquer une derniere opération ſans aucun retour ; mais *finalement* eſt vieux & populaire.

Suivant ces explications données ou reçues par les Vocabuliſtes, *enfin* annonce particuliérement, par une ſorte de tranſition, la fin ou la concluſion d'un diſcours, d'un récit, d'un raiſonnement. *A la fin* annonce la fin ou le réſultat des choſes, des affaires, des événemens, conſidérés en eux-mêmes. *Finalement* annonceroit un réſultat *final* ou une concluſion *finale*.

Enfin, c'eſt mon plaiſir, je veux me ſatisfaire. *Enfin* il réſulte de là que la Loi ſeule doit commander. *Enfin*, ce qui eſt arrivé, peut arriver encore. Ce mot ne marque dans ces phraſes, & autres ſemblables, que la concluſion de quelque diſcours. *A la fin*, le maſque tombe, & l'homme reſte. *A la fin*, tous les impôts retombent ſur les propriétaires des terres. *A la fin*, tout périt. Cette locution déſigne le réſultat propre des choſes, ſans égard au diſcours. Nos comptes ſont *finalement* arrêtés; vos raiſons ſont *finalement* déduites; l'affaire

faire eſt *finalement* jugée : cet adverbe indique une choſe entiérement conſommée.

Enfin s'applique quelquefois aux choſes, au lieu qu'*à la fin* ne peut guere s'appliquer au diſcours. Alors *enfin* ne ſert qu'à indiquer la lenteur de l'événement, arrivé après beaucoup de temps, d'attente, d'incertitude : *à la fin* marque le terme auquel aboutit tôt ou tard une ſuite d'événemens, ſurtout après & malgré des conditions, des accidens contraires, ou telles autres circonſtances.

Vous attendiez un de vos convives, *enfin*, ou après un long temps, il arrive au milieu du feſtin. Vous aviez envoyé de toutes parts chercher le Médecin, *à la fin*, ou après beaucoup de recherches, on l'a trouvé à la Comédie. Votre procès eſt *enfin* jugé, lorſqu'il a duré long-temps : vous avez *à la fin* gagné votre cauſe, lorſque vous avez eu beaucoup d'obſtacles à vaincre. Un crime long-temps caché eſt *enfin* un jour découvert : le crime a beau ſe cacher, *à la fin*, de néceſſité il ſe découvre.

Enfin vous l'emportez ; & la faveur du Roi
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. *Corn.*
Enfin Malherbe vint ; & le premier en France
Fit ſentir, dans les vers, une juſte cadence. *Boil.*
Enfin, après les tempêtes
Nous voici rendus au port. *Malh.*

Enfin ne déſigne là qu'une longue incertitude, un temps long, un événement tardif. Dans les paſſages ſuivans, *à la fin* exprime clairement l'effet produit, le réſultat des diverſes influences, la fin des difficultés & des contradictions, le rapport ou l'oppoſition du dénouement avec les événemens qui l'ont précédé.

Mon courage *à la fin* succombe à mes douleurs. *Gombaud.*
On m'a dit qu'*à la fin* toute chose se change. *Malh.*
Si faut-il qu'*à la fin* j'acquitte ma promesse. *Id.*

Il est sensible que dans toutes ces phrases, *enfin* seroit foible & insuffisant; parce qu'il ne désigneroit pas les rapports marqués par l'expression *à la fin* : il ne nous dit pas, comme cette expression, *quoi qu'on fasse*, *quoi qu'on ait fait*, bon gré malgré, à force de peines, &c. Si je dis, *enfin vous m'impatientez*, j'exprime seulement un fait arrivé à la longue : mais si je disois, *à la fin vous m'impatienterez*, tout le monde entendroit qu'à force de persécutions, on pousse ma patience à bout. *Tant va la cruche à l'eau*, qu'*à la fin*, & non *enfin*, *elle se brise : enfin* indiqueroit seulement qu'après un certain temps, dans la suite, elle se brise, au lieu qu'*à la fin* désigne clairement que la fin, le résultat, le terme naturel de ces actions, c'est que la cruche est brisée. Qu'un homme périsse *enfin* dans le péril, cela ne dit pas qu'*à la fin*, ou à force de s'y exposer, il y a péri.

Ménage n'avoit trouvé autre chose à observer, dans ces deux façons de s'exprimer, sinon qu'il voudroit toujours dire *enfin* dans la prose, & que ce mot valoit beaucoup mieux, sur-tout au commencement d'un vers; mais qu'il ne feroit pas de difficulté de dire en Poésie *à la fin*, excepté au commencement d'un Poëme où il est languissant. *A la fin* a paru au contraire prosaïque à nos Poëtes; ils disent *enfin* : ce mot se place naturellement au commencement d'une phrase tant en vers qu'en prose, & parce qu'il s'emploie comme liaison du discours, & parce qu'il n'indique qu'une circonstance de temps; au lieu qu'*à la fin* ne fait pas la

même fonction, & n'exprime qu'une circonstance de la chose rapportée, circonstance qui en suppose déjà plusieurs autres.

Enflé, *Gonflé*, *Bouffi*, *Boursouflé.*

Fl est un son coulant, qui, dans toutes les Langues, a servi, d'après l'indication de la Nature, à désigner les fluides, les liquides, l'air, le souffle, l'eau, & autres choses semblables. C'est le premier élément des mots *enfler*, *gonfler*, *boursoufler. Bouffir* vient de *bou*, qui désigne la *bouche*, & ce qui lui appartient, comme l'action de *bouffer*, l'enflure causée par cette action, &c. L'idée commune à tous ces termes est celle d'une élévation, d'une extension, qui augmente le volume ordinaire du corps, & qui est causée ou semble l'être par l'eau, par l'air, par des humeurs, &c.

Enflé offre l'idée du fluide qui est *en*, *dans* le corps. *Gonflé* offre l'idée particuliere d'une forte tension causée par une trop grande plénitude, ce semble, dans un corps vuide qui a la capacité de contenir plus ou moins de matiere, selon la valeur de *con* qui marque l'effort, & qui marque aussi, comme *can*, *cun*, *gun*, *gin*, la propriété de contenir, d'envelopper, de renfermer. *Bouffi* offre l'idée d'une enflure grosse, mais avec quelque chose de flasque qui donne au corps un faux embonpoint, comme quand on enfle ou gonfle sa *bouche*, ses joues pour souffler, bouffer. *Boursouflé* offre l'idée d'une enflure, sur-tout de la peau, du tégument, &c., celle d'un corps qu'on *souffle* & d'une *bourse* qu'on empiit, ou autre chose semblable.

Le mot *enflé* eſt, comme le genre, à l'égard des autres mots : il ſe dit de tout corps qui reçoit une extenſion par des fluides. Un ballon eſt *enflé* par l'air qu'on y introduit : la voile eſt *enflée* par le vent : une jambe eſt *enflée* par une humeur.

Le mot *gonflé* convient proprement aux corps qui, dans le vuide de leur capacité, reçoivent aſſez de matiere pour s'enfler au point qu'ils ſemblent ne pouvoir pas en contenir davantage. Un ballon eſt *gonflé*, lorſqu'il eſt ſi *enflé* qu'on ne peut guere le *ſouffler* davantage. La grenouille, à force de s'*enfler*, ſe *gonfle* juſqu'à en crever. L'eſtomac, le ventre, les joues ſont *gonflés*, lorſque la peau en eſt fort tendue, ou que le volume en eſt extrêmement groſſi. Mais les mains, les jambes, les cuiſſes s'*enflent* & ne ſe *gonflent* point, parce qu'elles ne ſont pas, comme les autres parties du corps, vuides en dedans, & diſpoſées pour contenir diverſes matieres. Les veines ſont *gonflées* par la trop grande abondance du ſang.

Le mot *bouffi* ne s'applique qu'aux chairs, qui, par quelque indiſpoſition, ſont *enflées* de maniere que l'on paroît être engraiſſé, mais toutefois avec un air mal-ſain. Il ſe dit proprement du viſage; mais on l'étend à toute l'habitude du corps. Après une maladie, on a ſouvent le *viſage bouffi*. Le corps de l'hydropique eſt tout *bouffi*; on eſt *bouffi de vent*.

Le mot *bourſouflé* ſe dit proprement des choſes que l'on ſouffle pour leur donner un gros volume, &, par analogie, de celles qui ont, avec peu de matiere, tant de volume qu'elles paroiſſent avoir été ſoufflées. Le bœuf que le Boucher ſouffle pour détacher plus facilement le cuir de la chair, eſt

bourfouflé. Les pâtifferies légeres qui ont beaucoup de volume avec peu de confiftance, font *bourfouflées.* On dit, par maniere de plaifanterie, d'un homme court, gros & rond, qu'il eft *bourfouflé*, comme s'il avoit été foufflé ; de même qu'on dit d'un autre qu'il eft *jouflu*, comme fi fes joues étoient foufflées.

Ces mots s'emploient dans des fens figurés ; & ils nous préfentent encore alors les mêmes nuances. En Morale, un homme plein de lui-même, d'orgueil, de vanité, de tout ce qui eft, comme l'on dit, *du vent*, eft *enflé*, *gonflé*, *bouffi.* Il eft *gonflé*, lorfqu'il eft fi *enflé* de lui-même qu'il ne pourroit pas contenir fa vanité, qu'elle perceroit même malgré lui de toutes parts, qu'il en étouffe ou en crêve, pour ainfi dire. Il eft *bouffi*, lorfqu'il eft très-*enflé*, & de maniere que fa vanité ne paroît avoir rien de folide, qu'elle imite mal ce qu'elle affecte, qu'elle laiffe appercevoir ou fentir tout le vuide de fes prétentions. Dans le premier cas, la vanité fera révoltante, ridicule, extravagante : dans le fecond, elle eft fotte, puérile, pitoyable. On pourroit bien dire auffi de l'homme vain, qu'il eft *bourfouflé*, dans le fens à peu près de *bouffi*, pour exprimer l'enflure particuliere du difcours, & l'air d'un homme qui s'efforce de fe groffir aux yeux du fpectateur : mais ce mot ne s'applique guere qu'au ftyle.

Un ftyle eft *enflé*, *bouffi*, *bourfouflé* ; mais il n'eft pas *gonflé.* Le défaut du ftyle *enflé*, dit Boileau, eft de vouloir aller au delà du grand : c'eft plutôt d'excéder la mefure naturelle du fujet. Le ftyle eft *enflé*, dès qu'il tend à donner, foit dans les penfées, foit dans les paroles, une trop haute

idée de la chose. Il est *bouffi*, lorsqu'il sort tout-à-fait du sujet, & qu'en affectant beaucoup de grandeur & de force, il décele beaucoup de foiblesse & de lâcheté. Il est *boursouflé*, lorsqu'il n'est rempli que de mots, de grands mots, vuides de sens & d'idées; car la *boursouflure* est proprement une ampoule superficielle, une enflure de la peau, une vessie ou une cloche formée sur la surface de la chose.

J'observerai que dans l'emploi figuré de *bouffi* & de *boursouflé*, on n'a point ordinairement égard aux nuances qui peuvent distinguer ces mots, & que ces nuances sont fort peu sensibles; en général, on dira plutôt *boursouflé* que *bouffi*. Nous ne voyons que des vers *boursouflés*. *Bouffi* nous présente l'image désagréable d'un corps mal-sain: au lieu que *boursouflé* ne présente que celle d'un corps vuide de substance. En suivant cette idée, le premier de ces mots désigneroit plutôt, dans un Auteur, le mauvais goût & un jugement déréglé; & le second, un esprit vuide d'idées & plein de vent. Mais laissons-là des subtilités assez inutiles.

Enoncer, Exprimer.

Du mot primitif *no*, production, connoissance, les mots latins *nuntiare*, annoncer, rapporter; *enuntiare*, *énoncer*, faire connoître, produire au dehors. De la racine *prem*, onomotapée, les mots latins *premere*, presser, fouler; *exprimere*, tirer le suc en pressant, rendre les traits de la chose, faire l'empreinte, représenter au naturel. Il est clair que ce dernier désigne, en matiere de discours,

de paroles, une image plus marquée, plus parfaite de l'idée que le premier, qui ne ſert qu'à la déclarer & à la faire connoître. L'uſage ſe conforme à cette diſtinction, lorſqu'il s'agit de marquer les différentes qualités de la diction ou du ſtyle.

Vous *énoncez* votre penſée en la rendant d'une maniere intelligible : vous l'*exprimez* en la rendant d'une maniere ſenſible. Le premier de ces moyens préſente des traits de la choſe ſuffiſans pour qu'on la reconnoiſſe : le ſecond en repréſente ſi bien l'image qu'on en eſt frappé.

L'*énonciation* ſuit l'idée : l'*expreſſion* naît de l'idée clairement & fortement conçue. On s'*énonce* avec facilité, avec netteté, avec pureté, avec régularité, en bons termes, en termes choiſis. On s'*exprime* de toutes ces manieres, mais ſur-tout avec force, chaleur, énergie, de façon à imprimer la choſe dans l'eſprit de l'auditeur.

Enoncer demande plutôt les qualités de l'élocution : ſon mérite eſt dans la diction ou le langage choiſi. *Exprimer* demande les qualités de l'éloquence : ſon principal mérite conſiſte dans le parfait rapport des termes avec les idées, & de l'image avec la choſe. Ainſi l'homme diſert s'*énonce* ; l'homme éloquent s'*exprime*.

Le peuple s'*exprime* quelquefois mieux qu'il ne s'*énonce* ; parce qu'il ſent vivement, & qu'il ſçait peu.

Un Etranger s'*énonce* difficilement dans votre Langue ; mais par là même il s'*exprime* quelquefois de maniere à vous enrichir d'images & de tours particuliers à la ſienne.

Quand quelqu'un a de la peine à s'*énoncer*, nous ſentons nous-mêmes une ſorte d'embarras, & notre

eſprit travaille avec le ſien, ſuivant la remarque de Port-Royal. Quand on nous avertit de nos défauts, nous devons ſuppoſer, ſuivanr Nicole, qu'on ne s'*exprime* qu'à demi, & qu'on ſe réſerve ce qui bleſſeroit.

Les Ecrivains vulgaires ne font qu'*énoncer* leurs idées; leur ſtyle n'a point de caractere. Les vrais Auteurs *expriment* leurs penſées; ils ont un ſtyle, & c'eſt le leur.

Le talent de s'*énoncer* ſe développe & ſe perfectionne par la culture de l'eſprit, par le commerce du monde choiſi, par l'exercice de la parole. Le don de s'*exprimer* s'étend & ſe perfectionne par la connoiſſance philoſophique des Langues, par l'étude de la Narure & du cœur, par une fine intelligence des paſſions. Ce don tient à un eſprit vif, à une ame ardente, à une imagination forte; ce talent, à une conception facile, à la netteté de l'eſprit, à la clarté des idées.

Dans le genre didactique, il ſuffit de s'*énoncer* d'une maniere claire, nette & préciſe; c'eſt ce qu'il faut pour inſtruire. Dans le genre oratoire ou poétique, il faut s'*exprimer* comme la Nature, comme la paſſion, comme les graces; il s'agit de plaire ou d'émouvoir.

C'eſt un terrible vice dans les Loix que d'être *énoncées* avec tant d'obſcurité ou d'ambiguïté qu'elles tendent des piéges au Citoyen, & mettent un glaive à deux tranchans dans la main d'un Juge arbitraire. C'eſt un grand défaut dans les Langues que d'attribuer aux mots des ſens ſi éloignés de leur valeur naturelle, qu'ils n'*expriment* plus rien par eux-mêmes, & qu'ils dégénerent en ſignes purement arbitraires.

S'Enquérir, s'Informer.

» LE mot n'eſt pas noble «, dit-on en parlant de s'*enquérir* : » il paroît proſcrit du diſcours ordi- » naire, admis tout au plus dans le jargon du Pa- » lais «. Certes cette proſcription ne feroit honneur ni à notre goût ni à nos lumieres. S'*enquérir* étoit du beau langage dans le dernier ſiecle : j'en ai la preuve dans les écrits des femmes qui fréquentoient la Cour, & qui ont laiſſé une réputation littéraire. Il eſt bon & utile ; car il tient à une grande famille, & il dit quelque choſe de plus fort & de plus pré- cis que ſon ſynonyme s'*informer*, mot qui ne con- ſerve aucune trace de ſon origine, puiſque le ſens propre d'*informer* eſt de donner la forme.

S'*enquérir*, c'eſt faire des *enquêtes* ou des re- cherches plus ou moins diligentes, curieuſes, éten- dues ou profondes, pour *acquérir* la connoiſſance, une connoiſſance ample ou exacte, ou même la certitude de la choſe. S'*informer*, c'eſt ſeulement chercher, demander des lumieres, des éclairciſſe- mens pour ſçavoir ce qui eſt.

S'*enquérir* dit plus que s'*informer* ; comme *qué- rir* dit plus que chercher, *requérir* que deman- der, &c. S'*enquérir*, en latin *inquirere*, c'eſt ſcru- ter, fouiller en dedans, dans le fond, *intùs quæ- rere*, comme le remarquent les Vocabuliſtes. Les mots *queſtion*, *inquiſition*, *perquiſition* confirment l'idée de curioſité, de diligence, de profondeur que nous attribuons à ce verbe. Les ſoins diligens dénotent l'intérêt qu'on prend à la choſe, & le deſir qu'on a d'en être bien inſtruit ou aſſuré. Le

vieux verbe s'*enquêter* portoit aussi l'idée de se soucier de la chose, de s'y intéresser particuliérement. Moliere dit, *il ne s'enquête pas de cela*; c'est-à-dire, qu'il ne *se soucie pas de le sçavoir*, qu'il ne *fait aucune démarche pour s'en instruire*. Or toutes ces idées ne se présentent point dans le synonyme s'*informer*; il faut les lui attacher par des accessoires, pour déterminer la façon particuliere dont on s'*informe*. En demandant une chose à quelqu'un, on s'en *informe* : en la demandant à plusieurs personnes pour juger par leurs témoignages comparés, ou en pressant ou poursuivant de questions une personne instruite, on s'*enquiert*. Ce dernier verbe est l'espece ; l'autre est le genre.

Ainsi, celui qui questionne s'*enquiert* ; celui qui demande, s'*informe*.

A force de s'*enquérir*, on découvre : à force de s'*informer*, on apprend.

Il faut, dit-on, *se bien informer*, c'est-à-dire, s'*enquérir* de la vérité & des circonstances d'un fait, avant que d'asseoir son jugement.

Le Nouvelliste s'*enquiert* des affaires publiques ; l'homme oisif s'en *informe*.

Le Courtisan s'*enquiert* de l'humeur de son Maître ; le Bourgeois ne s'en *informe* pas.

Celui qui veut retrouver ce qu'il a perdu, s'en *enquiert* à tout le monde, & charge les autres de s'en *informer*.

Le Plaideur s'*enquiert* des dispositions de ses Juges : l'Etranger s'*informera* de l'événement du procès.

Cicéron dit, dans son Traité des *Devoirs*, qu'un Etranger doit s'occuper uniquement de ses affaires, & ne pas s'*enquérir* (*inquirere*) de ce qui

regarde les Citoyens & la chose publique. Sans doute il ne doit pas s'*enquérir* des secrets des Particuliers & des mysteres d'Etat ; mais il peut bien s'*informer* de ce que tous les habitans sçavent & peuvent dire. Heureux les Gouvernemens, comme les Particuliers, qui n'ont rien à cacher !

Le Voyageur qui veut s'instruire, s'*enquiert* : celui qui veut avoir quelque chose à *redire*, s'*informe* : celui qui ne veut que se promener & se fuir, ne s'*enquiert* ni ne s'*informe*. *

La Police qui s'*enquiert* des démarches de chacun, convient assez dans un temps de désordre & de sédition. L'Inquisition qui ne permet pas même de s'*informer* de ce qui concerne le Gouvernement, convient fort bien dans un mauvais Gouvernement.

Trop s'enquérir n'est pas bon, dit un vieux proverbe ; car à la fin, on apprend des choses qu'on est fâché de sçavoir. *Qui s'informe avec l'air de s'enquérir, est un mauvais espion* : cela doit s'entendre des choses ou des affaires auxquelles la personne n'a aucun intérêt.

* Il a plu au Palais de dire *enquête* en matiere civile, & *information* en matiere criminelle. On dit pourtant aussi *information de vie & de mœurs*.

On a dit autrefois également s'*enquérir*, s'*enquêter*, *enquerre*, mot resté dans le blason. Ménage rapporte que Messieurs de l'Académie, dans leurs délibérations, mettoient sur les mots douteux, mots à *enquerre*. C'étoit trop de trois mots pour ne guere exprimer que la même idée ; mais c'est trop aussi que de les proscrire tous, sans en avoir un autre exactement équivalent. S'*enquérir* est, sans contredit, le meilleur à conserver ; parce

qu'il eſt formé de *quérir*, comme *requérir*, *conquérir*, *acquérir*; l'analogie lui donne la préférence.

Entiérement, en Entier.

Vous déſignez par-là une exécution parfaite, une conſommation totale, un achevement abſolu, une choſe à laquelle il ne manque rien, d'où l'on n'a rien ôté, où il n'y a rien à ajouter.

Cet article éclaircira, développera, confirmera la diſtinction principale ci-devant établie entre l'*adverbe* & la *phraſe adverbiale*; le Lecteur appliquera facilement nos remarques à divers autres cas ſemblables, comme, par exemple, à l'égard de *totalement* & en *totalité*.

Entiérement modifie le verbe, l'action exprimée par le verbe : *en entier* modifie la choſe, l'objet ſur lequel tombe cette action. Quand vous avez fait *entiérement* une choſe, la choſe eſt faite *en entier*; vous n'avez plus rien à faire, & il n'y a plus rien à y faire.

J'ai lu *entiérement* cet ouvrage, c'eſt-à-dire, que ma lecture eſt achevée. Je l'ai lu *en entier*, c'eſt-à-dire, que j'ai lu l'ouvrage tout entier. Ainſi *entiérement* ſe rapporte directement à votre action; *en entier* s'applique immédiatement à l'objet, l'ouvrage : de même vous avez *entiérement* payé votre dette, vous en avez fait le payement *entier*; vous avez payé votre dette *en entier*, vous l'avez payée toute entiere.

S'il eſt ſouvent indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces manieres de parler, puiſque le réſul-

tat paroît être le même, il n'en eſt pas moins néceſſaire quelquefois d'employer l'une des deux à l'excluſion de l'autre. Vous direz *entiérement*, quand il s'agira de marquer l'étendue de votre action, & *en entier* lorſqu'il faudra proprement déterminer l'étendue de l'effet ou de la choſe. L'adverbe ſuppoſe une action diviſible en pluſieurs degrés d'énergie & d'efficacité. La phraſe adverbiale ſuppoſe une choſe diviſible en pluſieurs parties qui doivent former un tout complet.

Vous avez *entiérement* compté une ſomme ; la ſomme eſt *en entier* dans le ſac : vous avez compté par une action ſucceſſive, conduite juſqu'à ſon complément : la ſomme diviſible en pluſieurs parties eſt dans le ſac, ſans qu'il y manque rien. Vous ne diriez point que vous avez compté *en entier* ; & il ne faudroit pas dire que la ſomme eſt *entiérement* à cette place.

Un Propriétaire dira qu'il rebâtir *entiérement* ſa maiſon à neuf ; quelqu'un obſerve que cette maiſon eſt rebâtie à neuf *en entier*. Le premier conſidere ſon action, ce qu'il fait ſucceſſivement ; il ne rebâtit pas ſa maiſon tout d'un coup : le ſecond n'a égard qu'à l'état des choſes en conſidérant chaque partie & l'enſemble de la maiſon ; elle eſt toute rebâtie.

Une perſonne change *entiérement* d'avis ; on ne dira pas qu'elle en change *en entier*. C'eſt la perſonne qui change & non l'avis : elle en change *entiérement* en ce qu'elle n'en conſerve rien : l'avis reſte *en entier*, mais ce n'eſt plus celui de la perſonne.

La peſte a ceſſé *entiérement* & non *en entier*. La peſte en elle-même ne ſe diviſe pas comme un

tout qui a plusieurs parties ; mais son cours ou son action a plus ou moins de force, & passe par divers degrés d'affoiblissement jusqu'à son entiere cessation.

⁂ *En entier* indiquera aussi ce qui se fait tout à la fois, en un seul coup, par un seul acte, tout ensemble ; tandis qu'*entiérement* désigne une succession d'actes ou une action dont les influences divisées se portent sur divers objets.

Une ville est *entiérement* engloutie par plusieurs secousses de tremblement de terre : par une seule ouverture subite de la terre, elle est engloutie *en entier*.

On ne dira pas qu'un joueur, *entiérement* ruiné, est ruiné *en entier* ; car la ruine s'opere par des pertes successives, ou par la séparation successive des différentes parties du tout. D'ailleurs *en entier* retomberoit sur la personne même du joueur.

La guerre de mer détruit *entiérement* à la longue, même sans combat, les forces des Puissances belligérantes. L'empire de la mer appartient *en entier* aux élémens.

Entourer, Environner, Enceindre, Enclore.

Entourer, de *tour*, celte, *tor*, *tro*, *thor*; hebr. *thour*, *thur*, &c.; *tour*, cercle, révolution, circonférence. *Environner* de, *gyr*, *cir*, *vir*, *ver*, celte, grec, latin, &c. cercle, tour, révolution, &c.; d'où *virer*, aller autour, en tournant. *Enceindre*, du celte *ching*, chaîne, ce qui rampe ; ce qui serpente ; héb. *chag*, zone, bande, ceinture, grec, ζωνη zone,

κικιν, lat. *cinnus*, boucle de cheveux &c. *Enclore*, du celte *clo*, *clau*, ferrer, unir, nouer, racine, *cel*, cacher.

Enclore, c'eſt enfermer une choſe comme dans un rempart, former tout autour une *clôture*, de maniere qu'elle ſoit cachée, défendue, garantie, impénétrable. Un parc eſt *enclos* de murs, pour que les perſonnes n'y entrent pas, & que le gibier n'en ſorte point. On fait *enclore* un jardin, pour le mettre à l'abri des incurſions, & même pour qu'on n'y ſoit pas vu. Un champ eſt *enclos* de haies, pour des raiſons ſemblables. Défendre à un propriétaire d'*enclore* ſon champ, c'eſt lui défendre de garder ſon bien. La clôture ſe fait horizontalement. *Enclore* ne ſe dit qu'au propre, & comme le ſimple *clore*, il eſt défectif.

Enceindre, c'eſt renfermer une choſe dans une *enceinte*, l'entourer dans toute ſa circonférence, comme d'une ceinture, de maniere que n'étant nulle part ouverte ou découverte, d'un côté ſes limites ſoient fixées & de l'autre, ſon accès ſoit défendu. Ce mot, peu uſité, ne ſe dit que d'une étendue aſſez conſidérable. Une ville eſt *enceinte* de murailles; on fait *enceindre* de foſſés une forêt. On a dit *enceindre*, & l'on n'auroit pas dit *enclore*, un bois de troupes, d'hommes; la *clôture* eſt permanente & à demeure; *l'enceinte* peut être mobile & ſeulement tracée. Quand il s'agit de petits objets, on ſe ſert du verbe ſimple *ceindre*. On a le front *ceint* du diadême, la tête *ceinte* de lauriers. Nous *ceignons* la choſe, & la choſe nous *ceint*. Les Romains ne *ceignoient* l'épée que quand le Conſul *ceignoit* la tunique militaire, pour aller chercher l'ennemi, ſans porter l'appareil de la

guerre au milieu de la paix & dans la cité. La ceinture n'eſt qu'une bande qui couvre ſeulement en un ſens une partie de l'objet. Si elle couvre, ce n'eſt pas préciſément pour cacher, comme la *clôture*.

Les idées diſtinctives des deux verbes précédens ſont bien marquées. Il n'en eſt pas de même d'*environner* & d'*entourer*. Leur étymologie ne donne que l'idée générale & commune de mettre une choſe autour d'une autre, de former un cercle autour de celle-ci, de la revêtir ou enfermer dans toute ſa circonférence. On *entoure* & on *environne* une ville de murs; & l'on dira de même *enceindre* & *enclore* une ville. On *environne* & on *entoure* les perſonnes, ſans les *enceindre*, à proprement parler, & ſur-tout ſans les *enclore*. Ce dernier mot n'embraſſe que l'étendue des choſes ou les eſpaces.

Après beaucoup de recherches & de réflexions ſur la valeur & l'emploi des mots *entourer* & *environner*, je n'ai que des conjectures à propoſer ſur leur différence, & j'invoquerai volontiers ſur ce point le ſecours de nos Maîtres. Je ſerois diſpoſé à croire que ce qui *entoure* touche de plus près à la choſe qu'il *entoure*, qu'il forme tout autour une chaîne plus ſerrée, qu'il a des rapports plus étroits avec elle; tandis que ce qui *environne* peut être plus ou moins éloigné, plus vague, moins continu, plus détaché, & plus indépendant de ce qu'il *environne*.

Je me fonde ſur certaines façons de parler uſitées, & ſur la maniere d'entendre des termes de la même famille que l'un ou l'autre de ces verbes. Un anneau *entoure* le doigt; un bracelet *entoure* le

le bras ; une bordure *entoure* un tableau ; des diamans *entourent* un portrait ; des fossés *entourent* un château ; une riviere *entoure* une isle, &c. On dit dans tous ces cas, *entourer* plutôt *qu'environner* ; & tous ces corps qui *entourent*, ou touchent la chose *entourée*, ou en sont des dépendances, ou du moins forment autour d'elles un cercle étroit & continu. Mais les Cieux *environnent* la terre ; des satellites *environnent* une planete ; des places fortes *environnent* un Etat ; des nuages *environnent* un objet particulier ; divers peuples *environnent* une nation ; des eaux *environnent* un pays, &c. Ici les corps *environnans* sont ou plus éloignés, ou plus détachés des objets *environnés*, ou plus vastes, ou plus épais, ou même étrangers au systême de la chose.

Ainsi, ce qui est *autour* d'une chose en est tout près ; mais *environ* ne signifie qu'à peu près. Les *alentours* ne s'étendent pas aussi loin que les *environs :* les *environs* n'indiquent qu'un voisinage ; les *alentours* sont les tenans & les aboutissans de la chose. La chose *entourée* est comme le centre de ce qui *l'entoure* : la chose *environnée* n'a nécessairement qu'un rapport de position avec ce qui *l'environne.*

Avec ces données, on rendra facilement raison des applications suivantes. Une ville est *entourée* de remparts, & *environnée* de belles prairies. L'Océan *entoure* & *environne* la terre ; il l'*entoure*, parce qu'il la resserre de toutes parts ; il l'*environne*, parce qu'il occupe comme elle, en tournant, la moitié du globe. Une maison qui est assise au milieu d'un bois, en est *entourée* : une maison qui a de tous côtés des bois épars, en est *environnée.*

Des Sbires *entourent* un prisonnier ; une nombreuse populace *environne* un Charlatan. Un Chef de famille est *entouré* de ses enfans ; il est *environné* de voisins. Des Gardes *entourent* le Prince pour sa défense : des Courtisans l'*environnent* pour en être apperçus. On dit qu'un homme est bien ou mal *entouré* & non *environné*, selon les qualités de sa famille, de ses amis, de ses sociétés, & de leur influence sur lui.

Ces mots s'emploient également au figuré ; *entourer* s'y renfermera donc dans un cercle plus étroit, & il indiquera des rapports plus intimes ; *environner*, plus libre & plus pompeux, embrassera un champ plus vaste, & conviendra sur-tout dans les grandes images. L'homme est *environné* de miseres ; le pauvre en est tout *entouré*. Le pécheur mourant est *entouré* de toutes les horreurs de la mort ; des rayons de bonheur *environnent* le juste & adoucissent ces horreurs. Le héros peut être *entouré* d'un modeste cortege, sans être confondu dans la foule ; il marche *environné* de sa gloire. *Environné* de biens & d'honneurs ; *entouré* de maux & de dangers. Le luxe nous *environne*, & la misere nous *entoure*.

Epanchement, Effusion.

De la racine *pan*, bas, celte *pant*, viennent les mots *pencher*, ou baisser, incliner, *épandre* ou jetter çà & là ; *épancher*, c'est-à-dire, verser en *penchant*, en inclinant doucement, répandre goutte à goutte.

Du primitif *fu*, qui fuit, se fond, se répand au

loin, le latin *fusus*, fondu, épars, répandu au loin, qui a fui, qui s'est débordé : d'où *effusio*, écoulement abondant, débordement, profusion, prodigalité; *fusè*, *effusè*, amplement, longuement, immodérément.

L'*effusion* est donc plus vive, plus abondante, plus continue que l'*épanchement*. Par une meurtrissure, il se fait un *épanchement* de sang ; il y en aura *effusion* par une large plaie. Un *épanchement* de bile cause des incommodités ; l'*effusion* de la bile cause la jaunisse. Les libations usitées dans les sacrifices anciens, se faisoient plutôt par *épanchement* que par *effusion*, c'est-à-dire, qu'on se contentoit ordinairement d'*épancher* quelques gouttes de la liqueur au lieu de l'*épandre*, ou, comme on dit à présent, de la *répandre*.

Ces mots conservent leur différence au figuré. On dit souvent l'*épanchement* & l'*effusion* du cœur. Il y a peu de gens, dit Nicole, qui puissent recevoir l'*effusion* du cœur des autres, sans participer à leur corruption. Si les hommes connoissoient le plaisir des *épanchemens* de l'amitié, dit S. Evremont, ils le préféreroient à tous les autres.

Un cœur sensible cherche à se soulager par des *épanchemens* : un cœur trop plein cherche à se décharger par des *effusions*.

Les passions douces & discretes se communiquent par des *épanchemens* : les passions violentes & impétueuses se répandent par des *effusions*.

Un cœur serré souffre à peine de légers *épanchemens* : l'*effusion* se fait d'un cœur tout ouvert.

Les premieres larmes d'une douleur long-temps concentrée provoquent leur affluence : les premiers *épanchemens* de l'ame provoquent l'*effusion*.

Marquez un intérêt ſincere à cette perſonne affligée, vous obtiendrez un tendre *épanchement* de ſes peines ; pleurez avec elle, elle vous répondra par une abondante *effuſion* de cœur.

Le beſoin de ſe confier, ſollicite l'*épanchement* : l'impuiſſance de ſe contenir, néceſſite l'*effuſion*.

Celui qui, par de doux *épanchemens*, verſe ſa joie dans le ſein de l'amitié, l'augmente. Celui qui, par de vives *effuſions*, répand indiſtinctement la ſienne, la diſſipe.

Souvent une douce converſation, en excitant l'*épanchement* du cœur, ſelon la remarque de Boſſuet, en fait échapper le ſecret. On commence par juger témérairement du prochain, dit Nicole; & par une *effuſion* naturelle à l'homme, on en parle témérairement.

L'*épanchement* naît ſur-tout du penchant ou de l'attrait : ainſi on dit, en matiere de dévotion, l'*épanchement* de l'ame dans les ſens ou vers le monde. L'*effuſion* naît de différentes diſpoſitions ou naturelles ou accidentelles de l'ame : ainſi l'*effuſion* eſt naturelle à l'homme communicatif, comme au pécheur contrit.

L'*épanchement*, conſidéré comme l'ouvrage du penchant, ſe fait ſur-tout d'un cœur dans un autre. L'*effuſion*, conſidérée comme l'effet d'un naturel facile, ſe fait de l'ame ſur tous les objets.

Les Ecrivains de Port-Royal ont dit, *effuſion* de *colere*, *effuſion* de *miſéricorde*, *effuſion* de *malignité*. L'on a blâmé l'*effuſion* de *colere*, & ce n'eſt peut-être pas ſans raiſon : la colere éclate plutôt que de ſe répandre ; elle lance des flammes plutôt que de laiſſer couler des paroles de la bouche. On

a dit autrefois *épanchement* de graces, *épanchement* de bienfaits, pour déſigner la libéralité du bienfaiteur : mais l'*épanchement*, de même que l'*effuſion*, n'eſt pas de répandre comme avec la main, ainſi qu'on répand les bienfaits & les graces. Leur idée eſt l'*écoulement*, qui ſe fait d'une ſource.

Epithete, Adjectif.

Epithete eſt le grec ἐπίθετον, oppoſé à; & *adjectif*, le latin *adjectivum*, ajouté à.

Du Marſais eſtime que l'*adjectif* eſt deſtiné à marquer les propriétés phyſiques & communes des objets; & que l'*épithete* déſigne ce qu'il y a de particulier & de diſtinctif dans les perſonnes & dans les choſes, ſoit en bien ſoit en mal. Cette diſtinction ne pourroit regarder que les *épithetes appellatives* qui forment une dénomination, ou les *épithetes* patronymiques qui indiquent des rapports d'origine : comme quand on dit, *Philippe le Long*, *Henri le Grand*, *Scipion l'Africain*, *Dyon le Syracuſain*, le Seljoucide *Mahmoud*, *Pierre le Cruel*, le *pieux Enée*, &c. Ces *épithetes* forment des eſpeces de ſurnoms ou de prénoms.

Cet habile Grammairien veut que l'*adjectif* ſe prenne dans le ſens phyſique; & que dans le ſens figuré, il ſoit *épithete*. Mais ſi vous dites, un fruit *doux* eſt agréable à manger, & il eſt agréable de traiter avec un homme *doux*; *doux* eſt, ce me ſemble, également *adjectif* dans le ſens propre & dans le ſens figuré. Il faut mettre l'*adjectif* dans la *phraſe*; vous pouvez y mettre ou n'y pas mettre

l'*épithete*. On dit une *épithete* oiseuse, lorsque le mot est inutile : on ne dit pas un *adjectif oiseux* ; il ne seroit alors qu'une *épithete*. L'*épithete* n'est que placée auprès du sujet ; l'*adjectif* est lié avec le sujet.

L'*épithete* appartient proprement à la poésie & à l'éloquence : elles souffrent, elles exigent même une certaine abondance de paroles. L'*adjectif* appartient à la grammaire & à la logique : elles veulent qu'on dise tout ce qu'il faut, & qu'on ne dise que ce qu'il faut. L'*épithete* & l'*adjectif* se joignent au substantif pour en modifier l'idée principale par des idées secondaires : mais l'idée de l'*adjectif* est nécessaire, elle sert à déterminer & compléter le sens de la proposition ; & l'idée de l'*épithete* n'est souvent qu'utile, elle sert à l'agrément & à l'énergie du discours. Retranchez d'une phrase l'*adjectif*, elle est incomplette, ou plutôt c'est une autre proposition : retranchez-en l'*épithete*, la proposition pourra rester entiere, mais déparée ou affoiblie. Telle est la regle générale, pour distinguer l'*épithete* de l'*adjectif*.

L'*esprit* chagrin *attriste en quelque sorte les objets les plus riants : la* pâle *Mort frappe également du pied à la porte des cabanes & à celle des palais*. Supprimez dans la premiere phrase l'*adjectif*, *chagrin*, elle n'a plus de sens. Supprimez dans la seconde l'*épithete*, *pâle*, le sens reste, mais l'image est décolorée.

L'*Orateur comme le Poëte*, dit Fénélon, *doit employer des figures* ornées, *des images* vives, *des traits* hardis, *lorsque le sujet le demande*. Du Marsais observe qu'on auroit pu dire, sans accessoire, des figures, des images & des traits, mais

que ces mots auroient été vagues & vains sans les *adjectifs*, qui déterminent les qualités nécessaires & distinctives de ces traits, de ces images, de ces figures. Haller dit, en décrivant les amusemens rustiques des habitans des Alpes : *Là vole à travers l'air divisé*, *une* lourde *pierre*, *lancée par un bras* vigoureux, *jusqu'au but* prescrit. M. Sulzer observe fort bien, qu'on pourroit omettre ces quatre *épithetes*, sans rien changer à l'essentiel de l'image ; mais qu'elles servent à rendre l'idée principale plus sensible par les idées accessoires qu'elles y ajoutent.

Ce dernier Ecrivain a fort bien distingué l'*épithete* proprement dite du simple *adjectif*. » Il y a, dit-il, » une autre espece d'*épithetes*, qu'on pourroit nommer grammaticales, parce qu'elles ne » sont que ce qu'on nomme en grammaire des » *adjectifs*. Celles-ci n'ont point de beauté esthétique, mais elles sont nécessaires à l'intelligence » du discours; par exemple, enfant *gâté*, esprit » *chagrin*. Sans elles, l'idée principale n'auroit pas » la détermination indispensable pour former un » sens précis «.

Errer, *Vaguer*.

Vaguer est presque inusité, quoique nous ayons sans cesse à la bouche *vague* substantif, *vague* adjectif, *vagabond*, *extravaguer*, &c. Mais un Bossuet ne craindra pas de dire que l'homme qui se présente à vous par contrainte, par bienséance, laisse *vaguer* ses pensées, sans que vos discours

arrêtent son esprit distrait (*a*). Cet exemple suffit pour montrer qu'à tort on nous assure que ce mot ne se dit point au figuré. Les Latins de qui nous l'avons immédiatement reçu, en font un fréquent usage en ce sens: & nous disons pensée *vague*, discours *vague*, &c.

Errer a pour racine la lettre *r* redoublée, en tant qu'elle désigne la course. *Vaguer* est formé de *ouag*, *vag*, imitation des bruits sonores, appliquée aux causes de ces bruits, telles que les vagues, & enfin employée à désigner la mobilité de ces causes & autres semblables, selon la valeur de la racine *va*, aller.

Errer, c'est aller çà & là, sans suivre de route certaine. *Vaguer*, c'est *errer* d'une maniere vague & vaine, à l'aventure, sans suivre aucune route déterminée, sans s'arrêter nulle part, sans but, sans dessein, sans raison, sans retenue.

Des peuples *errans* ne se fixent nulle part; ils changent souvent de lieu: des peuples *vagabonds* ne s'arrêtent pas; ils sont, pour ainsi dire, toujours en course, sans fixer un terme à leurs mouvemens.

Celui qui *erre*, va sans sçavoir son chemin: celui qui *vague*, va toujours sans sçavoir où. Quand on *erre*, on est tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre: quand on *vague*, on est par-tout, on n'est nulle part. L'homme égaré *erre*: l'homme oisif *vague*. Sans boussole, vous *errez*; au gré des vents, vous *vaguez*. Le flot est quelquefois *errant*, & la vague est *vagabonde*.

(*a*) Oraison funebre de le Tellier.

Ulysse, écarté de ses voies par le ressentiment de Neptune, *erre* de mer en mer; mais il poursuit toujours son dessein de retourner à Ithaque. Didon, désespérée du départ d'Enée, *vague*, suivant l'expression de Virgile, dans toute la ville comme une furie, sans sçavoir où elle va & ce qu'elle fait.

Plusieurs Sçavans ont observé, entre les mots latins *errare* & *vagari*, qu'on *erre* en allant par des voies étrangeres, & qu'on *vague* en allant par diverses voies. En effet, celui qui *erre* est sorti de la bonne route, il en a pris une fausse : celui qui *vague*, a pris la premiere route qu'il a rencontrée, & prendra la premiere qui se rencontrera.

Avec de l'inconstance, on *erre* : avec de la légéreté, on *vague*. A chercher, on *erre* : à se fuir, on *vague*. L'esprit *erre* d'objet en objet, de pensée en pensée : l'imagination *vague* au loin, & de la maniere la plus disparate, de rêveries en chimeres.

On *erre* même dans un cercle borné : on *vague* sur-tout dans un grand espace vuide & indéterminé, semblable au *vague* des airs. On *vague* plutôt qu'on *n'erre*, dans les espaces imaginaires ou le pays des chimeres. On *erre* quelquefois, en cherchant la vérité dans les livres; on *vague*, si on va la chercher hors de la nature : on *extravague*, si on prétend l'avoir trouvée hors de là.

Vaguer s'appliqueroit donc très-bien, selon moi, à des objets intellectuels, & beaucoup mieux qu'*errer* aux écarts de l'imagination.

Espérer, Attendre.

» Le premier de ces mots, dit l'Abbé Girard, » a pour objet le succès en lui-même, & il dési- » gne une confiance appuyée sur quelque motif: » le second regarde particuliérement le moment » heureux de l'événement, sans exclure ni dési- » gner par sa propre énergie aucun fondement » de confiance. On *espere* d'obtenir les choses; on » *attend* qu'elles viennent.

» Il faut toujours *espérer* en la bonté du Ciel, » & *attendre* sans murmurer l'heure de la Pro- » vidence.

» Plus on a de témérité à *espérer*, plus on a » d'impatience à *attendre*.

» Il semble aussi que ce qu'on *espere* soit plu- » tôt une grace ou une faveur, & que ce qu'on » *attend* soit plus une chose de devoir & d'obli- » gation. Ainsi nous *espérons* des réponses favora- » bles à nos demandes, & nous en *attendons* de » convenables à nos propositions «.

Espérer est le latin *sperare*, formé de *spe*, qui désigne le regard, la vue, l'apparence, la face, comme dans *species*, *speculum*, & qui vient de *ph*, *pha*, *phé*, face, vue, &c. *Espérer* signifie, à la lettre, voir en avant, dans l'avenir, & par une restriction reçue, prévoir quelque chose d'heureux.

Attendre est le latin *attendere*, composé de *tendere*, tendre, étendre, bander; rac. : *tan*, *ten*, tendre, étendre; il signifie être *attentif*,

s'appliquer, avoir l'eſprit *tendu* vers ce qui doit arriver.

Ainſi *eſpérer* indique primitivement un acte de *prévoyance*; & *attendre*, une continuité d'*attention*. On *eſpere*, on ſe flatte, on aime à croire qu'une choſe arrivera : on *attend* ce qui doit arriver, on y ſonge, on s'en occupe. On *eſpere* donc le ſuccès; on *attend* l'événement. Le ſuccès qu'on *eſpere* eſt un ſuccès heureux; l'événement qu'on *attend*, peut être heureux ou malheureux. On *attend* l'événement même, de même qu'on *eſpere* le ſuccès en lui-même. Un accuſé *eſpere* un jugement favorable; & il *attend* ſon jugement.

On *eſpere* même contre toute *eſpérance* (*in ſpem, contra ſpem*) : *eſpérer* ne déſigne donc pas néceſſairement une *confiance* appuyée ſur quelque motif; l'*eſpérance* eſt même aſſez loin de la *confiance*. On *attend*, ce qu'on a lieu de croire qui ſera, le jour qui doit ſe lever, une perſonne qui doit venir, une déciſion qui doit ſe rendre. L'*attente* eſt donc accompagnée ou plutôt elle eſt fondée ſur la confiance. On *eſpere* ce qu'on deſire; on *attend* ce qu'on croit. On *eſpere* gagner à la loterie; & on *attend* impatiemment qu'elle ſe tire. On *attend* le jour; on *eſpere* qu'il ſera beau. Vous *eſpérez* un ſervice de quelqu'un : vous l'*attendez* d'un ami. On n'*attend* pas ſans de puiſſans motifs ou ſans de fortes illuſions, un bonheur; mais on l'*eſpere*. L'*attente* nous aſſure; l'*eſpérance* nous berce. Notre *attente* eſt quelquefois trompée, & nous ſommes ſouvent trompés par l'*eſpérance*.

C'eſt elle qui, ſans ceſſe au banquet de la vie,
Telle qu'un hôte aimable, en riant nous convie,

Et verse en notre coupe un délire éternel :
Le rêve, du bonheur, est un bonheur réel.

Ess. sur l'Homme, *Ep. II.*

Ce n'est donc pas précisément une grace ou une faveur qu'on *espere* plutôt ; mais on *espere* un bien incertain, & l'on *attend* une chose ou nécessaire ou très probable. Vous *espérez* une grace ou une récompense avant qu'on vous l'ait promise ; après qu'on vous l'a promise, vous l'*attendez*, quoique dans ces derniers cas, il soit en général bien plus sage d'*espérer* que d'*attendre*. On *espere* ce qui peut arriver ; on *attend* ce qui doit arriver. Vous *attendez* beaucoup de la Nature ; vous *espérez* quelque chose des hommes. Nous *espérons* de la bonté divine des graces, ce qui peut être refusé : nous *attendons* de la justice divine le prix de nos œuvres, ce qui est dû : la différence est du certain à l'incertain.

Par cette raison, si l'on *espere*, on craint : si on *attend*, on se fie. L'*espérance* naît du desir, & la crainte la contrebalance : l'*attente* naît de l'opinion, & elle peut être exempte de desir & de crainte. Le vrai Chrétien *espere* la sainte mort qu'il desire, & qu'il craint de ne pas obtenir : un Philosophe *attend* la mort sans la desirer ni la craindre.

Vous *attendez* ce que les choses par elles-mêmes promettent ; vous *espérez* ce que permettent les circonstances. Il y a de grands biens à *attendre* des belles & nombreuses découvertes faites récemment dans la science de la Nature & de la Société, ainsi que de l'amour du Prince pour ses peuples : la génération naissante peut *espérer* d'en jouir. Un

siecle de lumieres n'est que l'aurore des siecles du bonheur.

» J'*espere*, dit M. l'A. G., que mon Ouvrage » sera goûté du Public, & j'en *attends* un juge- » ment équitable «. Ses *espérances* ont été justifiées : son *attente* sera remplie. Pour moi, j'*espere* que le Public approuvera ma critique ; & j'*attends* un jugement raisonné de nos Maîtres pour m'y conformer.

Espoir, *Espérance*.

On prétend qu'*espoir* est moins usité en prose qu'en vers : cependant je l'ai trouvé chez les Prosateurs avec autant de facilité que chez les Poëtes. Bouhours, en défendant ce mot contre Ménage, cite plusieurs phrases, où l'Abbé Regnier l'a employé, dans son excellente traduction de Rodriguès. Mais il est d'un usage moins commun que son synonyme, par la raison qu'il ne s'applique pas indifféremment, comme *espérance*, à toutes sortes d'objets de nos desirs ; & restreint à des objets importans ou à de grands intérêts, il figurera plutôt dans le style soutenu que dans le langage familier.

Ainsi l'*espérance* s'étend sur tous les genres de biens que nous desirons obtenir, avec plus ou moins de penchant à croire que nous les obtiendrons. L'*espoir* s'adresse proprement à cette sorte de biens, dont nous desirons le plus ardemment la possession, & dont la privation seroit pour nous un malheur. Le desir & la crainte qui accompagnent l'*espoir*, sont toujours plus ou moins vifs ;

il n'en eſt pas toujours de même dans l'*eſpérance.* L'*eſpoir*, tout détruit, meneroit au *déſeſpoir* : le *déſeſpoir* eſt évidemment le contraire de l'*eſpoir.* L'*eſpérance*, trompée, ne nous laiſſe ſouvent dans le cœur qu'un ſentiment de peine.

Vous parlez d'*eſpoir*, lorſqu'il s'agit de votre ſalut, de votre vie, de votre honneur, de votre fortune, d'un objet eſſentiel à votre exiſtence ou à votre bonheur ; & vous parlez auſſi d'*eſpérance.* Mais vous parlez d'*eſpérance*, & vous ne parlez pas d'*eſpoir*, lorſqu'il ne s'agit que d'un objet agréable ou ſimplement utile, de vous amuſer dans une partie de plaiſir, de voir une choſe curieuſe, d'obtenir quelque ſuccès, de trouver une perſonne que vous cherchez, d'achever bientôt un ouvrage.

Auſſi les Vocabuliſtes ont-ils obſervé qu'*eſpoir* ſe dit particuliérement à l'égard de l'amour, & en matiere de dévotion : car l'amant attache ſon bonheur à l'objet aimé ; le Chrétien attend le ſien de la miſéricorde divine. On dit que l'amour vit d'*eſpoir*, & que l'homme eſt chaque jour le jouet de l'*eſpérance.* L'*eſpérance* eſt, ſuivant Ariſtote, le ſonge d'un homme éveillé ; l'*eſpoir* eſt l'aliment de l'homme paſſionné.

On eſt ſans *eſpérance* de parvenir à un poſte, & ſans *eſpoir* de rétablir ſa fortune.

On met & ſon *eſpérance* & ſon *eſpoir* en Dieu, puiſque l'*eſpoir* eſt l'*eſpérance* d'un grand bien.

Heureux qui du Ciel occupé,
Et d'un faux éclat détrompé,
Met de bonne heure en lui toute ſon *eſpérance* ! . . .
Quels que ſoient les chagrins dont je ſuis tourmenté,
Aujourd'hui mon ame ne fonde
L'*eſpoir* de ſon ſecours qu'en ſa ſeule bonté.

Vous trouverez généralement l'*espoir* appliqué à de grands objets, tandis que l'*espérance* s'abaisse jusqu'aux plus petits.

Lorsqu'on a tout perdu, lorsqu'on est sans *espoir*,
La vie est un opprobre, & la mort un devoir.

Un fou, quand il est assuré,
Vaut mieux que cinq en *espérance*.

※ A l'article *Contrition*, j'ai assigné, à l'égard de ces deux mots, une différence grammaticale, tirée de leur formation. *Espoir* n'indique qu'un sentiment peut-être passager, une disposition actuelle, tandis qu'*espérance* désigne plutôt une disposition habituelle, un état ou une modification plus ou moins constante. Aussi l'*espérance* est-elle souvent personnifiée; c'étoit une Déesse du Paganisme; c'est une vertu Chrétienne : mais l'*espoir* ne jouit pas des mêmes priviléges, parce que le mot n'énonce point une habitude.

Etouffer, Suffoquer.

OTEZ la respiration, vous *étouffez*, en empêchant les poumons de recevoir l'air & de le rejeter alternativement : sur quelque organe de la respiration qu'on agisse, on *suffoque*, en bouchant le canal de la respiration. La pression des poumons produit l'*étouffement* : la *suffocation* est produite par un embarras particulier dans la trachée artere ou dans les bronches.

Suffoquer vient du latin *faux*, bouche, gorge, creux; celte *ffau*, creux, fosse, conduit; grec *pholea*, antre, &c. De là *hoquet*, accident produit par un commencement de *suffocation*: *suffoquer* marque donc en effet une action directe sur le conduit de la respiration. *Etouffer* vient du celte *topp*, couvrir, presser; d'où *touffe*, amas épais de plantes, qui se pressent & s'étouffent, en arrêtant la circulation de l'air; le grec *tufôn*, typhon, tourbillon, fumée, objets qui empêchent de respirer, &c. L'interjection *ouf*, cri d'une poitrine oppressée, paroît être le premier élément d'*étouffer*, comme d'*épouffer*. Ainsi ce mot exprime proprement les effets de la pression ou de l'oppression de la poitrine.

Il est dit dans les Dictionnaires que ce sont particuliérement les causes intérieures qui *suffoquent*, comme un catharre, des vapeurs histériques, une esquinancie, &c. Les causes extérieures, en s'introduisant dans le canal de la respiration, produisent le même effet: aussi les mêmes Vocabulistes ajoutent-ils que les vapeurs, les exhalaisons, les fumées de différens corps nous *suffoquent* également.

Un fétu arrêté dans la trachée artere, *suffoque*. On *étouffe* dans un air trop dense ou trop rare. Les noyés ne sont point *étouffés*, comme on l'a cru, par de l'eau qui entre dans les poumons; ils sont *suffoqués* par l'eau, qui, pesant sur la glotte, bouche le passage de l'air. Une violente colere *étouffe*: une déglutition précipitée *suffoque*.

Tibere fut *étouffé* sous un tas de couvertures: Séneque fut *suffoqué* par la vapeur d'un bain chaud.

Un

Un chef de brigands, nommé Come, pris par le Conſul Romain Rupilius, réſolut de *s'étouffer*, en arrêtant volontairement le jeu des poumons, pour ne pas s'expoſer à trahir ſes complices, & à ſouffrir une mort traînante. Un vieillard, nommé Polémon, trop fortement chatouillé par un bon mot qu'il avoit dit à un eſclave, à l'occaſion d'un plat de figues qu'un âne avoit mangées par la négligence d'un valet, fut *ſuffoqué* par un éclat de rire (*a*).

Le ſort de bien des heureux du ſiecle reſſemble à celui d'Anacréon, qui, dans une grande & belle vieilleſſe, fut *ſuffoqué* par un pepin de raiſin. Les amis perfides reſſemblent aux ſinges qui *étouffent* leurs petits en les embraſſant.

Vous direz par maniere de parler, qu'un indiſcret qui vous coupe ſans ceſſe la parole, vous *ſuffoque*; & qu'un parleur, qui ne vous laiſſe pas ouvrir la bouche, vous *étouffe*.

Un diſcoureur lent & entrecoupé vous *ſuffoque*; car il paroît *ſuffoqué* lui-même : vous *etouffez* à voir un homme ſurchargé de vêtemens; car il devroit *étouffer* ſous ſon harnois. Nos organes comme nos ames ſe mettent à l'uniſſon.

⁂ *Etouffer* ſe dit, dans un ſens plus étendu, de diverſes choſes qu'on fait périr, finir, ceſſer, faute de communication avec l'air, ou par la privation de ſes influences, &c. : ainſi on *étouffe* le feu dans un fourneau; un arbre eſt *étouffé* par la grande quantité de ſes branches : dans un champ mal cultivé, comme dans une ſociété déſordonnée,

(*a*) Valere-Maxime, XIX. 12.

les mauvaises herbes *étouffent* le bon grain. *Suffoquer* ne se dit que des animaux, les seuls êtres qu'on croyoit pourvus des organes de la respiration. Il pourroit donc être aussi appliqué aux plantes, selon les découvertes de Malpighi ; elles ont en effet des trachées ou des vaisseaux par lesquels elles respirent en quelque sorte. Les Latins étendoient bien plus loin la signification de *suffocare*, puisque Cicéron dit *suffoquer* Rome & l'Italie, c'est-à-dire leur couper les vivres (a).

❊ *Etouffer* se dit figurément pour détruire, faire cesser, empêcher qu'une chose n'éclate. On *étouffe* un bruit, une affaire, une rebellion, &c. On *étouffe* ses passions, ses sentimens, ses remords, &c. *Suffoquer* n'est usité que dans le sens propre: on substitue même souvent à ce mot, le mot moins convenable d'étrangler, comme quand on dit, j'*étrangle* de soif ; une apoplexie l'a *étranglé*; j'*étrangle* ; Fabius fut *étranglé* par un cheveu qu'il avala dans du lait ; cette femme acariâtre s'*étrangle* à force de crier, &c. *Etrangler*, formé de *stric*, *string*, signifie, à la lettre, *serrer* étroitement ; & il embrasse toutes les parties du corps & autres objets fortement comprimés. A proprement parler, on *étrangle* en comprimant & serrant extérieurement le cou, jusqu'à ce que la respiration cesse ; tandis qu'on *suffoque* par une cause ou par une action intérieure sur le conduit même de la respiration qu'elle bouche.

(a) Ad Attic. IX. 6.

Etroit, *Strict.*

Du celte *strech*, *strih*, *stris*, vient la famille latine & françoise *étroit*, *strict*, *étreindre*, *étrécir*, *restreindre*, *détroit*, *districi*, *détresse*, &c. *Etroit* est l'opposé de *large*.

On dit au physique, *étroit* & non *strict*; un habit *étroit*, une voie *étroite*, une étoffe *étroite*, &c.

Etroit sert aussi à désigner, au figuré, des relations intimes, ou de fortes liaisons; alliance *étroite*, *étroite* amitié, correspondance *étroite*, *étroite* familiarité, &c. *Strict* n'a point cette acception.

Mais on dit, le sens *étroit* ou *strict* d'une proposition, un droit *strict* ou *étroit*, devoir *étroit* ou *strict*, une obligation *stricte* ou *étroite*, &c. *Etroit* signifie alors rigoureux, févere, & c'est la signification propre de *strict*. *Etroit* est du discours ordinaire; *strict* est du style des Théologiens, des Philosophes, des Jurisconsultes. *Strict*, comme terme dogmatique, est d'une précision plus rigoureuse qu'*étroit*, terme plus libre, comme le style de la conversation. *Etroit* se dit par opposition au sens *étendu*; & *strict*, par opposition au sens *relâché*. Le sens *strict* est très-*étroit*; c'est le sens le plus févere.

Il est naturel de prendre, dans un sens *strict*, les propositions capitales de celui qui dogmatise. Il seroit dur de prendre, même dans un sens *étroit*, toutes les propositions de celui qui converse.

Vous enjoignez *étroitement*, févérement, de

ſuivre un ordre *ſtrictement*, ou à la lettre, & dans toute ſa rigueur.

Celui qui eſt diſpoſé à obſerver *étroitement* des préceptes, ne balance pas à les prendre *ſtrictement*.

Celui qui ne ſe relâche jamais de ſon droit *ſtrict*, s'impoſe d'*étroites* obligations envers les autres.

❊ Il me ſemble qu'*étroit* déſigne plutôt ce que la choſe eſt en ſoi ; & *ſtrict*, la maniere dont on la prend. Ainſi, une obligation eſt *étroite* ou rigoureuſe en elle-même ; & on prend une obligation dans le ſens *ſtrict*, ou dans toute la rigueur de la lettre.

Une loi eſt *étroite*, lorſqu'elle ne ſouffre ni modération, ni modification, ni exception : une loi eſt *ſtricte*, lorſqu'elle a un ſens précis, inflexible, inaltérable.

On dit qu'un homme a la conſcience *étroite* & non *ſtricte*, pour marquer qu'il a des principes ſéveres ou des ſentimens ſcrupuleux ; mais on dit qu'il eſt *ſtrict* & non *étroit*, pour marquer qu'il prend tout à la rigueur, au pied de la lettre, dans la plus réguliere exactitude.

Eveiller, *Réveiller*.

L'ABBÉ Girard aſſure que le premier de ces mots eſt d'un plus fréquent uſage dans le ſens littéral ; & le ſecond, dans le ſens figuré. Bouhours avoit obſervé que, dans le ſens propre, ces mots ſe confondoient aſſez ſouvent, & que nos meilleurs Ecrivains ne les diſtinguoient pas trop. Mais

le second est peut-être employé davantage au figuré. Quoi qu'il en soit, une différence incertaine dans l'usage ne constitue pas une différence réelle dans la valeur des mots.

L'Abbé Girard ajoute que l'un se fait quelquefois sans le vouloir, & que l'autre marque ordinairement du dessein. Si j'entends bien cette phrase, elle établit plutôt l'identité que la diversité de sens dans ces deux termes; car si l'un se fait seulement *quelquefois* sans le vouloir, il marque donc *ordinairement* du dessein; & si l'autre ne marque qu'*ordinairement* du dessein, il se fait donc aussi *quelquefois* sans le vouloir.

Enfin, il dit que le moindre bruit *éveille* ceux qui ont le sommeil tendre, & qu'il faut peu de chose pour *réveiller* une passion qui n'a pas été parfaitement déracinée du cœur. Je demande pourquoi. Je demande quelle est la différence générale qui résulte de cette application particuliere, si elle est juste.

Il vaut mieux entendre, sur cet article, Bouhours, qui a répandu, dans ses remarques, une assez grande quantité de synonymes, pour qu'il doive être compté parmi les Synonymistes, avec cet avantage particulier sur ceux qui l'ont suivi, qu'il éclaircit la valeur des mots, ou confirme ses opinions par des exemples tirés des bons Ecrivains.

» Après y avoir fait réflexion, dit-il, il m'a semblé qu'on pouvoit mettre quelque différence
» entre *éveiller* & *réveiller*; que le premier se dit
» proprement par rapport à une heure réglée, & le
» second, par rapport à un temps extraordinaire. Je
» m'explique : un homme qui a coutume de se
» lever à cinq heures du matin, & qui ne veut

» pas dormir davantage, dira à ses gens : Ne manquez pas de m'*éveiller* à cinq heures ; & ses gens diront : Voilà cinq heures qui sonnent, il faut *éveiller* Monsieur. Ainsi, on demande, Monsieur est-il *éveillé* ? En m'*éveillant*, j'ai senti un grand mal de tête.

» Au contraire, une personne qui a une affaire importante en tête, & qui attend des nouvelles avec impatience, dira en se couchant : S'il vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque pas de me *réveiller* ; & je dirois sur ce pied-là : Feu M. le Prince étant Général d'armée, vouloit qu'on le *réveillât* toutes les fois qu'il arrivoit un courier. Je dirois aussi, un grand bruit m'a *réveillé* ; je me suis *réveillé* en sursaut ; car *réveiller* emporte quelque chose d'irrégulier & de subit, ou une affaire qui survient tout d'un coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoutumé d'entendre. Je dis là-dessus ce que je pense, & je laisse à juger au Public si j'ai tort ou non, &c. «.

L'Auteur de cette remarque a mieux senti que discerné la valeur propre des deux termes. Ce n'est point par l'heure, c'est par les circonstances particulieres du sommeil & de l'*éveil* ou du *réveil* que ces mots different ; & c'est précisément à raison de ces circonstances que ses applications sont justes.

Eveiller exprime l'action simple de tirer de l'état de sommeil, & d'amener à l'état de veille. *Réveiller* exprime, par la force connue de la particule *re*, la réitération ou le redoublement d'action, de force, de résistance ; réitération, redoublement qui suppose que la personne ou s'est rendormie, ou dormoit profondément.

Ainsi, 1°. on s'*éveille*, quand on s'*éveille* na-

turellement ou de ſoi-même pour la premiere fois : ſi l'on s'endort de nouveau, à la ſeconde fois on ſe *réveille*. Vous *réveillez* de même celui qui s'eſt rendormi après que vous l'avez eu *éveillé*. Pour marquer l'heure de votre *réveil*, ſans autre circonſtance, vous direz : je me ſuis *éveillé* à cinq heures du matin. Si vous voulez marquer l'heure à laquelle vous avez coutume de vous *éveiller*, vous direz : je me *réveille* toujours à cinq heures. Vous demandez qu'on vous *éveille* à cinq heures du matin ; mais ſi vous avez de la peine à vous *éveiller* tout-à-fait, il faut qu'on vous *réveille*.

Auſſi en eſt-il de ces mots, au figuré, comme d'*animer* & de *ranimer*. *Eveiller*, *animer* le courage, la haine, la colere, c'eſt les exciter, les inſpirer, les provoquer, les allumer : les *réveiller*, les *ranimer*, c'eſt les exciter de nouveau, les rallumer, les renouveller, leur donner de nouvelles forces. Vous *éveillez*, vous *animez* le courage d'un homme tranquille qui ne ſonge point au danger ; vous *réveillez*, vous *ranimez* le courage de celui qui l'a perdu ou qui le perd.

Réveiller exprime donc particuliérement une alternative de ſommeil & de veille, une réitération d'actes, une habitude ſucceſſive de s'endormir & de s'*éveiller*.

2°. On *éveille* d'un ſommeil léger, on *réveille* d'un ſommeil profond. L'*éveil*, ſi je puis me ſervir de ce mot utile, eſt naturel ou facile ; le *réveil* eſt difficile & forcé. Pour *éveiller* celui qui a le ſommeil tendre, le moindre bruit ſuffit, comme l'obſerve l'Abbé Girard ; quant à celui qui a le ſommeil dur, il faut le *réveiller*, car vous ne l'*éveillerez* qu'à force de l'appeller, de le ſolliciter, de le

secouer ; redoublement d'effort & de résistance.

C'est pourquoi l'on dit, tant au figuré qu'au propre, *réveiller* & non *éveiller* quelqu'un de sa léthargie, de son assoupissement. C'est pourquoi il faut dire *réveiller* & non *éveiller* un mort. C'est pourquoi on appelle *réveille-matin* & non *éveille-matin*, *réveil* & non *éveil*, l'instrument bruyant, la sonnerie qui vous *éveille* malgré vous, je veux dire, malgré le besoin qui vous presseroit de dormir encore.

On *s'éveille*, lorsque le repos a rendu au corps la faculté de remonter ses organes. On est *réveillé*, lorsqu'une cause violente arrache le corps au sommeil, dont le cours n'est pas encore près de finir.

On *s'éveille* tard, & on *se réveille* en sursaut.

Vous dites à quelqu'un qui s'endort, *éveillez-vous* ! Vous direz plus haut à quelqu'un qui est trop endormi pour *s'éveiller* au premier bruit : *réveillez-vous donc* !

Malebranche distingue différentes sortes de sensations ; les unes fortes & vives, qui, dit-il, étonnent l'esprit & le *réveillent* avec force, comme lui étant fort agréables ou fort incommodes ; d'autres foibles & languissantes, qui touchent peu l'ame, & qui par conséquent l'*éveillent* à peine, ne lui étant ni fort agréables ni fort incommodes, &c.

Gardez-vous bien de suivre le conseil que donne, sous un prétexte assez léger, un Philosophe moderne, de *réveiller* en sursaut les enfans au milieu de la nuit : la Nature veut qu'on *s'éveille* de soi-même, sous peine de désordre dans l'économie des fonctions vitales. Suivez plutôt, à l'exemple du Pere de Montaigne, la méthode des Pythagoriciens, qui *éveilloient* leurs disciples au bruit d'une musique douce & mélodieuse.

De même, vous *éveillez* l'attention d'un homme ſimplement diſtrait ; & vous *réveillez* celle d'un homme abſorbé dans une rêverie, ou dans une mélancolie profonde. Vous *éveillez* l'attention de l'Audireur qui ſe laſſe, par la diverſité des objets ; vous la *réveillerez*, ſi elle eſt diſſipée, par de grands mouvemens ; mais prenez garde qu'elle ne ſoit pas épuiſée. C'eſt un conſeil à donner ſur-tout aux Prédicateurs, qui croyent qu'un auditoire peut les écouter auſſi long-temps que leur poitrine leur permet de parler ; & ce n'eſt pas là une des moindres cauſes des foibles effets de leurs belles prédications.

Par la variété des mets, vous *éveillez* l'appétit : mais comment *réveiller* le goût d'un homme blaſé ?

Vous *éveillez* facilement la pitié d'un homme ſenſible : mais il n'y a guere que les grands malheurs qui *réveillent* les remords d'un ſcélérat endurci.

Le tyran que le remords n'*éveille pas*, ſera *réveillé* par la terreur.

L'avertiſſement *éveille* ; l'aiguillon *réveille*.

Bouhours approuve donc avec raiſon les phraſes ſuivantes. Son Diſciple attendoit à tout moment qu'il s'*éveillât*.... Le ſaint homme lui demanda pourquoi il ne l'avoit point *réveillé*. Il eſt agréable de s'*éveiller* de ſoi-même, lorſque le corps a pris tout le repos qu'il lui faut. L'Amiral s'étoit couché tard, & ſon premier ſommeil duroit encore, lorſque ſon Valet de chambre le *réveilla* & lui dit, qu'il y avoit à la porte des perſonnes maſquées qui demandoient à lui parler.

Il a donc auſſi raiſon de blâmer les phraſes ſui-

vantes. Il est fâcheux d'être *éveillé* de son sommeil par le bruit. Joseph s'étant *réveillé*, fit ce que l'Ange du Seigneur lui avoit ordonné. Car, comme il le dit fort bien, le bruit fait qu'on se *réveille*; & un songe qui n'a rien de triste ni d'affreux, n'empêche pas qu'on ne s'*éveille*.

Ainsi, dans la Henriade, Henri IV, après que S. Louis lui a révélé en songe de profonds secrets, s'*éveille*; mais par la bouche du Poëte Lyrique, Dieu dit, avec la voix qui commande à l'Univers, qu'*Aux accens de ma voix la terre* se réveille.

Rappellons-nous encore que, souvent au figuré, *éveiller* signifie seulement rendre plus gai, plus animé, plus vif; tandis qu'on *réveille* plutôt des feux éteints, des passions assoupies, des querelles étouffées, &c. L'action d'*éveiller* ne fait donc alors que donner aux objets plus d'activité ou d'énergie qu'ils n'en avoient; & celle de *réveiller* leur donne l'énergie ou l'activité qu'ils n'avoient plus.

3°. *Réveiller* désigne donc une plus grande cause & un plus grand effet que la cause & l'effet supposés par le mot *éveiller*. *Réveiller* conviendra donc encore particuliérement pour indiquer le retour à un état de veille plus parfait, ou celui d'une effervescence plus vive. On dira fort bien qu'une personne n'est qu'à demi *éveillée*, ou qu'elle est encore à moitié endormie : mais dès qu'on est *réveillé*, on est *éveillé* tout-à-fait. L'*éveil* n'est qu'un avis qui vous ouvre les yeux : le *réveil* est une crise qui vous arrache au repos ou à un état d'inertie. *Réveiller* sera donc plus propre qu'*éveiller* à exprimer un *réveil* accompagné de circonstances singulieres ou suivi d'effets éclatans. Ainsi, vous *éveillerez* une personne tranquille, & vous *réveillerez* un animal furieux. On

éveillera des idées, des imaginations, des souvenirs, des inquiétudes, des sentimens fugitifs : mais les causes violentes, les passions telles que la colere, la rage, la jalousie, la haine, se *réveilleront* avec furie.

Ces mots viennent du latin *vigilare* : *vigil* vient du celte *vak* (veiller, avoir les yeux ouverts); rac. *ac*, *oc*, œil.

Exciter, Inciter, Pousser, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter.

La plupart de ces mots ne sont synonymes que dans le sens figuré; & ils y sont assez indifféremment employés l'un pour l'autre, parce qu'on n'en prend que l'idée commune, peut-être souvent faute d'en avoir saisi les propriétés distinctives.

De *ci*, qui signifie le lieu, la place (*ici*), viennent *cio*, faire venir ou aller, appeller, mouvoir; *excio*, *pousser*, faire avancer, &c.; *excito*, *pousser*, presser, hâter, émouvoir, réveiller, solliciter, *exciter*; *incito*, *pousser*, presser fort, insinuer, induire fortement, *exciter* un vif empressement, *inciter*. Dans *exciter*, la préposition *ex* marque particuliérement l'action de *pousser* dehors, en dehors; & la préposition *in*, dans *inciter*, celle de *pousser* intérieurement, & d'induire en action. Rigoureusement parlant, on *excite* à sortir d'un état, d'une situation; on *incite* à passer dans un autre. La grace nous *excite* à sortir de l'état du péché; elle nous *incite* à rentrer dans la voie du salut. Le latin *cito* est le fréquentatif de *cio*; il désigne la répétition des actes.

De *pal*, *paume* de la main, les Hébreux ont fait *pall*, tendre la main, fupplier; les Grecs παλλεῖν, lancer avec la main; les Latins *pellere*, *pulfare*, jetter, *pouffer*, frapper avec la main. L'action de *pouffer* marque une force employée à faire aller ou avancer une chofe.

De la racine *ahm*, *an*, mot primitif qui exprime le soufle, les Latins ont fait *animare*, *animer*, donner la vie, un principe d'activité, un mobile, un nouveau degré de chaleur.

De *cor*, défignant ce qui enveloppe ou ce qui eft enveloppé, nous avons fait *cœur* & *courage*, ardeur, force, vertu de l'ame, qui fait agir fans crainte & fouffrir fans foibleffe. De là le verbe *encourager*, infpirer du courage ou un courage nouveau.

Du primitif *ac*, *ag*, aigu, pointu, en grec, en celte, en latin, &c. les Latins ont fait *aculeus*, aiguillon, trait aigu, qui pique, & excite vivement : de là *aiguillonner*.

De *por*, au travers, tout du long, les Latins ont fait *porto*, *porter*, avoir ou tenir entiérement fur foi, tranfporter ou *porter* tout au travers & d'un lieu à un autre, voiturer, &c. Il eft fenfible que *porter* dans le fens d'*engager* ou *exciter*, doit annoncer une grande influence, un fort afcendant, une puiffance très-efficace.

Ainfi donc, dans l'acception figurée dont il s'agit, *exciter*, c'eft avifer, difpofer, *pouffer* vivement, preffer fortement quelqu'un pour l'engager à pourfuivre un objet ou à le pourfuivre avec plus d'ardeur. *Inciter*, c'eft s'infinuer affez avant dans l'efprit de quelqu'un & le folliciter affez fortement pour le déterminer, l'attacher, l'entraîner,

le *porter* à la pourſuite d'un objet. *Pouſſer*, c'eſt donner une impulſion, imprimer des mouvemens, forcer le penchant, prêter ſes forces à quelqu'un pour le faire aller ou avancer plus vîte vers un but. *Animer*, c'eſt inſpirer une nouvelle activité, communiquer un ferment, donner de la chaleur, exciter une paſſion ou un ſentiment vif dans l'ame de quelqu'un pour qu'il agiſſe avec empreſſement & avec conſtance. *Encourager*, c'eſt aider la foibleſſe, élever le cœur, animer & ranimer le courage, inſpirer, ſoutenir la hardieſſe, l'audace, donner une nouvelle énergie à quelqu'un pour que rien ne le détourne d'un objet, ou ne l'arrête dans ſa pourſuite. *Aiguillonner*, c'eſt piquer quelqu'un dans les endroits ſenſibles, le ſolliciter avec des traits perçans, l'exciter par les moyens les plus preſſans & avec une force en quelque ſorte coactive, pour qu'il fourniſſe une carriere. *Porter*, c'eſt déterminer le penchant ou la volonté de quelqu'un, l'emporter par ſon aſcendant, le mener ſans réſiſtance, diſpoſer en quelque ſorte de lui, & lui faire faire ce qu'on veut.

On *excite* celui qui ne ſonge point à la choſe, celui qui manque de réſolution, celui qui agit languiſſamment, celui qui s'arrête ou ſe rebute. On *incite* celui qui n'eſt pas diſpoſé à la choſe, qui ne s'y intéreſſe guere, qui ne s'y attache pas, qui ne la prend pas à cœur, qui n'a ni penchant ni motif aſſez fort pour lui inſpirer de l'empreſſement. On *pouſſe* celui qui ne veut pas ou ne veut que foiblement la choſe, celui qui balance, celui qui ne ſe hâte pas, celui qui agit mollement, celui qui manque de vigueur, de force, de fermeté, de conſtance. On *anime* celui qui manque du côté de

l'ame, celui qui n'a que de la froideur ou de l'indifférence pour la chose, qui ne sent pas vivement, celui qui ne sort pas de son apathie, celui qui n'est point propre à l'action, celui qui manque de volonté, de chaleur & d'ardeur. On *encourage* celui qui est lâche ou timide, celui qui se défie de lui-même, celui qui s'exagere les difficultés, celui qui se lasse, celui que les mauvais succès rebutent. On *aiguillonne* celui qui ne peut vaincre sa paresse ou son inertie, celui qui est d'une humeur récalcitrante, celui qui va mollement ou nonchalamment, celui qui succombe ou qui se cabre. On *porte* celui qui est dominé ou subjugué, celui qui a un caractere trop facile, celui qui ne fait point de résistance, celui qui se laisse mener plutôt que de se conduire lui-même, celui qui est seulement mû comme un être passif.

Les avis, les conseils, les sollicitations, tous les mobiles, *excitent*. Les insinuations, les suggestions, la persuasion, la conviction, l'intérêt personnel, les penchans, les passions, &c. *incitent*. Les impressions fortes, les sollicitations, l'importunité, la violence, tout ce qui fait effort sur nous pour suppléer à notre propre effort, *pousse*. Les exhortations, les vraies représentations, les mouvemens passionnés, les motifs d'émulation, l'enthousiasme, la chaleur enfin inspirée ou par l'objet ou par quelque autre moteur, *animent*. L'espérance, l'exemple, les succès, les récompenses, la confiance dans nos forces, les secours étrangers, *encouragent*. Les instigations, l'émulation, le point d'honneur, les traits piquans, la gloire, l'intérêt, la chair, tout ce qui pénetre & irrite, *aiguillonne*. Le naturel, le caractere, le penchant, le goût, la nécessité, l'ascendant, toute cause impérieuse, *porte*.

La nouveauté d'un objet nous *excite* ou à le rechercher ou à le rejetter. La concupiſcence nous *incite* à faire le mal que nous n'aimons pas, & nous détourne de faire le bien que nous préférons. L'admiration nous *pouſſe* à conſidérer ſon objet ſous toutes les faces, ou nous en empêche. La peur tantôt nous *anime* juſqu'à nous donner des aîles, & tantôt nous glace juſqu'à nous rendre immobiles. Le ſuccès d'un Emule *encourage* les uns, & décourage les autres. L'ennui nous engourdit, & en même temps nous *aiguillonne*. L'amour de ſoi même nous *porte* vers la vérité & la juſtice quand elles nous ſont favorables, & nous en éloigne quand elles nous ſont contraires.

Exhéréder, Déshériter.

PRIVER de ſa ſucceſſion l'*héritier* qui, ſelon l'ordre établi par les Loix, l'auroit recueillie, ſi on n'en avoit autrement diſpoſé par teſtament : du celte *her* (maître) les Latins firent *hæres*, *héritier*, ou jeune maître, maître futur. Juſtinien dit qu'agir en *héritier*, c'eſt agir en maître ; & que les Anciens appelloient maîtres, les *héritiers*. *Hériter*, c'eſt devenir maître. Les Latins n'avoient que le mot *exhæredare* pour exprimer l'action de priver l'héritier d'une ſucceſſion, & il leur ſuffiſoit, car à Rome un pere pouvoit ſans cauſe & par ſa volonté ſeule, ne rien laiſſer à ſes enfans. Mais par la Novelle 115 de Juſtinien, cette liberté fut reſtreinte ; il ne fut plus permis aux peres de dépouiller leurs enfans ſans une des cauſes ſpécifiées dans la Loi, de la portion de leur héritage, fixée

pour la légitime de chacun d'eux. Cette Jurisprudence reçue dans le Royaume, a donc introduit deux manieres de priver un héritier d'une succession. L'une est de *déshériter*, par sa volonté pure, l'héritier naturel ou légal, quel qu'il soit : l'autre est d'*exhéréder* les enfans, en les privant, pour des causes légales, de leur légitime même. Ce dernier mot est du Palais.

Un pere *exhérede* donc ses enfans, en les dépouillant de toute espece de droit & de part dans sa succession, par une exclusion expresse & motivée, & en vertu de la Loi qui l'autorise à punir, par l'*exhérédation*, certaines offenses déterminées & spécifiées par la Loi elle-même. On *déshérite* ses héritiers naturels, en léguant à d'autres ses biens libres, par la simple institution d'un autre héritier ou d'un légataire, & sans cause énoncée, en vertu du droit de disposer de sa propriété.

Il est bien flétrissant d'être *exhérédé*, puisque cette tache suppose une grave violation des droits les plus sacrés de la Nature, & qu'elle est imprimée par des mains naturellement disposées à défendre de la honte le front du coupable. Il n'est que malheureux d'être *déshérité*; car on peut l'être sans tort, sans cause, par un goût particulier, un caprice, une passion injuste du testateur.

J'ai été dans le cas d'examiner si une mere a le droit d'*exhéréder* un fils qui, avant l'âge de trente ans, s'est marié sans son consentement, mais avec le consentement paternel. L'Edit de Henri II est clair & précis; il donne un droit égal à la mere & au pere sans distinction, sans différence : le Parlement ayant même demandé que le consentement du pere fût seul nécessaire, Henri rejetta la modification,

fication, & l'Edit fut enregistré purement & simplement. Ainsi le cas particulier avoit été prévu & jugé d'avance. Cependant j'ai vu les Magistrats & les Jurisconsultes partagés sur ce point, qui ne pouvoit pas même être mis en question. Qu'est-ce que cela signifie? A quoi le citoyen s'en rapportera-t-il, si ce n'est pas à une Loi expresse? Que faire en pareil cas? Laisser des procès à ses enfans, c'est souvent les *déshériter* & quelquefois les *exhéréder* tous également.

Comme Thémistocle, vous avez éprouvé la disgrace d'être *exhérédé*: montrez, comme Thémistocle, que la fortune ne *déshérite* pas la vertu.

Une facilité singuliere pour *exhéréder* ses enfans à volonté, c'est le porte-feuille: une maniere très-usitée de *déshériter* les familles, c'est le fonds perdu.

Quels temps! quelles mœurs! si les peres & meres ont de fréquens motifs d'*exhéréder* leurs enfans; & si des parens *déshéritent* leurs proches, leurs enfans mêmes.

La Nature, notre mere commune, ne *déshérite* personne: elle donne à chacun son talent, elle laisse à tous & à chacun leurs droits: mais que de malheureux nous semblent *exhérédés*, dépouillés comme ils le sont par le vice des institutions humaines!

Exiler, *Bannir.*

LA différence de ces termes est si connue, que je ne me proposois pas d'en parler. Personne n'ignore que, selon l'usage relatif à nos mœurs, l'*exil* est

prononcé par un ordre de l'Autorité ; & le *banniſſement* par un jugement de la Juſtice. Le *banniſſement* eſt la peine infamante d'un délit jugé par les Tribunaux : l'*exil* eſt une diſgrace encourue ſans déshonneur, pour avoir déplu. L'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile ; le *banniſſement* vous en chaſſe ignominieuſement. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public : Ovide fut *exilé* par un ordre d'Auguſte.

Mais, à l'occaſion de la Tragédie de *Coriolan*, par M. de la Harpe, on a demandé ſi l'Auteur avoit pu, ſans bleſſer la Langue, dire tantôt *bannir* & tantôt *exiler* ſon héros? Cette queſtion n'en eſt pas une pour un homme de Lettres : cependant elle m'a conduit à des réflexions qui, ſi elles n'apprennent rien aux gens inſtruits, ne feront pas inutiles pour ceux qui avec de pareils doutes cherchent à s'inſtruire.

A parler dans la rigueur de notre Langue, Coriolan fut *banni*, puiſqu'il fut condamné par un jugement ſolemnel du peuple : ſelon les mœurs & la Langue des Romains, il fut *exilé* ; car les Latins exprimoient l'idée propre du *banniſſement* par le mot d'*exil* (*exilium*), & ce mot ne peut marquer qu'un *banniſſement* dans l'Hiſtoire de la République Romaine. Auſſi non ſeulement les Poëtes ont le choix d'*exiler* ou de *bannir* un ancien Romain ; mais les Hiſtoriens eux-mêmes le *banniſſent* ou l'*exilent* à leur gré ; & c'eſt ainſi qu'en uſent l'Abbé de Vertot, Rollin, & tous nos bons Ecrivains. Ce que je dis du mot *exil* à l'égard de ces Peuples, je le dis à l'égard de tous les Peuples qui, ne connoiſſant pas les voies d'autorité, ont toujours ſuivi les voies judiciaires, quand il s'agit de chaſſer un habitant.

En général, lorsqu'il suffit d'énoncer l'idée commune aux deux synonymes, vous les employez l'un ou l'autre indistinctement. Si l'idée caractéristique de l'un des deux est nécessaire, vous aurez encore souvent la liberté, après que vous aurez nettement déterminé & fixé cette idée par le mot propre ou par une exposition équivalente, vous aurez, dis-je, souvent la liberté d'employer le mot synonyme; vous y serez même quelquefois contraint, comme par exemple, pour éviter des répétitions fastidieuses ou choquantes. Ainsi donc, dès que vous avez entendu le jugement du peuple prononcé contre *Coriolan*, vous sçavez que cet *exilé* est un *banni*; & le premier de ces mots réveille infailliblement dans votre esprit l'idée propre du second.

Libres d'employer l'un ou l'autre, nous aurons égard aux circonstances de l'action & des personnes; le *bannissement* imprime une tache, la qualification de *banni* est injurieuse : ainsi Campistron, lorsqu'il s'agit d'insulter & d'humilier Alcibiade, l'appelle *un banni de la Grece*. Mais s'il est question de plaindre & de relever le Héros, il n'est plus qu'un *exilé*. Par respect pour la vertu d'un grand homme injustement flétri, vous direz qu'il est *exilé* : si vous voulez rendre le jugement odieux, vous le représenterez *banni*. Vous ne traiterez pas Aristide & Thémistocle de *bannis*; ils seront pour vous d'illustres *exilés*.

Volumnius, pour ménager Coriolan son ami, ne parle que d'*exil* : Coriolan, outré de colere, se dira *banni* : ce mot, en sortant de sa bouche, fait rejaillir sur ses Juges iniques l'infamie dont ils ont osé le couvrir par le *bannissement*. Aussi, dans

la Piece de M. de la Harpe, Coriolan répete-t-il sans cesse : *je suis banni, je suis un banni: quoi, ces Romains si fiers recherchent un banni!* &c. Et quel effet ce mot produit dans le discours suivant de Tullus :

Ce superbe *banni* que ma main tutélaire
A sauvé des dangers qui suivent les proscrits,
S'éleve insolemment sur mes propres débris.

Ainsi, dans un sens relâché, nous dirons qu'une femme indignée *bannit* un homme mal-honnête de sa présence, ou qu'un pere courroucé *bannit* de la sienne un fils audacieux ; mais au contraire, une femme sage *exile* loin d'elle l'homme que son cœur craint ; ou une mere indifférente *exile* sa fille dans un couvent, pour se délivrer des soins de l'éducation & des bons exemples. La colere, l'indignation, les passions vives parlent & agissent sans ménagement : la prudence, la finesse & les sentimens rassis sont modérés & circonspects. Adam fut *banni* du Paradis terrestre : sur la terre, nous sommes *exilés*.

Par ces mêmes raisons, on ne se *bannit* pas, on s'*exile* soi-même : on ne se *bannit* pas, car on ne se chasse pas honteusement ; on s'*exile*, car on s'éloigne volontairement. L'Abbé de Vertot semble donc intervertir l'usage propre de ces termes, lorsqu'il fait dire par les cliens de Coriolan au peuple : *Si vous l'exilez, nous nous bannissons avec lui.* Cependant on diroit fort bien d'un homme qui s'enfuit ou s'expatrie pour éviter une expulsion honteuse, méritée par une action honteuse, qu'il se *bannit* lui-même.

Enfin, *bannir* n'exprime que l'idée de chasser

d'un lieu, tandis qu'*exiler* sert aussi quelquefois à marquer le lieu où l'on est rélégué. On n'est pas *banni* d'un lieu dans un autre ; mais on est *exilé* d'un lieu, & on l'est dans tel autre. Un criminel est *banni* d'un ressort : un Ministre est *exilé* dans ses terres. Aussi M. de la Harpe, après avoir si souvent employé le mot de *bannir* pour exprimer l'action simple de chasser ; se sert-il du mot *exilé*, lorsqu'il est question du lieu de *l'exil*. Véturie demande à Coriolan quels sont les lieux où le malheur l'*exile* ? & Coriolan la prie de ne pas s'informer du sort d'un *exilé* qui n'a point de patrie.

Nous avons emprunté le mot *exil* des Romains, & conservé le *ban* des Celtes. Les deux termes sont nécessaires dans nos mœurs, & leur différence doit être observée à notre égard. Cette différence est fondée sur leur valeur propre. *Ban* désigne un ensemble, un corps, un peuple, un district, un ressort, une assemblée, le Public, l'ordre public, une ordonnance publique, un jugement public & légal : ainsi *bannir* signifie mettre hors de la société ou d'un ressort, par un jugement public ou solemnel. *Exiler* signifie seulement mettre hors du pays, de la société : le latin *exul* est composé d'*ex*, hors ; & *sòlum*, sol, lieu natal, ou plutôt de *ol*, multitude, assemblée, société : car *ul*, *oul*, *al* a ce sens-là dans plusieurs Langues. *Ol* est pris en grec pour nombre, *oli-garchie*, gouvernement de quelques-uns : *ol* désigne aussi un tout. Vous trouverez fréquemment *ul* en latin avec la même signification ; *si-mul*, ensemble ; *moul*, *multitudo*, *multitude* ; *v-ul-gus*, vulgaire ; *ul-lus*, quelqu'un ; *n-ul-lus*, pas un, nul ; *s-ol-us* ou *se*, *sine ullus*, sans personne, sans société, seul, *se-ul*. Nous avons

oul dans *foule*, &c. *Oul* exprime naturellement un bruit sourd & confus ; & c'est ce que produit la foule, la multitude.

Expédient, *Ressource.*

Expédient, ce qui convient dans les conjonctures, ce qui tire d'embarras : le verbe latin *exped-ire* veut dire, à la lettre, *mettre les pieds dehors, hors de*, se débarrasser des *empêchemens* (lat. *impedimenta*). *Ressource*, ce qui releve ou éleve au dessus, ce qui répare une perte : *Surg*, action de s'élever sur, ou de sortir en surmontant, a produit les mots *source*, *sourdre*, *surgir*, *ressource*, *résurrection*, &c.

L'*expédient* est un moyen de se tirer d'embarras ou de lever une difficulté quelconque : la *ressource* est un moyen de se relever d'une chûte ou de sortir d'une grande détresse. La *ressource* suppose un mal à réparer ; l'*expédient* ne suppose qu'un obstacle à vaincre. La *ressource* supplée à ce que nous avons perdu, à ce qui nous manque ; l'*expédient* vient à bout de ce qui s'oppose à nous, de ce qui résiste. L'*expédient* opere dans toutes les affaires difficiles : la *ressource* roule sur quelque grand intérêt. L'*expédient* facilite le succès : la *ressource* remédie au mal. La *ressource* agit plus en grand & avec une plus grande vertu, & dans des conjonctures plus critiques que l'*expédient*.

Dans les affaires courantes de la vie, nous avons sans cesse besoin d'*expédiens* : dans les calamités, il faut des *ressources*. L'habitude des affaires, la connoissance de ce qu'on appelle la *carte du pays*,

l'induſtrie, la dextérité, l'habileté, nous fourniſſent des *expédiens*. Une tête forte, une ame ferme, le génie, la fortune, le crédit, &c., nous aſſurent des *reſſources*.

La chicane eſt fertile en *expédiens* : le pouvoir eſt fécond en *reſſources*. Un Courtiſan a ſouvent beſoin d'*expédiens* dans ſes intrigues : le Général d'armée a beſoin de *reſſources* dans les révolutions des armes. Les diſſipateurs en ſont de bonne heure aux *expédiens*; & dès qu'ils en ſont là, ils ſont bientôt ſans *reſſources*.

Dans l'embarras des finances, le moyen qui ne fait face qu'au beſoin du moment, n'eſt qu'un *expédient*; celui qui étend ſa bénigne influence ſur l'avenir, eſt une *reſſource*. Le Miniſtre à *expédiens* eſt un homme d'affaires : le Miniſtre à *reſſources* eſt un homme d'Etat.

Avec du crédit, un Marchand a des *reſſources*; ſinon l'uſure lui offre à peine quelque *expédient* momentané.

Ceux qui ont le plus ſouvent recours aux *expédiens*, ce ſont ceux qui comptent le plus ſur leurs grandes *reſſources*.

Dans des entrepriſes, il faut avoir prévu les difficultés pour ſe ménager des *expédiens*; il faut s'être ménagé des *reſſources* pour les mauvais ſuccès. Celui qui ne ſçait point ce qui eſt entre lui & ſon but, ne fait que tourner dans un labyrinthe : celui qui met toutes ſes forces à réuſſir, travaille à ſa perte.

Couper le nœud gordien, c'eſt l'*expédient* de la force qui n'a point de *reſſource*.

Dans le tableau du ſacrifice d'Iphigénie, le Peintre Timante jette un voile ſur le viſage d'A-

gamemnon : ce trait tant admiré, n'est qu'un *expédient* d'un homme d'esprit, qui faute de *ressource* pour exprimer la douleur d'un pere, douleur si éminente entre toutes les autres, déguise adroitement son impuissance.

Il y a des femmes qui emploient divers *expédiens* pour dérober aux yeux du Public leur âge & l'irrégularité de leurs traits; comme si elles en étoient, ou même comme si elles en paroissoient moins vieilles & moins laides. Il y a beaucoup d'enfans de la faveur, qui ne se réservent pour les revers, d'autre *ressource* que l'argent; comme si l'argent étoit le contrepoison du chagrin, de l'humiliation, du délaissement, de l'ambition, du mépris & de la haine publique. On a dit que la dévotion étoit la *ressource* des femmes galantes qui cessoient de plaire : cela étoit vrai autrefois. On à pu remarquer beaucoup de gens dont toute la fortune & l'existence est en *expédiens* : cela est vrai sur-tout aujourd'hui.

L'amour-propre a toujours quelque *expédient* pour s'épargner la confusion d'une vaine tentative: le renard trouve les raisins *trop verds & bons pour des goujats*. La conscience d'une vertu généreuse est une grande *ressource* dans le malheur : Marc-Antoine, batu & dépouillé de tout, s'écrie : *Il ne me reste que ce que j'ai donné.*

Extirper, *Déraciner*.

De *stirps* (souche) avec la préposition *ex* (hors), *extirper*, arracher la souche ou une plante avec la souche. De *radix* (racine), avec la préposition *de*,

déraciner, arracher les racines, une plante avec ses racines.

Ainsi, rigoureusement parlant, on *extirpe* ce qui est implanté, ce qui tient à une forte souche : on *déracine* ce qui est *enraciné*, ce qui tient par des racines.

❊ *Extirper* indique toujours l'action d'enlever avec force le corps de la place à laquelle il tenoit fortement; au lieu que *déraciner* sert ordinairement à désigner l'action seule de détacher les racines ou les liens qui retiennent le corps, quoique le corps même reste à la même place. Un ouragan *déracine* les arbres, & ne les *extirpe* pas : ces arbres restent à leur place, mais avec leurs racines détachées ou rompues. On *déracine* un corps au pied en cernant le calus tout autour, pour l'*extirper* ensuite. Une dent est *déracinée* sans être arrachée : un polype n'est *extirpé* qu'autant qu'il est enlevé avec toutes ses racines.

L'action d'*extirper* demande toujours une force & un effort que n'exige pas toujours l'action de *déraciner*; car il n'y a souvent, pour *déraciner*, qu'à détacher des racines foibles & superficielles, au lieu que pour *extirper*, il faut enlever le corps entier, & arracher une souche plus ou moins forte & capable de résistance.

❊ Au figuré, ces mots signifient détruire entiérement des choses sur-tout pernicieuses, des abus, des maux, des habitudes, des erreurs, des hérésies, &c. On *déracine* ce qui a jetté des racines profondes. Telles sont les habitudes invétérées; on les *déracine*, en détruisant ce qui les pro-

duit & les nourrir. On *extirpe* ce qui a pris beaucoup de consistance & de force, des passions, par exemple; on les *extirpe* en les détruisant, sans en laisser aucune trace.

Vous voulez *extirper* les abus par la violence, & les abus naissent de la constitution même du Gouvernement! Arrachez donc l'arbre qui porte le fruit; ôtez la cause du désordre, & les abus seront *déracinés*.

On n'*extirpe* jamais, dit Montaigne, les vices originels: & vient-on à bout de *déraciner* entiérement, même les préjugés de l'enfance?

Bossuet remarque que, sous prétexte d'*extirper* les desirs de l'homme, il est à craindre qu'on ne le constitue dans un état d'inertie. Le desir est au cœur ce qu'est à l'esprit la pensée: vous ne *déracinerez* ni l'un ni l'autre sans détruire l'homme.

❊ Enfin, vous *déracinerez* fort à propos figurément les objets auxquels nous attribuons des racines; & vous *extirperez* ceux auxquels on suppose une souche, une tige, des branches, des rameaux, des rejetons. Quel temps où pour *déraciner* des erreurs, on exterminoit les errans, & des errans tels que les infortunés Vaudois! Quel homme que ce Clovis, qui, par une ambition jalouse & tremblante, entreprend d'*extirper*, jusqu'au dernier rejeton de sa famille!



F.

Fabrique, *Manufacture*.

Fabrique vient du latin *faber*, composé de *fa*, faire, ou de l'article oriental *fa*, & du primitif *ber*, *bar*, *bre*, *bri*, faire, produire, former, donner la forme. *Manufacture* vient du latin *manufactum*, composé de *manus*, main, & de *fac*, faire, produire, travailler, façonner. *Faber*, chez les Latins, indique particuliérement l'ouvrier qui travaille en matiere dure, en bois, en pierre, en fer, en or ou argent, l'ouvrier à marteau; mais dans son acception générale, toute sorte d'ouvriers. *Fabricari*, *fabriquer*, signifie construire, composer, arranger, bâtir, forger, & même inventer dans un sens moral. L'adverbe, *fabrè*, veut dire artistement, industrieusement, finement, habilement.

Ainsi, l'idée particuliere d'industrie, de composition, d'invention, d'art, d'ouvrages industrieux, est attachée à cette famille. Il n'en est pas de même à l'égard de celle de *manufacture*, qui, par la *main*, désigne sans doute une industrie; mais telle quelle, une *facture* ou une façon quelconque. Ainsi, *fabriquer* marqueroit, à la lettre, l'action de donner des formes ingénieuses à des matieres brutes, d'en composer ou d'en former des ouvrages propres à tel ou tel service; tandis que *manufac-*

turer ne détermine littéralement que celle de travailler des matieres, ou de leur donner des *façons*, sans exiger absolument que ce travail donne des ouvrages complets & finis. Ainsi, avant de *fabriquer* une étoffe de soie, il faut avoir *manufacturé* la soie, c'est-à-dire lui avoir donné divers apprêts. Mais l'usage n'observe pas cette distinction.

Dans un Dictionnaire fait par différentes mains, il est dit à l'article *fabriquer*, que *manufacturer* est plus en usage; & à l'article *manufacturer*, que *fabriquer* est plus d'usage. Ce dernier mot est généralement plus usité que le premier : mais selon le Dictionnaire du Commerce, le second l'est davantage chez les Marchands & les Négocians.

J'observerai d'abord que *fabrique* & *manufacture* se prennent dans différentes acceptions: 1°. pour le lieu où certain nombre d'ouvriers se réunissent pour travailler à un certain genre d'ouvrages: 2°. pour le genre même d'ouvrages: 3°. pour la qualité de ce genre d'ouvrages. Mais les mêmes distinctions s'appliquent à ces acceptions diverses.

Fabrique présente spécialement l'idée de l'industrie, de l'art, du travail même de la fabrication. *Manufacture* a spécialement rapport au genre d'établissement ou d'entreprise, aux ouvrages mêmes & à leur commerce. L'ouvrier dit *fabrique* là où le Marchand dit *manufacture*. Nous dirons plutôt collectivement la *fabrique* des soies, & distributivement les *manufactures* de soies. On remarque la bonté de la *fabrique*, & on parle du commerce des *manufactures*. Les mots *fabriquer*, *fabrication*, &c., expriment l'industrie : les mots *facture*, *factorerie*, &c., sont plus particuliers au commerce.

La *fabrique* roule plutôt sur des objets plus communs & d'un usage plus ordinaire; la *manufacture*, sur des objets plus relevés & d'une plus grande recherche. On dira des *fabriques* de bas, de bonnets, & des *manufactures* de glaces, de porcelaines; des *fabriques* de draps communs, & des *manufactures* de draps superfins; une *fabrique* de chapeaux de laine, & une *manufacture* de chapeaux de castor. Les *fabriques* sont donc, par leur utilité, beaucoup plus précieuses que les *manufactures*. On a très-bien observé & fort bien dit que Colbert, pour élever des *manufactures*, renversa les *fabriques*. Il y a des *manufactures* royales, & non des *fabriques* royales, si je ne me trompe. Une *fabrique*, si elle est privilégiée, devient à l'instant *manufacture*.

Dans le même genre de fabrication ou d'ouvrages, la *fabrique* est une *manufacture* en petit; & la *manufacture* est une *fabrique* en grand. Lorsqu'il n'est question que de l'étendue de l'entreprise, la *manufacture* a beaucoup d'avantages sur la *fabrique* : mais il ne faut pas toujours s'en rapporter aux noms; le faste ne prouve pas la richesse : le mot de *fabrique* est donc modeste; *manufacture* est un grand mot.

Lorsqu'il s'agit en général d'établissement, d'encouragement, d'inspection, de commerce, de progrès, de prospérité, de décadence, on dit plutôt les *manufactures*; elles entraînent les *fabriques* : le fort emporte le foible.



Facétieux, Plaisant.

Plaisant (qui *plaît*, récrée, divertit) répond assez exactement au *facetus* des Latins, & il mene à *facetieux* (qui est très-*plaisant*, très-enjoué, fort comique, fort réjouissant). De l'oriental *hagg* (joie, réjouissance, fête) sont vraisemblablement issus, *facetus*, gai, enjoué, badin, réjouissant; & l'augmentatif ou le fréquentatif de *facetus*, *facetosus*, *facétieux*, fécond en *facéties*, plein de *facétie*, espece de plaisanterie qui divertit beaucoup, qui inspire la joie, qui fait rire.

Ces mots employés sans restriction, se prenoient en très-bonne part chez les Latins; les meilleurs Ecrivains nous présentent les *facéties*, parées ou accompagnées d'agrément, de délicatesse, d'urbanité, & assaisonnées de sel sans mélange de scurrilité ou de basse bouffonnerie. Cicéron dit qu'Aristophane fut le plus *facétieux* Poëte de l'ancienne Comédie; que Scipion surpassoit tous ses contemporains en *facéties* piquantes; que César, oncle de Catulus, se distinguoit également par ses *faceties*. Dans son Dialogue de l'*Orateur*, il distingue deux sortes de *facéties*, l'une soutenue & répandue dans tout le discours ou la raillerie, & l'autre courte & piquante ou le bon mot; & la *facétie* est, selon lui, tant dans les actions que dans les paroles. Horace attribue le genre de discours *plaisant* ou *facétieux* à Caton, & le genre grave & imposant à Virgile. Mais dans nos derniers siecles de barbarie & de mauvais goût, des compilateurs, dignes de ce temps-là, ont recueilli & publié, soit en Ita-

lie, soit en France, tant de ridicules *plaisanteries*, tant de bouffonneries dégoûtantes, tant de plats bons mots, sous le titre de *facéties*; les Histrions ont donné, sous le même nom, tant de mauvaises farces, que l'idée du mot en a été corrompue, & le mot lui-même décrédité. Cependant nos bons Ecrivains du dernier siecle ont encore dit souvent *facétie*, *facétieux*, dans leur sens primitif & pur.

Facétieux est un terme à conserver, & il faudroit le réhabiliter, s'il étoit proscrit : il dit plus que *plaisant*, & dit mieux que bouffon. Scarron, bouffon si souvent, est souvent aussi très-*facétieux*, par exemple dans le *Roman comique* & dans le *Virgile travesti*.

Moliere n'est pas seulement *plaisant*, il est *facétieux*, quand il veut l'être, comme dans Amphitryon ; car alors sa *plaisanterie* est non seulement agréable, mais vive, enjouée, piquante & très-comique. Une action, une parole est *agréable* sans être *plaisante* ; elle peut être *plaisante* sans être absolument *facétieuse*. L'agréable plaît par sa douceur, sa mollesse (*a*), son aménité, son élégance, son goût, & quelque chose de riant : il excite un plaisir doux & tranquille. Le *plaisant* plaît & récrée par sa gaieté, sa finesse, son sel, sa vivacité, son tour libre, hardi & naturel tout à la fois, & sa maniere piquante de surprendre : il excite un plaisir vif & la gaieté. Le *facétieux* plaît & réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée, un mélange heureux de folie & de sagesse, des charges

(*a*) C'est l'*agréable* que les Poëtes Latins expriment par les caracteres de *dulce & molle*... *utile dulci*... *molle atque facetum*....

d'une expreſſion toujours plaiſamment vraie, l'abondance ou la profuſion des traits de la bonne plaiſanterie : en un mot, par la plus grande gaieté comique, il excite le rire & la joie.

Façon, *Maniere*.

Façon, de *fac*, faire ; de *fac*, *factum* ; de *factum*, *factio*, *façon*, comme de *coctio*, cuiſſon ; de *lectio*, leçon ; &c., ainſi que le remarque Ménage. La *façon* eſt l'action de faire ou ſon réſultat. *Maniere*, de *man*, *manus*, main : *maniere*, action propre de la main ou ſon réſultat. Ménage tire ce mot de *mania*, en tant que ce dernier ſignifie le génie particulier de quelqu'un : il ajoute que les Auteurs de la baſſe latinité ont dit, dans le même ſens, *manerie*. Mais il eſt ſenſible, ſur-tout par les compoſés du même genre, que *man*, main, eſt le mot radical : ainſi nous diſons *main*, *manier*, *manipulation*, *manœuvre*, *manufacture*, &c. Les *manieres* ſont des ſignes extérieurs qui manifeſtent en effet le génie, & à la rigueur, les ſignes ou l'action particuliere de la main, & celle de *manier* ou de traiter avec la main.

Il faudroit donc dire en général *façon de faire*, d'agir : il faudroit appeller *maniere* la façon particuliere d'agir, de faire ce qu'on fait avec la main ; par exemple, celle de donner, celle de préſenter, de prendre, d'écrire, d'opérer enfin avec ce bel inſtrument. Mais l'uſage vulgaire n'a fait que brouiller & confondre les termes & les idées, exerçant ſon pouvoir abſolu ſans aucune regle, jouant ſur les mots avec tout le caprice de la mode, ſubſtituant

tuant d'un jour à l'autre un terme ou une locution à l'autre sans y attacher aucune idée distinctive, multipliant leurs acceptions, contrariant, par des applications nouvelles, les applications introduites; souvent déraisonnable ou irréfléchi, d'autant plus que ces mots étant sans cesse dans la bouche du peuple, la voix de l'ignorance a dû naturellement être prépondérante. Ainsi la Bruyere remarque, en se plaignant des variations de l'usage, qu'on a préféré, sans sçavoir pourquoi, *façon de faire* à *maniere de faire*, & *maniere d'agir* à *façon d'agir*. En général, un de ces mots a fait une grande fortune aux dépens de l'autre, & nous n'entendons parler que de *maniere*. Sans fil pour nous conduire dans ce labyrinthe, je me bornerai à quelques apperçus. Cependant, pour donner à mes conjectures une base, je partirai de ce principe de critique, que *Le sens clair & reconnu d'un mot, pris dans certaines acceptions, doit servir à l'intelligence de ce même mot employé suivant d'autres acceptions, par les rapports communs qu'elles ont nécessairement ensemble.* Du reste, je croirai avoir assez fait, si je dis quelque chose de plausible.

La *façon* est ce qui donne la forme à un ouvrage, à une action : la *maniere* est ce qui donne un tour particulier à l'action, à l'ouvrage. Nous appellons *façon* le travail qui rend la chose propre à quelque service : nous appellons *maniere* ce que les Latins appelloient *mode* ou modification. La *forme* est l'ensemble ou le résultat des différentes modifications : la *maniere* est une modification particuliere de la *façon*. La *façon* dit quelque chose de général; elle détermine le genre ou l'espece : la *maniere* dit quelque chose de particulier;

elle détermine les singularités distinctives, une industrie propre : la *main* est un symbole naturel de l'industrie.

Nous dirons qu'une personne a *bonne façon*, c'est-à-dire, que ses formes, ses habitudes, son maintien, ses mouvemens plaisent & préviennent. Nous ne dirons pas qu'elle a *bonne maniere*; nous dirons qu'elle a de *belles manieres*, des *manieres agréables*, comme on dira qu'elle a bon air, un grand air. Les *manieres* comme les *airs*, entrent dans la *façon*, & servent à la distinguer.

On donne une *façon* à un champ, & il y a différentes *manieres* de la donner. La *maniere* est ici, comme dans mille autres cas, à l'égard de la *façon*, ce que la *manipulation* est à l'égard de l'*opération* totale ou de l'*ouvrage* entier. La *maniere* est le moyen particulier employé à cette *façon*.

Une chose est faite en *façon* d'une autre, c'est-à-dire, dans les mêmes formes ou d'une fabrique semblable. On trouve dans un ouvrage la *maniere* ou la main de l'ouvrier, c'est-à-dire, le trait particulier qui distingue son industrie.

Chaque art a sa *façon*, ses formes, ses procédés, son industrie, son genre d'ouvrage. Chaque ouvrier a sa *maniere*, ou quelque chose qui lui est particulier dans ce genre de travail, d'industrie & d'ouvrage. La *façon* caractérise l'ouvrage en général, & la *maniere*, l'esprit de l'ouvrier.

Chacun a sa *façon*; chacun a sa *façon* de vivre, c'est-à-dire, son habitude, sa coutume : chacun a sa *maniere*, chacun a sa *maniere* de vivre, c'est-à-dire, une mode particuliere, propre à soi, & distincte de toute autre.

Tous les Grammairiens appelloient *façon de par-*

ler, des locutions, des phrases, soit régulieres, soit irrégulieres, consacrées par l'usage. On appellera fort bien *maniere de parler*, une phrase, une locution singuliere ou hasardée en passant, selon les circonstances du discours.

Dans le commerce du monde, les *façons* sont des formes, des formalités, des cérémonies, des choses convenues : les *manieres* sont des modes, des modifications, des accompagnemens, des accessoires, des particularités remarquables des actions. Il est plus agréable d'être reçu sans *façon* qu'avec beaucoup de cérémonie : la *maniere* de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne.

Deux Synonymistes ont prononcé que les *façons* ont quelque chose d'étudié, d'affecté, de recherché ; & les *manieres*, quelque chose de plus simple, de plus natu el, de plus vrai. La vérité est que les *façons* tiennent à un cérémonial établi, & dès-lors elles supposent une sorte de recherche ; au lieu que les *manieres* sont de la personne même, & par-là elles sont davantage dans la nature, du moins de la personne : & de là même il résulte que les *manieres* ont quelque chose de plus particulier, de plus remarquable, de plus distinctif que les *façons*. Il n'en est pas moins vrai que les *façons* souvent sont plus naturelles, par exemple, dans l'homme essentiellement poli, & les *manieres*, plus recherchées, par exemple, dans un homme habituellement affecté. Aussi un homme est *façonné*, par là même qu'il est formé aux usages du monde ; mais il est *maniéré*, lorsqu'il se singularise par des *manieres* outrées qui ne sont ni dans la nature ni dans les mœurs.

Maniere se dit pour sorte : on dit d'une per-

ſonne, que c'eſt une *maniere* d'ours, de bel-eſprit, d'agréable, &c. Cette perſonne n'a pas tout-à-fait la *façon* & les formes de l'agréable, du bel-eſprit, de l'ours; mais elle a des rapports particuliers de reſſemblance ou d'analogie avec ces eſpeces de modeles. Du reſte, je doute que les gens délicats approuvent & adoptent généralement ce langage. Dans les claſſifications & les diviſions, il y a des genres, des eſpeces, des *ſortes*, &c., & non des *manieres*. J'ai auſſi entendu dire *façon* dans le même ſens; il faut bien laiſſer dire quand on ne peut faire mieux. *Sorte* eſt le mot propre.

On dit les *manieres* & non les *façons* d'une Nation; on lie les *manieres*, & non les *façons*, avec les mœurs. Cet uſage eſt généralement reçu & bien fondé; car, ſelon les remarques précédentes, les *manieres* ſont des traits diſtinctifs, des ſingularités remarquables, les expreſſions du génie propre, des ſignes d'un caractere particulier, l'eſprit de la choſe. C'eſt donc par les *manieres* que l'on doit diſtinguer un peuple, comme un individu d'un autre; & ce ſont les *manieres* qui en manifeſteront le génie, le caractere & les mœurs. Il eſt d'ailleurs à remarquer que, ſelon la valeur propre du mot, les *manieres* appartiennent, rigoureuſement parlant, à l'homme, à l'animal qui a des mains & qui, par leur moyen, exerce ſon induſtrie caractériſtique. Les objets même inanimés ont en un ſens des *façons*; & les *manieres* ſont réellement propres aux êtres intelligens. Cette conſidération ſeule ſuffit pour attacher des idées morales aux *manieres*, par préférence aux *façons*. Mais il ne s'agit pas de tout expliquer & de tout juſtifier. L'avantage de ma diſtinction eſt de con-

cilier différentes acceptions ou applications des deux termes, & de les rapprocher d'une idée commune & primitive.

Fallacieux, *Trompeur*.

Serment *fallacieux*, salutaire contrainte,
Que m'imposa la force & qu'accepta la crainte.

Rodog. 2, 1

» L'éloquent Bossuet «, dit M. de Voltaire dans ses remarques sur ce passage, » est le seul qui se » soit servi, après Corneille, de cette belle épi- » thete *fallacieux*. Pourquoi appauvrir la Langue? » Un mot consacré par Corneille & Bossuet peut-il » être abandonné? «

Je trouve ce mot employé par Bossuet dans son second *Discours sur l'Histoire Universelle*, après le récit de la chûte du premier homme, » Sous la » figure du serpent, dont le rampement tortueux » étoit une vive image des dangereuses insinua- » tions & des discours *fallacieux* de l'Esprit malin; » Dieu fait voir à Eve, notre mere, son ennemi » vaincu, & lui montre cette semence bénite par » laquelle son vainqueur devoit avoir la tête écra- » sée, &c. «.

Un Homme de Lettres m'a raconté un fait dont il avoit été témoin. Une Actrice très-renommée crut un jour flatter l'oreille du Public en substituant, dans le rôle de Cléopâtre, des *sermens vains & trompeurs*, aux *sermens fallacieux* de Corneille: les spectateurs étonnés d'abord de cette malheureuse parodie, ne lui dissimulerent point combien

ſon zele étoit indiſcret & inconſidéré ; & ce mot eſt reſté ſur le théatre avec honneur.

Fallacieux eſt donc vraiment un mot autoriſé ; il eſt beau, il eſt néceſſaire. Ce qui trompe ou induit à erreur, de quelque maniere que ce ſoit, eſt *trompeur* : ce qui eſt fait pour tromper, abuſer, jetter dans l'erreur par un deſſein formé de tromper, avec l'artifice & l'appareil impoſant le plus propre pour abuſer, eſt *fallacieux*. *Trompeur* eſt un mot générique & vague ; tous les genres de ſignes & d'apparences incertaines ſont *trompeurs* ; *fallacieux* déſigne la fauſſeté, la fourberie, l'impoſture étudiée ; des diſcours, des proteſtations, des raiſonnemens ſophiſtiques, ſont *fallacieux*. Ce mot a des rapports avec ceux d'*impoſteur*, de *ſéducteur*, d'*inſidieux*, de *captieux*, mais ſans équivalent. *Impoſteur* déſigne tous les genres de fauſſes apparences, ou de trames concertées pour abuſer ou pour nuire ; l'hypocriſie, par exemple, la calomnie, &c. *Séducteur* exprime l'action propre de s'emparer de quelqu'un, de l'égarer par des moyens adroits & inſinuans. *Inſidieux* ne marque que l'action de tendre adroitement des piéges & d'y faire tomber. *Captieux* ſe borne à l'action ſubtile de ſurprendre quelqu'un & de le faire tomber dans l'erreur. *Fallacieux* raſſemble la plupart de ces caracteres, mais, à proprement parler, dans le diſcours ou dans l'expreſſion de nos deſſeins, avec l'intention formellement énoncée dans le mot, & un moyen très-puiſſant d'abuſer les perſonnes.

Du celte *fall*, les Latins ont fait *fallere*, tromper ; *fallax*, qui trompe ; *fallacioſus*, habile, ou habitué à tromper, plein de fourberie : la terminaiſon de ce dernier adjectif équivaut au ſuperlatif

de l'autre. *Tromper*, en espagnol *traupa*, vient de la même racine que *trape*, *attrape*, à sçavoir *tra*, de travers, en travers.

Faune, *Satyre*, *Silvain*.

Ces Dieux ou demi-Dieux du Latium ne forment-ils qu'un seul & même personnage allégorique ? C'est l'opinion de plusieurs Sçavans. Par quel trait particulier chacun de ces noms distingueroit-il ce personnage ?

Il est démontré & généralement reconnu que l'allégorie des *Faunes*, des *Satyres* & des *Silvains*, est l'Histoire poétique de la fondation de la Société par l'agriculture, ou d'un Peuple sauvage conduit par la culture des terres à la civilisation. Cette Histoire nous représente, sous des images riantes, & principalement sous les symboles les plus énergiques de la fécondité & de l'abondance, tels que les cornes par exemple, une terre brute & vierge, (sous le nom de *Nymphe* sur-tout) que l'industrie défriche, ouvre, creuse, ensemence, fertilise & couvre de productions abondantes par des métamorphoses vraiment merveilleuses. L'allégorie est si claire, qu'il suffit d'en parcourir les allusions.

Les noms de *Faune*, de *Satyre*, de *Silvain*; désignent par eux-mêmes trois différentes opérations capitales de l'agriculture, celle de *labourer*, celle de *semer*, celle de *planter*. Le Cultivateur qui réunit l'art entier dans son industrie, est donc également *Faune*, *Satyre* & *Silvain* : comme *Faune*, il laboure ; comme *Satyre*, il seme ou

ensemence ; comme *Silvain*, il plante. Voilà pourquoi on confond ces demi-Dieux : voilà pourquoi on les distingue.

Faune est le Laboureur proprement dit, celui qui ouvre, creuse, fouir, travaille la terre. *Fau*, *fou*, *fod*, signifient en celte, en latin & dans les Langues orientales, &c., creux, creuser, fouir, fosse, &c. *Fa*, *pha*, veut dire manger ; *far*, *for*, ce qui est bon à manger, ce qui nourrit, différentes sortes de fruits, de légumes, de productions désignées par ce mot chez les Orientaux, les Grecs, les Latins. *Faune* travaille la terre pour en tirer des productions bonnes à manger, propres à consommer. Pour confirmer cette idée, parcourons légérement quelques traits de son Histoire.

Faune est fils de *Picus*. *Pac*, *pec*, *pic*, désignent les objets aigus, pointus, piquans, & surtout divers instrumens pointus, piquans, tranchans de la culture, le *pic*, le *pecten* ou herse (hérissé de pointes) des Latins, leur *picocia* ou pioche, &c. De là le mot de *pic* ou pivert donné à l'oiseau qui, avec son bec pointu, frappe le tronc des arbres pour découvrir, par le son qu'ils rendent, s'il y trouvera une nourriture, & les perce, soit pour en tirer un aliment, soit pour y déposer ses œufs : emblême bien frappant de l'agriculture. *Faune* est d'ailleurs armé de toute sorte d'instrumens ruraux, pioche, soc, herse, &c.

Faune a pour femme *Fatua*, ou *Marica*, ou *Fauna*. *Fauna* est la terre labourée : le Laboureur, dit Columelle, est le mari ou l'homme de la terre. *Fauna* est la terre elle-même, selon Varron. Vossius dit que c'est la Nature elle-même en tant qu'elle a une vertu passive, comme la Nature, dans sa

vertu active, eſt *Faunus*. *Fatua* eſt la terre vaine & vague, la même qu'*Ops* ou *Cybele*, la terre ſelon tous les Sçavans, ou la bonne Déeſſe, qui donne les ſecours, les biens, la nourriture. *Marica* eſt la terre vierge, une terre bonne & fertile ou propre à être fertiliſée, enfin une terre bordée, coupée, arroſée d'eaux fécondes : tel étoit le *Latium*, belle campagne *marécageuſe*, & où l'on eſt étonné de trouver encore les *marais Pontins*. Les *marécages*, les *marais*, les étangs étoient conſacrés à *Marica*. Cette Nymphe a des enfans qui donnent leurs noms à pluſieurs villes, telles que *Lavinium*, *Albe*, &c. L'Agriculture eſt la fondatrice des villes. A chaque grand défrichement, il ſe formoit une peuplade & des habitations nouvelles ; ces habitations étoient les enfans de *Marica*, l'ouvrage de l'agriculture.

Faune eſt pere de Latinus & Roi du *Latium*. *Latium* eſt le nom du pays, & *Latinus* celui du peuple. Le Laboureur eſt le premier Roi de la terre, & le vrai fondateur des Nations. Le pays ſitué entre le Liris & le Tibre devient le *Latium* propre ou le pays par excellence, le premier pays de l'Italie, dès qu'il eſt défriché & cultivé : là ſe forme un peuple très-nombreux ; là s'élevent des villes ; là il y a un Etat ; là ſont des Rois.

Enfin *Faune* eſt encore le pere des *Satyres*, des *Silvains*, & même des *Pans* ; par la raiſon que le labourage précede, prépare, amene toutes les autres opérations de l'agriculture ; tout émane de là : point d'enſemencement, point de plantation ſans labour. Le labourage ſert encore à la multiplication des troupeaux ; & c'eſt ainſi que les *Faunes*, les *Satyres*, les *Silvains*, les *Pans*

naissent de *Faunus* ou du premier Laboureur : il est le pere d'un Peuple agricole ou des Cultivateurs.

La terre ouverte ou labourée, il faut l'ensemencer : c'est l'ouvrage du *Satyre*, c'est-à-dire, du *Semeur*. L'oriental *sad* signifie champ, terre labourée ; *satar*, cacher, enfouir ; le celte *had*, *sad*, champ, semence, ensemencement ; le grec *sat*, dans la composition de divers mots, le principe actif de la fécondité, de la multiplication ; *satô*, subjuguer un champ, remplir, rassasier ; le latin *sata*, semailles, champs ensemencés, moissons ; *satur*, fertile, abondant, rassasié ; *Sator*, Dieu des semailles, &c. *Saturne* est, selon Varron, le Cultivateur ; mais rigoureusement parlant le semeur, *Sator*. Le *Satyre* ensemence les terres ; il est l'auteur de la fécondité, de la multiplication, de l'abondance : il se rassasie de biens & de joie. De là cet ait riant, rubicond, lascif, lubrique que la Peinture lui donne : de là son ardeur à poursuivre les *Nymphes*, c'est-à-dire, les terres vierges, & les fréquentes métamorphoses de ces Nymphes en différentes plantes : de là ces cornes & ce bas corps de bouc, animal ardent, & victime consacrée aux Dieux des différentes especes de plantes, tels que Bacchus & Minerve. Je néglige divers détails pour abréger.

Reste le *Silvain* ou le *planteur* de bois. *Asel* en oriental, *hyle* en grec, *silva* en latin, *selve* en vieux françois, signifient forêt, bois, plantation. *Silva* est en latin un nom commun des arbres & même des plantes. *Silvain* est reconnu pour le Dieu, c'est-à-dire, le cultivateur des bois ; sa résidence ordinaire est sur les montagnes, lieux si souvent couverts de forêts. Cependant il préside

aux campagnes où la plantation des arbres eſt ſi commune & ſi utile. On met auſſi ſous ſa garde les troupeaux, parce qu'on les mene paître dans les bois. Il eſt repréſenté avec une branche de cyprès à la main, à cauſe qu'il avoit changé Cypariſſe en arbre de ce nom, c'eſt-à-dire, ſelon l'explication des Commentateurs, à cauſe qu'il avoit enſeigné la culture de cet arbre, employé ici pour déſigner les arbres en général.

Favorable, *Propice.*

Fa, manger; *far*, bon à manger, doux; *favorable*, bon, bienveillant, bien diſpoſé, propre à nous ſeconder, prêt à nous ſervir. *Propitius*, *propice*, eſt formé, ſelon différens Etymologiſtes, ou de *pro* (pour), & *pet* (demander, rechercher, pourſuivre); ou de *pro* & de *pius* (doux, bon, miſéricordieux, dévoué à quelqu'un); ou de *propè* (près, proche), & d'*itius* (qui va à quelqu'un, qui vient au ſecours): on diroit mieux de *propius*, *propter*, pour indiquer l'aſſiſtance prochaine & même immédiate par amour pour la perſonne. Toutes ces idées ſe réuniſſent fort bien dans le mot *propice*.

Ce qui penche vers nous, ce qui eſt bien diſpoſé pour nous, ce qui nous ſeconde ou nous ſert, nous eſt *favorable*. Ce qui eſt ſur nous ou près de nous, pour nous protéger ou nous aſſiſter, ce qui vient avec empreſſement à notre ſecours, ce qui détermine l'événement ou nous fait réuſſir, ce qui a la puiſſance & la réduit en acte, nous eſt *propice*. Une influence plus importante, plus grande, plus puiſſante, plus

immédiate, plus efficace, plus salutaire, distingue ce qui est *propice* de ce qui n'est que *favorable*.

Les puissances qui font ou déterminent ou assurent les grands succès, sont *propices* : les causes secondaires, subalternes, auxiliaires, les circonstances mêmes, tout ce qui a quelque rapport avec l'événement, est *favorable*. Un client prie un patron de lui être *favorable* : le pécheur prie Dieu de lui être *propice*. Caton est *favorable* à Pompée : les Dieux sont *propices* à César. L'occasion nous est *favorable*, & le destin *propice*.

Dans tous les cas, les personnes & les choses nous sont *favorables*, ou contraires : dans les tribulations, les dangers, les cas majeurs, Dieu, le ciel, la fortune, le sort, le pouvoir sont *propices*, ou ennemis, ou funestes. Les Latins opposoient *invidiosus*, *malveillant*, à *favorable* : Cicéron, *pro Clælio*, Tacite, *Mœurs des Germains*, opposent aux Dieux *propices*, les Dieux *irrités*. Les personnes qui nous sont *favorables*, nous accordent ou nous procurent quelque faveur : les personnes puissantes qui nous sont *propices*, nous accordent ou nous procurent de grandes graces.

Un bon ami est un génie *favorable* : un bon Prince est un astre *propice*. Il suffit, pour m'être *favorable*, que vous vous intéressiez à mes succès, & que vous secondiez mes desirs : il faut, pour nous être *propice*, qu'on nous sauve du malheur ou qu'on nous procure un bonheur ou un grand bien. Celui-là nous est *favorable*, qui veut notre satisfaction : celui qui fait notre bien même malgré nous, c'est lui qui nous est *propice*. Un penchant *favorable* nous fait condescendre à des vœux indiscrets : une bonté *propice* les rejette.

Nous dirons également un temps, une occasion, une saison *favorable* ou *propice*. La saison *favorable* est un temps propre pour la chose; la saison *propice* est le temps propre de la chose. Il convient d'agir dans le temps *favorable* : il faut agir dans le temps *propice*. L'occasion *favorable* nous offre des avantages : dans l'occasion *propice*, tout nous sert. Ne manquez pas l'occasion *favorable* : ne perdez pas l'occasion *propice*. Le mot *propice* n'est pas pris à toute rigueur dans ces sortes de phrases; mais il a toujours une idée plus grande, & une expression plus forte que le mot *favorable*.

Fécond, Fertile.

DE *fe*, *fac*, *fec*, produire, le latin *fecundus*, *fécond* : de *fe*, *fer*, *fert*, porter, le latin *fertilis*, *fertile*. La terminaison *und*, *cund*, *ond*, *cond*, marque la puissance; la terminaison *ilis*, *il*, la qualité : *fécond*, qui a la puissance de produire; *fertile*, qui a la qualité de porter. La terre *féconde* est très-productive; le champ *fertile* est d'un bon rapport.

Ainsi, le mot *fécond* donne l'idée de la *cause* ou de la faculté de produire, d'engendrer, de créer; & le mot *fertile*, celle de l'effet, ou des produits, des fruits, des résultats. La *fertilité* déploie, étale les richesses de la *fécondité*. L'abondance est l'idée accessoire ou plutôt secondaire de ces termes.

» *Fécond*, dit M. de Voltaire dans l'ancienne Encyclopédie, tom. VI, & dans le Recueil de ses Œuvres, » est le synonyme de *fertile*, quand il s'a-
» git de la culture des terres : on peut dire égale-

» ment, un terrein *fécond* & *fertile*, *fertiliser* &
» *féconder* un champ. La maxime qu'il n'y a point
» de synonymes, veut dire seulement qu'on ne
» peut se servir des mêmes mots dans toutes les
» occasions. Ainsi, une femelle, de quelque es-
» pece qu'elle soit, n'est point *fertile*; elle est *fé-*
» *conde*. On *féconde* des œufs; on ne les *fertilise*
» pas. La Nature n'est pas *fertile*, elle est *féconde* «.

Ces applications mêmes nous apprennent pourquoi deux mots synonymes ne s'emploient pas également dans toutes les occasions. Leur ressemblance fait qu'on se sert quelquefois indifféremment de l'un & de l'autre : leur différence fait qu'on se sert de l'un à l'exclusion de l'autre, lorsqu'il s'agit d'exprimer son idée distinctive. Les œufs, les grains, les semences, les pepins sont *féconds*, lorsqu'ils ont la vertu de produire : un champ, un arbre, une année sont *fertiles*, lorsqu'ils rapportent abondamment.

Les terres du Pérou étoient si *fertiles*, qu'elles rapportoient jusqu'à cinqcents pour un : quelle étoit la *fécondité* de la Nature dans ces climats!

Si nous confondons, en parlant des terres, les mots *féconder* & *fertiliser*, c'est que nous parlons en Cultivateurs plutôt qu'en Physiciens ; c'est que l'énergie de la cause nous assure l'abondance des produits, & que l'abondance des produits suppose l'énergie de la cause ; c'est que nous considérons uniquement par rapport à nous, les résultats qui dépendent de l'un & de l'autre. L'argile n'est pas *féconde*; mais on demande les moyens de la *fertiliser* ; car nous visons au rapport, & qui veut l'effet, veut la cause. Il n'est pas toujours nécessaire de faire un choix rigoureux des mots.

Cependant il n'eſt pas difficile d'établir la certitude de leur différence,& la néceſſité de l'obſerver quelquefois en parlant même des terres, ſi nous voulons parler exactement.

Ainſi, les engrais proprement dits *fécondent* réellement la terre, parce qu'ils lui apportent des principes de *fécondité*: mais les labours la *fertiliſent*, & ne la *fécondent* pas, car ils ne font que la diſpoſer à recevoir ces principes.

Le ſoleil *féconde* la Nature; car il la rend, par ſa chaleur vivifiante, capable de produire, & l'on ne dira pas qu'il la *fertiliſe*. L'induſtrie humaine *fertiliſe* juſqu'aux rochers, comme on l'a vu ſur-tout dans la Paleſtine, mais ne les *féconde* pas; car les rochers portent en effet des récoltes, mais elles ſont produites par la terre végétative dont l'induſtrie les a couverts.

Le ſel ne rend pas la terre *féconde*, il eſt même contraire à ſa *fécondité*; mais il concourt à la rendre *fertile*, en diviſant & modérant les principes d'une *fécondité* déſordonnée. La taille ne rend pas les arbres *féconds*; elles les rend *fertiles* en fruits.

On a dit que la *fécondité* ſembloit plutôt venir de la Nature, & que la *fertilité* tenoit plus de l'art. Sans doute les principes de la *fécondité* n'appartiennent qu'à la Nature; mais l'art qui les extrait, les combine & les applique, n'en *féconde* pas moins la terre, qui ſeroit ſtérile ſans ſon induſtrie. De même la *fertilité* des moiſſons eſt ſans doute l'ouvrage de l'art;mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il y a des terres naturellement *fertiles*, qui ſe couvrent, ſans culture, de productions abondantes. Nous appellerons fort bien une culture, *féconde*, comme nous l'appellons productive : nous dirons fort bien que des

Sauvages habitent des terres *fertiles*; nous ne pouvons pas même parler autrement. Si l'on a essayé avec succès de *fertiliser* l'argile, il a bien fallu la *féconder* : les terres des Philippines, qui, sans culture, rapportent jusqu'à cent & deux cents pour un, ne sont-elles pas *fertiles* ?

Les idées de *cause* & d'*effet* sont si propres, l'une à la *fécondité*, & l'autre à la *fertilité*, qu'il est d'un usage très-ordinaire de donner aux causes l'épithete de *fécondes*, & aux effets, celle de *fertiles* exclusivement. Nous disons une pluie, une chaleur *féconde*, parce que la pluie, la chaleur donne ou augmente la *fécondité*, la force de produire : nous disons des vendanges, des moissons *fertiles*, lorsque les produits sont abondans : & nous ne dirons pas une pluie *fertile* ou une moisson *féconde*.

Le limon du Nil est si *fécond*, que les anciens Egyptiens recueilloient les moissons les plus *fertiles* du monde connu. Le limon du Sénégal, fleuve assujetti aux mêmes débordemens que le Nil, & par les mêmes causes, n'est pas moins *fécond* : mais les Negres ne recueillent pas sur ses rives des moissons, loin d'en recueillir de *fertiles*. Là des cultivateurs, ici des barbares.

Lorsque le Ciel, par sa *vertu féconde*,
Eut fait sortir l'Univers de ses flancs,
Le vieux Saturne, aîné de ses enfans,
. . . .
Donna la terre, indigente d'appui,
A gouverner à des Dieux comme lui.
Rousseau.

La Tragédie informe & grossiere en naissant,
N'étoit qu'un simple chœur où chacun en dansant,

Et

Et du Dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçoit d'attirer de *fertiles vendanges.*

Boileau.

Au figuré, ces mots conservent leur différence; & par celui de *fécond*, vous réveillez l'idée de vertu productive ; tandis que par celui de *fertile*, vous arrêtez les regards sur l'abondance des productions.

La satyre est *féconde* en leçons, la mode l'est en nouveautés, parce que l'une produit les nouveautés, l'autre fait les leçons. Le charlatanisme est *fertile* en Professeurs, le théatre en Censeurs pointilleux, c'est-à-dire qu'il s'éleve beaucoup de Charlatans, & beaucoup de Critiques du théatre.

Racine décrit un *temps fertile en miracles*; il auroit pu l'appeller également *fécond*. Il s'est opéré beaucoup de miracles dans le temps *fertile*; le temps *fécond* les eût produits. Pourquoi ne diroit-on donc pas, selon ce double point de vue, temps *fertile* comme *fécond* en crimes? J'ignore la raison de cette décision.

Chaque siecle, dit Boileau, est *fécond* en heureux téméraires ; & notre siecle est *fertile* en sots admirateurs. Dans la premiere phrase, le siecle enfante, pour ainsi dire, une foule de téméraires ; dans la seconde, le siecle n'est que le temps où les admirateurs fourmillent. Si vous dites qu'un siecle est *fécond* en excès criminels, vous accusez le siecle, les mœurs du siecle, d'en être la cause ; vous peignez par ce seul trait la corruption publique. Si je dis qu'un tel siecle a été *fertile* en nouvelles inventions, je remarque seulement un heureux concours de succès, arrivés dans le même temps, sans indiquer aucune sorte d'influence, sans aucun rapport à l'esprit public.

Un génie est *fécond*, il crée ; un Ecrivain n'est que *fertile*, quoi qu'il fasse, s'il ne dit rien de neuf.

Une plume sera ou *fertile* ou *féconde*. Si vous ajoutez qu'elle enfante, produit, crée, vous direz plutôt avec M. de Voltaire, qu'elle est *féconde*, que vous ne direz avec Boileau, qu'elle est *fertile*. Un Auteur est *fécond* par l'abondance & la richesse de ses productions ; par la multitude de ses œuvres ou de ses livres, il n'est que *fertile*. Un Orateur est *fécond* ou *fertile*, selon l'un ou l'autre sens, quoi qu'on en dise.

Un sujet est *fécond* & non *fertile*, malgré les autorités contraires ; parce que, s'il renferme en son sein des matieres abondantes & riches, il ne les déploie pas ; mais un champ sera métaphoriquement *fertile*, plutôt que *fécond*, s'il nous présente dans cette figure une grande moisson à recueillir.

Les Loix tyranniques sont *fécondes* en crimes ; elles en créent, en commettent, & en inspirent. Un Gouvernement foible est *fertile* en abus ; s'il ne fait pas le mal, il le laisse faire.

Une grande vérité est *féconde* : ouvrez-la, si je puis ainsi parler ; les vérités en jailliront, comme les rayons d'un globe de lumiere. L'Histoire d'un Empire paisible n'est pas *fertile* en événemens ; qu'auroit-elle à rapporter ? La paix produit le bien, comme la terre ses fruits, d'une maniere insensible & sans secousses.

La force productive étant le trait distinctif de *fécond*, ce mot figurera mieux en général que celui de *fertile*, lorsque la grande énergie de la cause méritera d'être particuliérement remarquée : il sera

bien placé dans le grand, & *fertile* dans les choses communes ou médiocres, si les circonstances ne s'y opposent pas.

Un esprit seroit donc *fertile* en pensées, & *fécond* en grandes pensées.

L'enthousiasme est *fécond* en visions extraordinaires : la chicane est *fertile* en méchantes ruses.

La liberté est un génie *fécond* en grandes choses : l'amour-propre est un Protée *fertile* en déguisemens.

Mazarin, *fertile* en expédiens, retient les rênes du Gouvernement dans ses mains, nonobstant les cabales, les barricades, les arrêts, les chansons & les feux follets de la Fronde. Annibal, *fécond* en ressources, applanit, seul, pour ainsi dire, contre Rome & contre tout, la mer, les Espagnes, les Pyrénées, les Gaules, les Alpes, l'Italie jusqu'aux portes de Rome.

Par la raison encore, que le mot *fécond* a la propriété particuliere d'exprimer la faculté & l'action de produire, d'engendrer, d'enfanter; ce qui produit, par la voie de la génération ou par une voie figurément comparable à celle-là, est *fécond* & non *fertile*. » Cette méthode, ce principe, ce sujet, dit M. de Voltaire, » est d'une *grande fécondité*; » & non d'une *grande fertilité*. La raison en est, ajoute-t-il, » qu'un principe, un sujet, une méthode produisent des idées qui naissent les unes » des autres, comme des êtres successivement enfantés; ce qui a rapport à la génération «. Cette remarque très-juste condamne le passage de la Henriade, où la Ligne est dépeinte comme *un monstre affreux, engraissé de carnage & fertile en tyrans*. Le mot propre & nécessaire est *fécond*.

M ij

Les êtres qui produisent leurs semblables, ou les causes qui produisent des effets, une suite d'effets du même genre, du même ordre, sont *féconds* : lorsqu'il ne s'agit que de la variété, de la diversité, de l'abondance des productions sans aucun trait marqué de la cause, la chose est *fertile*. Une femme est *féconde* : un jardin est *fertile* en fruits & en légumes.

Une source est *féconde*, qui, de son sein, verse une longue abondance. Une année est *fertile*, dans laquelle on recueille beaucoup de productions de toute espece.

Un principe est *fécond*, lorsqu'il en naît beaucoup de conséquences enchaînées les unes aux autres, comme des générations d'idées. Un pays où brillent de tous côtés les Beaux Arts, & où les Arts utiles s'exercent avec une industrie distinguée, est *fertile* en talens.

Félicitation, Congratulation.

Nous faisons des complimens de *félicitation* à quelqu'un, en lui témoignant la part que nous prenons aux événemens agréables ou heureux qui lui arrivent ; nos peres faisoient autrefois des complimens de *congratulation* ; & de même nous disons *féliciter*, lorsqu'ils disoient *congratuler*.

Féliciter étoit tenu pour barbare à la Cour, au rapport de Vaugelas, quoique très-commun dans plusieurs Provinces, lorsque Balzac entreprit de l'accréditer, en sollicitant pour lui les suffrages. Si le mot *féliciter n'est pas françois*, disoit dans une

lettre à M. l'Huillier, cet Ecrivain à qui la Langue a tant d'obligations, il *le sera l'année qui vient ; & M. de Vaugelas m'a promis de lui être favorable*. En effet, sa prédiction fut accomplie, suivant le témoignage de l'Académie Françoise.

Féliciter, dans le sens de *congratuler*, étoit réellement barbare, puisqu'il ne conserve pas alors son vrai sens, selon la valeur de notre substantif *félicité* (bonheur, béatitude), & celle du verbe latin *felicitare* (faire, rendre heureux). *Congratuler*, au contraire, étoit bien établi dans la Langue, avec l'expression propre de ses élémens, selon l'idée de la chose & dans le sens du latin *congratulari*. M. de Voltaire remarque que *féliciter* est d'une prononciation plus douce & plus sonore que *congratuler* dont il a pris la place. Je conviens de la douceur des mots *féliciter* & *félicitation* : que l'on convienne du prix des termes *congratulation* & *congratuler*. Faut-il que l'adoption d'un nouveau mot soit la proscription d'un mot plus convenable & plus significatif? Faut-il perdre pour acquérir?

Les *félicitations* ne sont que des complimens, ou des discours obligeans faits à quelqu'un sur un événement heureux : les *congratulations* sont des témoignages particuliers du plaisir qu'on en ressent avec lui, ou d'une satisfaction commune qu'on éprouve. *Féliciter* ne peut, par la constitution du mot, désigner que l'action de dire ou d'appeller quelqu'un heureux, au lieu de l'action de le faire ou de le rendre tel : ainsi Vaugelas observe que c'est à peu près le μακαρίζειν des Grecs. Or ce mot veut dire *appeller quelqu'un heureux*, ou plutôt *vanter, célébrer le bonheur de quelqu'un*. Mais *congratuler*, par la valeur de ses élémens, signifie exactement

se *conjouir* ou se réjouir avec, ensemble, d'un événement agréable à la personne, & lui en témoigner la joie que l'on partage avec elle : & il faut convenir que les complimens de *congratulation* s'accordent bien avec ceux de *condoléance*.

Ces mots different entre eux, comme *démonstration* & *témoignage* d'amitié. *Démonstration*, dit Bouhours qui avoit parfaitement résolu la question, va tout à l'extérieur, aux airs du visage, aux manieres agréables, aux caresses, à des paroles douces & flatteuses, à un accueil obligeant : *témoignage*, au contraire, est plus intérieur & va au solide, &c. C'est une *démonstration* d'amitié, que d'embrasser son ami : c'est un *témoignage* d'amitié, que de prendre ses intérêts. De même les *félicitations* sont en paroles, & les *congratulations* partent du sentiment.

Les *félicitations* ne sont donc que des paroles obligeantes : les *congratulations* sont des marques d'intérêt. La politesse *félicite*; l'amitié *congratule*. Les complimens de *félicitation* supposent ce que les complimens de *congratulation* expriment ; ou plutôt ce que les *congratulations* expriment, on le suppose dans les *félicitations*. Parlons mieux encore, les *félicitations* ne sont que des complimens ; elles sont froides comme des complimens, & peut-être fades : les *congratulations* sont pleines de chaleur, de joie & de vie ; c'est le transport du cœur qui parle au cœur. Dès-lors vous distinguez parfaitement par l'un & par l'autre de ces termes, l'intérêt que vos amis prennent à vous, & l'attention que les autres vous témoignent. C'est quelquefois un devoir de société de *féliciter* les gens mêmes que l'on n'aime point ;

mais alors on ne les *congratule* certainement pas. Si cette diſtinction eſt bonne à faire, le mot eſt bon à conſerver.

Il eſt à remarquer que *congratuler* indique par la prépoſition *con*, *cum*, le concours ou une joie commune ; idée abſolument étrangere au mot *féliciter*. Le premier eſt donc particuliérement propre à exprimer les témoignages de ſatisfaction & d'intérêt donnés au nom d'un corps, par un peuple en ſociété, ſur-tout avec une ſorte de ſolemnité ou d'éclat. Quand Cicéron dit à Brutus, l'*approbation*, *les actions de graces*, les congratulations *de tous les ordres de l'Etat*, *me jetterent dans le trouble*, ſubſtituerez-vous aux *congratulations*, des *félicitations* ou des complimens, ſans affoiblir & déparer la phraſe ? Elle en deviendra même ridicule. En effet (& c'eſt encore ici une obſervation importante), les mots latins *gratulatio*, *congratulatio*, emportent avec eux une idée d'action de *graces* (*grates*, *gratia*). La *congratulation* exprime donc encore la reconnoiſſance d'un ſervice rendu par une action digne d'éloge ; action que l'on célebre, que l'on reconnoît par la *congratulation*, en même temps que l'on partage la joie de celui qui l'a faite. Ce mot eſt, en ce ſens-là ſur-tout, beau, bon & néceſſaire. *Félicitation* ne dit rien de ſemblable ; vous n'irez pas offrir des *félicitations* à un Général qui a ſauvé l'Etat, à un Magiſtrat qui a calmé une ſédition, à un Miniſtre qui a diſſipé des complots : vous vous répandrez devant eux en *congratulations*. Il eſt fâcheux qu'on ſe ſoit borné ſi long-temps à donner des notions aſſez vagues des termes, au lieu d'en démontrer la propriété par l'analyſe des mots.

On observera peut-être que *féliciter* a l'avantage d'indiquer un événement *heureux* (*felix*); tandis que *congratuler* n'annonce qu'un événement *agreable* (*gratus*). Mais ce seroit encore là une différence & une différence nouvelle qui ne détruiroit pas les autres, s'il n'étoit constant que ces mots s'emploient également ici pour désigner tout événement favorable, avantageux, qui plaît, qui ajoute à notre bonheur ou à notre satisfaction.

Fictif, *Fictice*.

CES adjectifs dérivés de *fictum*, feint, présentent également l'idée de feinte, simulation, imagination, supposition, hypothese. Le premier est beaucoup plus usité que le second : on dit un être *fictif*, un compte *fictif*, des immeubles *fictifs*. Leur différence résulte de leurs terminaisons.

La terminaison de *fictif* est active, du moins dans la plupart des adjectifs de cette classe, & celle de *fictice* est passive ou prise ordinairement dans un sens passif. *Fictif* est ce qui feint, comme nominatif est ce qui nomme; *excessif*, ce qui excede la mesure; *laxatif*, ce qui relâche; *expéditif*, ce qui expédie vîte la besogne; *décisif*, ce qui décide ou tranche; *figuratif*, ce qui figure; *négatif*, qui nie ou refuse; *vindicatif*, celui qui aime à se venger. *Fictice* est ce qui est feint, comme *factice* ce qui est artificiel (& non artificieux); *subreptice*, ce qui est surpris par un faux exposé; *obreptice*, ce qui est surpris par un exposé incomplet; *adventice*, ce qui est joint fortuitement à un corps ou à des biens; *novice*, qui est neuf ou n'est pas fait à une chose.

La chose *fictive* est donc celle qui feint, c'est-à-dire qui, par fiction, représente, imite, simule, figure une chose existante ou réelle: la chose *fictice* est celle qui est feinte, c'est-à-dire, qui n'est qu'une fiction, une chose imaginée, controuvée, supposée, sans réalité. Un portrait est une chose *fictive*, en ce qu'il représente une personne; & c'est la personne même, mais *fictice* ou figurée sans réalité. Le papier-monnoie n'est qu'une monnoie *fictive*, représentant une monnoie réelle: & il n'est qu'une richesse *fictice*, n'ayant point de valeur réelle ou intrinseque. Les rentes sont des immeubles *fictifs*, en tant que, dans le droit, ils sont traités comme tels; elles ne sont pas des immeubles *fictices*, car elles ont en effet la valeur d'immeuble. Un être imaginaire, & qui ne figure rien de réel, n'est que *fictice*: l'homme, pris dans un sens abstrait, est un être *fictif*, qui représente l'espece humaine, comme si elle ne formoit qu'un individu.

Il me semble que la Langue s'embellit à mesure qu'elle s'éclaircit; & que cette maniere neuve de l'éclaircir donne, avec l'avantage de sçavoir parfaitement ce qu'on dit, une facilité singuliere pour bien dire.

Flatteur, Adulateur.

TOUT le monde sçait que l'*adulateur* est un *flatteur* bas, vil, lâche, servile, impudent, imperturbable, fade, & même grossier, complaisant & louangeur à outrance & sans fin. Je ne ferois pas mention de ces mots, si ce n'étoit pas pour détromper ceux qui croiroient, sur la foi de l'Abbé

Girard, qu'on *flatte* la personne du côté du cœur; mais qu'on l'*adule* du côté de l'esprit; & que si la *flatterie* est le talent d'un courtisan vulgaire, l'*adulation* fait le caractere du bel esprit. Cette distinction est chimérique & démentie par-tout. Voyez dans les Caracteres de Théophraste le portrait du *flatteur*, & comme il flatte l'esprit de sa dupe: voyez aussi comme le *Flatteur* loue tout indifféremment dans la Comédie de J. B. Rousseau: voyez si Boileau songe à l'esprit, quand il parle *des pâles adulateurs d'un tyran soupçonneux*: voyez si Rousseau a une pareille idée dans ces vers:

Ses dons versés avec justice,
Du pâle calomniateur,
Ni du *servile adulateur*,
Ne nourriront point l'avarice.

Lisez enfin le Sermon de Massillon sur les *Tentations des Grands*. » Le plaisir corrompt le cœur » par le vice; l'*adulation* acheve de le fermer à la » vertu. . . . Par l'*adulation*, les vices des Grands » se fortifient; leurs vertus mêmes se corrompent... » L'*adulation*, en prêtant aux Grands les qualités » louables qui leur manquent, leur fait perdre » même celles que la Nature leur avoit données... » C'est l'*adulation* qui fait d'un bon Prince un » Prince né pour le malheur de ses Peuples, &c. «. Par-tout l'*adulation* n'est qu'une *basse & servile flatterie* qui corrompt le cœur; & l'Auteur dit presque toujours *adulation*, parce que la *flatterie* n'est jamais plus basse qu'à l'égard des Grands.

Mais il ne faut pas s'appesantir sur une matiere si connue & si rebattue. Le son doux & coulant *fla*

eſt devenu le nom des objets doux & coulans : *flatter*, c'eſt dire des choſes agréables : la muſique *flatte* l'oreille dans le ſens propre. Le mot *aduler* veut dire littéralement être *doux* à quelqu'un ; c'eſt l'*aduleo*, *l'edulizo* des Grecs ; l'*adulari* du latin ; rac. *dul*, *dol*, *doux* ; du celte *dol*, *tol*, poli, uni, &c. Ce mot n'a donc pas par lui-même un ſens défavorable. Mais comme le mot *flatter* ſe prend en bonne & mauvaiſe part, nous n'avons pas pu emprunter un nouveau mot, portant une idée ſemblable, ſans le diſtinguer par une idée particuliere ; & nous avons employé *aduler* en mauvaiſe part, & comme pour déſigner quelque choſe de doucereux, de fade, de faſtidieux, tel qu'une louange plate, groſſiere, ſervile. Ce verbe ne ſe dit guere que dans la converſation & en badinant ; c'eſt tout le contraire d'*adulateur*, beau mot, fort cher aux Orateurs & aux Poëtes.

Flexible, Souple, Docile.

Flexible, ce qui *fléchit*, ce qu'on peut fléchir : de *flec*, *flac*, ployer ou tourner en divers ſens. *Souple*, qui ſe plie & replie en tout ſens, de *pel*, *pla*, *pli*, faire un pli ou des plis. *Docile*, qui reçoit l'inſtruction, de *doc*, enſeigner, apprendre. Ce dernier mot ne peut ſe dire proprement que des perſonnes ; il ſe dit du corps & de l'eſprit ; on l'applique auſſi aux animaux :

Les courſiers du Soleil à ſa voix ſont dociles. *Boil.*
Ses ſuperbes courſiers dociles *à ſa voix.* Rac.

La Poéſie va même quelquefois plus loin.

L'ofier, le jonc, font *flexibles* : des étoffes, des gants, font *fouples*. Un enfant, un éleve, font *dociles*.

Le corps, la voix, les fibres, font *flexibles* ou capables de ployer par une grande flexibilité ou naturelle ou acquife. Par une grande facilité à exécuter divers mouvemens, ils font *fouples*. Par leur flexibilité naturelle, ils font *dociles* au travail, à l'exercice, au manege, & deviennent *fouples*.

Au figuré, la différence de ces termes eft la même. C'eft fur-tout dans ce fens qu'il s'agit de les confidérer : ils font fouvent confondus, affociés, tranfpofés. » On a fes intérêts à ménager «, dit Bourdaloue; » & c'eft pour cela que l'on fe » rend fi *fouple* & fi *flexible*; & que paffant même » les bornes d'une dépendance raifonnable, on va » jufqu'à la flatterie & à la fervitude. Si je ne me » trouve *fouple* & *docile* fous la main de Dieu. «, dit le même Orateur, » ma patience peut-elle être » à fes yeux d'un grand prix ? «.

La flexibilité eft une facilité de caractere qui ne permet pas d'oppofer une longue & forte réfiftance, & qui fe tourne avec affez d'aifance d'un fens dans un autre. Les Dictionnaires définiffent la *foupleffe*, tantôt docilité, complaifance, foumiffion aux volontés d'autrui; tantôt avec M. l'Abbé Girard, une difpofition à s'accommoder aux conjonctures ou aux *événemens imprévus* : ni l'une ni l'autre de ces notions ne font exactes; on eft fort *fouple*, on exerce fa *foupleffe*, fans qu'il foit queftion ni d'*événemens imprévus*, ni de *volonté d'autrui*. *La foupleffe eft une verfatilité de caractere* qui fait qu'on prend avec une dextérité ou une adreffe finguliere la maniere d'être & d'agir que

l'on juge la plus convenable aux circonstances & pour soi, ou qui fait qu'on se montre habilement tel qu'on veut paroître plutôt que tel qu'on est. *La docilité est une douceur de caractere* qui nous rend propres à recevoir & à suivre les leçons, les conseils, les avis, les instructions, les réprimandes, les corrections, les volontés, les ordres d'autrui, & par-là même à nous laisser guider ou conduire.

L'homme *flexible* se prête ; l'homme *souple* se plie & se replie : l'homme *docile* se rend.

Le premier change de forme ; le second prend toutes sortes de formes ; le troisieme veut prendre une meilleure forme.

L'homme *flexible* peut résister, mais il cede. Le *souple* vous prévient s'il peut ; il est aussi-tôt comme vous voulez qu'il soit. La personne *docile* délibere, elle fait ensuite ce que vous voulez.

Le complaisant est *flexible* ; le flatteur est *souple* ; le simple est *docile*. La *flexibilité* est plutôt passive, comme le mot le porte ; vous faites fléchir l'homme. La *souplesse* est plutôt active ; vous n'avez pas besoin de plier l'homme, il se plie. La *docilité* est en partie passive & en partie active ; l'homme reçoit l'impulsion & la suit volontairement.

La *flexibilité* est une qualité favorable & nécessaire. La *souplesse* est une qualité équivoque & suspecte : elle tient souvent de la finesse, de l'artifice, de la ruse. La *docilité* est une qualité heureuse & louable. La *flexibilité fait ployer plutôt que de rompre*, comme le proverbe nous le conseille : *la souplesse fait des tours* ; & ce n'est pas trop matiere à éloge : la *docilité* suppose la bonté du naturel, on l'aime.

La rigidité est la qualité directement opposée à

la *flexibilité* : la *roideur* eſt le contraire de la *ſouplesse*. L'humeur revêche eſt préciſément en oppoſition avec la *docilité*. Je ne parle point de l'*inflexibilité* & de l'*indocilité*, qualités purement privatives, qui ne ſervent point à expliquer le ſens des termes poſitifs qu'elles rappellent.

Par la *flexibilité*, on s'accommode au goût des autres pour être bien avec eux. Par la *ſoupleſſe*, on ſe fait tout à tous pour les avoir tous à ſoi. Par la *docilité*, on met dans les autres la confiance qu'on n'a pas en ſoi pour être bien avec ſoi.

Flexibles, nous ne le ſommes d'ordinaire que trop ; ſoyons en même temps fermes. *Souples*, il ne faut pas tant l'être, il faut ſçavoir l'être. *Dociles*, nous devons l'être, mais à la raiſon.

L'homme *flexible* biaiſera pour ne pas heurter. L'homme *ſouple* rampera pour s'élever. L'homme *docile* croira plutôt que de conteſter.

Trop de *flexibilité* eſt foibleſſe ; trop de *ſoupleſſe*, manege ; trop de *docilité*, puſillanimité.

Soyez *flexibles* tant que vous voudrez, lorſqu'il ne s'agira que d'opinions, d'uſages, de manieres, de goûts, d'actions indifférentes, pourvu que vous ſoyez inflexibles dans vos principes & vos devoirs. A la bonne heure, ſoyez *ſouples* quand il ne s'agira que d'éviter un piege, un obſtacle, un inconvénient, pourvu que vos actions s'accordent toujours avec vos ſentimens & avec la regle. Soyez *dociles* tant qu'il ne s'agira que de vous guider & de vous conduire dans des routes droites que vous ne connoiſſiez pas aſſez, pourvu que vous ne vous vous laiſſiez pas mener dans des routes obliques dont vous ne connoiſſez pas le terme.

Prenez cet homme dans le bon moment & par

le bon côté, vous le trouverez *flexible.* Intéressez son amour-propre ou sa cupidité, vous le trouverez *souple.* Adoucissez & déguisez-lui vos leçons, vous le trouverez *docile.*

Ce rigide Caton étoit pourtant assez *flexible* pour accorder à ses mœurs privées ce qu'il n'auroit point pardonné aux mœurs publiques. Il étoit doué d'un génie & d'une physionomie si *souples*, qu'il donnoit à son visage & à sa voix, quand il vouloit, le ton le plus opposé à ses sentimens actuels, quelque passionnés qu'ils fussent. Il avoit la complaisance de laisser long-temps au lit ses Esclaves, parce qu'il éprouvoit, disoit-il, que les grands dormeurs sont les gens les plus *dociles* & les moins intrigans.

Voulez-vous rendre cet homme *flexible*? soyez-le vous-même. Méfiez-vous de cet homme si *souple* qu'il n'a jamais d'autre humeur que la vôtre, il vous mene à ses fins. Ne croyez pas que celui-là soit *docile*, parce qu'il vous obéit, il vous obéit à regret.

La regle ne doit pas être *flexible*, mais il faut qu'elle soit douce. Vos Novices seront toujours assez *souples*, si vous leur faites aimer leur état. Les Abbesses s'y prenoient singuliérement autrefois pour avoir des Religieuses *dociles*, elles les entendoient à confesse.

Ce n'est pas assez que votre fils ait un naturel *docile* & un caractere *flexible*, vous en exigez encore l'humeur la plus *souple!* J'entends, vous voulez en faire un courtisan.

L'esprit *flexible* est propre à divers genres d'études : l'esprit *souple* l'est à la négociation & à l'intrigue : l'esprit *docile* l'est à recevoir la vérité.

Le monde nous rend *flexibles* ; le besoin, *souples* ; l'expérience, *dociles*.

L'homme libre est *flexible* ; l'esclave est *souple* comme un animal dressé ; le premier seul est *docile*, l'autre ne l'est qu'au joug.

On prétend qu'il faut que notre génie & nos mœurs *flexibles* s'accommodent toujours à notre état présent : oui, de maniere que nous soyons toujours ce que nous devons toujours être également dans tout état. Le misérable Poëte de Boileau dit qu'il faut être *souple* avec la pauvreté : du moins c'est à quoi le riche vous oblige. Plutarque rapporte qu'un Orateur très-impétueux ne s'accommodoit que d'auditeurs *dociles* faits pour le laisser parler sans contradiction : fort bien ; mais à la fin, révolté de la douceur d'un de ces auditeurs bénévoles, *Bourreau*, lui dit-il, *nie-moi quelque chose afin que nous soyons deux*.

La clémence est la *flexibilité* d'une ame, qui, pénétrée du sentiment de la foiblesse humaine, croit lui faire une sorte de justice en jugeant plutôt l'homme que l'action. La politesse est une *souplesse* d'esprit & de manieres qui se façonnent avec une aisance naturelle aux formes les plus agréables du sentiment. La foi est la *docilité* de la raison humiliée devant la raison suprême qui se manifeste, pour ainsi dire, dans un nuage lumineux.

Foible, Débile.

CES mots sont composés de la négation *de*, *fe*, & de *bel*, *bil*, *bal*, puissance, force. Le latin a *debilis* ; l'anglois, *feble* ; l'italien a l'un & l'autre, *debole*,

debole, *fievole* ; ils signifient ce qui est sans force, ce qui n'a pas la force convenable ou une force suffisante pour sa destination.

Foible est, tant au propre qu'au figuré, d'un usage infiniment plus étendu que *débile*. Un soutien, un appui, un moyen, un ressort, un roseau, un mur, une poutre, une monnoie, un ouvrage, un discours, un raisonnement, &c. sont *foibles* & non *débiles* ; c'est par le privilege du Poëte que Boileau dit, un *débile arbrisseau*. Ce mot ne s'applique guere qu'aux animaux, à leurs facultés, à leurs membres, &, par analogie, à certaines facultés spirituelles de l'homme : ainsi l'on dira que l'esprit devient *débile*, comme le corps, à mesure qu'on vieillit. L'emploi figuré de ce mot est très-bon, lorsqu'il s'agit de désigner, dans le moral, un rapport actuel & intime avec le physique. Quoique d'Ablancourt ait dit *débiliter* le courage, ce verbe, ainsi que les substantifs *débilité*, *débilitation*, ne sont usités que dans le sens physique & en Médecine.

Le sujet *foible* n'a pas assez de *force* relative : le sujet *débile* est d'une grande *foiblesse*. Le premier, fort jusqu'à un certain point, ne remplit bien qu'une certaine carriere : le second, avec l'air toujours foible, ne la remplit que difficilement. Une vue *foible* ne soutient pas le grand jour : le jour fatigue une vue *débile*. Un estomac *foible* digere bien une certaine dose d'alimens : un estomac *debile* digere toujours mal.

Le *foible* enfant parle, agit avec vivacité ; il saute, il court, il est toujours en action : mais ce *débile* vieillard est paresseux & lent à se mouvoir ; s'il parle, sa voix est tremblante ; s'il marche,

il chancele ; toujours inertie ou langueur. L'un n'a point d'énergie ; l'autre n'a qu'une énergie limitée.

La mémoire est *foible* lorsqu'elle ne conserve pas les impressions qu'elle a reçues : elle est *débile* lorsqu'elle ne reçoit que difficilement les impressions & qu'elle ne les conserve pas.

Avec des fibres molles, fines, incapables de soutenir un exercice ordinaire, on est *foible*. Avec des fibres seches, inflexibles, inhabiles à exécuter les mouvemens prestes qui dépendent de la volonté, on est *débile*.

L'esprit *foible* n'a pas assez de force pour résister, pour penser & agir d'après lui contre le vœu d'un autre ; il est subjugué par l'ascendant que vous prenez sur lui. L'esprit *débile* n'a pas la force de se déterminer, de penser, d'agir par lui-même & avec suite ; il obéit à l'impulsion que le premier objet lui donne. Le premier n'est pas loin de la *bêtise* ; le second touche à l'*imbécillité*.

❊ La *débilité* est donc une très-grande *foiblesse*. Mais il me semble que leur premiere différence doit être tirée de la composition même des mots. *Foible* n'annonce qu'une simple négation de force ; tandis que *débile* en annonce la décadence ou la perte. Tel est en effet le sens de la négation *de* dans nos mots *déchoir*, *dégrader*, *dépouiller*, *déposséder* *déprimer*, *détourner*, *dégrossir*, & une infinité d'autres où elle exprime un changement d'état, un déclin, une suppression, une perte. Ainsi on est *foible* soit qu'on n'ait pas encore acquis assez de force, soit qu'on ait perdu une partie de celle qu'on avoit ; & on n'est proprement *débile* que

dans ce dernier cas. Un convalefcent eft *foible* & *débile* : il eft *foible*, parce que fa force eft au deffous de la force ordinaire ; il eft *débile*, parce qu'il a beaucoup perdu de fes forces anciennes.

☼ C'eft par cette raifon que l'ufage dit un enfant *foible*, & un vieillard *débile* : l'*enfance* eft l'âge *foible*, & la vieilleffe l'âge *débile*. C'eft dans la bouche de deux vieillards, Zopire & Narbas, que M. de Voltaire met les vers fuivans :

Dieux prêts à fuccomber fous une fecte impie,
C'eft pour vous-même ici que ma *débile* voix
Vous implore aujourd'hui pour la derniere fois.
Fanat. Acte IV, Scene 9.

Je cherche dans ces lieux
Quelque ami dont la main me conduife à fes yeux :
Aucun ne fe préfente à ma *débile* vue.
Mérope, Acte III, Scene prem.

Vous naiffez avec une conftitution *foible* ; la maladie, l'infirmité, l'âge vous rendent *débile*. Des organes délicats font *foibles* ; ils feront bientôt *débiles* s'ils font indifcrétement exercés. Vous avez la vue *foible* ; *débile*, elle s'éteint.

Un exercice modéré donne de la force aux perfonnes *foibles* : l'habitude d'un exercice immodéré rendra de bonne heure *débile* l'homme le plus fort. Il y a des vieillards comme des enfans de tout âge.

La raifon eft *foible* : battue, mâtée par des paffions fortes, elle eft *débile*.

Des peuples fauvages détruifent les vieillards *débiles* ; des peuples policés & vantés détruifoient les enfans *foibles* & contrefaits : lefquels trouvez-vous plus barbares & plus fots ?

Un cœur *foible*, dit M. de Voltaire, peut subsister avec un esprit fort; Caton peut penser fortement & agir foiblement. Un corps *débile* peut encore loger une ame forte : si le vieillard Appius Cœcus, à la veille de sa mort, ne peut plus aller au Sénat, il s'y fait porter ; & pour dernier trait de sa vie, il empêche la conclusion d'une paix honteuse avec Pyrrhus.

Folâtre, *Badin.*

Folâtre (diminutif de *fol*), qui fait de petites folies, qui se livre à une folie amusante, à la maniere des enfans. *Badin* (du vieux françois *bade*, (jeu), qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant.

On a l'humeur *folâtre* & l'esprit *badin*. L'humeur *folâtre* fait qu'on agit sans raison, mais avec assez d'agrément pour se passer de raison : l'esprit *badin* fait qu'on joue sur les choses, quelquefois avec de la raison, mais en l'égayant.

La vivacité du sang, la gaîté, la pétulance rendent *folâtre*. La légéreté de l'esprit, l'enjoûment, la frivolité rendent *badin*. Le *folâtre* est plus agissant, plus remuant, plus sémillant, plus volage : le *badin* est plus plaisant, plus rieur, plus varié ou plus facile en amusemens ou en amusettes.

Une personne *posée* n'est pas *folâtre* : une personne *sérieuse* n'est pas *badine*. On ne *folâtre* pas sans des manieres *folâtres* : on *badine* quelquefois sans avoir l'air *badin*, & souvent on n'en *badine* que mieux. On appellera *fou* celui qui est plus que

folâtre : celui qui eſt plus que *badin* eſt proprement *jovial* (mot qui tient à ceux de *jeu* & de *joie*). Il n'y a qu'un âge pour *folâtrer* :

> Hé, que peut-on faire de mieux
> Que de *folâtrer* à cet âge ?

Comme le dit Madame Deshoulieres. Les femmes qui *folâtrent* pour ſe rajeunir, n'en paroiſſent que folles ou du moins ridicules. Laiſſez la *folâtre* Galatée jetter des pommes à ſon Berger & s'enfuir derriere des ſaules avec le deſir d'être auparavant apperçue. A tout âge on *badine* ; mais il y a l'apropos & la maniere. Le *badinage* eſt un amuſement innocent en lui-même & agréable pour la ſociété : pour badiner de bonne grace, dit la Bruyere, il faut une extrême politeſſe. On ne *badine* point de choſes graves & reſpectables.

On *folâtre* agréablement par une légere débauche de gaîté. On *badine* de mille manieres, par des jeux d'eſprit, ſimples & innocens, ingénieux & fins, galans & charmans, &c. Boileau invite les Poëtes à imiter l'élégant *badinage* de Marot : il permet à une Muſe un peu fine de *jouer* & de *badiner* ſur les mots en paſſant.

On *folâtre* encore à la campagne ; à peine *badine*-t-on à la ville : auſſi va-t-on chercher, pour rire, la mauvaiſe compagnie & les ſpectacles indécens. Il n'y a rien de moins *badin* que les prétendus jeux de la bonne compagnie : il n'y a rien de plus rare qu'une femme qui ſupporte les jeux *folâtres* de ſes enfans, jeux ſi délicieux pour une mere.

⁂ Nous avons *badinage* & *badinerie.* Ce dernier mot n'est guere usité, quoique souvent écrit par les meilleurs Auteurs du Siecle de Louis XIV; & le premier est plus élégant. Le mot *badinage* indique particuliérement la nature, le génie, l'esprit de l'action ou de la chose, ce qu'elle est en elle-même & dans son ensemble : *badinerie* exprime plutôt un trait particulier de *badinage* décoché en passant, & l'esprit ou l'intention de la personne qui fait l'action ou la chose. Des *badineries* forment un *badinage*, & non des *badinages.* On prie quelqu'un de finir son *badinage* ou ses *badineries.* Marot a un genre de *badinage ;* le choix & le goût de ses *badineries* en font un *badinage* élégant. Un trait qui n'a rien ni de sérieux ni de solide est une pure *badinerie* ; mais le *badinage* peut, avec l'air de la *badinerie*, faire passer des choses très-solides & très-sérieuses. Un *badinage* d'enfans n'est que *badineries* ; celui d'un galant homme ou d'un homme de goût est d'un autre genre. La *badinerie* est un trait léger de *badinage* sans conséquence. La terminaison du premier de ces termes indique proprement le genre d'action, une action, un trait du genre badin. *Badinerie* est donc un mot à conserver.

Fortuné, Heureux.

Fortuné, dit Vaugelas, est plus noble qu'*heureux.* La Poésie n'a point négligé ce mot.

Prenés & donnés
Des jours *fortunés. Quin.*

Il (Titus) ſoupiroit le ſoir, ſi ſa main *fortunée*
N'avoit de ſes bienfaits ſignalé ſa journée. *Boil.*

❊ Le Romancier dit auſſi poétiquement des *amans fortunés*, des *Princes fortunés*, &c. : vous appellerez même quelqu'un, par une affectation emphatique, *le plus fortuné des mortels*. En général, la proſe commune ſemble craindre de flétrir ce mot en y touchant. Cependant il ſeroit très-bon, dans divers cas, à ſubſtituer au mot *heureux* ridiculement prodigué & ſans ceſſe affoibli par des extenſions démeſurées.

Le vieux mot *fortuner* ſignifie rendre heureux ou plutôt faire en un ſens la fortune ou le ſort de quelqu'un, comme le latin *fortunare*. *Fortuné* veut donc littéralement dire *qui eſt rendu heureux par des cauſes ou des événemens ſurvenus & favorables*; tandis que le mot *heureux* indique ſimplement ce qu'on eſt, l'état où l'on eſt, le bien dont on jouit.

Les Interpretes mettent cette différence entre *Felix* (*heureux*), & *Fortunatus* (fortuné), qu'on eſt *heureux* par le bienfait de la Nature, & *fortuné* par la faveur des événemens.

Selon la valeur intrinſeque des mots, *fortuné* ſignifie favoriſé de la fortune ; *heureux*, jouiſſant du bonheur ou d'un bonheur. On eſt donc proprement *fortuné* par de grands avantages ou par des faveurs ſignalées de la fortune : on eſt *heureux* par la jouiſſance des biens qui ſont le bonheur ou y concourent.

Or dans quels cas, dans quelles circonſtances de la vie, dans quel genre d'événemens faiſons-nous intervenir la *fortune*, le ſort, un grand ha-

ſard ? Lorſqu'il s'agit d'un bonheur extraordinaire, d'un bien ineſpéré, d'un ſuccès porté au deſſus des ſuccès courans ; voilà les cas où il faut préférer *fortuné* à *heureux*. *Heureux* ſe dit à l'égard de tous les genres de biens & de bonheur ; & *fortuné* diſtingue le bonheur ſingulier & des graces ſignalées.

Vous jouez à pair ou non ; ſi vous gagnez, vous êtes *heureux* : quand vous aurez fort peu de chances pour vous, à la loterie par exemple, vous ſerez *fortuné* ſi vous gagnez.

Ce Vieillard qui, dans la déſolation générale de ſa patrie, conſerve ſon champ & ſes moiſſons, eſt *fortuné* (*a*). Ce Philoſophe eſt *heureux* qui a pu s'élever juſqu'à la connoiſſance des cauſes (*b*).

L'homme que la fortune va trouver dans ſon lit, eſt *fortuné*. L'homme que la fortune laiſſe en paix dans le ſien, ne laiſſe pas que d'être *heureux*.

Il y a des gens aſſez *heureux* pour ne pas être agités pendant leur vie par de violentes tempêtes : il y en a même d'aſſez *fortunés* pour que la tempête les jette dans le port, ſuivant l'expreſſion de Cicéron, *pro lege Maniliâ*.

Celui-là eſt *fortuné* qui doit beaucoup plus à la fortune qu'à ſa ſageſſe, comme on l'a dit de Pompée (*c*) ; celui-là eſt plutôt *heureux* qui doit à ſa ſageſſe tout ce qu'il a pu ne pas abandonner à la fortune, comme on l'a dit de Céſar (*d*).

Le parvenu qui obtient ce qu'il ne ſçauroit mé-

(*a*) *Fortunate ſenex! Ergo tua rura manebunt.* Virg.
(*b*) *Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas.* Id.
(*c*) *Salluſt. Orat. ad Cæſar.*
(*d*) Lucain.

riter, eſt *fortuné*. Le ſerviteur qui obtient ce qu'il mérite, eſt encore aſſez *heureux*.

Gygès, le Roi le plus puiſſant & l'homme le plus *fortuné* de l'Aſie, fut étonné d'apprendre de l'Oracle qu'Aglaus Saphidius, le plus pauvre des Arcadiens, étoit l'homme le plus *heureux* de la terre.

Selon un proverbe grec, tout le monde eſt parent de l'homme *fortuné* : la proſpérité brille & attire. Perſonne ne connoît l'homme ſimplement *heureux*; la félicité eſt calme & preſque inſenſible.

L'Hiſtoire ne fait mention que d'un ſeul & unique perſonnage, qui fut ſi *fortuné*, qu'il ne lui manqua aucune ſorte de biens, & qu'il n'éprouva pas le plus léger revers dans tout le cours d'une longue vie; & ſi parfaitement *heureux*, qu'il ſentit tout ſon bonheur, & en jouit juſqu'à la fin : c'eſt le Romain Q. Metellus, célébré par Valere Maxime (*a*). Hélas ! c'eſt une exagération.

A un air de jubilation, vous connoiſſez l'homme *fortuné* : vous reconnoîtrez l'homme *heureux* à une douce ſérénité.

Les biens extérieurs rendent *fortuné* lors même qu'ils ne rendent pas vraiment *heureux*. La ſatiſfaction intérieure rend vraiment *heureux* ſans rendre *fortuné*. Celui à qui tout rit & ſuccede, celui qui eſt entouré de l'abondance & de la joie, eſt *fortuné* : celui qui eſt content de ſon ſort & de lui-même, celui qui jouit dans ſon cœur de la paix, eſt *heureux*. *Fortuné* ne partage point avec *heureux* ce ſens particulier.

Ainſi les prétendus *heureux* du ſiecle ne ſont

(*a*) L. VII. c. I.

en effet que *fortunés*. Deux amans sont *fortunés*, dès que rien ne s'oppose à leur bonheur : s'ils se suffisent l'un à l'autre, ils sont *heureux*. L'ambition peut être *fortunée* : la modération seule est *heureuse*.

Le méchant est *fortuné* par le succès de ses crimes, mais par son endurcissement même il n'est pas *heureux*; tandis que le juste qui a commis le mal, l'est encore par ses remords mêmes, suivant la pensée d'un Auteur doué d'une exquise sensibilité (*a*). Il ne s'agit pas d'être *fortuné*, mais *heureux*.

Nous appellons aussi quelquefois *fortuné* & *heureux* ce qui nous est favorable ou avantageux, *ce qui contribue à nous rendre* heureux *ou* fortunés, avec la même différence.

Fournir le sel, Fournir du sel, Fournir de sel.

VAUGELAS ne voit, dans ces trois façons de parler, qu'une différence de construction. La derniere lui paroît la meilleure & la plus élégante. Th. Corneille trouve que la premiere & la troisieme ont la même signification, & que l'une n'est pas moins élégante que l'autre. Le Dictionnaire de Trévoux juge qu'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la maniere de s'en servir, & qu'il faut dire, la riviere *leur fournit* tout *le sel* dont ils ont besoin, *leur fournit du sel* pour tous leurs besoins, *les fournit de* tout le *sel* dont ils ont besoin; ce qui est en effet grammaticalement exact.

(*a*) Télephe, L. 2.

Mais ces trois phrases simples, la riviere *fournit le sel*, *fournit du sel*, *fournit de sel*, ont trois significations différentes ; & il n'y en a qu'une de bonne pour exprimer telle idée particuliere, sans addition ou circonlocution. La premiere marque l'espece de la chose fournie, *le sel* ; la seconde, une partie ou quantité indéterminée de la chose, *du sel* ; la troisieme, la quantité de la chose relative & nécessaire à la consommation, la fourniture de *sel*.

Des choses que la terre, les eaux, les regnicoles, les étrangers fournissent, le *sel* est la sorte, ou l'espece, ou une des sortes que la riviere fournit pour telle destination ; elle peut fournir aussi le poisson & autres denrées, ou bien on en tire d'ailleurs. Ainsi, pour un repas, l'un *fournira le* vin, l'autre les viandes, un troisieme le couvert. Ainsi, dans une société de commerce, l'un *fournit* l'argent, l'autre son travail.

La riviere *fournit*, ou donne, ou apporte *du sel*, une quantité quelconque, peu ou beaucoup, plus ou moins, sans aucun autre rapport ; il suffit qu'on en tire ou qu'on en reçoive par la riviere. Ainsi quelqu'un *fournit* de l'argent, des marchandises, sans en spécifier ni la quantité ni la destination. Th. Corneille prétend que, par cette phrase, on fait entendre que la riviere fournit une partie de la denrée, & qu'on en tire une autre d'ailleurs. Cela est ordinairement vrai : mais en général cette phrase fait abstraction de la quantité comme de la consommation.

La riviere *fournit de sel* les consommateurs ; elle leur fournit *le sel* qu'ils consomment, leur provision, leur consommation, la quantité néces-

faire pour leur usage ; elle leur en fait la fourniture entiere. Th. Corneille pense que la premiere de ces phrases indique aussi tout le *sel* dont on a besoin : cela est quelquefois vrai, mais selon les circonstances. Ainsi, par exemple, la riviere *fournit* à mon pays, ou le *sel* qu'il consomme, ou le *sel* qu'il exporte, ou le *sel* qu'il destine à tel autre usage ; tandis qu'elle le *fournit de sel* uniquement pour sa consommation, & en raison de sa consommation, sans relation à aucune autre espece d'objet.

J'ai cru qu'on me pardonneroit de dissiper, en passant, l'obscurité répandue ou laissée par d'habiles Grammairiens sur des phrases d'un usage si ordinaire. Des gens très-instruits s'y sont trompés.

Fréquenter, Hanter.

POURQUOI laissons-nous vieillir le mot ***hanter***, si souvent employé dans le dernier siecle par des Ecrivains aussi délicats & aussi purs que Vaugelas & Bouhours, & soigneusement recueilli dans tous les Dictionnaires ? » Cette façon de parler (*perdre » le respect à quelqu'un*), dit Vaugelas, est de la » Cour s'il en fut jamais, & toute ma vie je l'ai » ainsi ouï dire aux hommes & aux femmes qui la » *hantent*... Les Auteurs qui ont le plus *hanté* » la Cour, écrivent *hampe* & non pas *hante* «. Bouhours dit : » Personne n'osoit plus *hanter* des » misérables qu'on croyoit devoir être brûlés au » premier jour.... Il fut charmé, dès qu'il fut » instruit des mysteres de la foi par un Religieux » de St. François qui *hantoit* sa Cour «. On ne se sert guere aujourd'hui que de *fréquenter*, comme

si nous ne sentions même plus que l'un & l'autre verbes ajoutent quelque chose de particulier à l'idée commune de visiter souvent.

Vossius pensoit que le mot latin *frequens* étoit composé de *ferè*, *cum*, *ens*; & qu'il signifioit mot à mot, hommes qui se réunissent en grand nombre. Mais, selon M. de Gébelin, le mot *fre* est plutôt le verbe *fero*, *ferre*, porter, & *frequens* désigne mot à mot des êtres qui vont, se portent ensemble au même lieu.

Hanter vient de *hand*, qui, dans les Langues du Nord, signifie *main*: de là le mot ancien *hante*, manche d'une hallebarde, ce qu'on prend avec la main: le mot *hanse*, *anse*, confédération, compagnie, société, gens qui se tiennent par la *main*, qui sont liés par des relations communes: & enfin *hanter*, vivre avec quelqu'un comme avec un compagnon, un associé. L'allemand *hantiwen* & le tudesque *handelen* signifient aussi avoir habitude avec quelqu'un.

L'idée propre de *fréquenter* est donc celle de concours, d'affluence; l'idée distinctive de *hanter*, celle de société, de compagnie. Rigoureusement parlant, c'est la multitude, la foule qui *fréquente*; & elle *fréquente* des lieux, des places: c'est une personne, ce sont des particuliers qui *hantent*, & ils *hantent* des personnes, des assemblées.

Nous disons qu'un port, un marché, un chemin sont *fréquentés*, parce qu'il y aborde, il y accourt, il y passe beaucoup de monde. Nous ne disons pas qu'une place, une rue, un bois sont *hantés*, parce que ce mot n'exprime pas un concours de monde qui va, mais l'habitude d'une

personne ou de quelques personnes qui vont dans un certain monde, une certaine société.

Par extension, l'on a dit, en parlant d'un particulier, *fréquenter les personnes*; & l'on a dit *fréquenter les lieux*, sans y ajouter l'idée d'un concours de monde. Mais une personne en *fréquente* une autre qu'elle visite souvent, tandis qu'elle *hante* plutôt une classe, un ordre de gens avec lesquels elle vit, bonne ou mauvaise compagnie. On *fréquente* un lieu quel qu'il soit : on *hante* proprement des lieux d'assemblée, les églises, les cabarets, &c.

Vous *fréquentez* un grand Seigneur; & vous *hantez* les Grands.

> Qui *hante* Grands, oncques ne fut certain
> Qu'ils soient le soir ce qu'ils sont le matin.

Un ivrogne qui va souvent au cabaret le *fréquente*; si c'est avec des compagnons de débauche, pour y faire des parties de débauche, il les *hante* : c'est ainsi que vous parlerez, si vous voulez particuliérement exprimer cette circonstance. Un dévot *fréquente* les églises; assidu aux offices publics, aux assemblées du peuple, il les *hante*. Orgon croit que son fils est un peu libertin, parce qu'il ne le voit pas *hanter* les églises, & suivre, comme lui, les exercices de la religion. *Hanter* n'est guere que du style familier.

On dit *fréquenter* les Sacremens, pour dire, aller souvent à confesse, à la sainte table : on ne dira pas les *hanter*, car il ne s'agit pas là de se familiariser ou de se réunir avec des sociétés.

Hanter ajoute aussi à *fréquenter* l'idée d'une habitude ou d'une fréquentation familiere (autre-

fois *hantise*) qui influe sur les mœurs, sur la conduite, sur la réputation, sur la maniere de penser, de parler, de vivre, comme on le voit dans les exemples cités ci-dessus : pour bien jouer, *hantez* les bons joueurs, vous dit Rousseau. *Hanter*, selon l'Académie, c'est visiter souvent & familiérement. Dis-moi qui tu *hantes*, je te dirai qui tu es ; c'est ainsi qu'il faut dire, au lieu de gâter, comme on fait, le proverbe, en substituant au mot *hanter* celui de *fréquenter*. *Hanter* exprime l'intimité de ces gens qui se tiennent par la *main* les uns les autres, s'entendent fort bien ensemble, suivent les mêmes allures.

On *fréquente* les spectacles où l'on va pour entendre ou pour se montrer, les promenades où l'on va pour voir ou pour être vu. Mais on a *hanté les foires*, lorsqu'on s'est rompu dans le commerce du monde ; on *hante* les maisons, lorsqu'on y contracte des habitudes & des liaisons qui intéressent le cœur & les mœurs, &c.

Boileau dit, en parlant de Régnier (assez injustement peut-être) :

Heureux si ses discours, craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où *fréquentoit* l'Auteur.

Dans les lieux où l'on *fréquente*, on prend le ton de ceux qu'on *hante*.

Quiconque avec moi s'entretient,
Semble disposer de mon ame :
S'il sent vivement, il m'enflamme ;
Et s'il est fort, il me soutient.
Un Courtisan, pétri de feinte,
Fait dans moi tristement passer
Sa défiance & sa contrainte.

Mais un esprit libre & sans crainte
M'enhardit & me fait penser;
Mon feu s'échauffe à sa lumiere, &c. *Volt.*

Le commerce, la *fréquentation* rend ces sortes d'effets durables ; avec la différence, quant aux deux verbes qui expriment ce commerce, que *fréquenter* n'indique point par lui-même les effets, que *hanter* les suppose & les désigne. On pourroit donc dire qu'un sot *fréquentera* bien des gens d'esprit ; mais qu'effectivement il ne *hante* que les sots.

Funérailles, Obseques.

LES anciens Etymologistes ont tiré le *funus* des Latins, de *funis* (corde), à cause que les convois funebres se faisoient la nuit aux flambeaux, & que ces flambeaux étoient des branches liées avec des cordes. Ils auroient pu observer que le convoi forme une chaîne, un cordon qu'il étoit naturel de désigner par le mot *fun*, comme on le désignoit par *lessus*, qui pourroit être traduit par *lesse*. D'autres ont fait venir *funus* du grec *phonos*, meurtre, massacre. *Funus* se prend aussi pour la mort ou pour le cadavre même. M. de Gébelin observe que c'est-là un de ces mots dans lesquels la lettre *F* a pris la place de l'aspiration *H* ; & qu'il a pour racine *hun*, *hwn*, *hon*, expression des gémissemens & des lamentations : d'où les mots orientaux *honi*, affliction, misere ; *han*, peines, douleurs ; *hunn*, noirceur, ténebres. *Funus* exprime donc proprement la douleur & le deuil ; & il en est de même

même de *lessus*, du celte *lais*, lamentation, formé de *la*, cri de douleur ; d'où *las*, *hélas*. Ainsi la valeur littérale du mot *funérailles* est d'exprimer les cris lugubres de douleur, & les signes funestes de deuil dont les convois funebres sont accompagnés.

Le mot *obseques* est formé de deux mots latins, *ob*, devant, en avant, & *sequi*, venir, aller après ; & *sequor*, *secor*, signifie originairement être séparé, être à la suite. Les Latins disoient *exequiæ* pour exprimer l'action de suivre, accompagner quelqu'un qu'on porte en terre, dont on vient d'être séparé pour jamais. A l'idée d'*exequiæ*, notre mot *obseques* joint celle d'*obsequium*, devoir, service, hommage. Les *obseques* sont les derniers devoirs & les derniers honneurs qu'on rend à ceux que la mort & la sépulture séparent de nous pour jamais.

Ainsi, dans le sens littéral, le mot de *funérailles* marque proprement le deuil, & celui d'*obseques* le *convoi*. C'est la douleur qui préside, pour ainsi dire, aux *funérailles* ; & c'est la piété qui conduit les *obseques*. Par les *funérailles*, nous déplorons, avec tout l'éclat du deuil, la perte de la personne dont nous allons déposer les restes précieux dans le sein de la Nature ou de la Religion : par les *obseques*, nous rendons, comme un dernier tribut du devoir, de lugubres hommages à la personne dont nous allons consacrer en quelque sorte les dépouilles par les religieux honneurs de la sépulture. La différence n'existe pas moins dans les choses, quoique l'usage semble la méconnoître ; mais il faut alors tendre compte de l'usage.

Les *funérailles* & les *obseques* annoncent un enterrement fait avec plus ou moins de cérémonies.

Mais le mot pompeux de *funérailles* annonce surtout des *obseques* pompeuses. L'Eglise ne fait proprement que des *obseques* ; & le faste en fait des *funérailles*. Un fils fait des *obseques* à son pere, & laisse les *funérailles* à la vanité. Le discours relevé s'empare des *funérailles*, & le récit simple, quoique noble, se contente des *obseques*. Toute la pompe funebre, les chants funebres, les décorations funebres, les flambeaux funebres, le cortege funebre, les harangues funebres, les anciens jeux funebres, &c. tout entre dans les *funérailles*; & l'Académie observoit très-bien, à l'occasion d'un vers de Corneille, que ce mot ne se bornoit point à l'idée d'enterrement : les *obseques* désignent spécialement le *service* qu'on fait aux morts. On dira les *obseques* d'un Particulier & même d'un Prince : mais on dit les *funérailles* en général, lorsqu'il s'agit de décrire les cérémonies funebres usitées chez un Peuple ou à l'enterrement des Rois, &c. Ainsi, nous avons des Traités des *funérailles* de diverses *Nations*, & des descriptions de quelques *obseques* particulieres.

Il résulte de là que l'usage se conforme encore à l'esprit des termes, en ce qu'il attribue spécialement aux *funérailles* l'appareil & l'éclat du deuil, & aux *obseques* l'hommage & le tribut particulier de la piété.

Fureur, Furie.

» Quoique ces deux mots, dit Vaugelas, signi» fient une même chose, si est-ce qu'il ne les faut
» pas toujours confondre, parce qu'il y a des en-

» droits où l'on uſe de l'un que l'on n'uſeroit pas » de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poétique*, » *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur héroïque*, » & non pas *furie poétique*, *furie martiale.* Au » contraire, on dit, *durant la furie du combat*, » la *furie du mal*, &c. & l'on ne diroit pas, la » *fureur du combat*, la *fureur du mal*, &c. : il » ſemble que le mot de *fureur* dénote davantage » l'agitation violente du dedans, & le mot de » *furie*, l'agitation violente du dehors «.

La remarque eſt juſte. La *fureur* eſt à la lettre un feu ardent : la *furie* eſt une flamme éclatante. La *fureur* eſt en nous ; la *furie* nous met hors de nous. La *fureur* nous poſſede ; la *furie* nous emporte. Vous contenez votre *fureur*, à peine il en jaillit des étincelles : vous vous abandonnez à la *furie*, c'eſt un tourbillon. La *fureur* n'eſt pas *furie*, ſi elle n'eſt point manifeſtée ; la *fureur* mene à la *furie.* La *fureur* a des accès : la *furie* eſt l'effet de l'accès violent.

Dans la deſcription des états de Paris, M. de Voltaire attribue aux Ligueurs une *fureur incertaine*, c'eſt-à-dire, une agitation violente, qui ne leur permet pas de délibérer & de réſoudre. Une *furie incertaine* agiroit ſans ſçavoir, ſans vouloir ce qu'elle fait, ſans s'arrêter, ſans ſe borner à ce qu'elle voudroit faire.

Le même Poëte nous dépeint la *tranquille fureur* marchant les yeux baiſſés. Hors de ſens, l'œil en feu, la *furie* s'élance, ſe jette, ſe précipite.

Mathan demande à Joſabet de quoi elle ſe plaint, & ſi l'on vient *avec furie arracher de ſes bras* Zacharie ſon fils. Joſabet s'indigne que Mathan vienne tirer d'elle la vérité ſur un *bruit qui flatte*

sa fureur, *fureur* cachée sous des paroles de paix & des marques d'estime.

On souffle la *fureur* pour exciter la *furie*.

Toute passion violente est *fureur*; la colere violente fait la *furie*. Phedre, agitée de toutes les *fureurs* de l'amour, dit, sans aucune marque de *furie*, à sa Confidente, de servir sa *fureur* & non point sa raison.

Sçais-tu bien ce que peut une femme en fureur? dit Corneille. *Sçais-tu bien ce que fait une femme* en furie?

La patience poussée à bout se tourne en *fureur*; la colere long-temps contrainte, sans cesse aiguillonnée, se déchaîne avec *furie*.

La *furie* est précisément l'agitation extérieure; la *fureur* a souvent la même agitation: mais la *furie* se distingue toujours de la *fureur* par l'éclat, la violence, l'excès des transports. La *fureur* a divers degrés d'impétuosité; la *furie* est une *fureur* éclatante qui attaque, renverse, détruit. Si rien ne contient la *fureur*, la *furie* ne respecte rien. Il faut ménager l'homme en *fureur*; il faut éviter l'homme en *furie*: le premier peut absolument être appaisé; le second ne sera que lassé. L'on met un frein à la *fureur*; & la *furie* est la *fureur* effrénée. Nous dirons la *furie* d'Achille, d'un lion, de la tempête, des flammes, d'un torrent, de tout ce qui pousse la *fureur*, le déchaînement, le désordre, le ravage à l'excès.

Thésée en *fureur* maudit son fils; Achille en *furie* épouvante l'armée. Emilie vomit, dans sa *fureur*, de sublimes imprécations; l'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en *furie*. A la *fureur* de ses tyrans, le Peuple oppose à la fin la *furie*. La femme

transportée d'une violente *fureur*, est une *furie*, une *furie d'enfer*.

Si *fureur* n'exprimoit pas aussi l'agitation extérieure, ce mot ne seroit pas appliqué si souvent aux êtres inanimés : nous ne dirions pas la *fureur* pour l'ardeur ou le fort du *combat*, expression bonne, comme l'observe l'Académie, malgré l'avis de Vaugelas : nous ne dirions pas avec la Fontaine & autres Auteurs, la *fureur de la peste*, (ce qui justifie encore la *fureur du mal*) : Racine n'auroit pas dit, *Celui qui met un frein à la fureur des flots* ; ni M. de Voltaire (Hist. Génér. t. I, c. XV), cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec *fureur* ; & ainsi de mille exemples.

Nous disons au pluriel les *fureurs*, pour marquer sur-tout les effets *intérieurs*, les écarts, les abus, les excès des passions : les *fureurs d'Oreste*, les *fureurs de l'amour*, les *fureurs de la jalousie*. Mathan *prête aux* fureurs *des Rois des couleurs favorables : un Sénat idolâtre, de Néron à genoux consacre les* fureurs.

Vaugelas remarque que ces deux mots se disent, en parlant des animaux & même des choses inanimées. J'ajoute, pour prévenir toute confusion, que la *fureur* s'applique proprement aux hommes & aux animaux, parce que, seule, elle exprime l'agitation intérieure, la passion, un déréglement d'esprit & de raison, ou du moins la chaleur immodérée du sang & le désordre des sens ; ce qui est particulier aux êtres animés. *Furie* convient surtout aux choses inanimées qui n'ont ni frein ni regle ; qui, par elles-mêmes incapables de garder des mesures, ne font aucune distinction, aucune

acception d'objets; & qui répandent de toutes parts le trouble, la désolation, le ravage. Si la *fureur* leur est quelquefois attribuée, c'est qu'on ne prend ce mot que dans la seconde acception, ou parce qu'il est naturel d'animer & assez ordinaire de personnifier les objets qui, par leur impétuosité naturelle, semblent avoir une sorte de vie. Ainsi l'on dit proprement la *furie* des flots, des ouragans, de l'incendie, d'un volcan; & figurément ou par extension, la *fureur* des vents, des vagues, des flammes, des tourbillons. *Furie* s'applique à propos aux hommes & à tous les êtres animés, qui, par l'aveuglement, la brutalité, l'énormité de leur *fureur*, semblent être entiérement dépourvus de modération ou de frein, & rentrer dans la classe des causes aveugles. Par-là même, la *furie* est particuliere aux bêtes féroces: le cerf est en *fureur*, & le tigre en *furie*. Enfin, dans tous les cas, la *furie* est toujours un déchaînement de *fureur*; & vous distinguerez l'une de l'autre par le degré de déchaînement.

Par la raison que *furie* marque les plus grands excès, ce mot ne peut être pris qu'en mauvaise part; au lieu que *fureur*, susceptible de modération, peut, avec des modifications particulieres, se prendre en bonne part, comme orgueil, fierté, colère: *une sainte colere*, *un noble orgueil*, *une fierté généreuse*, *la fierté d'un héros*. Ainsi nous disons une *noble fureur*, qui enfante de grandes choses, une *fureur divine* qui inspire le génie & la liberté, une *sainte fureur* qui anime les Prophetes, &c. Nous attribuons la *fureur* à Dieu même: nous le prions de ne pas nous juger dans sa *fureur*. Racine dit que les chiens attendent à

la porte de Mathan que la *fureur de Dieu* se déploye sur lui, &c. La colere de Dieu est si redoutable, si terrible, si inévitable, qu'elle peut bien être appellée *fureur*. Les épithetes qu'on joint à ce mot, ou les objets auxquels on l'applique, le corrigent, l'épurent, l'ennoblissent. Mais l'excès d'une chose en elle-même mauvaise, ne sçauroit être adouci & rectifié de maniere à nous la présenter comme bonne & même excellente : ainsi la *furie* ne se prendra pas dans un sens favorable.

Cependant je ne dirai pas absolument, comme on l'avance, qu'il n'y ait aucun cas où *furie* ne se dise en mauvaise part. Par exemple, dans les occasions où l'impétuosité, la violence, l'abandon de soi-même, sont nécessaires, utiles, naturels, il me semble que le mot *furie* pourroit bien n'emporter aucun blâme ou même approcher de l'éloge; & je me fonde sur l'usage même. Pour marquer l'ardeur & l'impétuosité du courage, ne disons-nous pas que des peuples, tels que les anciens Germains, *vont*, *courent*, *tombent*, *donnent avec* furie *sur l'ennemi* ? Voilà l'usage, & la raison de l'usage : il faut l'avoir bien étudié avant de donner une décision absolue.

Par la raison que le mot *furie* n'exprime que le désordre extérieur, & que celui de *fureur* est propre aux transports intérieurs qui ne se manifestent point par des éclats violens & désordonnés, nous appellons *fureur* & non *furie* les passions, les chaleurs, les enthousiasmes, les inspirations singulieres qui mettent l'ame hors de son assiette, l'exaltent & la forcent à produire des choses extraordinaires ou sublimes. Nous sommes donc forcés de dire *fureur poëtique*, *fureur prophétique*, *fureur héroïque*,

&c., & non *furie*; car les *fureurs* sont des especes de possessions intérieures, & leurs effets sont grands & beaux; deux qualités refusées à la *furie*.

Je n'ai presque fait, dans cet article, que recueillir les décisions de nos Maîtres. Mais en les rectifiant, en les expliquant, en les motivant, j'en tire des regles tout à la fois claires, certaines & faciles; les propriétés des mots y sont démontrées & par leur valeur & par leur emploi; & leurs différens usages y sont justifiés par leurs propriétés particulieres. Cet accord forme, ce me semble, la preuve la plus sensible & la plus complette. Regle générale, toutes les fois que les mots sont définis & caractérisés de maniere que non seulement leurs traits caractéristiques sont reconnus & consacrés par l'usage, mais encore qu'ils nous donnent la raison & la cause de l'usage, des divers emplois des mots, de leurs différentes acceptions, & même de leurs applications ou exclusives ou opposées, vous avez infailliblement & la vraie signification de chaque mot & les justes différences des mots synonymes & des regles sûres pour les mettre à leur véritable place.

Furies, *Euménides*.

Les Romains appelloient *Furies*, les Grecs *Euménides*, certaines Divinités subalternes chargées de tourmenter la conscience des coupables. Il y avoit dans le *Latium* un bois consacré aux *Furies*: dans Athenes, près de l'Aréopage, il y avoit un temple élevé à l'honneur des *Euménides*. Les *Euménides* appartiennent donc proprement à la My-

thologie & à l'Histoire Grecques ; & les *Furies* à la Mythologie & à l'Histoire Romaines. Mais le nom de *Furie* & sa famille sont si connus dans notre Langue, qu'on dira, même familiérement, d'une femme méchante & emportée, que c'est une *Furie*. Le nom d'*Euménides* n'est familier qu'aux Sçavans, & peut-être sa valeur n'est pas encore bien déterminée.

Furie vient du mot primitif *ur* (*feu*), prononcé *fur*, par les Latins : Grotius le tire de l'oriental *fara*, vengeance. Ministres de la colere & de la vengeance, les *Furies* ne font que désoler & punir les criminels. La plupart des Interpretes remarquent que le mot εὐμενὴς signifie doux, bon, benin ; & quelques-uns en concluent que ces Déités vengeresses n'ont été appellées *Euménides* que par contre-vérité. Mais est-ce là le cas de l'ironie ? Je trouve dans le mot *Euménide* un sens profond & bien beau : εὖ présente l'idée de bien, bon, favorable ; μένος, celle de force, puissance, ardeur, colere ; la racine *men*, *min*, *mon*, désigne l'avertissement, l'action d'avertir & avec différentes modifications, tantôt la justice & tantôt la bonté, la douceur ainsi que la *furie*, la vengeance ou la paix. Le mot d'*Euménide*, généralement pris dans un sens favorable, réunit ces deux idées sans contradiction. Ainsi, les *Euménides* frappent le coupable, mais pour le corriger ; par la peine, elles le conduisent au repentir ; le châtiment est une expiation ; du mal, elles tirent le bien.

Ainsi donc, à bien distinguer les idées propres de ces mots, les *Furies* punissent le crime, & les *Euménides* châtient les coupables. Les *Furies* poursuivent les criminels pour venger la justice, & les

Euménides les frappent pour les ramener à l'ordre. On ne voir que de la haine dans les *Furies*; on voit la justice & la bonté se réunir dans les *Euménides*. Le nom de *Furie* conviendroit parfaitement, lorsqu'il s'agit de distinguer les remords vengeurs qui déchirent & désesperent; & celui d'*Euménide*, quand il s'agit de distinguer les remords salutaires qui corrigent & réforment. Le Juste qui peche par foiblesse, vous le livrerez aux *Euménides*; le scélérat qui n'obéit qu'à sa méchanceté, vous l'abandonnerez aux *Furies*.

Furieux, Furibond.

Eux, *osus* en latin, marque proprement, dans la composition des mots, l'état, l'habitude, le redoublement, la grandeur, l'éclat, l'excès, comme nous avons souvent l'occasion de le dire. *Furieux* signifieroit donc rigoureusement celui qui est habituellement & souvent dans un état de fureur, ou dans des emportemens violens, causés par un déréglement ordinaire de l'esprit & de la raison. C'est ainsi que nous appellons *furieux*, un *furieux*, l'homme attaqué d'un genre terrible de folie. Mais comme nous n'avons point d'autre mot pour exprimer l'état présent, un transport momentané, un accès passager de fureur ou de véhémente colere, *furieux* s'est chargé de cette idée; & elle a formé l'acception ordinaire de ce mot, par la raison que les occasions de l'appliquer en ce sens sont journalieres & beaucoup plus communes que les autres.

Bon, *boun*, *bound*, *found*, *und*, communs à plusieurs Langues, servent à désigner, dans les

composés, l'abondance, la fertilité, la profusion, ainsi que la profondeur, la hauteur, l'énormité, l'excès, le débordement, la fréquence immodérée. Le *furibond* a un grand fonds de colere, de furie; il est sujet à des accès, à des transports fréquens de fureur, ou il en offre les signes, les traits les plus multipliés & les plus forts. Nous appellons ainsi *vagabond* celui qui ne fait, sans cesse & sans arrêt, qu'errer licencieusement, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; *pudibond*, celui qui se conduit avec beaucoup de pudeur ou de décence, qui rougit souvent & de la moindre chose; *moribond*, celui qui languit dans un état de mort, qui flotte entre la mort & la vie, qui est toujours mourant (& c'est ainsi qu'il faut définir ce mot, au lieu de dire simplement qui se meurt, ou qui est mourant); *fécond*, qui est très-productif; *profond*, qui a beaucoup de fond, de capacité, d'enfoncement. Les Latins disent également & dans le même sens, *moribundus*, *pudibundus*, *errabundus*; de même que *undabundus*, qui ne fait qu'ondoyer, qui forme beaucoup d'ondes; *mirabundus*, qui est toujours en admiration, ébahi, émerveillé de tout, &c. J'insiste sur l'explication du mot employé dans ces terminaisons, parce qu'en même temps qu'elle forme ma preuve, elle sert à l'intelligence d'une foule de mots composés de la même maniere.

Tous les Vocabulistes définissent le *furieux*, celui qui est en furie, transporté de fureur; & le *furibond*, celui qui est en furie, sujet à y rentrer ou à éprouver de grands emportemens de colere ou de *fureur*.

Ainsi *furieux* dénote particuliérement l'acte de fureur ou l'accès de furie; & *furibond*, la dispoſi-

tion à ces accès & leur *fréquence*. Le *furibond* est souvent *furieux*.

Celui-là est *furibond*, qui jamais n'est maître de lui-même ; celui-là est *furieux*, qui cesse de l'être. Il y a, dans le second, un violent écart ; & dans le premier, un vice de caractere ou d'humeur.

La Bacchante, la Mégere est *furibonde*. Philoctete est *furieux* d'avoir perdu les armes d'Hercule ; Chorebe, de voir Cassandre indignement traînée hors du temple de Minerve.

L'homme colere, lorsqu'il est souvent & fortement contrarié, devient *furibond* : l'homme le plus doux, lorsqu'on abuse à tout excès de sa bonté, devient *furieux*.

Salluste appelle Catilina *furibond*, lorsqu'après mille & mille excès de fureur, il veut périr, mais sous les ruines de Rome. Vertot conte ou raconte qu'au siége de Rhodes, une belle Grecque, *furieuse* de la mort de son amant, égorge ses enfans, monte sur la breche, & meurt en combattant aussi vaillamment que l'Officier le plus courageux & le soldat le plus déterminé.

Mais *furieux* se dit aussi quelquefois dans son sens primitif (celui du latin *furiosus*), pour exprimer un caractere porté à la fureur : le lion, le taureau, le tyran sont des animaux *furieux*. Il est vrai que *furieux* marque plutôt, dans ces cas-là, l'impétuosité de la furie que la disposition à la fureur ; c'est-à-dire, que la colere du lion est *furie*, ou qu'il est *furieux* dans sa colere : de même *furibond* désigne quelquefois un simple accès de furie, comme dans cette phrase par-tout citée, *il vint à nous, tout furibond* ; alors il dénote dans la furie des circonstances aggravantes, & sur-tout les traits les plus

expressifs de la passion la plus désordonnée. Calepin traduit *furibundus* par les mots *forcené*, *enragé*, & par l'anglois *raging*, l'italien *grandimente infuriato* : or la rage est la fureur portée au dernier excès.

En donnant même à ces mots une égale propriété pour exprimer ou l'accès ou la fréquence des accès, je crois qu'ils sont encore distingués l'un de l'autre par une différence bien sensible. On juge le *furieux* par la violence de ses mouvemens, & par le déréglement de ses actions : on juge plutôt le *furibond* par l'altération de ses traits, & par le renversement de ses sens. Boileau dit, *un air furibond* : nous dirons, *un visage furibond* ou enflammé de fureur, des *regards furibonds*, des *gestes furibonds* ou d'un forcené : Cicéron disoit, les *prédictions furibondes des Devins*, prédictions faites dans les convulsions de la fureur prophétique : enfin, nous disons d'un enfant, que c'est un *petit furibond*, parce qu'une vive colere change tous ses traits, lui donne une physionomie étrange, & tord, pour ainsi dire, tous ses membres.

Ainsi, le *furieux* est menaçant & terrible ; le *furibond* est hideux & effrayant. La raison du *furieux* est aliénée ; le visage du *furibond* est défiguré. Celui-ci n'est plus la même personne ; celui-là n'est plus le même homme. Examinez l'un, vous connoîtrez la *fureur* ; considérez bien l'autre, vous peindrez la *furie*. Le *furieux* est un fou emporté : le *furibond*, un horrible énergumene. Le premier n'a ni bouche ni frein : le second est tout en feu & en convulsion.

Je m'étonne qu'un mot aussi beau & aussi propre à la composition pittoresque que *furibond*, ait

été négligé par les Poëtes dans les descriptions où il feroit un bien plus grand effet que *furieux*, dont l'harmonie est toute opposée au caractere de l'objet qu'il s'agit de peindre.

Nous n'appliquons guere l'épithete de *furibond* qu'aux personnes : les Latins disoient un chien, un taureau, des animaux *furibonds*, & rien n'empêche de les imiter. Ce que nous venons de rapporter des traits caractéristiques du *furibond*, nous dispense de dire pourquoi il ne sçauroit être applicable aux choses. Mais *furieux* est prodigué aux choses comme aux personnes, & non seulement à tout ce qui est remarquable par la violence, l'impétuosité, l'excès ; mais à tout ce qui est étonnant, extraordinaire, prodigieux en son genre. Ainsi un gros turbot est *furieux*, aussi bien qu'un torrent : une dépense est *furieuse* comme une tempête. *Furieux* est donc, si je puis ainsi parler, un mot versatile qui prend toutes sortes d'acceptions ; au lieu que *furibond*, fidele à son sens naturel, ne se prête point à des extensions capricieuses & vagues.

Futur, Avenir.

» Ces mots, dit l'Abbé Girard, sont plus caractérisés par la diversité des styles que par la différence des significations. *Futur* est d'un grand usage dans le dogmatique. La Grammaire connoît les temps *futurs* : la philosophie de l'École traite du *futur* contingent. L'expression même poétique (& même le haut style) s'accommode très-bien des races *futures*. La place d'*avenir* se trouve dans la morale, comme dans le langage

» ordinaire de la conversation. La réflexion sur » le passé & l'inquiétude sur l'*avenir* ne servent » souvent qu'à nous ravir la jouissance du présent. » On se console d'une infortune passagere par la » perspective d'un *avenir* heureux «.

» Le *futur*, dit M. Beauzée, est relatif à l'existence des êtres, & l'*avenir*, aux révolutions des » événemens. On peut parler avec certitude des » choses *futures*, & prédire celles d'un certain » ordre par les seules lumieres naturelles : on ne » peut que conjecturer sur l'*avenir*, & il est impossible de le prédire sans une révélation expresse «.

Cette distinction est fondée sur la valeur propre des mots ; *futur*, temps du verbe *être*, signifie *ce qui sera*, ce qui doit être : il exprime donc l'*existence*. *Avenir* signifie ce qui est *à venir*, chose contingente, comme ce qui est à faire, à sçavoir, à *venir* ou arriver ; comme aussi ce qui est *aventure*, *adventice* : il annonce donc les *événemens*. La Grammaire dit *futur*, parce qu'elle considere l'ordre nécessaire des temps : la morale dit *avenir*, parce qu'elle considere sur-tout l'incertitude des choses.

Ainsi des signes vagues & obscurs ne sont que de vains présages de l'*avenir* : mais des signes physiques & nécessaires sont des présages certains d'une révolution *future* dans l'ordre naturel. On dit fort bien les *générations futures*, les *races futures*, les *siecles futurs* ; car ils seront, comme le présent est : on dira les changemens *à venir*, les *biens à venir*, le *bonheur à venir*, lorsqu'on présentera les choses comme incertaines. L'Astronomie prédit le *futur*, des éclipses, des conjonctions, des retours, ce qui en effet sera : la divination

prédit l'*avenir*, des guerres, des morts, des succès, ce qui peut être ou ne pas être. On a fort bien dit *hasarder le présent pour l'avenir*; & on oppose fort bien *la vie future* à *la vie présente*.

Préférons donc *futur* quand il s'agira d'affirmer ce qui sera, ce qui doit être; & *avenir*, lorsqu'il s'agira de conjecturer des choses contingentes ou douteuses. Vous direz l'*humiliation future de l'orgueil*, pour marquer votre opinion sur l'infaillibilité du revers; & vous direz *la récompense à venir du mérite*, pour marquer votre défiance sur l'équité de la fortune ou des hommes. L'emploi déterminé de ces mots n'annoncera donc pas toujours la certitude ou l'incertitude objective : il suffit que vous présentiez les objets comme certains ou incertains.

Lorsque l'Ecole traite du *futur contingent*, elle entend parler d'une chose qui auroit bien pu ne pas être, mais qui pourtant sera. D'ailleurs, on sçait que l'Ecole parle latin, & le mot latin est *futur*. Le *futur* contingent est de l'*avenir*.

Nous disons plutôt l'*avenir* que le *futur*, parce que ce dernier mot, pris substantivement, a l'air trop dogmatique : mais l'adjectif *futur* mérite la préférence sur *avenir*; par-tout il pourra être employé dans le sens propre que nous venons de déterminer.

Avenir est aussi dans l'usage plus vaste que *futur*. Nous annonçons pour l'*avenir* l'ensemble de toutes les choses *futures* ou qui seront; au lieu que nous appliquons plutôt *futur* à des objets particuliers qui doivent être. En vertu de l'idée vague & illimitée d'*avenir*, nous désignons quelquefois par l'*avenir* la postérité : l'*avenir croira*, *doutera*, *dira*. Par des applications particulieres de *futur*, on dit, les *futurs*

futurs conjoints, les *futurs Editeurs*, les *Saumaises futurs.* Par la même raison, l'*avenir* paroît plus étendu, même plus éloigné ; c'est ce qui viendra plutôt que ce qui vient ; & l'on dira plutôt *futur* de ce qui va bientôt arriver. De *futurs* époux vont bientôt se marier ; mais leur postérité est dans l'*avenir.* Nous ne dirons pas qu'une chose qui va tout à l'heure arriver, regarde l'*avenir*, quoique *future. Futur*, dit M. de Gébelin, est mot à mot *ce qui va passer*, *F* marquant *ce qui passe*, *R ce qui va être.*



G.

Gager, *Parier*.

Gager, oppoſer dans une conteſtation *gage* à *gage*, avec la convention que celui du vaincu ſera le prix du vainqueur. *Parier*, riſquer un objet contre un autre avec *parité* ou égalité dans des cas incertains & aux mêmes conditions. *Gager* vient de *gage*, qui ſignifie prix, ſalaire, nantiſſement, caution, ſûreté : il indique viſiblement le dépôt d'un *gage*, ou du moins un *engagement* qui aſſure une récompenſe, un prix au *gagnant*. *Parier* vient de *pair*, *par* ; il a même ſignifié *aller de pair*, comme être but à but, & mettre au *pair* ou également de part & d'autre : il indique diſtinctement une égalité de riſques ou une certaine proportion entre les miſes & les riſques, ou entre l'incertitude de gagner & la valeur de ce qu'on haſarde ; de maniere, par exemple, que ſi vous *pariez* que quelqu'un n'amenera pas 12 avec deux dés, vous devez mettre 35 contre 1, parce qu'il y a 35 combinaiſons des dés contre celle de 12.

La *gageure* eſt une eſpece de défi accepté moyennant le *gage* convenu : le *pari* eſt une eſpece de jeu joué ou cenſé joué but à but. Le défi de la *gageure* reſſemble à celui du combat judiciaire, où l'aſſaillant jettoit ſon *gage* de bataille : le jeu du *pari* reſſemble à celui de *pair ou non*, où l'on met

ſon argent au haſard d'un événement quelconque.

A Rome & en Grece, les plaideurs avoient coutume de commencer les procès par une ſorte de *défi* & de *gageure* ; & pour *gage* de la bonté reſpective de leur cauſe, le demandeur & le défendeur dépoſoient ou promettoient le cinquieme ou le dixieme du prix de la choſe en litige pour celui des deux qui gagneroit. En Angleterre, les gens pécunieux jouent des ſommes conſidérables à des *paris* ſur des choſes incertaines, à l'égard deſquelles ils n'ont rien à faire que d'attendre l'événement ; & on appelle *jouer* à la paix ou à la guerre, *parier* pour ou contre la paix ou la guerre ; & ainſi de la victoire d'un coq ſur un autre, de la ſérénité ou de l'obſcurité d'un jour éloigné, du ſuccès d'une navigation, de la vie d'une perſonne, &c.

❊ Vous *gagez* particuliérement, quand il s'agit de vérifier, de prouver, d'accomplir un point, un fait, dans la croyance ou la perſuaſion que votre opinion eſt bonne, que votre prétention eſt juſte. Vous *pariez* particuliérement, quand il s'agit d'événemens contingens, douteux, dépendans du moins en partie du haſard ou de cauſes étrangeres, dans l'eſpérance ou l'augure que le ſort favoriſera votre parti, que votre parti l'emportera. Celui qui *gage*, peſe les raiſons, les motifs, les autorités : celui qui *parie* calcule les chances, les probabilités, les haſards de perte ou gain. Si l'on vous conteſte un fait, vous *gagerez* impatiemment qu'il eſt vrai : ſi les avis ſont partagés ſur un événement incertain, vous *parierez* par amuſement pour ou contre. L'amour propre eſt ordinairement plus intéreſſé dans les *gageures* que la cupidité ; on veut avoir raiſon :

la cupidité l'est bien davantage dans les *paris*; on veut gagner de l'argent. Un Gladiateur, plein de confiance, *gage* contre un autre de le terrasser: les spectateurs, indifférens pour la personne de l'un ou de l'autre, *parient* pour l'un ou pour l'autre. Des joueurs *parient* : des concurrens *gagent.* L'usage est plutôt pour *gageure* dans les contestations, & pour *pari* au jeu; & il a peu d'égard à l'idée de *gage* & à celle de *parité.*

Quelqu'un a dit que le *pari* est le dernier argument d'un sot; cela ne peut être dit proprement que de la *gageure.* La *gageure* ou le *défi* ne prouve pas qu'on ait raison, car ce n'est pas une raison; & il n'y a point de sottise à *parier*, puisque ce doit être à jeu égal.

Le Poëte Jodelle, qui le premier en France donna une Piece dramatique sous le nom de *Tragédie*, *gagea*, dans sa jeunesse, qu'il feroit dans une nuit cinq cens vers latins; & il gagna. Ce ne seroit pas là l'objet propre d'un *pari*, car il n'y entre point de hasard.

Un Romain, nommé *Luctatius*, *gagea* qu'il étoit honnête homme, & les Juges prononcerent en sa faveur (*a*). Je doute pourtant que sa *gageure* même fût honnête, puisqu'il comptoit sans doute la faire à coup sûr. Combien d'affaires sur lesquelles il n'y a qu'à *parier* à pair ou non!

Assuré d'un fait, vous ne *gagerez* pas, quoi qu'en disent des Casuistes, contre celui qui le nie, même après l'avoir averti que vous êtes assuré de votre fait; car il est également contre la probité & contre la charité de profiter de la foiblesse, de

(*a*) Cicer. *de Offic.*

la prévention, de l'entêtement, de la déraison de quelqu'un pour le dépouiller : la *gageure* légitime doit participer à l'incertitude du *pari*. Le *pari* juste est dans l'égalité : mais comme il porte sur des calculs auxquels l'événement n'est point asservi, les *parieurs* cherchent réciproquement à prendre l'avantage des hasards, & avec une sorte de raison, puisque le sort se joue des calculs, & que chaque joueur est libre de se refuser au risque d'une inégalité assez légere qu'il est en état d'apprécier. Ce n'est pas à dire qu'on puisse abuser l'ignorant & le peuple par des appâts qui le flattent d'un gros gain, & par des combinaisons habiles, qui, à la longue, le dépouillent infailliblement piece à piece jusqu'à son dernier haillon.

Garantir, *Préserver*, *Sauver*.

Garantir, mettre sous sa *garantie*, tenir dans sa *sauvegarde*, protéger contre l'injure, répondre de la sûreté : ce mot vient du celte *war*, *warrant*, garde. *Préserver*, pourvoir à la *conservation*, parer d'avance aux accidens, prémunir contre les dangers, veiller à la sûreté : ce mot vient du latin *servare*, garder, conserver, *sauver*, précédé de *pro*, devant, d'avance. *Sauver*, rendre sain & sauf, délivrer d'un mal, exempter d'un malheur, remettre ou retenir dans l'état de *sauveté* (comme on disoit jadis & fort bien) : ce mot vient du primitif *hal*, *sal*, santé, salut, force.

Ce qui vous couvre ou vous protege de maniere à empêcher l'*impression* qui vous seroit *nuisible*,

vous *garantit.* Ce qui vous aſſiſte & vous prémunit contre quelque *danger funeſte* qui pourroit ſurvenir, vous *préſerve.* Ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un *grand péril*, vous *ſauve.* Les vêtemens qui vous couvrent, vous *garantiſſent* des injures du temps. Les gens armés qui vous accompagnent, vous *préſervent* de l'attaque des voleurs. La Nature vigoureuſe encore, & des remedes qui la ſecondent, vous *ſauvent* d'une maladie.

On eſt *garanti* par la réſiſtance ; elle arrête, rompt ou amortit le coup. On eſt *préſervé* par la vigilance ; elle prévient, écarte ou diſſipe le danger. On eſt *ſauvé* par les ſecours ; ils combattent, détruiſent ou repouſſent le mal. Une cuiraſſe vous *garantit* des effets du trait qu'elle émouſſe : vous *préſervez* votre maiſon des coups de la foudre par des conducteurs métalliques qui la diſſipent : tombé dans la riviere, vous luttez contre les flots & vous vous *ſauvez* à la nage.

L'homme ſage prend des *meſures* pour ſe *garantir* d'un *accident ordinaire ou probable.* L'homme prévoyant prend des *précautions* pour ſe *préſerver* des *malheurs* même éloignés, mais probables. L'homme fort, attaqué ou menacé, fait tous ſes *efforts* pour ſe *ſauver* du péril *préſent* ou prochain.

Il faut ſe *garantir* des injures de l'air, mais non pas de maniere à ſe rendre incapable de les ſupporter ; rien ne nous dédommage de nos forces, & rien n'y ſupplée. Il n'y a point d'être plus malheureux que celui qui prévoit toujours le malheur, & il n'y en a point de plus fou que celui qui prétend toujours s'en *préſerver* : il eſt bon d'ignorer l'avenir, & prudent de laiſſer à la

fortune ce que nous ne ſçaurions lui ôter. Il n'eſt point de péril qui nous intimide moins que celui que nous courons pour *ſauver* les autres : le courage eſt de s'oublier, ſoi.

La ſeule fuite, dit Madame Déshoulieres, nous *garantit* de l'amour. La ſobriété eſt le moyen le plus efficace de nous *préſerver* de la plupart des maladies. Il n'eſt quelquefois, pour nous *ſauver* du péril, que le péril même (*a*).

L'eſprit humain ſe confond, lorſqu'il conſidere que notre propre foibleſſe nous *garantit* de mille maux ; que Mithridate ſe *préſerve* des atteintes mortelles du poiſon par l'uſage du poiſon même ; & que ſouvent, après mille infructueux efforts, c'eſt une planche qui nous *ſauve* du naufrage.

Chacun voudroit bien ſe *garantir* de l'envie, & chacun travaille à l'exciter. L'art de nous *préſerver* des maladies eſt auſſi ſupérieur à l'art de guérir, que la politique, qui conſerve la paix, eſt ſupérieure à celle qui l'amene par des victoires. La ſociété nous *ſauve* de tant de maux & de dangers, que nos biens, nos jouiſſances, notre vie, ſont autant de préſens qu'elle nous fait chaque jour.

Gens, Perſonnes.

Les Grammairiens ont juſtement obſervé que le mot *gens*, comme ſynonyme de *perſonnes*, a une valeur *indéfinie* qui le rend incapable de s'unir avec un nombre & de déſigner un ſens particulier ;

(*a*) *Imminentium periculorum remedium, ipſa pericula.* Tac. Ann. 11, 26.

tandis que *personne* est susceptible de rapport avec le sexe, ainsi que de calcul. Ils ajoutent que si cette regle souffre exception à l'égard du nombre, c'est quand le mot est précédé d'un adjectif : aussi l'on dit *quatre jeunes gens, trois honnêtes gens, dix braves gens.* On dit aussi deux, trois, quatre *de ses gens*, domestiques, soldats, &c., ou de *ces gens-là* déjà désignés : mais ce dernier cas est dans la regle ; car le mot *gens* est alors précisément employé dans un sens indéfini ; & si du nombre indéterminé on en compte deux, trois, quatre, ce n'est pas *deux, trois, quatre gens*, mais deux, trois, quatre de ceux qui composent *les gens*, la troupe, l'équipage.

La raison de l'exception réelle à l'égard du nombre, c'est, si je ne me trompe, que l'adjectif, placé avant le substantif, s'amalgame & se confond tellement avec lui, qu'ils ne forment ensemble qu'une dénomination dont l'adjectif donne l'idée déterminée, capitale, ou dominante. On dira *deux braves gens, trois sottes gens, quatre pauvres gens*, comme on diroit & parce qu'on disoit *deux braves, trois sots, quatre pauvres*; l'adjectif se calcule ; & comme il fait, en quelque maniere, corps avec le substantif, il entraîne celui-ci dans le calcul.

La raison de la regle, c'est que le mot *gens* est collectif & indéfini, au lieu que celui de *personnes* est en lui-même particulier & individuel : on ne dit pas *deux gens*, parce qu'on ne dit pas *un gent* ou *une telle gent* ; car *gent*, même au singulier, indiqueroit plusieurs *personnes*, & les *personnes* ou êtres de la même espece collectivement prises. On dit *deux personnes*, parce qu'on dit *une personne*

ou *telle personne* : ce mot indique un individu & non une espece ; & au pluriel, il ne peut indiquer que des individus qui se comptent. Il est bon de prouver que ce qu'on appelle bizarrerie de la Langue, n'est quelquefois qu'un procédé régulier, mais fort légérement considéré, jugé & qualifié : on a plutôt fait d'imputer un caprice à la Langue, que d'en sonder les profondeurs & d'en développer la philosophie.

Il est utile d'assigner la valeur propre des mots, & de déterminer les cas où l'un des synonymes doit être préféré à l'autre. La remarque précédente nous conduit à des recherches & à des explications nouvelles. On dit assez indifféremment des *gens* ou des *personnes*, certaines *gens* ou certaines *personnes* : ces mots sont-ils donc indifférens dans les cas où on ne paroît pas les distinguer ?

Je viens d'observer que l'un dit quelque chose de général & de vague, & l'autre quelque chose de particulier & de déterminé. Ainsi, la phrase, *il y a des gens qui pensent ainsi*, annonce vaguement que c'est une pensée commune à plusieurs ; & la phrase, *il y a des personnes qui pensent ainsi*, marque distinctement que divers particuliers ont la même pensée. Vous direz plutôt *gens*, lorsque vous parlerez d'une foule ou d'un nombre confus, sans connoître, sans pouvoir spécifier qui : vous direz plutôt *personnes*, lorsque vous pourrez parler de tels & tels, sans vouloir les nommer. Un bruit vague, ce sont des *gens* qui le répandent : un rapport particulier, ce sont des *personnes* qui le font. Mais il faut considérer la différence des cas, & prendre les mots à leur racine, pour en développer les propriétés & les directions particulieres que l'u-

sage leur a données, autorisé par leurs propriétés mêmes.

Gent, *gens*, signifie proprement race, lignée, de *gen*, produire : c'est donc un mot collectif par sa nature. Aussi chez les Latins signifie-t-il *peuple*, nation : le droit des *gens* est le droit des Nations. On disoit autrefois *la gent*; Malherbe dit, la *gent* qui porte le turban ; Segrais a dit encore, *gent farouche*, comme le Cardinal du Perron, *gent invincible*, l'un & l'autre traduisant l'Enéide. Nous dirons encore burlesquement, *la gent moutonniere*, *la gent trotte-menu*, *la gent à gregues retroussées*, avec la Fontaine & Scarron. Enfin, le mot *gens* est sans cesse employé, suivant sa valeur étymologique, pour désigner une espece particuliere, une classe, un ordre de *personnes*, de citoyens, d'acteurs. Ainsi, nous disons *gens d'église*, *gens du monde*, *gens de finance*, *gens de livrée*, *gens d'affaire*, *gens de métier*, *gens de qualité*, *gens de mer*, *gens de journée*, *gens de robe*; & de même *gens de bien*, *gens d'honneur*, *gens de sac & de corde*, *gens de rien*, *gens sans aveu*. Nous dirons au singulier, *homme d'affaire*, *homme de robe*, *homme de rien*, *homme d'honneur*, &c. La propriété de ce mot est donc incontestablement d'exprimer le genre, l'espece, la force, l'état des *personnes*, ou de désigner collectivement les *personnes* d'un tel état ou par leur état, leur condition, leur profession, leurs qualités communes.

Quant à la valeur du mot *personne*, l'homme le moins instruit sçait ou sent qu'il indique ce qui est propre, particulier à l'objet, ce qu'il a de *personnel* ou exclusif, ce qui le caractérise & le distingue. Le latin *persona* signifie *masque*; & ce mot est tiré

du *son* ou de la voix qui se fait entendre, & qui seule vous fait reconnoître à travers le masque. Il a conséquemment désigné l'apparence; mais c'est l'apparence caractéristique que nous avons attachée au mot *personne*, celle qui distingue la substance, la nature & l'objet lui-même de tout autre. Une telle *personne* est un tel individu : votre *personne* est vous, c'est votre *personnel*, vous êtes telle *personne*. Nous ne dirons pas, pour désigner une espece ou sorte de *gens*, ce sont des *personnes de métier*, des *personnes d'affaire*, des *personnes du Roi ou de Cour*, des *personnes du peuple*, &c. ou des *personnes de Cour*, des *personnes d'honneur*, des *personnes de néant*.

Le mot *gens* a donc la propriété distinctive de désigner la foule ou la quantité indéfinie, & l'espece ou les qualités spécifiques des *personnes* collectivement considérées sous ce rapport commun; & le mot de *personnes*, des individus différens & leurs qualités propres, ou sous des rapports particuliers à chacun, ou sous un rapport commun de circonstance, abstraction faite de tout autre.

En disant les *gens du monde*, vous spécifiez la sorte de *gens* : si vous dites des *gens* sans addition, vous désignez une sorte de *gens*, ou des *gens* d'une sorte particuliere, mais sans la spécifier. Vous dites que vous avez vu *plusieurs personnes*, & par-là vous n'indiquez entre elles aucun rapport; vous direz que vous les avez *vues se promener*, & par-là vous ne marquez entre elles d'autre rapport que celui d'une action semblable.

Vous direz qu'il y avoit à une telle fête *toute sorte de gens*, ou des *gens de toute espece*, pour marquer la foule & le mélange des états. Vous di-

rez que vous ne connoiſſez pas les *perſonnes* qui paſſent, ſans attacher à ce mot d'autre idée que celle d'individus ou de particuliers qui vous ſont inconnus.

On demande quel étoit, ſous les Rois de la premiere & de la ſeconde race, l'*état des perſonnes*? L'*état des gens* auroit ſuppoſé une condition commune, & ce mot n'auroit été ni clair ni noble.

Lorſqu'il s'agira d'une aſſemblée compoſée de *gens* du même ordre, pour exécuter enſemble une choſe de leur état, vous direz qu'il n'y avoit que des *gens* ou des ſujets choiſis. Lorſque vous ne voudrez déſigner ni objet, ni deſſein, ni rapport commun, vous parlerez de *perſonnes* choiſies.

Il y a gens & gens, c'eſt-à-dire différentes ſortes ou eſpeces de *gens* : il y a auſſi *perſonnes* & *perſonnes*, c'eſt-à-dire, des *perſonnes* d'un mérite ou d'un caractere particulier ou différent.

Vous direz que celui qui voit tant de *gens* eſt lié avec peu de *perſonnes*. Vous comptez les uns, vous ne trouvez dans les autres qu'une multitude. Il y a indéfiniment *beaucoup de gens* ou *bien des gens* : il y a déterminément *pluſieurs perſonnes* ou *quelques perſonnes*.

On dira pour toute la jeuneſſe, ſans diſtinction, les *jeunes gens* : pour diſtinguer le ſexe, on dira les *jeunes perſonnes*.

Les *honnêtes gens* forment une eſpece de ligue, de corps; les *perſonnes honnêtes* ſont iſolées, éparſes.

C'eſt ſe moquer des *gens*, du monde, & non des *perſonnes*, que de leur compter des choſes incroyables. Le mot *gens* eſt là indéfini comme celui de

monde : une moquerie déterminée & directe tomberoit sur les *personnes*.

Pour indiquer le caractere commun d'une Nation, remarqué dans divers individus, vous direz *ces gens*-là : s'il ne s'agit que des caracteres particuliers de tels ou tels, vous direz plutôt ces *personnes*-là.

Vos soldats, vos domestiques, votre suite, votre société, vous les appellez quelquefois vos *gens*. Considérés à part, sans liaison sociale, sans dépendances, sans rapport d'état, ce sont des *personnes*.

Appliqué à des personnages subalternes ou assujettis, vague par lui-même, fait pour exprimer la multitude & la foule, particuliérement affecté à désigner l'*espece* ou la *sorte* (termes si souvent employés injurieusement), le mot de *gens* est souvent une dénomination familiere, leste, cavaliere, méprisante ; &, par les raisons contraires, le mot de *personnes* est plutôt une qualification honnête, décente, respectueuse, noble.

Ainsi, prévenu défavorablement contre des inconnus de mauvaise mine, vous demanderez, *qui sont ces gens-là? qu'est-ce que ces gens-là? que veulent ces gens-là? ces gens-là* ressemblent à des *especes*, & vous demanderez *quelle espece de gens c'est*? Au contraire, favorablement prévenu par l'air, l'équipage, les manieres de tels autres étrangers, vous demanderez, *quelles sont ces personnes? ce que ces personnes-là désirent? quel est le dessein de ces personnes-là?*

Lorsque vous aurez à vous plaindre d'une partie de l'assemblée, & à vous louer de l'autre sans vouloir le faire directement, vous appellerez les uns des *gens*, & les autres des *personnes*; & vous

témoignerez votre mépris pour les *gens* qui vous décrient, & votre considération pour les *personnes* qui vous défendent.

Ainsi, par le mot de *personne*, vous marquez des égards, & vous traitez plus lestement les *gens* : vous donnez du poids, de l'autorité, à l'opinion, au témoignage des *personnes* ; vous ne faites que citer des *gens*, lorsque vous n'attachez à leur opinion, à leur témoignage, aucune considération, aucune importance.

Gentils, *Païens*.

IL est important de distinguer deux mots qui, mal entendus & mal appliqués, confondent deux ordres d'hommes religieusement très-différens.

Fleury remarque (*a*) que les Juifs comprenoient généralement tous les étrangers sous le nom de *Goïm*, Nations ou *Gentils*, comme les Romains les désignoient par le nom de *Barbares*, & ensuite par celui de *Gentils* ou *Gentes* (*b*). Par le même nom de *Gentils*, les Juifs désignoient spécialement ceux qui n'étoient pas de leur Religion : leurs Auteurs appellent ainsi dans la suite les Chrétiens (*c*). Or, parmi ces *Gentils* incirconcis, il y en avoit, ainsi que Fleury le remarque, *qui adoroient le vrai Dieu*, & à qui l'on accordoit la permission d'habiter la Terre Sainte, pourvu qu'ils observassent la Loi de Nature & l'abstinence du sang. Quelques

(*a*) Mœurs des Israélites.
(*b*) Code Théodosien, *Tit. de Nupt. Gentil.*
(*c*) Voyez l'*Histoire de Lyon* par Paradin, liv. 2, c. 98.

Sçavans prétendent que les *Gentils* furent appellés de ce nom (*a*), à cause qu'ils n'ont que la Loi naturelle & celle qu'ils s'imposent à eux-mêmes, par opposition aux Juifs & aux Chrétiens qui ont une Loi positive & une Religion révélée qu'ils sont obligés de suivre. L'Eglise naissante ne parloit que de *Gentils*.

Après l'établissement du Christianisme, les peuples restés infideles furent appellés *Pagani* (Païens); soit, selon le sentiment de Baronius, parce que les Empereurs Chrétiens obligerent, par leurs Edits, les adorateurs des faux Dieux à se retirer dans les campagnes, où ils exercerent leur Religion; soit parce qu'en effet l'idolâtrie, après la conversion des villes, se maintint encore dans les villages ou bourgs (*pagus*); soit, comme le dit Saint Jérôme, parce que les Infideles refuserent de s'enrôler dans la *milice* de Jésus-Christ, ou qu'ils aimerent mieux quitter le service que de recevoir le Baptême, ainsi qu'il fut ordonné l'an 310, suivant la remarque de Fleury (*b*): car, chez les Latins, *paganus* étoit opposé à *miles* (soldat). Quoi qu'il en soit, le nom de *Païen* fut donné aux Infideles qui, retirés des villes, persévérerent dans le culte des faux Dieux. Les *Gentils* furent appellés à la foi, & obéirent à leur vocation: les *Païens* persisterent dans leur idolâtrie.

Le mot de *Gentils* ne désigne donc que des gens qui ne croyent pas la Religion révélée; & celui de *Païens* distingue ceux qui sont attachés à une Religion mythologique ou au culte des faux Dieux.

(*a*) Gentiles, *quia sunt ut geniti fuerunt.*
(*b*) Hist. Ecclésiast. l. XIII.

Les *Païens* ſont *Gentils*; mais les *Gentils* ne ſont pas tous *Païens*. Confucius & Socrate, qui rejettoient la pluralité des Dieux, étoient *Gentils* & n'étoient point *Païens*. Les adorateurs de Jupiter, de Fo, de Brama, de Xaca, de La, & autres Dieux, ſont *Païens* : les Sectateurs de Mahomet, adorateurs d'un ſeul Dieu, ſont, à proprement parler, *Gentils*. Les *Gentils*, ſans avoir la Loi, dit leur Apôtre, font naturellement ce qui eſt de la Loi : les *Païens*, imbus de ſuperſtitions folles & impies, obſervent une Loi qui eſt contraire à la Loi Sainte. Celui qui ne croit point en J. C., mais qui n'honore pas de faux Dieux, eſt *Gentil* : celui qui honore les faux Dieux, & qui par conſéquent a des ſentimens tout oppoſés à la foi, eſt *Païen*.

J'inſiſte ſur cette diſtinction, bien propre à ſoulager les eſprits & les cœurs droits, pour qu'elle nous empêche de confondre ſans ceſſe des hommes plus malheureux que coupables, avec des hommes plus coupables que malheureux ; des Infideles négatifs, qui penſent & vivent de maniere à faire eſpérer qu'ils recevroient la Religion s'ils la connoiſſoient, avec des Infideles poſitifs qui la connoiſſent, mais la rejettent pour un culte déteſtable ; des hommes qui avoient de grands principes de morale & de ſublimes idées de la Divinité, avec des eſpeces de brutes pour qui tout étoit bien, pour qui tout étoit Dieu ; des Sages qui, réglés dans leurs mœurs, ne partageoient point les ſuperſtitions du peuple, avec un peuple abandonné à des ſuperſtitions criminelles. Pluſieurs des Peres de la primitive Egliſe ont honoré ces Sages, en fulminant contre le peuple. Craignons de tranſgreſſer un des plus beaux commandemens de la Religion, en confondant

confondant l'innocence & le crime, le malheur & le vice, sous d'odieuses dénominations.

Dans l'usage commun de ces mots, le nom de *Gentils* ne s'applique guere qu'aux Nations anciennes, considérées dans leur opposition avec le Judaïsme ou le Christianisme naissant. La qualification de *Païens*, nous la répandons généralement sur tous les peuples qui, dans tous les temps, ont adoré de fausses Divinités; & cette qualification leur convient quand il s'agit de tel peuple en général. Mais, dans des applications particulieres, le nom de *Gentil* seroit quelquefois juste & nécessaire. Il faut croire que quand on dit, un Philosophe *Païen*, un Sage du *Paganisme*, on veut dire seulement que ce Sage, ce Philosophe vivoit au milieu du *Paganisme*, sous la Loi des *Païens*, sans prétendre l'accuser d'y avoir cru, s'il n'en a fourni des preuves manifestes; sans quoi la Religion elle-même nous demanderoit compte de la témérité de nos jugemens.

L'usage attache encore au mot *Païen* une idée de mauvaises mœurs, de mœurs grossieres, déréglées, brutales, impies, abominables. Cette tache n'est pas également imprimée au mot *Gentil*.

Les *Païens* sont pris pour *idolâtres*, & ce n'est pas sans fondement, à regarder l'origine de la dénomination; mais les Juifs, comme on vient de le voir, & Saint Paul, dans le passage ci-devant cité, reconnoissoient des *Gentils* qui n'étoient pas idolâtres, ainsi que notre premiere distinction l'établit. Peut-être seroit-il à propos de prendre proprement pour *Païen* tout Adorateur de faux Dieux; tandis que l'*idolâtre* est strictement l'Adorateur des Idoles, c'est-à-dire, des images, des statues, des simulacres.

Les peuples qui adressoient leur culte aux astres & aux grands agens de la Nature, étoient *Païens*, sans être grossiérement *idolâtres*. Les Perses, s'ils adoroient le feu, étoient *Païens*; mais étoient-ils rigoureusement *idolâtres*, eux dont la Religion proscrivoit toute Idole? Il me semble que cette distinction est encore convenable, utile & même nécessaire.

Gibet, *Potence*.

Gib, *geb*, *gab*, désigne l'élévation, la grosseur, l'éminence : de là les noms de diverses montagnes, & nos mots *gobin* (*bossu*), *gibbeux* (bossu, élevé) : le Languedocien dit *gibe* pour *bosse*. *Pot* marque l'étendue, la hauteur, la force, source de nombreuses familles dans plusieurs Langues. De *pot*, nous avons fait *poteau*, pieu haut & gros, fiché en terre; *potence*, poteau élevé & surmonté d'une espece de traverse. De *gib*, nous avons fait *gibet*, pilier élevé pour l'exécution & l'exposition des criminels.

La *potence* est un *gibet* de bois & d'une forme déterminée : *gibet* est donc une sorte de genre ou un mot plus vague : aussi nous appellons également *gibet* & la *potence* où l'on étrangle les coupables, & les fourches patibulaires où on les expose; & nous disons même que notre Sauveur est mort sur un *gibet*, & ce *gibet* est une croix. Les anciens Latins disoient *gabalus* pour *crux*.

Gibet, plus usité autrefois, est réellement le mot propre, puisqu'il n'a point d'autre acception dans notre Langue; au lieu que *potence* sert, dans une

foule d'Arts, à dénommer différentes pieces analogues quant à la forme, & destinées à des services semblables. Mais ce dernier est devenu le terme vulgaire, & même celui de la Justice: par-là même, le premier est devenu plus noble.

Cependant cet usage est bien fondé. Le *gibet* est plutôt le genre de supplice; la *potence* est l'*instrument* particulier du supplice. On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd jamais ses droits, & que le *gibet* n'est fait que pour les malheureux: le *gibet* n'est là que le signe de la peine; la *potence*, ainsi que la *corde* ou la *hart*, sont les moyens d'exécution de cette peine. C'est la *potence* qu'on dresse: la *potence* est, dans toutes les applications du mot, un instrument, un engin, une piece travaillée.

L'office particulier de la *potence*, le mot étant pris dans sa généralité, est de porter, supporter, soutenir; ainsi dans les Arts, on appelle *potences* des étais, des supports, des soutiens, des appuis; ce service tient à l'idée de puissance & force, propre à la racine *pot*. L'office particulier du *gibet* est de mettre en haut, en évidence, en spectacle, sur une éminence, à la portée de tous les regards: ainsi, comme je viens de l'observer, les fourches patibulaires où l'on ne fait qu'exposer les cadavres, sont des *gibets*; cette fonction tient à l'idée d'*éminence*, attachée au mot *gib*. On pend à la *potence*; on attache au *gibet*. La *potence* porte le criminel & sert à l'étrangler; le *gibet* l'expose au Public, & le rehausse pour l'ignominie & l'exemple.



Gigot, Eclanche.

Ces mots servent à désigner la cuisse du mouton ou la partie supérieure du quartier de derriere, coupée pour la cuisine & la table. *Eclanche* est un terme de boucherie, quelquefois employé par les Bourgeois de Paris : *gigot* est le terme de l'usage ordinaire, & par-tout également adopté.

Borel dérive *éclanche* de *clanche*, partie du loquet qui s'abat en fermant la porte. Sans aller chez les Serruriers chercher un terme de boucherie, nous remarquerons que l'un & l'autre, si semblables dans leur composition, peuvent avoir une origine commune, & qu'ils doivent l'avoir, s'ils expriment également une idée d'emboîture. *Eclanche* vient visiblement de *hanche* ; la *hanche* est une partie du corps qui s'emboîte avec une autre. *Hanche* tient au grec *αγκη*, *anké*, qui désigne le bras, un membre lié à un autre, formant avec lui un angle par une jointure. La racine de ces mots est *ang*, qui lie, joint, serre. L'*éclanche* est donc proprement la partie supérieure de la cuisse, cette partie charnue qui tient à la *hanche*, celle qui va s'*emboîter* dans les charnieres du buste.

Le *gigot* est plutôt la partie inférieure de la cuisse, celle qui tient à la jambe, la partie qui est au dessous de l'*éclanche*. Le mot *gigue* signifie également cuisse & jambe, comme le *cocs* des Celtes & le *coxa* des Latins. Le *gigot* est, dans le cheval, la jambe de derriere : on dit aussi populairement *gigots*, des cuisses & des jambes des hommes. Ces mots viennent de *co*, *ko*, *go*, élevé, ce qui

éleve, s'élevet, sauter, aller. *Gigot* a donc une signification plus étendue qu'*éclanche*; & il convient mieux pour désigner la cuisse entiere. La *gigue* est un gros *gigot*, ou le *gigot* une petite *gigue*. Les terminaisons *ot*, *et*, sont en général diminutives.

Il est inutile d'observer qu'*éclanche* se dit uniquement du *gigot* de mouton qu'il s'agit de manger; on vient de voir qu'il n'en est pas de même de *gigot*.

Gourmand, Goinfre, Goulu, Glouton.

Le défaut commun exprimé par ces termes, est celui de manger trop, immodérément, avec excès, ou l'intempérance dans le manger.

Le *gourmand* aime tant à manger & à faire bonne chere, qu'il en prend plus qu'il ne convient ou qu'il ne lui convient; il faut qu'il mange, mais non sans choix. Le *goinfre* est d'un si haut appétit, ou plutôt d'un appétit si brutal, qu'il mange à pleine bouche, bâfre, se gorge de tout, assez indistinctement; il mange & mange pour manger. Le *goulu* mange avec tant d'avidité, qu'il avale plutôt qu'il ne mange, ou qu'il ne fait que tordre & avaler, comme on dit; il ne mâche pas, il gobe. Le *glouton* court au manger & mange avec un bruit désagréable, & avec tant de voracité, qu'un morceau n'attend pas l'autre, & que tout a bientôt disparu devant lui; il engloutit, on le diroit du moins.

Gourmand est un mot générique; car le vice pris en général, s'appelle *gourmandise*. Mais l'usage

journalier eſt de le réduire à une eſpece particuliere de *mangeurs*; & cette eſpece, c'eſt celle des gens qui ſe livrent trop à leur goût pour les bons morceaux principalement. Dans l'ancienne Encyclopédie, la *gourmandiſe* eſt un amour raffiné & déſordonné de la bonne chere; c'eſt peut-être trop dire : ce caractere conviendroit plutôt au défaut du *friand*, qui aime les morceaux délicats, les ſavoure, & s'y connoît bien. Le Dictionnaire de Trévoux veut que le *gourmand* ne mange qu'avec avidité & avec excès; c'eſt trop ou trop peu, puiſqu'on dit tous les jours aux perſonnes, à des femmes, ſans injure & avec amitié, qu'elles ſont *gourmandes*, parce qu'elles choiſiſſent les morceaux, ou qu'elles mangent trop, eu égard à leur ſanté, lors même qu'elles mangent ſans avidité & même beaucoup moins que d'autres & ſans apparence d'excès. Il eſt naturel que le *gourmand* diſtingue les mets, comme le *gourmet* les vins. Grande & bonne chere, voilà pour le *gourmand* : chere fine & délicate, pour le *friand*.

Les Vocabuliſtes conviennent que le *goinfre* fait tout ſon plaiſir de la table, & ſon Dieu de ſon ventre; il vit pour manger. Sa *gourmandiſe* eſt ſans goût; c'eſt une débauche ſans fineſſe; on diroit qu'il veut tout manger d'un morceau, & il ne ſe raſſaſie pas. Sa maniere eſt de *bâfrer*, c'eſt-à-dire, de manger avidement, copieuſement, bruyamment, mettant tout en pieces, faiſant ſauter les bribes, comme on dit. Le *bâfreur* ou *brifeur* eſt proprement un gros & groſſier mangeur : le *goinfre* eſt un grand & éternel bâfreur. *Bâfrer*, *brifer* viennent de *bri*, *bra*, briſer, broyer, mettre en pieces, en miettes, en poudre; ou plutôt de *ba*,

bar, qui imite le bruit de la bouche, des levres, des dents qui se frappent. La maniere est choquante & même dégoûtante. Les enfans *gourmands* sont sujets à manger comme des *goinfres*, à s'emplir la bouche, à confondre les morceaux les uns avec les autres, & le tout mal-proprement.

Le propre du *goulu* est de manger avec une si grande avidité, qu'il semble avaler tout d'un coup les morceaux : il les *gobe*, comme on gobe un œuf, une huître, c'est-à-dire qu'il les avale sans mâcher ou savourer la chose. On dit aussi *gobeur* : mais ce mot populaire n'exprime que l'action simple, sans blâme & sans imputation d'excès ou d'avidité déplacée ; ce qui distingue le *goulu*. Le gobeur d'huîtres peint par la Fontaine, n'est pas *goulu* ; il mange le mets, comme le mets doit être mangé. Le peuple a renchéri sur le mot *goulu* par celui de *gouliafre*. Le *gouliafre* est extrêmement & vilainement *goulu*. *Afer*, *afre*, signifie ardent, brûlant ; *fra*, *fre*, marque le fracas, le désordre, l'excès. *Av*, *aver*, qui marque l'*avidité*, se change en *af*, *afer* : de là *safré*, tiré d'*exavorus*. On tire aussi *afre*, *d'asper*, âpre ; & c'est toujours le même sens.

Le *glouton* ressemble fort au *goulu* ; mais plus brutalement vorace, il se jette avec plus d'ardeur sur sa proie, s'acharne sur elle, la dévore d'une maniere dégoûtante, & avec tant de rapidité, qu'il semble vouloir l'*engloutir* ou l'avoir *engloutie*. Ainsi, le loup est particuliérement appellé un animal *glouton*. Le *glouton* est comme une brute affamée ; le *glouton* est *goulu* & safre ; *goulu*, par la maniere dont il avale ; *safre*, par la maniere dont il se jette & s'acharne sur le manger : ce dernier

mot désigne particuliérement l'instinct vorace, & se dit proprement des animaux.

Gourmand, *goinfre*, *goulu*, *glouton*, viennent de la même racine *G. Go*, *gol*, *gul*, *gor*, désignent la bouche, la gorge, le gosier, la gueule, & ce qui leur est relatif, comme l'action de manger, celle d'avaler, &c.

Gor, la gorge, *mand*, manger, en latin *mando*, manger, mangeur; *gour*, en persan, manger; *kourmand*, mangeur. *Hand*, *and*, signifie la *main*, & désigne l'action de prendre ou de porter avec la main, la possession, les manieres ou les habitudes. C'est le sens que le mot *and* a communément quand il forme terminaison. *Gourmand* désigne ainsi littéralement l'action fréquente ou l'habitude de porter à la bouche la main & les morceaux, pour manger les morceaux, c'est à dire, pour les mâcher & pour les avaler ou les faire passer par le canal de la *gorge*.

On a dit d'abord *gouillinfre*; les Parisiens, selon leur prononciation, en ont fait *gouyinfre*: de là *goinfre*. *Goul* signifie proprement *gueule*, grande bouche. Le mot *ouil*, *ouill* est l'imitation d'un bruit confus & sourd; & il désigne ce bruit, & de même un mélange, un amas, une confusion de choses, comme dans *gargouiller* & *gargouillement*, *gazouiller*, *gazouillement*, *grouiller*, *margouillis*, *pouille*, &c. *Infre*, *infer*, veut dire porter dedans, en bas. *Goinfrer* désigne donc à la lettre l'action de mettre de gros morceaux, d'entasser le manger dans la bouche grandement ouverte, pour se remplir le ventre.

Goulu désigne simplement une grande bouche où l'on *engoule* les morceaux, un grand avaloir où

les *goulées* ou grandes bouchées ne font que paſſer. La gueule conduit le *goulu*. *Glouton* déſigne l'action & le bruit qu'on fait en dévorant & en *engloutiſſant*, *glou*, *glout*. On diſoit autrefois *glout* pour *glouton*, & dans le celte & les dialectes celtiques, *glout*, *gloun*, *glut*, *gloiet*, *gluto*, &c.: la compoſition de *glo*, *glou*, *glu*, s'y eſt conſtamment & diſtinctement conſervée, parce qu'elle eſt imitative.

Les ſynonymes indiqués dans l'article par occaſion, ſont bas & populaires.

Grace, Faveur.

SELON le Dictionnaire de Trévoux, *grace* & *faveur* ne ſont pas ſynonymes, mais leur ſynonymie y eſt parfaitement établie par les définitions. La *faveur*, dit-on, eſt une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir; ce mot ſuppoſe plutôt un bienfait qu'une récompenſe. La *grace* eſt une *faveur* qu'on fait à quelqu'un ſans y être obligé: c'eſt plus que juſtice.

Grace dit quelque choſe de gratuit, un bienfait gratuit, un ſervice gratuitement rendu: *faveur* dit quelque choſe d'*affectueux*, le gage d'un intérêt particulier, le ſoin du zele pour le bonheur ou la ſatisfaction de quelqu'un. Vous êtes *gratifié* par un bien, par un avantage qui ne vous eſt point dû: vous êtes *favoriſé* par des biens, par des préférences qui vous diſtinguent.

La *grace* exclut le droit, & par conſéquent le mérite ſtrict: la *faveur* fait acception des perſon-

nes, sans exclure tout titre. La *grace* est étrangere à la justice : la *faveur* est opposée à la rigueur.

La récompense n'est point *grace*, car elle est due. Mais, par abus, on l'appelle *grace*, dès qu'il y entre de la *faveur*.

La *grace*, quoiqu'elle ne puisse être rigoureusement méritée, est faite néanmoins pour le mérite ; la *faveur* ne suppose pas le mérite, si ce n'est celui de plaire. On versera des *graces* sur le citoyen utile; on comble de *faveurs* l'inutile courtisan. Le Ciel accorde des *graces*, & la fortune des *faveurs*.

Il y a, dans la société, un rôle plus beau que celui de distributeur des *graces*, c'est celui de distributeur de récompenses : celui-ci est le rôle de la justice, celui-là l'est de la fantaisie ; & les *graces* ne sont plus que des *faveurs*, si ce dernier n'est entiérement subordonné à l'autre.

La bonté, la bienfaisance, la clémence, la générosité font ou accordent une *grace*. Une bienveillance particuliere, l'inclination personnelle, un goût de préférence, la prédilection, font ou accordent une *faveur*.

On accorde une *grace* même à son ennemi : on n'accorde des *faveurs* qu'à ceux qu'on aime.

Louis XI disoit à Philippe de Comines qu'il aimoit bien plus ceux qui se devoient à lui, que ceux à qui il se devoit. Les *faveurs* étoient pour ceux-là ; il y avoit peut-être quelque *grace* pour ceux-ci.

La *grace* intéresse plus ou moins celui qui la reçoit. La *faveur* intéresse plus ou moins celui qui la fait.

La *grace* oblige à la gratitude : la *faveur* demande un retour d'attachement. Mais il arrive-

souvent qu'une *grace* devient, pour celui qui l'a faite, un engagement à en faire d'autres; & qu'elle n'inspire, à celui qui l'a reçue, que le desir avide & hardi d'en obtenir de nouvelles. Quant aux *faveurs*, la Bruyere remarque que les femmes s'attachent aux hommes par celles qu'elles accordent, & que les hommes guérissent par celles qu'ils reçoivent.

La *grace* tire sur-tout son prix de la nature même de la chose & de ses effets. La *faveur* tire principalement le sien du sentiment qui l'inspire & de la personne qui la fait. En général, la *grace* sera plus utile; & la *faveur* plus agréable. La remission d'un crime est une grande *grace*: un simple sourire peut être une grande *faveur*. Les cordons distribués par les Princes à leurs Fideles avec tant de prérogatives & de priviléges, s'appelleront des *graces*: les rubans donnés autrefois pour livrées par les Dames à leurs Chevaliers, s'appelloient *faveurs*. La *grace* excite plutôt l'envie d'un concurrent, on envie la chose: la *faveur* excite plutôt la jalousie d'un rival, on jalouse la préférence.

La *grace* a toujours son prix, de quelque maniere qu'on se la procure. Mais de quel prix sont les *faveurs*, si on les arrache?

La *grace* annonce principalement la puissance & la supériorité dans celui qui l'accorde: la *faveur* annonce plutôt le foible & la familiarité dans celui qui la fait. Par la *grace*, on donne, & souvent sans qu'il en coute: par la *faveur*, on donne, & jusqu'à ce qu'on a de plus précieux, on se donne même.

Il suffit d'être *en grace*, pour obtenir des *graces*: il faut être en *faveur*, pour obtenir des *faveurs*. Vous êtes *en grace* auprès de quelqu'un, dès que

vous lui êtes agréable : vous serez en *faveur* auprès de lui, lorsqu'il *sera*, pour ainsi dire, à *vous*. Celui qui est en *faveur* est fort avant dans les *bonnes graces* de la personne.

Grandeur d'ame, Générosité, Magnanimité.

La *grandeur* est une qualité relative ; c'est une supériorité d'élévation. La *grandeur d'ame* est dans les sentimens élevés au dessus des sentimens vulgaires. La *magnanimité* est proprement la qualité constitutive d'une grande ame ; car ce mot est formé de *magni* & *animi*, grand cœur, grand courage, grande ame. Mais c'est sur-tout la *grandeur de l'ame* qu'exprime la *magnanimité* ; & c'est ainsi qu'il s'agit de l'envisager. Dès que la *magnanimité* est considérée comme une vertu particuliere, ce n'est pas seulement *de la grandeur d'ame*, c'est *la grandeur d'ame* dans toute sa hauteur, sa perfection, sa plénitude. La *générosité* est la qualité qui distingue une *bonne race*, la noblesse du sang, l'homme d'une ame forte ; *gens*, race, désigna chez les Latins l'espece de famille que nous appellons *maison*. De là *vir gentilis*, *vir ingenuus*, *gentil-homme*, *noble homme* : de là *generosus*, *généreux*, dont la terminaison annonce la force, la puissance, la grandeur.

On conçoit assez que la *grandeur d'ame* est cette sorte d'instinct qui nous fait tendre au grand & découvrir le beau. Il est facile de se convaincre que la *générosité* se distingue sur-tout par ce grand caractere qui nous fait user de nos avantages, relâ-

cher de nos droits, sacrifier nos intérêts en faveur des autres ; & c'est par cette idée que le mot devient quelquefois synonyme de *libéralité*. Quant à la *magnanimité*, il faudroit copier, à l'exemple de quelques modernes, tels que Costar & Bouhours, la description qu'en fait Aristote. L'Orateur Mascaron, dans l'*Oraison funebre d'Henriette d'Angleterre*, trace un si beau portrait du *Magnanime*, d'après le Philosophe Grec & Séneque, qu'il craint qu'on ne fasse à son personnage le même reproche qu'un Prophete faisoit autrefois à un Roi : *Tu n'es qu'un homme, & tu fais comme si tu avois le cœur d'un Dieu* (*a*).

La grandeur d'ame fait de grandes choses. La *générosité* fait de grandes choses par des efforts d'un désintéressement sublime & au profit d'autrui. La *magnanimité* fait les grandes choses sans efforts & sans idée de sacrifice, comme le vulgaire fait des choses simples & communes. La *générosité* releve la *grandeur d'ame* par un sentiment de bonté, d'humanité, de bienfaisance : la *magnanimité*, simple & naïve comme le génie, rehausse, sans se connoître, la grandeur par la beauté de l'ame.

La *grandeur d'ame* se détermine par des motifs nobles & honorables. Les motifs les plus purs & les plus sublimes déterminent la *générosité*. La *magnanimité* n'a pas besoin de motifs pour se déterminer : c'est le bien, c'est le vrai, c'est le beau qu'elle considere : elle y tend comme à son centre.

La *grandeur d'ame* aspirera peut-être à la gloire. La *générosité* ne voudroit pas de la gloire sans être

(*a*) *Cùm sis homo & non Deus, dedisti cor tuum quasi cor Dei.*

utile, & si elle ne l'achetoit son prix. La *magnanimité* laisse venir la gloire, s'en passe, la sacrifie. *Dans les grandes actions*, disoit le *magnanime* Condé, *il faut songer uniquement à bien faire, & laisser venir la gloire après la vertu.*

La *grandeur d'ame* fait tête à la fortune. La *générosité* fait rougir la fortune. La *magnanimité* se rit de la fortune.

La *grandeur d'ame* est la source des vertus fortes & constantes. La *générosité* réunit plusieurs vertus, & leur donne une héroïque énergie. La *magnanimité* est de toutes les vertus, la vertu pure & simple ou son héroïsme. Le *magnanime*, dit un Moraliste, est orné de toutes les vertus, & les exerce d'une maniere sublime.

La *grandeur d'ame* pardonne une injure. La *générosité* rend le bien pour le mal. La *magnanimité* veut, en oubliant l'injure, la faire oublier même à l'offenseur : *Soyons amis, Cinna . . . Je t'ai comblé de biens, je veux t'en accabler.*

On admire la *grandeur d'ame.* On admire & on aime la *générosité.* On s'enthousiasme pour la *magnanimité.*

Le petit Roi de Lacédémone, Agésilas, indigné d'entendre appeler le Roi de Perse le grand Roi : *Eh! pourquoi sera-t-il plus grand que moi, tant que j'aurai une épée à mon côté ?* cri d'une *grande ame* qui estime les Rois eux-mêmes par ce qu'ils valent. *Frappe, mais écoute :* beau mouvement d'un Citoyen *généreux* qui brave l'outrage pour servir la Patrie. *Je m'aime bien*, disoit Fénelon, *mais j'aime mieux ma famille que moi, j'aime encore mieux l'Etat que ma famille, & mieux encore l'universalité des hommes que l'Etat* : principe fécond de *magnanimité.*

Voyez avec quelle *grandeur d'ame* Henri IV confesse ses fautes, ses torts & ses foiblesses à Sully (*a*). Avec quelle *générosité*, prêt à sacrifier ce qu'il a de plus cher aux devoirs de la royauté & au bonheur des peuples, il dit à la belle Gabrielle : *Je vous déclare que si j'étois réduit en cette nécessité de vous perdre vous ou Sully, je me passerois plutôt de dix Maîtresses comme vous, que d'un serviteur tel que lui.* Comme la *magnanimité* de son Ministre répond à la sienne, lorsque l'ayant invité à deviner les auteurs d'une nouvelle conspiration, celui-ci s'écrie : *Jésus, Sire ! moi, deviner un homme qui soit traître ! c'est ce que je ne ferai jamais.* Et après qu'Henri a dit qu'on le nomme lui-même, Sully, pour toute réponse, va travailler au bien de l'Etat.

Marius seul avec son courage & une *grande ame*, assis sur les ruines de Carthage, médite le projet d'un triomphateur. Molé, par la force *généreuse* de l'innocence & du patriotisme, intrépide & terrible comme un héros armé, repousse le poignard en lui découvrant sa poitrine. Montrose, le fidele sujet de l'infortuné Charles I, Montrose, pendant un long cours de prodiges & de sacrifices, toujours plus grand que sa fortune, toujours plus fort que le malheur, toujours plus redoutable par son courage invincible, toujours plus héroïque jusque sur un infame gibet qui met le comble à sa gloire, est un des hommes les plus *magnanimes* dont l'Histoire fasse mention.

(*a*) Economies Royal. de Sully, t. 2, l. 3, c. 15, &c.

Grave, Grief.

DANS un Ouvrage moderne sur la Législation criminelle, je trouve un Chapitre intitulé *De la gravité du crime en général* : & le texte désigne également, par ce mot, la grandeur, l'énormité, le degré de malice (*a*). Je ne crois pas que *gravité* s'employe

(*a*) Dans ce même Ouvrage, recommandable à divers égards, j'ai été surpris de trouver sur le tableau des crimes une distinction entre l'*homicide de guet-à-pens & l'assassinat*, contraire aux idées universellement reçues & par-tout avouées. L'*homicide de guet-à-pens* consiste, dit-on, dans le dessein formé de tuer quelqu'un, & dans les mesures prises pour l'exécuter : à la bonne heure. Mais on ajoute que l'*assassinat* est l'action de certaines personnes qui se sont engagées à tuer quelqu'un pour satisfaire la vengeance d'un autre ; je ne sçais d'où cette notion est tirée. Les Jurisconsultes, comme les Vocabulistes & les Grammairiens, définissent tous l'*assassinat* un meurtre, un *homicide* prémédité ou de *guet-à-pens*, sans distinction d'auteur & d'exécuteur. L'idée propre de *guet-à-pens* est celle de guet, garde, sentinelle, embuscade, pour surprendre quelqu'un & le tuer : ce qui annonce la préméditation artificieuse, une combinaison de pensées & de démarches, l'attente de l'homme embusqué. La préméditation est supposée, mais d'une maniere plus vague, dans l'*assassinat* ; & l'idée propre du mot est de tuer avec un instrument pointu ou tranchant, & par extension avec tout instrument de violence. Du primitif *hac*, qui signifie couteau, poignard, épée, instrument *aigu* (*ac*, aigu, pointu), les Celtes firent *hach* (hache), *hachein* (couper, hacher) ; les Orientaux *hatz*, (tailler, couper, ou hache, lance, selon les terminaisons ajoutées) ; *sakin* (couteau) : de là le theuton *sachs* (épée, poignard), le latin *sica* (poignard, stylet), &c. De *sach*, *sags*, ont été formés les mots d'*assassin*, *assassinat*, *assassiner*.

s'employe dans ce sens, on diroit plutôt *grièveté*; & c'est ainsi qu'on a toujours dit. Ménage prétendoit que ce dernier mot n'étoit plus du bel usage, & qu'aucun Ecrivain poli ne s'en étoit servi depuis l'établissement de l'Académie Françoise. Bouhours prouve le contraire. Il faut néanmoins convenir qu'il n'est guere usité que dans le style théologique.

En fait de mœurs & de manieres, la *gravité* désigne la sagesse, la circonspection, la réserve, la dignité : elle se prend en bonne part. La *grièveté* n'a jamais été prise qu'en mauvaise part ; & il en est de même de *grief*, *grièvement*, *gréver* (autrefois *griéver*), qui toujours indiquent le mal, l'injure, le tort, la malice, l'oppression, & leur intensité. Par cette raison, on ne dira pas la *grièveté*, comme on dit la *gravité*, pour marquer l'importance d'une affaire, d'une matiere, d'un cas, & sans blâme. Par la raison contraire, *grièveté* convient mieux que *gravité*, lorsqu'il s'agit de désigner, d'une maniere *répréhensive*, la faute, le péché, le crime, & leur grandeur.

On dit à la vérité un *crime grave*, un *péché grave*, comme on dit un *crime grief*, un *péché grief*. Mais il est ici question de l'usage. On a pu dire *gravité du crime*, sans difficulté ; mais ce n'est pas l'usage ordinaire. Nous disons bien que quelqu'un a une *maladie grave*, & toutefois nous ne dirons pas qu'il est *gravement malade*, il l'est *grièvement*; nous disons *ag-graver*, & tous les Dictionnaires disent que ce mot signifie rendre *grief*, & non *grave*.

Quelle différence y a-t-il donc entre des fautes, des délits, des crimes, des péchés, les uns *graves*, les autres *griefs* ? Le sens moral de l'adjectif *grave*

est celui de sérieux & d'important ; c'est dans ce sens qu'on dit, *un homme grave*, *une affaire grave* : c'est dans ce sens qu'on doit dire *une faute*, *un crime grave*. Le mot *grief*, toujours pris moralement, marque sur-tout le mal que la chose fait, le tort ou le préjudice qu'elle cause, l'énergie qu'elle déploie : ainsi la locution, *sous des peines grieves*, est consacrée pour désigner la force & la grandeur des peines : ainsi, le substantif *grief* signifie tort, dommage, sujet de plaintes : ainsi *gréver* signifie charger, surcharger, léser, molester, opprimer. Il faut donc indiquer par le mot *grief*, la profondeur, l'énergie, l'intensité, les effets du mal, de l'injure, de l'offense.

Une faute *grave* est donc celle qui mérite une attention sérieuse, qu'il ne faut pas traiter légérement, qu'il est important de réprimer ou de punir ; *grave* exprime la qualité de la chose relative à l'intérêt qu'elle doit inspirer. Une faute *grieve* est celle qui renferme beaucoup de malice, qui fait un grand mal, qui par son énormité mérite des peines *grieves* : *grief* exprime l'intensité ou les degrés de l'énergie que la chose présente.

Tous les Vocabulistes expliquent le mot *grièveté* (& non celui de *gravité*) par ceux de *grandeur*, d'*énormité*, d'*excès*. *Grief* & *grièveté* ont leurs idées propres & distinctives ; c'est proprement le poids de la chose, la force & l'énergie du mal, son intensité qu'ils expriment ; tandis que *grandeur* n'en indique que l'étendue, & le mot *énormité*, son opposition à la regle. Ces deux derniers mots dénotent d'ailleurs de plus grands excès. Un crime *grief* n'est pas tout-à-fait un *grand crime*, encore moins un *crime énorme*. C'est-là une raison pour

conserver & même étendre l'usage du mot *griéveté*, ou pour adop.er, si l'on veut, celui de *gravité*.

Guider, Conduire, Mener.

» Les deux premiers de ces mots, « dit l'Abbé Girard, » supposent dans leur valeur propre une » supériorité de lumieres que le dernier n'exprime » pas; mais en récompense, celui-ci enferme une » idée d'ascendant & de crédit tout-à fait étrangere » aux deux autres. On *conduit* & l'on *guide* ceux » qui ne sçavent pas les chemins; on *mene* ceux qui » ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls «. N'y a-t-il donc point de différence entre *guider* & *conduire* ?

Guider signifie littéralement faire *voir*, enseigner, tracer, montrer la *voie*, une voie inconnue, cachée, comme le *gué*. Il vient de la racine *id*, *eid*, main, la main qui indique, montre; d'où le grec *heidsein*, connoître; le latin *videre*, voir; d'où Bovillius tire *guider*. Le theuton dit *weisen*, dans le sens de *guider*; il appelle *weid*, comme l'anglois *wood*, &c. la plante que nous appellons *guede*, & dont les Gaulois se frottoient le corps pour se faire remarquer & distinguer : le *guidon* nous montre où nous devons aller, nous rallier.

Conduire vient du radical *duc*, qui, comme *tog*, signifie en celte, en theuton, en latin, &c. montrer le chemin, être à la tête, commander, tirer à soi, diriger la marche, &c.; & c'est le sens du mot *conduire*, auquel la préposition *con* ajoute l'idée d'avec, ensemble, union.

Mener signifie conduire par la main ou comme

par la main (de *man*, main), faire aller, se faire suivre, entraîner avec soi, se rendre maître ou par force ou par manége.

L'idée propre & unique de *guider*, est d'éclairer ou montrer la voie. L'idée de *conduire* est de diriger, régir, gouverner une suite d'actions. Celle de *mener* est de disposer de l'objet ou de sa marche. La lumiere seule *guide* : on *conduit* par le commandement comme par l'instruction & par le concours : l'autorité, la force, la supériorité, l'ascendant vous *menent*. Le mot *conduire* partage donc avec *guider* l'idée d'enseignement, & avec *mener* celle d'empire. On *guide* celui qui ne sçauroit pas aller sans *guide* : on *conduit* celui qui n'iroit pas ou iroit peut-être mal sans conducteur : on *mene* celui qui ne peut pas, ne veut pas, ne doit pas aller seul, sans une main qui le tienne. Il y a dans le premier une pure ignorance; dans le second, de la soumission ou de la défiance de soi-même; dans le dernier, de la dépendance, de l'impuissance, ou de la foiblesse. Le sens ordinaire de ces mots est le même au figuré.

Vous *guidez* un voyageur, un apprentif, un écolier, &c., en leur montrant la route qu'ils doivent suivre. Vous *conduisez* un étranger, un client, un ami, &c. en leur prêtant vos lumieres, vos conseils, vos secours; mais vous *conduisez* aussi des troupes, des travailleurs, des animaux, &c., en ordonnant, en commandant. Vous *menez* des enfans, des aveugles, des prisonniers, des imbécilles, en les tenant, en les faisant aller de gré ou de force.

Dans un pays inconnu, nous cherchons quelqu'un qui nous *guide*. Dans des cas ou des affaires

difficiles, nous avons besoin qu'on nous *conduise*. Une femme, lorsqu'elle craint, demande la main d'un Ecuyer qui la *mene*.

L'art *guide* le Médecin; le Médecin *conduit* le malade, & la Nature *mene* le malade à la santé ou à la mort.

Dans le sens littéral, dit fort bien l'Abbé Girard, c'est proprement la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, & la main qui *mene*. L'œil *guide*, puisque c'est l'œil qui découvre la voie; la tête *conduit*, parce qu'elle ordonne, dirige & accompagne en quelque sorte nos pas; la main *mene*, c'est son action propre. L'œil est la science, mais spéculative; la tête est l'intelligence agissante; la main, la puissance exécutrice.

La Nature, la raison, la loi, la regle, la science nous *guident*; elles nous enseignent ce que nous devons faire. La Nature, la raison, la prudence, le conseil, la passion, la volonté nous *conduisent*; ils concourent, contribuent, ou président à toute la suite de nos démarches, de notre *conduite*. Les passions, les événemens, les choses, la fortune, le monde nous *menent*; ils nous entraînent comme des être passifs, nous forcent, nous aveuglent, ne nous permettent pas de nous *conduire* nous-mêmes.

La raison nous *guide* & nous *conduit*: elle nous *guide* en nous montrant ce qu'il faut faire; elle nous *conduit*, lorsqu'elle nous fait faire ce qu'elle juge convenable: *que la raison conduise*, dit un Poëte, *& le sçavoir éclaire*. Les passions nous *conduisent* & nous *menent*: elles nous *conduisent* quand nous suivons avec réflexion & liberté, leurs desseins, leurs suggestions, leurs inspirations; elles nous *menent*, lorsqu'elles nous ravissent la raison,

qu'elles nous entraînent avec violence, qu'elles disposent de nous sans nous. De même un Général *conduit* son armée avec son intelligence & sa science, & il *mene* les soldats au combat, parce qu'il ne s'agit là que d'ordonner & d'obéir.

L'expérience des peres devroit bien *guider* les enfans. Le sage se *conduit* lui-même, mais non sans avoir pris des conseils dans les affaires épineuses. L'ame forte *mene* l'esprit foible.

La foi *guide* le Chrétien, sans le déterminer. Il faut, dit Bossuet, *conduire* & non pas précipiter dans le bien. Le Pasteur doit *mener* son troupeau. L'expression de Bossuet marque parfaitement l'intelligence, la prudence, la suite qu'indique le mot *conduire*.

Dans l'anarchie, personne ne peut *guider*, tout le monde veut *mener*, chacun se *conduit* comme il peut.

Les *guides* ne nous manquent pas, mais nous manquons aux *guides*. Nous sçavons fort bien comment il faut se *conduire*, & nous ne nous en *conduisons* pas mieux. *Qu'on me* mene *au pays des vrais Chrétiens*, s'écrioit, encore enfant, la fameuse Antoinette Bourignon, frappée de l'opposition des mœurs publiques avec les préceptes de l'Evangile.

Les Gaulois confierent d'abord l'administration à un Sénat de femmes, persuadés qu'elles étoient *guidées* par une lumiere divine, ou inspirées par un instinct surnaturel. Les Orientaux ne jugent pas leurs femmes capables ou dignes de se *conduire* elles-mêmes. Dans le temps où les Gouverneurs & les Généraux Romains désoloient, par leurs exactions, les Provinces Romaines, le Sénat déli-

béra, s'il ne leur défendroit point de *mener* avec eux leurs femmes, attendu, disoit-on, qu'elles étoient plus avides, plus prodigues, plus impérieuses, plus tyranniques que leurs ris.

» Je suis fort de cet avis, d... ontaigne, qu'il » est bien plus aisé & plus plaisant de suivre, que » de *guider*; & que c'est un grand séjour d'esprit » de n'avoir qu'à tenir une voie tracée, & à répon- » dre que de soi «. Nous ne nous contentons pas d'ordinaire, dit l'Abbé de Saint-Réal, de conseiller nos amis, nous prétendons les régler, ou plutôt les *conduire*. » Marquez de la considération » aux vieux Conseillers, de l'amitié aux jeunes, & » vous verrez que vous *menerez* le Parlement » comme vous voudrez «, disoit le Cardinal de Retz au Prince de Condé.

❊ On ne *guide* que les personnes ou les objets qui ont, en eux mêmes, la capacité de se *conduire*; on ne *guide* pas les *choses* ou les objets dépourvus d'intelligence. Mais on *conduit* & on *mene* également les choses & les personnes, les objets animés ou inanimés. On *conduit* des entreprises, des affaires, des voitures, des eaux, &c., & on les *mene*, mais on ne les *guide* pas. *Conduire* désigne encore ici particuliérement l'intelligence, la science, la prudence, l'ordre, la vigilance, qui dirigent & font aller les choses pas à pas; & *mener* quelque chose de plus absolu, de plus fort, de plus décidé, de plus actif, de plus brusque, qui maîtrise les choses, & les fait vîte arriver au but. On *conduit* sagement une affaire, on la *mene* brusquement.

La boussole *guide* le navigateur; le pilote *con-*

duit le vaiſſeau, & les vents le *menent* : de même l'itinéraire *guide* le cocher; le cocher *conduit* les chevaux; les chevaux *menent* la voiture.

On vous *guide* dans la *conduite* d'une intrigue; vous *conduiſez* ou vous *menez* l'intrigue. Celui qui *conduit* une intrigue, en ordonne le plan, en diſpoſe les moyens, en dirige la marche, en aſſure & ſurveille l'exécution. Celui qui *mene* une intrigue uſe de l'aſcendant qu'il a ou de celui qu'il acquiert par ſon génie, ſon habileté, ſes maneges pour s'emparer des perſonnes & des choſes, faire ce qu'il veut faire, faire ce qui lui plaît, être obéi ou ſervi.

Segrais ou Madame de la Fayette dit, dans *Zaïde*, que D. Ramire *conduiſit ſi bien* Nugna Bella où il la vouloit *mener*, que, &c.; c'eſt-à-dire, qu'il ſe *conduiſit* avec tant d'art, de prudence, d'habileté, qu'il s'empara de l'eſprit de *Nugna*, & en effet la *mena* où il voulut ſans qu'elle s'en apperçût, ſans qu'elle s'en doutât, en la *conduiſant* doucement pas à pas, inſenſiblement où il vouloit.

Guider ne déſigne que le chemin, la carriere, la voie dans laquelle il s'agit d'aller, ſans déſigner le terme où l'on va : on ne *guide* pas à la ville, au château; on vous y *conduit*, on vous y *mene*. Ces deux derniers mots ont donc un rapport particulier au but; un chemin *conduit* ou *mene* à la ville. Par le chemin qui *conduit* à la ville, on y va avec de l'attention; par celui qui y *mene*, on y va tout droit, on y va bientôt, on n'a qu'à le ſuivre. *Guider* ne paroît pas convenir dans cette circonſtance. Cependant Boileau a dit :

Quel chemin le plus droit à la gloire nous *guide*,
Ou la vaſte ſcience, ou la raiſon ſolide?

En parlant des choses qui *menent* ou *conduisent* à d'autres, je préférerois le mot *conduire*, lorsque l'effet est plus lent, plus gradué, plus concerté, plus ménagé, plus éloigné, plus incertain ; & celui de *mener*, lorsqu'il est plus prompt, plus précipité, plus assuré, plus infaillible : j'en ai déjà suffisamment indiqué les raisons.

Ainsi, je dirois : une marche mesurée, compassée, circonspecte peut *conduire* à une haute fortune ; la mollesse *conduit* à la dissolution ; le mérite *conduit* quelquefois aux honneurs ; l'espérance nous *conduit* par des illusions jusqu'à la fin de la vie. Mais je dirois plutôt : la témérité *mene* à la chûte ; le crime *mene* au supplice ; les passions *menent* aux excès ; l'inconséquence *mene* à la folie. On *mene* & on ne *conduit* pas vertement, rudement, tambour battant, de la belle maniere, &c. c'est la force, la supériorité, la volonté absolue qui agit de la sorte.

❊ *Guider* ne se relâche point de la sévérité de sa signification naturelle : *mener* souffre des modifications : *conduire* varie jusqu'à ne conserver qu'une sorte d'analogie avec son idée primitive, comme quand on dit *conduire* à la place d'*accompagner* ; car alors il signifie seulement aller avec la personne par civilité, par égard, par amitié, par plaisir ; & cette action n'est au fond qu'une sorte d'imitation de l'action rigoureuse de *conduire*.



H.

Haleine, *Souffle*.

Ces mots désignent particuliérement l'émission ou la sortie de l'air chassé des poumons. Ouvrez la bouche & laissez sortir cet air de lui-même ou par le mouvement seul des poumons & sans efforts, c'est l'***haleine*** : rapprochez les deux coins de la bouche, & poussez l'air avec un effort particulier, c'est le ***souffle***. Ces mots sont des onomatopées : avec l'aspiration ***h***, la voix ***a*** & la liquide ***l*** qui chasse, vous imitez l'***haleine*** : avec les lettres ***s***, ***f***, ***l***, vous formez le ***souffle***.

Le ***souffle***, pressé & contraint, devient plus fort & plus sensible que la simple ***haleine*** libre & épandue. Produits d'une maniere différente, ils produisent des effets différens. Avec l'***haleine*** vous échauffez ; vous refroidissez avec le ***souffle***. Le ***souffle*** a perdu, par la pression des levres, la chaleur de l'***haleine***. Votre ***haleine*** fera vaciller la lumiere d'une bougie ; votre ***souffle*** l'éteindra. Le ***souffle*** ramasse en un point toute l'***haleine***, & en augmente la force par l'impulsion. Le ***souffle*** repousse, éloigne, dissipe, &c. ; effets que l'***haleine*** n'a pas. L'***haleine*** ne fait que s'exhaler doucement : le ***souffle*** se lance avec force. La simple ***exhalaison*** des fleurs est appellée quelquefois ***haleine*** : mais elle est trop insensible pour qu'on l'ap-

pelle *souffle*. On dira l'*haleine* d'un *enfant*, & le *souffle* d'un asthmatique.

Le mot *haleine* indique particuliérement le jeu habituel de la respiration ; & on lui attribue des qualités habituelles. Le mot *souffle* ne marque proprement qu'un acte particulier ou un état accidentel de la respiration, & des modifications passageres. On dit en général l'*haleine* plutôt qu'*une haleine* ; on dit un *souffle* ou le *souffle* differemment modifié. On a l'*haleine* courte ou longue, douce ou forte : on n'a qu'un *souffle* de vie ; on dit un *souffle* pur, un *souffle* empesté, &c.

L'*haleine* manque, on est hors d'*haleine*, on reprend *haleine*, &c. Toutes ces manieres de parler ont un rapport marqué avec le cours ordinaire de la respiration. L'homme excédé de fatigue *souffle*, a le *souffle* fort & précipité, il est *essoufflé* ; il ne s'agit là que d'un état accidentel & passager.

Ce n'est pas l'*haleine* des Dieux, c'est leur *souffle* qui anima l'argile, comme dit Rousseau ; c'est un acte de leur puissance vivifiante.

L'*haleine* & le *souffle* appartiennent aussi aux vents : mais leur *souffle* est de même plus fort & plus sensible que leur *haleine*. Vous direz le *souffle* des aquilons, & l'*haleine* des zéphirs. Une douce agitation de l'air n'est qu'une *haleine* : mais un léger courant d'air est un *souffle*.

L'hiver qui si long-temps a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux ;
Et les jeunes *Zéphirs* de leurs *douces haleines*
Ont fondu l'écorce des eaux. *Rouss.*

Je voudrois effacer de cette peinture l'*écorce des*

eaux. Je voudrois encore changer en *souffles* les *bruyantes haleines* des vents que Boileau fait taire à l'aspect de Flore.

Ainsi quand sur les mers regne le fier *Autan*,
Son *souffle*, en un seul flot, fait rouler l'Océan.
Trad. de Luc.

Vous ne trouverez pas dans cette traduction, le *flatibus horrisonis* de Lucain, *le souffle qui fait un bruit horrible* : mais c'est toujours le *souffle d'un vent impétueux & bruyant.*

La Fontaine ne manque pas de donner une *haleine*, une *haleine douce* au Zéphir.

C'étoit pendant le temps où le chaud qu'on respire
Oblige d'implorer l'*haleine des Zéphirs.*
Doux vent, s'écrioit-il, prête-moi des soupirs!

Mais c'est le *souffle*, c'est un *souffle* orageux qu'il donne à Borée dans ce morceau d'harmonie imitative.

Notre souffleur à gage
Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
Siffle, *souffle*, tempête, & brise, &c.

Hasarder, Risquer.

J'ÉCRIS *hasarder* par *S*, selon l'orthographe moderne de l'Académie & de nos bons Auteurs, mais contre mon goût ; car la lettre *Z* me paroît ici distinctive & nécessaire. *Hasard* vient de l'oriental *zar*, *tzar*, qui signifie empreinte, chose qui porte une empreinte, & particuliérement de

à jouer, qui porte des marques. Ainsi les Italiens appellent *zara*, & les Espagnols *azar*, le dé à jouer ou le jeu de dés ; & dans les treizieme & quatorzieme siecles, on a dit *azardus* avec la même signification ; *hazart* signifioit joueur. Les Latins ont dit à la vérité *tessera*, dés. Du celte *ricq*, glissant, dangereux, vient le mot *risque*, *danger*.

Hasarder, mettre, exposer, commettre au *hasard*, à la fortune, au sort & proprement *au jeu*. *Risquer*, courir le *hasard*, le danger, le péril d'une chûte, d'un dommage, d'une perte dans une carriere glissante ou un mauvais pas. Le premier de ces mots n'indique que l'incertitude du succès : le second menace d'une mauvaise issue.

A chances égales, on *hasarde* ; avec du désavantage, on *risque*. Vous *hasardez*, en jouant contre votre égal : vous *risquez* contre un joueur plus habile. Si vous *risquez* peu pour avoir beaucoup proportionnellement, vous *hasardez*.

Le chanceux *hasarde* volontiers ; & le hardi *risque*. Celui qui se flatte, croit *hasarder*, quand celui qui craint, croit *risquer*. Dans la bonne fortune, on ose *risquer* ; on ose *hasarder* dans le malheur.

L'homme froid & prudent *hasarde* peu ; l'homme ardent & intrépide *risque* beaucoup. Celui-ci fera des coups de main ; & celui-là des coups de tête.

Dans le cours ordinaire des choses, *qui ne hasarde rien n'a rien*, dit le proverbe : dans les cas extrêmes, selon une autre façon de parler proverbiale, *on* risque *le tout pour le tout*.

La raison même *hasarde* ; la passion *risque*.

Toute notre vie n'eſt qu'un calcul de probabilités : la folie ne calcule pas ou calcule mal.

Le Joueur qui, avec une fortune de 100,000 livres, *haſarde* 50,000 livres au pair, ne ſonge pas qu'il *riſque* de perdre la moitié de ſon bien ; & que s'il gagne, ſa fortune ne ſera que d'un tiers plus forte. Voyez les tables de probabilités de M. le Comte de Buffon.

On ne *haſarde* pas ſes grands intérêts, ſon bien, ſa vie, ſon honneur : mais on les *riſque*, s'il le faut. Ce n'eſt pas là un jeu, c'eſt quelquefois un devoir. Celui qui légérement *haſarde* ſon honneur, reſſemble à ce Siamois qui joue ſa liberté parce qu'elle ne vaut rien : celui qui le *riſque* pour l'honneur de la vérité ou l'amour de la vertu, reſſemble à ce Japonois qui ſe charge, innocent, des horreurs du dernier ſupplice pour rappeller à la vie ſon pere & ſa mere.

Dans les obſcurités de la ſcience, on *haſarde* des conjectures probables : on ne va pas *riſquer* des hypotheſes gratuites.

Avec une certaine force d'eſprit, vous créez des expreſſions nouvelles & vous les *haſardez* : avec des prétentions, un autre en forge & les *riſque*.

※ Le mot *haſarder* n'indique pas un ſuccès, un événement plutôt que l'autre, même grammaticalement : tandis que *riſquer* ſert à indiquer dans la phraſe tel genre d'événement, de mauvais ſuccès. Ainſi on *haſarde* ſon argent ; on *riſque* de le perdre, & même, par corrélation, d'en gagner.

On dit *riſquer*, & non *haſarder*, de tomber, de ſouffrir, de périr.

Hasarder suppose toujours une action libre; vous *hasardez* avec connoissance de cause, & parce que vous le voulez. Mais *risquer* n'exige pas toujours un choix de votre part; vous *risquez* quelquefois sans le sçavoir & sans le vouloir. *Hasarder*, c'est mettre au *hasard*: *risquer*, c'est ou mettre en *risque* ou y être. Ainsi, dans les phrases suivantes, *risquer* a un sens passif que *hasarder* ne sçauroit avoir.

L'homme qui se *hasarde* le moins, *risque* à chaque instant de périr par mille accidens. Cette considération fait que les uns exposent témérairement leur vie aux *hasards*; & que les autres craignent de la perdre sans *risque* apparent. Il est clair que le *risque* couru dans ces cas-là, n'est pas un *hasard* que l'on ait cherché.

Faute de modération, on *hasarde* ses gains, c'est-là une des clefs de la conduite de l'homme. Au milieu d'une foule tumultueuse, on *risque* d'être étouffé: c'est le sort de la vérité pressée par la foule des erreurs.

Lorsque votre vertu est fortement attaquée, vous *risquez* de la perdre; si vous la *risquez* vous-même, elle est perdue. *Risquer* n'est *hasarder* que dans le second cas.

Sur la foi du *zar* ou *tzart*, *hasard*, ou sort des trois fleches, les Chaldéens, les Arabes & autres Orientaux, étoient toujours prêts à tout *hasarder* avec une ferme confiance; & après un mauvais succès, ils croyoient encore aux fleches & les tiroient. Les Gymnosophistes & autres Prêtres philosophes de l'Inde, de la Perse & des pays voisins, s'imaginerent, dit-on, qu'ils n'avoient rien à *risquer* s'ils présentoient aux Princes la vérité sous la

forme de l'apologue ; comme s'ils étoient assez sots que de croire leurs tyrans assez bons pour ne pas soupçonner ou pour respecter des hommes cachés derriere des bêtes philosophes.

Hâter, Presser, Dépêcher, Accélérer.

Hâter, *haster*; celte, *hasta*; allemand, *hasten*; grec, Eϛθω ; latin, *festinare* (par un changement ordinaire de *H* en *F*, comme dans l'espagnol), mots tirés de *ha*, *has*, exprimant le souffle, désignent par-là même la vîtesse, la diligence qui nous tient en haleine.

Presser signifie proprement mettre de *près à près*, comprimer, & désigne fort bien l'action de pousser fortement pour faire avancer & rapprocher du but.

Dépêcher, de *pes*, pied, signifie littéralement tirer & *hâter* les pieds ; & par un rapport très-sensible, il sert à désigner l'action d'*expédier* promptement, la sollicitude de se délivrer au plus tôt d'un soin, d'un embarras, d'un travail.

Accélérer, du latin *celer*, vîte, exprime l'action d'ajouter à la célérité, ou de donner une nouvelle vîtesse.

Hâter marque donc une diligence plus ou moins grande & soutenue : *presser*, une impulsion forte & de la vivacité sans relâche : *dépêcher*, une activité inquiette & empressée même jusqu'à la précipitation : *accélérer*, un accroissement de vîtesse ou un redoublement d'activité.

On *hâte* la chose, quand elle seroit trop lente ou trop tardive : on la *presse*, lorsqu'elle *presse* ou qu'on

qu'on est *pressé* : on la *dépêche*, quand il ne s'agit que de la finir & de s'en débarrasser : on l'*accélere* lorsqu'elle va trop doucement ou qu'elle se ralentit.

Le moyen le plus sûr de faire à propos & bien, est de se *hâter* lentement. A se *presser*, il y a le risque de ne faire ni bien ni bientôt. Pour avoir vîte fait la besogne tellement quellement, il n'est que de se *dépêcher*. Faites ce que vous faites, & vous en *accélérerez* la conclusion.

Hâtez-vous de mettre la main à l'œuvre, vous n'aurez pas besoin de *presser* votre marche. On est habile à *dépêcher* les affaires, quand on ne se donne pas le temps & la peine de les examiner. Si les choses ont pris un bon cours, vous n'avez qu'à lever les obstacles, pour en *accélérer* la fin.

L'homme actif & diligent *hâte*. L'homme ardent & impétueux *presse*. L'homme expéditif & impatient *dépêche*. L'homme prévoyant & soigneux *accélere*.

On *hâte* & on *presse* ce qu'on fait & ce qu'on doit faire, son prochain départ, comme sa marche actuelle. On *dépêche* ce qu'on a commencé, sa besogne, & on se *dépêche* de la commencer. On *accélere* ce qui est en train, & la fin de la chose.

On se *hâte* & on se *presse* : on *hâte* & on *presse* les personnes en les excitant à *hâter* ou à *presser* leur travail. On se *dépêche* ; mais on ne *dépêche* pas les personnes, si ce n'est quand il s'agit de les envoyer promptement ou de vîte expédier leur affaire ; ce qui forme une acception différente. On n'*accélere* que les choses, leur mouvement, leur cours, leur dénouement, ou leur fin, sans précipitation.

Hâtif, Précoce, Prématuré.

CES épithetes servent à désigner une maturité avancée.

Hâtif, qui se hâte, qui fait diligence, qui vient de bonne heure : voyez dans l'article précédent l'explication du verbe *hâter*. *Précoce*, qui prévient la saison, qui mûrit avant le temps, qui arrive avant les autres ; mot formé de *præ*, *pré*, avant, & de *coc*, *coq*, *cox*, cuir, digéré, mûri ; rac. *houg*, *hog*, feu ; d'où l'oriental *houg*, cuire sous la cendre ; & le *foc*, feu, des Celtes ; ainsi que leur *cog*, *coq*, cuite : la *maturité* est l'effet d'une vraie *coction*. *Prématuré*, dont la maturité accélérée prévient la saison, ou dont on prévient la maturité ; double acception commune au latin & au françois : mot formé de *præ*, *pré*, avant, & de *matur*, mûr, ou mûri, bon à manger.

Il est clair que *hâtif* indique seulement une chose avancée ; & que, par la force de la préposition *pré*, *précoce* & *prématuré* marquent la circonstance de *devancer* ou *prévenir* la saison, le temps propre, les productions du même genre : *précoce* n'exprime point d'autre idée. *Prématuré* désigne une maturité forcée ou une fausse maturité, quelque chose qui est contre nature : c'est le sens ordinaire que nous lui donnons au figuré. Ainsi la chose *précoce* arrive avant la saison ; & la chose *prématurée* arrive avant la saison propre & hors de saison ; telle est l'*entreprise prématurée*. Ce qui est *précoce* est hors de l'ordre commun : ce qui est *prematuré*, est contre l'ordre naturel.

La diligence & la vîtesse distinguent le *hâtif* : la célérité & l'antériorité, le *précoce* : la précipitation & l'anticipation, le *prématuré*.

Les fruits qui viennent les premiers ou dans la primeur, sont *hâtifs*. Les fruits qui viennent naturellement ou par une bonne culture, avant la saison propre à leur espece, sont *précoces*. Les fruits qui viennent par force avant la saison convenable, & trop tôt pour acquérir la bonté & la perfection de leur maturité naturelle, sont *prématurés*.

Dans divers genres de fruits, il y a des especes plus *hâtives* les unes que les autres; telles sont les poires dites de *hâtiveau* : elles ont leur saison propre, plus avancée que celle des autres especes. Dans une terre meuble, bien échauffée des rayons du soleil, avec des arbres d'une espece choisie, & soignés avec tout l'art du jardinage, vous avez des fruits *précoces*. Avec vos serres chaudes, vous avez des fruits *prématurés*, qui n'ont ni la beauté ni la saveur des fruits mûris par la Nature & dans la saison.

Un printemps avancé donne des fleurs *hâtives* : un hiver tiede produit des floraisons *précoces* : des pluies continuelles vers la fin de l'été nécessitent des vendanges *prématurées*.

L'art du jardinage est de ménager des productions *hâtives* & des productions *tardives*, avec l'abondance pour la pleine saison Le luxe donne un grand prix & un grand goût aux fruits *précoces*. La misere se nourrit & s'accroît avec des consommations *prématurées* ou anticipées.

Ces mots s'appliquent figurément à l'esprit, à la raison, aux qualités & aux objets qui, par la

succession de leurs développemens & de leurs accroissemens, ou par des périodes & des révolutions marquées, ont de l'analogie avec le cours ordinaire de la végétation ; & les mêmes nuances les distinguent encore.

Ainsi la valeur qui n'attend pas le nombre des années, est *hâtive* : la raison qui étonne dans l'enfance, est *précoce* : la crainte qui prévoit un danger si éloigné qu'il n'est, pour ainsi dire, que possible, est *prématurée*.

La Nature est *hâtive* dans les femmes, & toutefois, avec leur constitution délicate & sujette à beaucoup de maladies particulieres, il a été reconnu en Suede, en Franche-Comté, &c. qu'en général elles vivent plus long-temps que les hommes. Il y a des esprits *précoces* ; mais l'Histoire des Enfans célebres prouve la vérité de cette remarque, que s'ils portent des fleurs avant le temps, rarement produisent-ils des fruits. La fécondité des Indiennes est vraiment *prématurée* ; elles sont encore des enfans qu'elles cessent d'en faire.

La raison sera *hâtive* dans les enfans, par cela seul qu'on cessera de les tromper & de les abuser : leur longue enfance est l'ouvrage de la mauvaise éducation. Les talens *précoces* n'ont besoin que d'être contenus : à force de les pousser, on les fait avorter. Les mariages *prématurés* ne produisent que des avortons & des divorces : ce trait seul peint les mœurs de trois générations.

Les progrès sont toujours trop *hâtifs*, quand ils augmentent les risques. Les réputations sont toujours *précoces* tant qu'elles préviennent le jugement de la critique rassise & réfléchie. Les funérailles des enfans sont toujours *prématurées*, lorsque les

meres y aſſiſtent, comme l'obſerve ſi bien Séneque.

⁂ Quoique *hâtif* ſoit un mot conſacré dans le jardinage, il n'exprime point par lui-même la maturité avancée des productions de la terre : il eſt également applicable à tout ce qui vient de bonne heure. Au propre, on *hâte* ſes pas comme on *hâte* des fruits. *Hâtif* eſt le contraire de *tardif*; comme on dit des *cériſes hâtives* & des *ceriſes tardives*, on aura raiſon de dire des *gelées hâtives*, ainſi qu'on dit des *gelées tardives*. Si *hâtiveté* ne ſe dit plus guere que des fruits, il n'eſt pas moins vrai qu'il a ſervi, ſelon l'étendue de ſa valeur, à exprimer une ſorte de diligence en tout genre. Obſervons que la diligence préſente une idée morale de choix, de goût, d'ardeur, de réflexion, de ſoin; au lieu que *hâtiveté* s'arrête à l'idée phyſique d'un mouvement ou d'un développement plus ou moins prompt.

Précoce eſt ſi propre au jardinage, qu'on dit des *précoces* pour des fruits *précoces*; *précocité* n'eſt auſſi qu'un terme de Jardinier, au rapport de la Quintinie. Ces mots déſignent en effet par eux-mêmes l'action du feu, ou de la chaleur qui cuit ou mûrit graduellement des productions. C'eſt ſur-tout cette gradation ou ce perfectionnement ſucceſſif qu'il faut conſidérer dans les objets qu'il s'agit d'appeller figurément *précoces*, tels que la raiſon, l'eſprit, le talent. Si on les qualifie de *précoces*, pourquoi ne leur attribueroit-on pas la *précocité* ?

Prématuré eſt évidemment propre à ce qui s'appelle *mûr*; & cette qualité regarde proprement les fruits. Ajoutons que la racine *ma*, *mad*, *mat*,

signifie ce qui se mange, ce qui est bon à manger. Ainsi, à proprement parler, les fleurs ne sont pas *prématurées*, elles sont *précoces* : mais les fruits sont *précoces* & *prématurés*. Cependant, quelle que soit la propriété originelle de ce dernier mot, il s'emploie rarement au propre, & il ne s'applique guere que vaguement aux fruits en général. On dira des *fruits prématurés*, & non des abricots ou des pois *prématurés*.

Au figuré, ce mot seul & sans modification emporte une plainte, une censure, un blâme ; & par conséquent il indique une trop grande *hâte*, une *précocité* désordonnée, une *maturité* qui est forcée ou qui n'est pas attendue. Ainsi, nous nous plaignons d'une *vieillesse prématurée*, nous accusons une *mort prématurée*, nous blâmons une *entreprise prématurée*, nous censurons des *opérations prématurées*, par la raison que les choses n'étoient pas bien ou assez mûries. *Prématurité* est à peine hasardé au figuré ; c'est pourtant un mot fort bon.

☼ Observons enfin les terminaisons de ces mots. *Hâtif* a une terminaison active ; il signifie ce qui *hâte*, & ce qui se *hâte* par son activité propre. Ainsi, une saison, une terre, un arbre, un légume sont également *hâtifs*, c'est-à-dire, qu'ils *hâtent* leur venue, leurs productions, leur végétation : c'est leur activité & leur vigueur propre que ces objets déployent de bonne heure lorsqu'ils sont *hâtifs*.

Précoce peut être également pris à l'actif comme le latin *coquus*, & au passif comme le latin *coctus*. Aussi l'on appelle abricotier, cerisier *précoce*, l'arbre qui produit des abricots, des cerises *précoces*.

Dans cette phrase, la *cerise précoce* est produite par le *cerisier*; & le *cerisier* est *précoce*, parce qu'il la produit.

Prématuré a la terminaison passive : c'est le participe passif du verbe *prématurer* que je trouve à peine, quoique bon en soi & utile, dans cette phrase d'un médiocre Ecrivain : *Les traverses & la nécessité avoient* prématuré *les fruits de sa raison.*

Ainsi, *prématuré* signifie proprement *mûri* par des causes étrangeres avant la saison opportune, ou avant que l'objet ait pu acquérir par lui-même sa maturité naturelle & toute sa bonté. Par-là ce mot devient singuliérement propre à distinguer une *précocité* forcée, artificielle, contre nature; & c'est à quoi l'usage a eu principalement égard. On dit des *arbres précoces*; on ne dira pas des *arbres prématurés*, par la raison qu'il s'agit d'exprimer leur énergie qui *donne la maturité* : ils la donnent & ne la reçoivent pas.

Haut, Hautain, Altier.

La racine commune de ces mots est *al*, qui rend l'idée simple de hauteur, élévation. Les terminaisons de *hautain* & *altier* modifient, par des idées accessoires, celle de *haut.* La terminaison *ain*, en latin *an*, sert particuliérement à désigner des relations extérieures ou apparentes de lieu, de temps, d'office, d'exercice, &c. : ainsi *Romain*, *Romanus*, signifie celui qui est de Rome; *Africain*, qui est d'Afrique; *Autan*, *Altanus*, qui vient de la haute mer; *Franciscain*, qui est de

l'Ordre de Saint François ; *Publicain*, qui leve les deniers publics ; *Sacristain*, qui a soin de la Sacristie, &c. *Hautain* signifie ce qui vient d'un cœur, d'un esprit, d'un naturel haut ; ce qui marque, respire, affecte, affiche la *hauteur*. Il est encore à remarquer que le mot *an*, haut, exprime aussi une respiration forte, le vent, l'éclat, &c. Quant à la terminaison d'*altier*, en italien *altero* ou *altiero*, *er*, *or*, exprime proprement la force, la valeur, la puissance ou l'action de cette puissance ; & le mot *ter* signifie beaucoup, fort, très, (trois fois) : ainsi *altier* veut proprement dire très-haut, fort haut, qui a une hauteur décidée, prédominante. Les Espagnols disent *altivo*, qui exprime la capacité & l'activité de la chose.

Haut est un mot simple, générique & variable, qui, au physique, marque l'élévation perpendiculaire ou la dimension au dessus de l'horizon ; au figuré, l'élévation en pouvoir, en dignité, &c. ; ainsi que la grandeur, l'excellence, la supériorité en tout genre ; & dans le sens de *hautain*, la fierté, l'orgueil. *Hautain* ne se dit proprement que des personnes, & vraisemblablement par cette raison, nos anciens Ecrivains l'employoient souvent dans la simple acception de *haut*, pour exprimer la hauteur morale de l'homme en bonne ou en mauvaise part. Malherbe disoit encore, *les Muses hautaines & braves*, une *hautaine entreprise*, &c. C'est la hauteur orgueilleuse des ouvrages de l'homme que Montaigne désigne lorsqu'il dit : *Il semble que comme les orages & les tempêtes se piquent contre l'orgueil & la* hautaineté *de nos bâtimens, il y ait aussi là haut des esprits envieux des grandeurs de çà bas.* Charron en a

fait le plus beau mot d'éloge, en disant que *la véritable vertu est toujours franche, mâle, généreuse, riante, égale, uniforme & constante, marchant d'un pas ferme, fier &* hautain, *allant toujours son train sans regarder de côté ni derriere, sans s'arrêter & altérer ses pas & ses allures pour le vent, le temps & les circonstances.*

Altier se dit particuliérement des personnes; mais comme son acception est celle de *très-haut*, très-élevé, la Motte a pu dire dans une Ode, *des forêts altieres.* La cime *altiere* d'un cedre figurera bien dans une description poétique; & ce mot sera particuliérement adopté dans le style soutenu.

Haut exprimant la hauteur morale de l'homme, se prend en bonne ou en mauvaise part, suivant ses applications; car il y a une *hauteur* comme une fierté, un orgueil convenable. *Hautain* se prend ordinairement en mauvaise part; mais la métaphore & en général la Poésie le dépouillent quelquefois de son idée vicieuse, & le ramenent à l'ancien usage. Ainsi J. B. Rousseau dit *une lyre fiere & hautaine. Altier* peut être pris en bonne part, sur-tout quand la grande hauteur, la sublime élévation est propre au sujet. M. de Voltaire dit indifféremment dans la *Henriade*, *la tête altiere* de le Vérité, du Calvinisme, de la Discorde, &c. Jupiter doit avoir les *sourcils altiers.* Il y a quelque chose d'*altier* dans le front de la majesté, &c. On dit l'*aigle altier.* Dans la Henriade, Essex paroît au milieu de nos Guerriers :

Tel que dans nos jardins un palmier *sourcilleux*
A nos ormes touffus mêlant sa *tête altiere*,
Paroît s'*enorgueillir* d'une tige étrangere.

Obſervons, en paſſant, que l'attention à conſulter la valeur naturelle des mots, à en déterminer le juſte emploi, à éviter les fauſſes applications & les mots vagues, eſt une des cauſes qui ont le plus contribué à perfectionner la Langue, à la fixer & à la diſtinguer par cette clarté qui la rend ſi philoſophique. Mais la Poéſie n'auroit point de Langue propre, ſi elle s'aſtreignoit à l'exactitude & à la préciſion rigoureuſe de la proſe : il faut qu'elle s'affranchiſſe de cette contrainte, qu'elle ſe faſſe à elle-même des mots, des expreſſions, des tours; qu'elle élargiſſe, pour ainſi dire, les termes par des acceptions particulieres, ſans violer l'analogie, &c. : & pour cela, j'oſe dire que notre ancien langage lui offre un fonds inépuiſable de reſſources & de richeſſes. Les *Eſſais* de Montaigne ſur-tout ſont pleins de la plus brillante & de la plus riche poéſie, comme Malherbe, la Fontaine & pluſieurs autres l'avoient fort bien reconnu. Ce champ offre aux Poëtes des moiſſons auſſi belles & auſſi abondantes que celles que les Philoſophes y ont déjà recueillies. Les différens emplois des mots *hautain* & *altier* ont naturellement amené ces obſervations & les juſtifient. La Poéſie préfere quelquefois ces mots, à cauſe de leur harmonie, au monoſyllabe *haut*.

La hauteur, dans l'homme *haut*, eſt pure & ſimple, mais ſuſceptible de toutes ſortes de modifications. Dans l'homme *hautain*, elle eſt vaniteuſe, bourſoufflée, glorieuſe, importante, dédaigneuſe, arrogante, jactantieuſe, ſuperbe. Dans l'homme *altier*, elle eſt dure, ferme, impoſante, impérieuſe, abſolue, tranſcendante, opiniâtre, inflexible, intraitable. Le premier de ces perſon-

nages a ou montre un ſentiment plus ou moins avantageux de lui-même, une aſſez bonne opinion de ſoi pour s'élever au deſſus des autres, ou du moins pour ne pas s'abaiſſer devant eux. Le ſecond ſe hauſſe tant qu'il peut, s'enfle, ſe répand en airs, en manieres, en paroles affectées, qui prétendent à donner une très-haute opinion de ſa perſonne, & choquent l'amour-propre des autres. Le dernier joint à une hauteur orgueilleuſe une roideur de caractere qui, ſans inſulter l'amour-propre des autres, donne trop au ſien pour ſouffrir qu'il fléchiſſe quand on veut le forcer, pour conſentir à ce qu'on ne fléchiſſe pas devant lui quand il veut dominer.

Bocchoris, dit Fénelon, avoit une mine *haute* & *fiere*; voilà l'idée de la choſe annoncée dans toute ſa ſimplicité. Malherbe dit des Grands :

Ont-ils rendu l'eſprit ? ce n'eſt plus que pouſſiere,
Que cette majeſté ſi *pompeuſe* & ſi fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers ;
Et dans ces grands tombeaux où leurs ames *hautaines*
Font encore les *vaines*,
Ils ſont rongés de vers.

Voilà l'appareil particulier du *hautain*. Le caractere *altier* & *impérieux* de Coriolan, dit Rollin, le faiſoit paroître *difficile* & *intraitable* dans le commerce de la vie : voilà des traits diſtinctifs de l'*altier*.

Dans le Brutus de M. de Voltaire, le Sénat Romain parle & traite avec l'Ambaſſadeur de Porſenna, comme le repréſentant d'un peuple libre, fier, égal aux Rois. Meſſala dit à l'Ambaſſadeur que les Patriciens ſe vantent d'une fauſſe vertu,

qui n'*est dans leurs cœurs* hautains *que la soif de régner*, un vain *orgueil qui foule aux pieds l'orgueil du diadême, une ambition déguisée qui affecte des démarches* altieres. Il peint Titus fier, orgueilleux & fougueux, avec un *cœur altier*, une *ame impérieuse* & inflexible, &c.

Dans *Sémiramis*, Assur est toujours *hautain* avec ses inférieurs ; & sa *grandeur hautaine* traîne toujours sur ses pas *un peuple de flatteurs*. Arsace, *haut* devant lui, comme il convient à un soldat généreux qui n'obéit qu'au Souverain & à qui le Souverain doit des récompenses, oppose à l'arrogance la plus noble fierté. Sémiramis dispose de sa main & de son sceptre avec ce *cœur* altier, *si long-temps indomptable*, qui n'a pu *fléchir* que sous l'ordre irrévocable des Dieux.

L'homme *haut* ne s'abaisse pas. Corneille dit, pour excuser le Comte de Gormas :

Un cœur si généreux se rend mal-aisément.
Une ame si *haute*
N'est pas si-tôt réduite à confesser sa faute.
. . . .
Une ame accoutumée aux grandes actions
Ne se peut abaisser à des soumissions.

L'homme *hautain* vous rabaisse. Rousseau dit, en parlant des Grands :

. . . En ce vaste intervalle
Où les Destins nous ont placés,
D'une fierté qui les *ravale*
Les mortels sont toujours blessés:
. . . La grandeur fiere & *hautaine*
N'attire souvent que leur haine
Lorsqu'elle ne fait rien pour eux.

L'homme *altier* veut vous asservir plutôt que vous abaisser. Boileau caractérise ainsi les femmes *altieres*.

Combien n'a-t-on point vu de Belles aux doux yeux,
Avant le mariage Anges si gracieux,
Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages;
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange *altiere* asservir leurs maris?

L'homme *haut* souffre impatiemment l'humiliation; le *hautain*, la contradiction; l'*altier*, la résistance. » Ceux qui se portent d'eux-mêmes à l'o» béissance «, disoit Marc-Aurele dans son lit de mort à ses parens & amis assemblés autour de lui, » sont dans leur conduite & dans toutes leurs » démarches au dessus des soupçons: sans être *es-* » *claves*, ils sont *bons sujets*; & s'ils refusent quel» quefois d'obéir, c'est qu'on leur commande avec » trop de *dureté*, & qu'on joint à l'autorité le *mé-* » *pris* ou l'*outrage* (a) «. Ce passage peint l'homme *haut* aux prises avec l'homme ou *hautain* ou *altier*.

L'homme *haut* par le sentiment ou de la dignité propre de l'homme ou de ses droits personnels, se tient sur la défensive; il est même simple & modeste s'il n'est provoqué. Le *hautain*, toujours en parade, vous choque, vous heurte, vous blesse, vous foule par ses airs, son ton, ses prétentions, ses manieres: aussi est-il humble, souple & bas devant la puissance qui est sur sa tête. L'*altier* est toujours monté sur son orgueil jaloux qui s'effarouche s'il croit qu'on l'attaque, s'irrite quand

(a) Hérod. l. 1.

on lui résiste, repousse dès qu'il se montre, rompt plutôt que de ployer, veut & ne veut pas : envers tous, lorsqu'il est compromis, il est aussi dur que *haut*.

L'homme *haut* veut de la considération & des égards; s'il rend ce qu'il doit, il exige ce qui lui est dû. Le *hautain* veut des hommages & des bassesses; il croit que tout lui est dû, & oublie ce qu'il doit. L'*altier* veut des ménagemens & l'empire; il rend fiérement ce qu'il doit, & exige durement ce qui lui est dû.

Le premier, lorsqu'il s'agit de ne pas céder ou de l'emporter, devient quelquefois *hautain*, comme l'Abbé de St. Réal le remarque de Tibérius Gracchus. Le second, si on lui montre de la hardiesse & de la fermeté, devient souvent furieux, impérieux, *altier*; ainsi que l'Abbé de Vertot l'observe à l'égard de Marc-Antoine. L'homme *haut* devient facilement *altier* envers ceux qui lui sont soumis, comme il devient *hautain* à l'égard de ceux qui ne lui sont qu'inférieurs.

La noblesse rend naturellement *haut*, parce qu'elle vous éleve au dessus des autres. La grandeur rend *hautain*; car de sa hauteur, & avec son éclat, tout paroît loin d'elle, petit, obscur. Le pouvoir rend *altier*; puisque de droit ou par l'habitude, vous n'avez qu'à vouloir, les choses sont.

Avec vos sottes flatteries, vous rendez les enfans *hauts*. Avec vos éternels hommages, vous rendez les femmes *hautaines*. Avec votre lâche servitude, vous rendez vos supérieurs *altiers*.

On a le *cœur haut*, l'*ame haute*, des *sentimens hauts* ou plutôt élevés; il sied de les avoir, & il est des occasions où l'on peut être *haut* avec bien-

féance : on a auffi l'*air haut*, le *ton haut*, l'*humeur haute*, les *manieres hautes*, &c. : il eft bien à craindre que ces fymptômes, ces fignes, ces apparences n'annoncent des imperfections, des défauts, des vices; ils ne plaifent pas. On a l'humeur, l'air, la mine, le ton, les allures, la contenance, la parole, les manieres *hautaines* : cette efpece de hauteur eft toujours extérieure, apparente, affectée, odieufe, choquante. On a l'air, le ton, le commandement, mais fur-tout l'humeur, l'efprit, le caractere *altier*. A proprement parler, on eft *haut* par air ou par fentiment; *hautain* par air; *altier* par caractere.

L'air *haut*, loin d'impofer une forte de refpect, comme l'air grand, ou de préparer à l'eftime, comme l'air noble, met en garde & indifpofe l'amour-propre des autres contre les prétentions feches de l'orgueil, qui font qu'on vous craint & évite fi on en a la facilité, ou qu'on fe roidit & vous défie s'il faut refter en face. Les manieres *hautaines*, geftes d'un perfonnage comique qui chauffe le cothurne, excitent, comme une offenfe générale & publique, le reffentiment de tout le monde; & découvrent l'enflure d'un petit efprit aux traits du ridicule qui le perce de toutes parts. Le ton *altier*, s'il fait trembler le foible, le lâche, l'efclave, révolte la liberté des autres, provoque la réfiftance & la ligue, réveille l'horreur indocile & inflexible de la tyrannie, lors même qu'il n'eft que l'organe de la raifon, de la juftice, de la légitime autorité.

Hérédité, *Héritage*.

Hérédité (terme de Pratique), *héritage* (terme vulgaire), succession dont on *hérite*, c'est-à-dire, dont on devient le maître (lat. *herus*), par la mort de l'ancien maître. *L'héritier* est le maître nouveau.

La terminaison *age* désigne la chose; & la terminaison *ité*, la qualité. *Héritage* indique proprement les biens dont on *hérite*; *hérédité*, la qualité ou la destination des biens, en vertu de laquelle on en *hérite*. L'*hérédité*, à proprement parler, est la succession aux droits du défunt; & l'*héritage*, la succession à ses biens. La propriété ou le domaine que le testament ou la Loi vous défere, forme l'*hérédité* : le bien ou le fonds que l'ancien possesseur vous laisse, constitue l'*héritage*. En vous portant pour héritier, vous entrez dans l'*hérédité*, & vous prenez ensuite possession de l'*héritage*. Sans toucher à l'*héritage*, vous vous immiscez dans l'*hérédité* par un acte simple d'*héritier*, acte dont très-souvent on ignore la force & les conséquences. Vous cultivez votre *héritage*, après avoir appréhendé l'*hérédité*.

Hérédité désigne si bien une qualité distinctive, ou un droit particulier attaché à la chose, qu'on dit l'*hérédité* d'une charge ou d'un office, pour annoncer que l'office ou la charge est héréditaire par concession du Prince. *Héritage* désigne si particuliérement les biens mêmes, qu'on appelle *héritage* un domaine, un fonds de terre; & qu'on dit

dit en conséquence, vendre, acquérir, mettre en valeur, améliorer un *héritage*.

Les différentes acceptions d'un mot ne sont point étrangeres l'une à l'autre : si elles s'éloignent dans un sens, dans un autre elles se réunissent. Il faut donc les comparer ensemble, & les expliquer les unes par les autres ; & de leur rapport commun tirer l'idée primitive.

Hérédité rend le mot latin *hæreditas* ; *héritage* répond au mot *hæredium* : or *hæreditas* désigne le droit ; *hæredium* les fonds.

Hérétique, *Hétérodoxe*.

Αἵρεσις signifie choix ou goût particulier, volonté ferme, secte ou division, opinion séparée ou séparation : du verbe αἱρεῖν, opter, suivre son goût ou sa maniere, s'attacher à une chose, se séparer, aller à part, troubler. L'*héréſie* est une opinion particuliere, une erreur à laquelle on s'attache fortement, & par laquelle on se sépare de la Communion.

Ετεροδοξος (formé d'ἑτερος, autre, différent, & de δοξα, croyance, opinion) exprime la différence ou la singularité d'opinion, comme *hétérogene* la différence de genres ou de parties ; *hétéroclite*, la différence de déclinaisons ou de penchans, &c. L'*hétérodoxie* est dans l'opinion qui s'écarte de l'opinion reçue.

Hérétique exprime littéralement ce qui sépare & rompt l'union ; *hétérodoxe*, ce qui differe & détruit la conformité.

Hérétique eſt oppoſé à *Catholique*; or *Catholique* ſignifie *univerſel*; de κατω, comme, de même, environ, & ολον, tout. *Hétérodoxe* eſt oppoſé à *orthodoxe*, & *orthodoxe* marque l'opinion ſaine & réglée; d'ορθος, ordre, droiture, & du même mot δοξα. Ces termes s'emploient en matiere de foi.

Un ſentiment *hérétique* eſt un ſentiment contraire à celui de l'Egliſe Catholique ou univerſelle. Une opinion *hétérodoxe* eſt une opinion contraire à la foi ou à la regle des Fideles.

Hérétique déſigne la ſciſſion, ce qui fait ſecte ou appartient à une ſecte. *Hétérodoxe* n'indique que la diſcordance, ſans aucune idée de parti, ou de relation avec un parti.

Il y a dans l'*Hérétique* un caractere d'opiniâtreté, de révolte, d'indépendance; il n'y a dans l'*Hétérodoxe* que l'écart de l'erreur, d'une fauſſe croyance, d'un déréglement d'eſprit. Une erreur plus inconſidérée que maligne contre la foi, ſans deſſein, ſans intention de l'établir, de la ſoutenir, d'y perſévérer malgré l'autorité, ſi elle rend *Hétérodoxe*, ne rend pas *Hérétique*.

Nous qualifions proprement d'*Hérétiques* ceux qui, frappés d'anathême par l'Egliſe, en reſtent opiniâtrément ſéparés. La qualification d'*Hétérodoxe* n'emportera que le reproche ou l'accuſation d'erreur. Ce mot ne s'emploie pas ſubſtantivement : nous ne diſons pas les *Hétérodoxes*, mais nous oppoſons également les *Hérétiques* aux *Catholiques* & aux *Orthodoxes*. Cette bizarrerie apparente n'en eſt pas une en effet : car, ſelon nos remarques, le mot *hétérodoxe* n'indique ni corps ni parti; c'eſt l'*Hérétique* qui fait parti & ſecte

contre les *Catholiques* ou l'univerſalité des Fideles, & les *Orthodoxes* ou le corps des vrais croyants.

Hétérodoxe a fait *hétérodoxie*, comme *Orthodoxe orthodoxie* : mais *Hérétique* n'a pas fait *héréticité*, pendant que *Catholique* a fait *catholicité*. Le mot *héréſie* ne ſupplée point à celui d *héréticité* : l'*héréſie* eſt l'erreur même ; l'*héréticité* déſigneroit la qualité ou le caractere d'*Hérétique*. L'*héréticité* d'un livre, d'une doctrine, d'une perſonne m'annonceroit un livre, une doctrine, une perſonne qui eſt *hérétique*, ou qui tombe dans des *héréſies* ; & ces *héréſies* ſont telles ou telles erreurs particulieres. Vous ne direz pas l'*héréſie* d'une telle propoſition ; car la propoſition même eſt l'*héréſie* : il faut donc dire l'*héréticité* d'une propoſition, pour déſigner la qualité ou le trait particulier qui la conſtitue *hérétique* ou qui en fait une *héréſie*. L'illuſtre Archevêque de Cambrai avoit bien ſenti la néceſſité de ce mot ; il eſſaya d'en enrichir la Langue, il le répete ſouvent dans ſes Ouvrages de controverſe ; & nous n'oſerions nous en ſervir ! Comment donc parler, ſi l'*hétérodoxie* n'eſt pas préciſément l'*héréticité* ? Le mot *héroïcité*, rappelé dans l'article ſuivant, eſt dans un cas ſemblable.

Je remarquerai, en paſſant, que la terminaiſon *ie* (latin *ia*) dans *hétérodoxie*, a le même ſens que la terminaiſon *ité* (latin *itas*) dans *héréticité*. Les Celtes diſoient *ia* où les Latins ont dit *ita* ; mots également tirés du verbe *hé*, *hei*, *ei*, *es*, *eſt*, *être*, &c., & qui indiquent ce qui eſt ainſi, tel, de telle maniere, avec cette qualité, comme on va le voir plus au long.

Héroïsme, *Héroïcité.*

Les Grecs & les Latins, qui nous ont transmis le mot de *héros*, formé de *her*, haut, grand, élevé, puissant, n'ont pas ces deux termes utiles. *Héroïsme* n'est point ancien dans notre Langue, puisque le Pere Rapin demandoit la permission d'en user; mais il fut alors généralement reçu: l'Académie enregistra ses lettres d'adoption. *Héroïcité* n'est encore que du Dictionnaire Néologique; mais il a tous les titres que la Langue peut exiger pour le reconnoître. Ce mot s'emploie dans les procès de béatification & de canonisation des Fideles, pour exprimer la hauteur éminente qu'on demande à leurs vertus, ainsi qu'on le voit dans les actes de béatification du bienheureux J. F. Régis, & dans la Préface mise par M. l'Abbé Roubaud de Tresséol à la tête de la Vie du vénérable Labre. Je le trouve dans le beau Discours de Berruyer, qui sert d'introduction à la seconde partie de l'Histoire du Peuple de Dieu. » Il n'est pas possible, à prendre même les choses humainement, » que les traits de noblesse, de dignité, de sagesse, de sainteté, de magnificence, qui signalent toutes les pages de nos écritures, soit dans » la suite, l'ordre & la fin des événemens, soit » dans la pureté des maximes & l'*héroïcité* des sentimens, ... il n'est pas possible, dis-je, que tous » ces traits réunis échappent à un Lecteur, &c. «.

Ces termes me fournissent l'occasion d'expliquer deux terminaisons significatives, qui distinguent dans notre langue deux classes particulieres de substantifs. Cette explication établira la diffé-

rence générale qui ſe trouve entre les mots terminés, comme *héroïſme* & *héroïcité*, par *ité* & par *iſme*.

Iſme, terminaiſon grecque, eſt le mot ισμα, qui ſignifie ſcience, doctrine, opinion, ſyſtême, méthode, &c.; & qui, ajouté à un autre mot, ſert à exprimer la doctrine, le ſyſtême, la méthode propre à telles ou telles perſonnes, à telle ou telle claſſe de gens ou d'objets. Ainſi nous diſons le *Chriſtianiſme* & le *Mahométiſme*, le *Stoïciſme* & l'*Epicuriſme*, le *Carteſianiſme* & le *Neutonianiſme*, le *Moliniſme* & le *Janſéniſme*, &c., pour déſigner la doctrine des Chrétiens & celle des Mahométans, ainſi des autres. Le mot *ſophiſme* indique une maniere ou méthode particuliere de raiſonner, d'argumenter; *idiotiſme*, une méthode ou une maniere de parler contraire à la méthode, à la regle générale; *fanatiſme*, la maniere propre de penſer, de ſentir & d'agir du fanatique, &c.

Ité eſt la terminaiſon latine *itas* ou le mot *ità*, qui ſignifie une qualité, une propriété, un attribut, la qualité, la propriété, de ce qui eſt tel, ainſi, de cette maniere: *is*, *iſt* exprime l'exiſtence; *it*, *itas*, *ité*, l'exiſtence morale. Ainſi la *vérité* eſt la qualité de *vrai*; la *magnanimité*, la qualité de *magnanime*; la *facilité*, la qualité de *facile*; l'*humanité*, celle d'*humain*, &c. Nous avons déjà fait pluſieurs fois cette remarque.

Nous diſons *ſtoïciſme* & *ſtoïcité*. Le *ſtoïciſme* eſt la doctrine, la morale des Stoïciens: la *ſtoïcité* eſt la qualité, la vertu diſtinctive du Stoïque ou du Stoïcien pratique; c'eſt-à-dire, une fermeté à toute épreuve, une conſtance inébranlable. Le

stoïcisme est dans l'esprit, dans l'imagination; la *stoïcité* est dans le caractere; l'un est en spéculation, l'autre en action.

L'*héroïsme* est la méthode, la regle, la marche, la maniere propre de penser, de sentir, d'agir des Héros: l'*héroïcité* est la qualité, la vertu, le caractere propre du Héros, c'est-à-dire, la grandeur d'ame, la générosité, la sublimité qui inspire les hautes pensées, produit les beaux sentimens, exécute ces actions supérieures, dignes d'admiration & de respect. L'idée que nous avons de l'*héroïsme*, l'*héroïcité* la remplit: ce que l'*héroïsme* enseigne, conseille, exige, l'*héroïcité* l'exécute: l'*héroïsme* est la mesure générale de l'*héroïcité* personnelle.

L'*héroïsme* marque le degré de grandeur jusqu'où les Héros s'élevent: l'*héroïcité* est précisément cette grandeur d'ame qui vous constitue Héros. Vous trouverez de l'*héroïsme*, c'est-à-dire l'idée d'une grandeur supérieure dans une action particuliere, ce ne sera qu'un trait de Héros: vous ne verrez l'*héroïcité* que dans le caractere & l'habitude d'une grandeur éminente mise en pratique. Sans l'*héroïcité*, vous vous éleverez par un effort jusqu'au sublime marqué par l'*héroïsme*; mais, sans les conditions naturelles, vous ne parviendrez pas à l'*héroïcité*. L'*héroïcité* vous met naturellement à la hauteur fixée par l'*héroïsme*. Les Stoïciens avoient des idées outrées sur le véritable *héroïsme*; jamais l'*héroïcité* purement humaine n'auroit été été capable de les remplir. La morale chrétienne est un systême d'*héroïsme* divin: la vie du parfait Chrétien est l'exercice continuel d'une *héroïcité* surnaturelle.

Histoire, *Fastes*, *Chroniques*, *Annales*, *Mémoires*, *Commentaires*, *Relations*, *Anecdotes*, *Vie*.

LA critique me reprochera de réunir dans cet article le genre & des especes qu'on ne confondroit jamais ensemble. Si le tableau en devient plus agréable & plus commode pour le Lecteur, je veux bien avoir tort. Bacon m'a fourni l'idée de cet article & beaucoup de matériaux. Il est vrai que Bacon ne faisoit pas des synonymes.

1°. L'*Histoire* est l'exposition ou la narration, tempérée quant à la forme, & sçavante quant au fond, liée & suivie des faits & des événemens mémorables, les plus propres à nous faire connoître les hommes, les nations, les Empires, &c. On a tout dit sur cette matiere. Lucien, en trois ou quatre pages de son petit Traité, *Comment il faut écrire l'Histoire*, donne sur ce sujet plus de bonnes instructions, & avec beaucoup plus de sel & d'agrément qu'il n'y en a dans plusieurs gros Traités modernes. J'attends que dans l'*Histoire* d'un Peuple, on réunisse celle des Loix & des changemens sourds dans la constitution & le gouvernement ; celle des principales parties de l'administration & des variations importantes dans leurs formes ; celle des impôts, causes immédiates de stabilité, d'élévation ou de ruine ; celle des arts fondamentaux, thermometre de la prospérité ou de la décadence ; celle des opinions dominantes qui donnent le branle aux esprits & aux événe-

mens ; celle des mœurs publiques & privées, qui font connoître l'homme & le siecle ; en un mot, l'*Histoire* des causes & des effets, des Membres comme du Chef, des Provinces autant que de la Cour ; celle de la Nation & de l'Etat. Il est inutile de remarquer que nous considérons ici l'*Histoire* proprement dite par opposition aux autres ouvrages historiques.

Il y a des *Histoires* universelles, des *Histoires* générales d'une contrée, des *Histoires* particulieres, &c., avec des subdivisions à l'infini : voyez la Préface & le Tableau de l'Encyclopédie.

Le mot *histoire* vient de l'oriental *star*, tracer, écrire : d'où le grec ἱστορία, connoissance, expérience, narration.

2°. Les *fastes* sont des especes de tablettes, ou des notes, des inscriptions, des nomenclatures, en un mot, des souvenirs des changemens authentiques dans l'ordre public, d'actes solemnels, d'institutions nouvelles, d'origines importantes, de personnages illustres, les plus dignes d'être transmis à la postérité. Cneius Flavius compila le premier à Rome des *Fastes* pour annoncer au Peuple les jours de plaidoierie ou de Palais. On eut ensuite des *Fastes Sacrés*, des *Fastes Consulaires*, &c. ; espece de Calendrier où l'on annonçoit les fêtes, les assemblées publiques, les jeux publics, les Magistrats élus, les jours heureux ou malheureux. Ovide donna les *Fastes* Poétiques de la Religion Romaine, simple résultat d'une érudition profonde. On appelle *Fastes Sacrés* de l'Eglise, le Martyrologe. Il y a des Corps, des Compagnies Civiles, Militaires, qui donnent l'exemple de tenir des registres ou *fastes* particuliers, qui, s'ils sont faits

avec soin, dans un esprit public & à l'usage du Public, fourniront à des *fastes* généraux, des titres, des pieces justificatives, des autorités propres à leur imprimer le caractere convenable de la certitude & de l'authenticité.

Nos modernes abrégés chronologiques peuvent servir à donner une idée du genre & de la maniere des *fastes*; & rien ne leur convient mieux que l'épigraphe du Président Hénaut, *Indocti discant, & ament meminisse periti.*

On a coutume de tirer le mot *faste* de celui de *fête*. Sans parler des premiers *fastes* publiés à Rome, qui n'annonçoient nullement les jours de fêtes, nous remarquerons que les Latins de qui nous tenons ces deux mots, mettoient en opposition *Dies fasti* & *Dies festi*; en sorte que les premiers de ces jours étoient ceux où il étoit permis de faire une chose, & les autres ceux où la chose n'étoit pas permise. Ainsi *fastes* vient de *fas*, permis, ou de *fac*, fais, suivant l'opinion de M. de Gébelin, à cause que les *fastes* annonçoient les choses *faisables* ou *permises*, ce qu'on pourroit *faire*, ce qu'on devoit *faire*. Mais les *fastes historiques* n'ont d'idée commune avec ces calendriers, que celle de *registres* sommaires ou de simples monumens publics.

3°. La *chronique* est l'*histoire* des temps, ou l'*histoire* chronologique divisée selon l'ordre des temps. La chronologie est son objet principal. La plus ancienne des *chroniques* conservées, celle des marbres de Paros ou d'Arondel, ne marque certains événemens, tels qu'une fondation, une émigration, des morts célebres, que pour fixer le temps écoulé depuis leur arrivée. Les Sçavans qui, comme Marsham & Petau, ont écrit des *Chroniques*, sem-

blent auſſi ſubordonner les faits aux dates, en diſcutant, éclairciſſant & déterminant les époques. Nos *Chroniqueurs*, Hiſtoriens en même temps, ſe ſont plus attachés aux faits, ſur-tout parce qu'ils ne trouvoient pas la même incertitude dans les dates ; ils les expoſoient avec plus d'étendue & avec ce ton de familiarité & de candeur qui paroît être le langage propre de la vérité, & qui nous enchante dans la bouche de quelques-uns d'entre eux, tels que Joinville.

Les Gazettes ſont des eſpeces de *chroniques*, mais qui peut-être en diſent ſouvent ou trop ou trop peu, en ſuppoſant les Rédacteurs auſſi inſtruits, auſſi exacts & auſſi fideles que peuvent l'être des Particuliers qui parlent en public, de tout, & de tout le monde.

Ce mot vient du grec χρονος, temps.

4°. Les *annales* ſont des *chroniques* ou des *hiſtoires* chronologiques diviſées par *années*, comme les Journaux proprement dits le ſont par *jours*. La *chronique* des Grecs étoit réglée par les Olympiades, & celle des Romains par les Conſulats. Les *Annales* publiques, & en général les *chroniques* anciennes, premiers monumens hiſtoriques, portoient ſans doute l'empreinte des mœurs ſimples, franches & même rudes des premiers temps. Auſſi diſparurent-elles lorſque l'*Hiſtoire* eut pris des formes élégantes & une ſorte de philoſophie : perte à déplorer, puiſque les Hiſtoriens anciens, Grecs & Latins, dépourvus d'autorités, nous donnent ainſi purement à croire ſur leur parole ce qu'il leur plaît de nous dire Les *Annales* poſtérieures ſont ſorties du genre des *chroniques* ſec & abandonné ; & ſans prendre un caractere diſtinctif, elles ſe ſont prêtées

au génie & au goût de l'Ecrivain. Les *Annales* de l'Empire par M. de Voltaire ne ressemblent point à celles de Tacite; celles de Tacite ne ressemblent point à celles de Baronius. Bacon dit qu'elles semblent écrites d'ordinaire pour l'ostentation, & pour prêter aux actions humaines un prix qu'elles n'ont pas ; en sorte qu'une satyre donneroit une idée aussi fidele des hommes que ces sortes de *chroniques*. Certes ce défaut peut bien être celui de quelques Annalistes Anglois ou des Annalistes d'office, mais il n'est ni général ni même commun.

Un sçavant Romain, cité par Aulu-Gelle (*a*), prétendoit que l'*Histoire* differe des *Annales*, en ce que l'Historien parle du temps présent, & rapporte ce qu'il a vu, tandis que l'Annaliste parle du temps passé, & rapporte ce qu'il n'a point vu. Cette distinction appuyée par Servius (*b*), est fondée sur ce que le mot *histoire* signifie en grec une *expérience propre*. Tacite, dans la division de son grand Ouvrage, paroît s'y être conformé. Mais Aulu-Gelle établit fort bien que l'*Histoire* est à l'égard des *Annales* ce que le genre est à l'espece. On ajoute, d'après Cicéron (*c*), que les *Annales* se bornent à exposer les faits sans ornemens, *année* par *année* ; au lieu que l'*Histoire* raisonne sur ces mêmes faits, dont elle recherche les causes, les motifs, les ressorts, &c.

Il est superflu de remarquer qu'*annales* vient d'*an*, *année*.

5°. Les *Mémoires* sont, comme le dit fort bien

(*a*) Liv. 5, c. 18.
(*b*) Note sur le premier Livre de l'Enéide.
(*c*) Liv. 2, *de Orat.* 12.

Bacon, les matériaux de l'*Hiſtoire*. Auſſi pluſieurs de ces Ouvrages ſont-ils intitulés *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire*, comme ceux de d'*Avrigny*. Le ſtyle de ce genre eſt libre ; on peut y diſcuter les faits ; on y développe les affaires ; on y entre dans les détails. L'Hiſtorien puiſe ſur-tout dans les *Mémoires* des gens employés aux affaires, acteurs ou témoins dignes de foi ; tels que Comines, Sully, Baſſompierre, le Cardinal de Retz, &c. Bougeant écrivoit l'*Hiſtoire* d'un *Traité de paix* ſur les *Mémoires* d'un grand Négociateur.

Les *Mémoires* (ainſi que le mot le porte) ont été ainſi appellés parce qu'ils conſervent & fixent la *mémoire* des choſes.

6°. Les *Commentaires* ſont des canevas d'*Hiſtoire* ou des *Mémoires* ſommaires. Plutarque appelle les *Commentaires* de Céſar, des Ephémérides qui fourniſſent le fonds ou la matiere à l'*Hiſtoire*. Cicéron dit (*a*) : Ce n'eſt pas un diſcours, c'eſt une Table de matieres, ou un *Commentaire* un peu moins ſec.

Les *Commentaires*, dit-on, ſont certains *Mémoires* hiſtoriques qu'un homme illuſtre fait des choſes qu'il a vues & auxquelles il a eu part. Ne ſuffira-t-il pas qu'ils ſoient écrits par des contemporains qui ont été à portée d'être particuliérement inſtruits & qui ſont dignes de foi ? Céſar, Hirtius Panſa, la Place, Montluc, &c. ont ainſi écrit dans leurs *Commentaires* ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont vu. Ces ſortes d'Ouvrages prennent plutôt aujourd'hui le titre de *Mémoires*, *Mémoires* de Villeroi, de Brantôme, de Montréſor, de la Roche-

(*a*) *In Brut.*

foucauld, de la Fare, &c. César a laissé le modele parfait des *Commentaires*.

Commentaire, en latin *Commentarius*, de *Commentari*, penser, méditer, traiter, expliquer; racine *mens*, esprit, entendement, mémoire, &c. On appella d'abord à Rome *Commentaire*, les registres où l'on faisoit *mention*, où l'on tenoit note de certains faits; on appella aussi *Commentaires* les *histoires* abrégées & les explanations ou illustrations des Auteurs: & c'est presque uniquement dans ce sens que nous employons ce terme.

7°. La *relation* est le récit ou le rapport circonstancié d'un événement, d'une entreprise, d'une conjuration, d'un traité, d'une révolution, d'une fête, d'un voyage, &c. Le mérite de ce genre consiste sur-tout dans l'exactitude, le choix, l'utilité des détails & la vérité des couleurs. » On n'a presque » point de bonnes relations de bataille «, dit Leibnitz (*a*): « la plupart de celles de Tite-Live paroissent imaginaires autant que celles de Quinte-Curce: il faudroit avoir de part & d'autre les rapports de gens sûrs & capables, qui en dressassent eux-mêmes des plans «. Un témoin ne peut pas tout voir & ne peut pas tout discerner.

Ce mot vient de *referre*, *relatum*, rapporter, réciter, redire, &c.

8°. Les *Anecdotes* sont des recueils de faits secrets, de particularités curieuses, propres à éclaircir les mysteres de la politique & à développer les ressorts cachés des événemens. Il ne faut pas croire avoir donné les *anecdotes* des différens Etats de l'Europe, lorsqu'on a recueilli dans les Livres des

(*a*) *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, p. 434.

traits qui ne révelent rien & qui n'apprennent rien. L'objet de ce genre est de manifester les causes, les mobiles, les ressorts inconnus, ces causes souvent si petites qui produisent de grands effets, ces mobiles souvent frivoles qui inspirent d'importantes résolutions, ces ressorts souvent si fragiles qui operent les révolutions les plus mémorables. Aussi les Anglois appellent-ils ce genre singulier, *Histoire digérée* ; c'est l'*Histoire secrete*.

L'*Histoire* en général, dit Leibnitz (*a*), est soumise à deux grandes loix, mais dont l'une est plus rigoureuse pour l'*Histoire publique*, & l'autre pour l'*Histoire secrete*. La loi propre de l'Histoire publique est de ne rien dire de faux; celle de l'Histoire secrete, de ne rien omettre de vrai, &c. Ce dernier genre sur-tout doit être appuyé de pieces justificatives, à moins que l'Auteur ne soit témoin irrécusable. Il faut qu'il fouille, comme Vittorio Siri, dans les archives des Etats, dans les cabinets des Acteurs, dans les porte-feuilles des curieux à portée d'être bien instruits.

Procope est très-croyable, lorsqu'il décrit les événemens connus des guerres contre les Vandales & les Goths. Mais qui peut l'en croire, lorsqu'il trace les satyriques *anecdotes* de la Cour de Justinien ? Il en est de même des *anecdotes* de Varillas. Cette malheureuse facilité d'inventer des faits secrets pour produire les événemens publics, a donné lieu à un genre monstrueux de Roman où la fable & la vérité, incorporées ensemble, abusent celui qui ne sçait pas, & troublent celui qui sçait. Il n'appartient pas à tout Historien, dit

(*a*) *Ubi supr.*

Bacon en parlant de ce genre hiſtorique, de s'ériger en homme d'Etat, de cabinet, & de tous les Conſeils.

[1] Ce mot eſt le grec ἀνέκδοτα, qui n'a pas été publié, mis au jour.

9°. La *vie* eſt l'*hiſtoire* de l'homme dans tous les momens & dans toutes les circonſtances, juſque dans ſa maiſon, dans ſa famille, au milieu de ſes amis, avec lui-même. L'*Hiſtoire* nous dépeint l'homme en habit de parade, ou l'homme public : la *vie* nous peint l'homme, comme on dit, en déshabillé, ou l'homme privé. Celle-là donne plus à l'admiration, celle-ci à l'exemple.

L'une, plus politique, ne ſert guere qu'aux grands perſonnages; l'autre, plus morale, eſt utile à tous les hommes. » Ceux, dit Montaigne, qui » écrivent les *vies*, d'autant plus qu'ils s'amuſent » plus aux conſeils qu'aux événemens, plus à ce » qui ſe paſſe au dedans qu'à ce qui arrive au » dehors, ceux-là me ſont plus propres : voilà » pourquoi c'eſt mon homme que Plutarque «.

Tout le monde ſent que la *vie hiſtorique* eſt ainſi appellée, parce qu'elle eſt le tableau de la *vie* ou des actions des perſonnes.

Honnête homme, Homme honnête.

LES dénominations morales changent ſouvent de valeur, ſelon les temps, les lieux, les conjonctures, les mœurs, les opinions. Le Juſte de l'Evangile n'eſt pas celui de Platon : le Sage de Salomon n'eſt pas celui des Stoïciens : l'homme d'honneur de nos jours n'eſt pas tout-à-fait celui

de la Chevalerie. L'*honnête homme* est tantôt celui qui possede certaines vertus, tantôt celui qui est d'une condition honnête ou qui n'a rien de bas, tantôt celui qui tient un certain état ou qui a un train. L'*homme honnête* est ou un observateur attentif des usages & des bienséances de la société, ou un observateur religieux des regles de l'*honnêteté*. L'honnêteté morale est l'acception dans laquelle nous prendrons ici ces deux dénominations. Quelle est, en fait de vertu, la différence entre l'*honnête homme* & l'*homme honnête*?

Cette question doit d'abord se résoudre par les principes établis dans la question générale traitée à l'article *sçavant homme* & *homme sçavant*. L'adjectif, placé devant le substantif, retrace le caractere propre, ou du moins un attribut caractéristique ou principal de la personne; placé à sa suite, il n'offre qu'un trait particulier de la personne, ou une simple qualification: cette différence est essentielle & primitive. *Voyez* l'article cité.

Mais l'*homme honnête* & l'*honnête homme* se distinguent encore, ce me semble, l'un de l'autre par des couleurs & des ombres assez tranchantes. Comme les manieres & les formes déterminent l'*homme* civilement *honnête*, soit imitation soit confusion, nous considérons ordinairement dans l'*homme* moralement *honnête* les apparences: nous lui demandons des dehors; tandis qu'il suffit pour l'*honnête homme* des principes de sentiment & de mœurs. Nous n'appellerons pas, du moins sans explication, *homme honnête*, un homme brusque & dur, quoiqu'il soit très-*honnête homme*. D'après la connoissance parfaite du caractere ou la réputation

réputation bien établie d'une telle personne, nous la qualifierons d'*honnête homme* : sur la façon de procéder & de traiter d'un autre, nous l'appellerons *homme honnête*. Les *honnêtes gens*, comme dit un Auteur célebre, ne mettent point d'enseigne : nos *gens honnêtes* ont une sorte de vernis. Nous regardons plutôt au fond de l'*honnête homme*; nous regardons davantage à la surface de l'*homme honnête*. L'*honnête homme* est tel en soi; l'*homme honnête* est tel à notre égard. L'un a l'honnêteté qu'il faut avoir; & l'autre l'honnêteté qu'il faut marquer. Le respect de la Loi & l'amour du devoir font l'*honnête homme*; le respect humain & l'amour de l'estime publique peuvent faire l'*homme honnête*.

L'*honnête homme* a les vertus essentielles; cette probité qui, dans un ressort bien plus étendu que celui des Loix, nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît; cette justice scrupuleuse, qui juge contre nous dès que nous avons seulement contre nous le doute; cette équité bénigne, qui soumet nos droits rigoureux aux considérations & aux égards dûs à l'humanité; cette droiture d'esprit & de cœur, qui, en nous contenant par les forces combinées de la lumiere & du sentiment, ne nous permet pas de gauchir même légérement dans la bonne voie; cette bonne foi dans les procédés & cette fidélité dans les paroles, qui montrent toujours l'homme tel qu'il est & tel qu'il sera, &c. Il a ces vertus; mais ces vertus n'excluent pas certains défauts, & des défauts fâcheux pour la société; l'humeur chagrine, fléau domestique; la rudesse & la grossiéreté des manieres, masque repoussant;

l'entêtement & l'opiniâtreté, source de divisions & de scissions; l'inconsidération & l'indiscrétion, sujets d'offenses; la roideur & l'inflexibilité, espece d'orgueil désespérant, &c.

L'*homme honnête* n'a peut-être pas dans l'ame toutes ces vertus, du moins au même degré: mais il a précisément les qualités sociales opposées à ces défauts; la modération est son trait distinctif. Maître de lui-même, il ne songe qu'à rendre les autres contens d'eux & de lui; févere pour soi, indulgent pour autrui, sa fermeté n'a rien de dur; il est franc, mais avec réserve: sa politesse est bienveillante. Où sa droiture ne doit point fléchir, sa résistance est justifiée par l'insinuation. Sa douceur attire; sa facilité attache; son aménité charme: il a cette égalité d'humeur que l'on prendroit pour le signe de l'égalité d'ame. Ses manieres donnent à tout ce qu'il fait l'air de procédé, & le relevent. Enfin il cede aux bienséances, aux égards, à vos intérêts & à vos goûts, tout ce que sa vertu pliante & tempérée lui permet d'accorder à la condescendance.

Ainsi les vertus propres de l'*honnête homme* sont des vertus capitales, primitives, fondamentales; les qualités de l'*homme honnête* ornent ces vertus, les perfectionnent, les complettent. Les vertus solides, fermes, inaltérables de l'*honnête homme*, sont adoucies, attendries, & parées dans l'*homme honnête*; mais peut-être aussi affoiblies, amollies, & altérées. L'un est essentiellement *honnête*; l'autre l'est agréablement. La société de l'*honnête homme* est sûre: le commerce de l'*homme honnête* est doux. Reposez-vous sur la conscience du premier; goûtez le mérite du second,

Enfin, voulez-vous des modeles ou des exemples de l'un & de l'autre, prenez le *Misanthrope* : Alceste est l'*honnête homme* ; Philinte a l'air de l'*homme honnête.* Si ces distinctions ne sont pas assez bien établies, elles peuvent être adoptées, par la propriété qu'elles ont de discerner en matiere d'*honnêteté* la physionomie du caractere. Que si nous réduisons l'*homme honnête* aux qualités de l'*honnête homme*, il en faut revenir à la premiere différence que nous avons tirée de la façon particuliere de placer la qualification.

Dans l'ancienne Encyclopédie, les dénominations d'*homme de bien*, d'*homme d'honneur* & d'*honnête homme*, sont traitées comme synonymes, quoique la plus médiocre instruction ne permette pas de les confondre. L'*homme de bien*, dit M. Diderot, est celui qui satisfait exactement aux préceptes de la Religion ; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les loix & les usages de la société ; & l'*honnête homme*, celui qui ne perd de vue, dans aucune de ses actions, les principes de l'équité naturelle. Je définirois plutôt l'*homme de bien*, celui qui passe sa vie dans la pratique du bien, ou l'exercice des bonnes œuvres, soit commandées, soit conseillées par les différentes regles des mœurs ; & l'*homme d'honneur*, celui qui se fait remarquer par la hauteur, la fermeté, la délicatesse des sentimens incompatibles avec toute idée de bassesse, propres à répandre sur la personne une sorte de lustre, & honorés du Public par une estime respectueuse. J'en ai assez dit sur l'*honnête homme.* Nous pourrions encore associer à ces divers personnages le *galant homme*, qu'on reconnoît à une maniere

de traiter, de procéder, d'agir, naturelle, aisée, ouverte, cordiale, pure, noble, généreuse, engageante, & persuasive.

Honnir, *Bafouer*, *Vilipender*.

Honnir est formé du son élevé *hon*, qui a servi également à désigner l'*honneur* & la *honte*. *Honn* signifie en allemand *déshonorer*, & c'est dans ce sens qu'on a dit *honnir*. *Quoi, ne tient-il qu'à* honnir *les familles*, dit la Fontaine? Mais est-ce l'idée pure & entiere de *déshonorer* que ce mot présente? Je ne le crois pas. Son idée propre est de faire *honte* à quelqu'un, de s'élever & de se récrier contre lui de maniere à blesser encore plus sa pudeur que son honneur, & de le poursuivre de traitemens humilians & flétrissans. *Honnir* a une valeur positive, qui est celle de répandre la *honte*. Réservé au style comique ou familier, il indique les manieres vulgaires de traiter honteusement, sur-tout par des cris injurieux.

Puis, un chacun contre moi déchaîné,
Je fus *honni*, réprimandé, berné:
Des malheureux c'est assez le partage.

Bafouer est formé de *ba*, bouche, cri, & de *hou*, *huer*, ou de *io*, *ia*, *jou*, *jeu*, par le changement de *h* en *f*. C'est proprement *huer* quelqu'un à pleine bouche, s'en *jouer* sans ménagement, s'en moquer d'une maniere outrageante, l'accabler d'affronts & d'injures. Le vieux françois *beffler*, l'anglois *baffle*, l'italien *beffare* ou *beffardare*, l'espagnol *befar*, expriment de même

l'action de se moquer, de se jouer, de maltraiter par des paroles ou des manieres humiliantes. Ces mots paroissent composés de *far*, faire, & de *ba*, *bé*, cri & contorsion de bouche.

Vilipender, mot latin formé de *vilis*, vil, & de *pendere*, estimer. C'est traiter quelqu'un de vil, ou comme vil, d'une maniere avilissante, avec un grand mépris; le décrier, le dénigrer, détruire sa réputation.

Honnir est le cri du soulévement & de l'indignation; *bafouer* est l'action de la dérision & de l'avanie; *vilipender* est l'expression du mépris & du décri.

Vous *honnissez* celui que vous voulez perdre d'honneur & couvrir de honte. Vous *bafouez* celui que vous voulez immoler à la risée & couvrir de confusion. Vous *vilipendez* celui que vous voulez ravaler & fouler aux pieds.

C'est sur-tout le Public qui *honnit*, & l'impudent qu'on *honnit*. C'est sur-tout la populace qui *bafoue*, & le vilain qu'on *bafoue*. C'est sur-tout la cabale qui *vilipende*, & l'important qu'on *vilipende*.

L'homme *honni* est le scandale & l'anathême de ceux qui le *honnissent*. L'homme *bafoué* est la fable & le jouet de ceux qui le *bafouent*. L'homme *vilipendé* est le rebut & la victime de ceux qui le *vilipendent*.

Celui qui s'arroge le droit de manquer insolemment au Public, sera *honni*. Celui qui paroît s'accommoder des humiliations, sera *bafoué*. Celui qui se fait audacieusement trop valoir, sera *vilipendé*.

Le peuple *honnit* volontiers ceux qui tombent

du haut des grandeurs. Le lâche *bafoue* à son aise celui qui est sans défense. L'heureux *vilipende* de bon cœur celui qui n'a pas le mérite d'être heureux.

Quoique *honnir*, autrefois si usité, & *vilipender* fort négligé, ne soient que du style comique ou du moins familier, il me semble que ces mots employés dans les circonstances ou avec les accessoires propres à faire sortir & sentir leur énergie, produiroient un effet particulier, qu'aucun autre terme n'obtiendra. *Honnir* mériteroit sur-tout d'être favorisé des bons Ecrivains.

Hors, Hormis, Excepté.

» CES trois mots, dit l'Abbé Girard, caractérisent également un rapport de séparation.
» *Excepté* dénote une séparation provenant de
» non conformité à ce qui est général ou ordi-
» naire. *Hors* & *hormis* séparent par exclusion :
» le dernier est d'un usage moins fréquent, &
» me paroît plus particuliérement attaché à l'ex-
» clusion qui regarde les personnes «.

Sans examiner si cette derniere distinction n'est pas une supposition gratuite, je crois que l'article entier a besoin d'être expliqué & rectifié.

Hors, autrefois *fors*, du latin *foras*, opposé à *dans*, désigne seulement ce qui n'*est pas dans* le cas présent, ce qui est dans un autre cas ; la séparation est bien marquée par le mot, mais sans aucun signe d'*exclusion*.

Hormis, autrefois *hors-mis*, c'est-à-dire, *mis hors*, exprime formellement cette derniere idée, celle d'un cas ou d'un objet particulier qui est ou doit être *mis hors* de la classe dont il s'agit.

Excepté, du latin *exceptum*, tiré ou distrait de, indique bien qu'il faut distinguer tel objet des autres, & ne pas les confondre ensemble.

Hors annonce donc la séparation qui existe entre tel objet & les objets collectivement énoncés : *hormis*, l'exclusion qu'il faut donner à un objet particulier, naturellement compris dans la proposition collective : *excepté*, la distraction particuliere qu'il faut faire de la proposition générale.

Le Citoyen libre a le pouvoir civil de tout faire pour ses intérêts, *hors* l'injustice : l'injustice est évidemment & par elle-même *hors* du pouvoir civil de l'homme : il ne s'agit point là d'exclure positivement ce qui ne peut être inclus ou renfermé dans la généralité.

Le Mahométisme permet toutes sortes d'alimens, *hormis* le vin, & non pas *hors* le vin, comme le dit l'Abbé Girard ; car la Loi de Mahomet *met* le vin *hors* de cette permission, le défend expressément, sans quoi il auroit été permis comme tout le reste.

A la venue du Messie, tout étoit Dieu, *excepté* Dieu même. Il faut là distraire *Dieu* de la proposition générale qui le renfermoit.

❊ *Hors* explique la proposition générale ou collective, & détermine les objets qu'elle n'embrasse pas, quelquefois jusqu'à la réduire à une proposition particuliere. Ainsi dans ce vers si connu : *Nul n'aura de l'esprit*, hors *nous & nos amis*, Moliere explique par le dernier membre de sa phrase, à qui effectivement ses personnages refuseront de l'esprit, à qui ils en accorderont ; il s'agit de deux partis *séparés*, qui se balancent & se combattent l'un l'autre.

Hormis restreint la proposition, & la corrige par des soustractions expresses. Ainsi, dans cette phrase, *le testateur appelle ses proches à sa succession*, hormis *tels & tels qui n'ont pas besoin de ses bienfaits ou qui en étoient indignes.* La proposition, vague d'abord, est resserrée dans des bornes fixes par l'exclusion exprimée à la fin, de tels ou tels parens qu'elle auroit compris sans cette addition.

Excepté suppose toujours une regle ou une proposition générale qu'elle rend en quelque sorte conditionnelle. Ainsi vous direz que, *dans une ville où il y a toute sorte de ressources pour ceux qui ne travaillent pas, tout le monde est à son aise*, excepté *ceux qui travaillent*; l'exception signifie, *ceux-ci étant exceptés*, ou *si vous exceptez ceux-ci.* Là proposition reste générale malgré l'exception; & la regle est vraie par l'exception même ou avec cette condition.

Hydropote, Abstéme.

Hydropote, mot d'origine grecque, qui ne boit que de l'eau; de ὕδρος, eau, & ποτης, buveur. *Abstéme*, mot d'origine latine, qui ne boit point de vin; d'*abs* ou *abstineo*, qui exprime la privation, l'abstinence, & de *temetum*, vin. Vous trouverez dans plus d'un Dictionnaire *tementum* au lieu de *temetum*, faute qui, échappée aux uns, est copiée & recopiée par les autres. Aulu-Gelle, liv. 10, ch. 23, rapporte que les femmes de Rome & du Latium étoient appellées *abstémes*, parce qu'elles ne buvoient jamais de *vin*, en vieux langage *temetum.*

L'*abstéme* est naturellement regardé comme *hy-*

dropote, quoiqu'il y ait des gens qui ne boivent ni vin ni eau. J'ai vu dans un pays à cidre des personnes qui, ne faisant point usage du vin, auroient craint de devenir le lendemain hydropiques, si elles avoient avalé un verre d'eau ; cependant ces qualifications sont ordinairement confondues. Ovide dit qu'ennemi du vin, l'*abstéme* aime l'eau pure (*a*).

Hydropote est un mot de médecine ; *abstéme*, un mot de Jurisprudence tant civile que canonique. Ainsi, lorsqu'il s'agit de goût naturel, de santé, de régime physique, le premier est mieux placé ; & le second est plus convenable, lorsqu'il est question de loi, de regle, de régime moral ou religieux.

Gui-Patin écrivoit à un autre Médecin : » Je ne » sçais pas pourquoi vous me tenez pour un *hydro-* » *pote* ; je bois un peu de vin, mais le plus sobre- » ment qu'il m'est possible «. Bossuet faisoit observer aux Ministres de Charenton, qu'à tort ils reprochoient aux Catholiques, de retrancher de la comnion l'usage de la coupe, puisqu'ils convenoient qu'il n'étoit pas de droit divin, & qu'eux-mêmes ils en dispensoient les *abstémes*. Le Théologien parle ici sa Langue, comme le Médecin la sienne.

Les femmes Romaines étoient *abstémes*, par une violence légale qui permettoit aux maris de les tuer, s'ils jugeoient qu'elles avoient bu du vin ; & il y en eut une qui fut condamnée à mourir d'inanition, pour avoir pris les clefs de la cave, ainsi que le raconte Varron, *de Vitâ Pop. Rom. l. 1.* Cyrus, au rapport de Xénophon, exhortoit les siens

(*a*) *Clitorio quicumque sitim de fonte levarit,*
Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis.
Métam. l. 15.

à s'accoutumer à ne boire que de l'eau, afin de devenir *hydropotes*. Dans ces exemples, on parle grec avec les Grecs, & latin avec les Latins; mais toujours suivant l'esprit de notre Langue & la distinction qui vient d'être faite.

Il s'est élevé une dispute entre les Médecins, sur le privilége de longévité particuliérement attribué aux *hydropotes*; &, suivant la coutume, la question est restée indécise. Il est certain que des anachoretes *abstêmes*, tels que St. Antoine & St. Paul, & une foule de Religieux assujettis à la même regle, ont poussé leur carriere fort loin. Mais combien d'exemples contraires? D'ailleurs la durée de la vie dépend de tant de causes différentes, qu'il n'est pas raisonnable d'en faire honneur à une seule cause prétendue. En général, les Auteurs les plus distingués par leurs leçons sur l'*hygienne*, conseillent aux jeunes gens l'abstinence du vin, & en permettent l'usage modéré aux vieillards.

Par le simple mot d'*hydropote*, sans explication, vous entendez plutôt celui qui a naturellement pour l'eau un goût particulier, exclusif, antipathique à celui du vin. Par le simple mot d'*abstême*, sans accessoire, vous entendez seulement celui qui de fait ne boit point de vin, & se réduit à l'eau, soit par une aversion naturelle pour le vin, soit par mortification ou pour toute autre cause.

Hydropote a un sens positif, rigoureux & précis; c'est le pur buveur d'eau : *abstême* a par lui-même un sens négatif, moins déterminé, plus étendu; c'étoit quelquefois, chez les Latins, un homme sobre dans l'usage du vin, & même en général un homme *abstinent*, sans détermination du genre d'abstinence. Pline, l. 22, c. 24, dit *abstême de*

vin ; ce qui ſuppoſe d'autres eſpeces d'*abſtêmes* : Horace, Ep. 1, 12, emploie ce mot dans le ſens vague d'*abſtinent*. Auſſi de ſçavans Etymologiſtes le dérivent uniquement d'*abſtineo*, & il eſt certain que les Latins ont dit *abſtenius* comme *abſtemius*. En ſuppoſant même que le mot eſt tiré de *temetum*, il y avoit à obſerver que le grec *meth*, qui, avec l'article *t*, a formé le mot latin, ſignifie liqueur en général. *Abſtême* comporteroit donc auſſi l'idée d'abſtinence générale de toute boiſſon. Dans ce ſens, nous dirions qu'il y a eu des hommes ſi parfaitement & ſi abſolument *abſtêmes*, qu'ils n'étoient pas même *hydropotes*, ſans qu'ils fuſſent attaqués de la maladie ordinaire déſignée par le nom d'*hydrophobie*. Schurigius, dans ſa *Chylologie*, cite, entre autres exemples, ceux d'un Napolitain qui, pendant tout le cours de ſa vie, ne prit aucun liquide ; & dune femme d'une naiſſance diſtinguée, qui eut toujours une averſion invincible pour toute ſorte de boiſſon.

Ces deux mots, quoiqu'utiles, ne ſont pas uſités dans le langage ordinaire : *hydropote* l'eſt encore moins qu'*abſtême*. Nous diſons plutôt, comme les Italiens & les Allemands, *buveurs d'eau* : on a dit *boileau* comme l'eſpagnol *aguado* ; mais il ne nous eſt reſté, comme *boivin*, qu'en nom propre.

Hymen, *Hyménée*.

Du grec Ὑω, Ὑδω, *hyo*, *hydô*, chanter, mot formé par onomatopée, vinrent υμν, hymne, chanſon ; υμην, υμεναῖος, hymen, hyménée, chant nuptial ; μενος, μενεαίνω, μενοίνω, ſignifient deſir, ardeur, joie, deſirer, attendre, treſſaillir.

Selon leur ſens primitif, *hymen* ſignifie l'hymne; le chant des noces ; *hyménée*, le redoublement du chant, des vœux, de l'ardeur, de l'alégreſſe. Dans la formule d'invocation des épithalames, le mot d'*hyménée* ſuivoit celui d'*hymen*, pour donner à la priere plus de mouvement, d'ardeur & d'énergie. Voyez l'épithalame de Catulle : *Hymen, ô hymenæe ; hymen, hymen, ô hymenæe.*

Les Grecs & les Latins appelloient *Hymen* ou *Hyménée* le Dieu qui préſidoit aux mariages. *Hymen* eſt le nom pur & ſimple de la Divinité. La terminaiſon grecque εον, εος, ſignifie *qui eſt, qui eſt à lui, ſien : hyménée* ſeroit donc proprement *celui qui eſt l'Hymen*, le Dieu de la fête, celui des futurs époux. Ainſi l'invocation *Hymen, ô Hymenée*, répondroit à cette phraſe, *Hymen, oh! vous qui êtes l'Hymen*, la divinité de ces myſteres, le protecteur de ces amans, &c... Les Poëtes donnent des traits fort différens à ce Dieu. Les uns le font fils d'Uranie ; & ce caractere conviendroit proprement à l'*Hymen* ; c'eſt le fils du Ciel, c'eſt lui qu'on invoque, c'eſt lui dont on veut attirer les bienfaits ſur les époux. Les autres le font fils de Vénus & de Bacchus ; ce caractere conviendroit aſſez à l'*Hyménée* ; c'eſt lui qui aſſiſte & préſide à la fête ; c'eſt lui qui la célebre en quelque ſorte au milieu de l'alégreſſe ; c'eſt lui qu'on nous dépeint dans l'ivreſſe & la langueur du plaiſir. Dès que ce Dieu eſt préſenté ſous deux faces, il eſt naturel qu'une des deux ſoit celle de l'*Hymen*, & l'autre celle de l'*Hyménée*. Mais, il faut l'avouer, nous n'avons que des préſomptions très-légeres pour nous déterminer ſur le choix ; ainſi nous n'attachons aucune valeur à cette conjecture.

L'*Hymen* ne seroit-il pas plutôt le Dieu particulier des noces, & l'*Hyménée* celui du mariage? Alors l'*Hymen* présideroit à la célébration du mariage ; & les époux resteroient sous les loix de l'*Hyménée*. Le premier formeroit les nœuds ; le second les tiendroit indissolublement serrés. L'*hymen* feroit l'époque, & l'*hyménée* embrasseroit la durée de l'union. En effet, le mot *hyménée* semble indiquer l'effet, la suite, le résultat de l'*hymen*, le cours, la révolution, le période entier du mariage arrêté & solemnisé par l'*hymen*.

Nous estimons donc que le mot *hymen* annonce purement & simplement le mariage ; & que celui d'*hyménée* le désigne dans toute son étendue, ses suites, ses circonstances, ses dépendances, ses rapports. C'est ainsi que les mots *an* & *jour* marquent uniquement de certaines révolutions de temps ; tandis que les mots *année* & *journée* embrassent & distinguent les révolutions & tout ce qui a quelque rapport à la durée successive de l'*an* & du *jour*. Ainsi le mot *tour* n'exprime que le chemin, le circuit qu'on fait pour revenir au lieu d'où l'on est parti ; & le mot *tournée* fait allusion à des particularités du voyage ou de la course, à une suite de lieux qu'on a parcourus, à différentes opérations qu'on a faites dans ce *tour*. Ainsi la *destinée* désigne un détail, une chaîne d'événemens, d'accidens, de traits caractéristiques de la vie, ouvrages de la fatalité ou du sort, ajoutés à l'idée simple de *destin*, &c. Lorsque l'étymologie & l'usage nous laissent dans l'incertitude, il faut recourir à l'analogie : elle est une des clefs du langage. Voyez l'article *Nom*, *Renom*, *Renommée*.

Saint-Evremont dit que l'*hymen* a deux beaux

jours, l'entrée & la sortie : il auroit mieux valu dire l'*hyménée*, si l'usage l'avoit permis. Mais la prose ne dit qu'*hymen* ; la poésie dit *hymen* & *hyménée*.

Hypocrite, Cafard, Cagot, Bigot.

Faux dévots. Il y a des *hypocrites* de vertu, de probité, d'amitié, & en tout genre de sentimens honnêtes. Mais *cafard*, *cagot* & *bigot* nous obligent à considérer ici l'*hypocrite* de religion.

L'*hypocrite* joue la dévotion, afin de cacher ses vices ; le *cafard* affecte une dévotion séduisante, pour la faire servir à ses fins ; le *cagot* charge le rôle de la dévotion, dans la vûe d'être impunément méchant ou pervers ; le *bigot* se voue aux petites pratiques de la dévotion, afin de se dispenser des devoirs de la vraie piété.

C'est précisément pour ne point paroître ce qu'il est, que l'*hypocrite* veut paroître tout autre qu'il n'est. C'est pour abuser la simplicité, la droiture, la bonne foi, que le *cafard* veut paroître, par une excessive affectation, ce qu'il n'est pas. C'est pour autoriser son humeur & son caractere, que le *cagot* veut paroître uniquement & à toute rigueur tel qu'il se montre. C'est pour se faire un état & une vie commode, que le *bigot* veut paroître dans les petites choses tel qu'on pourroit le croire dans les choses essentielles. Il faut être pour paroître, dit Madame de Sévigné.

Le premier abuse de la Religion ; le second la prostitue ; le troisieme la dénature ; le dernier l'avilit.

La dévotion eſt, chez l'*hypocrite*, un maſque ; chez le *cafard*, un leurre ; chez le *cagot*, un métier ; chez le *bigot*, une livrée.

L'*hypocrite* reſſemble à l'Ange de ténebres qui ſe transforme en Ange de lumiere ; le *cafard*, à ce Magicien qui voudroit acheter les dons du Saint-Eſprit pour en faire un uſage & un commerce lucratif aux dépens des dupes ; le *cagot*, à ce Phariſien qui extermine ſa face pour acquérir le droit & la ſainte liberté de déchirer ſon prochain ; le *bigot*, au Juif charnel qui veut avoir ſatisfait à la Loi avec quelques obſervances cérémonielles.

L'*hypocrite* ſe déguiſe ſous l'appareil de la Religion. Habile Comédien, profond dans ſa manœuvre, compoſé dans ſes manieres, impoſant par tous ſes dehors, il fait illuſion : mais une éternelle contrainte, des ſurpriſes ſubites faites par ſes paſſions & à ſes paſſions, la crainte & l'embarras cauſés par des regards curieux & pénétrans, l'impoſſibilité de tenir ſa conduite cachée, toujours ſéparée de ſes mœurs publiques, le démaſquent.

Le *cafard* fait de la Religion un inſtrument d'iniquité. Artificieux captateur, affecté pour être remarqué, tout dévot ou plutôt dévotieux avec l'air & les manieres du patelinage, il prévient les eſprits ; ſon affectation même, ſa duplicité marquée par ſes efforts & par des contraſtes, l'abus de ſes ſuccès, le trahiſſent.

Le *cagot* accommode la Religion à ſes vices, à ſa méchanceté. Vrai charlatan, faſtueux dans ſon affiche, puiſſant en paroles & en momeries, monté ſur le rigoriſme, l'étiquette & la cenſure, il inſpire de la méfiance & de la crainte ; ſes vanités outrées, la teinte de ſes paſſions dans ſon étalage,

son zele rude & persécuteur envers les autres & indulgent pour lui, dénoncent son intention & son caractere.

Le *bigot* se fait une petite Religion commode. Misérable pantomime, tout extérieur, minutieux jusqu'à la puérilité, superstitieux sans vertu ou même sans religion, il se rend suspect & méprisable : son jeu tout contrefait, ses défauts mis à l'aise, son zele sans charité, des oublis imprudens, le font reconnoître.

Les petits esprits qui n'ont que de petits moyens, pour mettre leurs passions à l'aise & à couvert, sont sujets à devenir *bigots*. Les dévots d'état, faits pour l'exemple & dominés par leur humeur, sont volontiers *cagots*. Des scélérats qui, jettés parmi des gens simples, bons & religieux, n'ont de courage que pour faire des dupes, seront *cafards*. Les méchans qui ont besoin de réputation & de respect, d'estime & de confiance, de recommandation & d'éloge, deviendront *hypocrites*.

Tartuffe ne paroît être que *bigot* quand on ne le voit encore qu'à l'église, pousser des élans, baiser la terre, & se frapper la poitrine. Il est *cagot*, lorsqu'avec un grand appareil d'austérité, entre la haire & le cilice, il s'arme d'un faux zele contre le monde, & sur-tout contre la femme & le fils de son bienfaiteur. Lorsqu'il fait avec le Ciel ses accommodemens, qu'il refuse ce qu'il veut pour être forcé à l'accepter, qu'au lieu de se défendre, il s'accuse lui-même pour n'être pas cru, c'est un *cafard*. Enfin c'est l'*hypocrite* consommé dans tous les genres ou toutes les manieres d'hypocrisie.

Hypocrite est le mot grec ὑποκρίτης, qui feint, se déguise, se masque, joue un personnage étranger,

ger. Les Grecs donnoient ce nom aux Comédiens de toute espece. Ainsi divers Auteurs nous disent que les *hypocrites* jouent une comédie perpétuelle, presque toujours sur le théatre, & en masque; qu'ils sont déguisés, masqués, & occupés à cacher ce qu'ils sont & à paroître ce qu'ils ne sont pas; qu'ils prennent par un esprit d'ostentation les apparences du bien ou d'une vertu qu'ils n'ont pas, & qu'ils ne desirent point avoir; qu'ils sont des sépulcres blanchis, beaux au dehors & pleins de pourriture au dedans, &c.

L'étymologie des autres mots & leur valeur naturelle, peu connues ou trop vaguement désignées, laissent beaucoup d'arbitraire à l'usage.

Cafard est, selon la plupart des Sçavans, l'oriental *caphar*, infidele, perfide, renégat; ou nier, renier, trahir. Tandis que les Croisés appelloient *infideles* les Mahométans, ceux-ci leur rendoient leur appellation par le mot de *Kiafer*. C'est ainsi que les Arabes traitoient de *Kafer* les habitans des côtes orientales de l'Afrique: d'où nous avons fait un Peuple & un pays appellés *Cafre* & *Cafrerie*, qui n'existent pas. Le Languedocien entend par le mot de *cafer* un méchant, un lutin, un démon. Le grec *αφορίος* signifie infidele, perfide; *κάφαρη*, renard; *κάφος*; subtilité: le latin *vafer*, rusé, astucieux: l'anglois *kraf*, fin, subtil, astucieux, perfide, méchant. Ducange rapporte qu'on appelloit autrefois *caphardum* un vêtement de tête, qui sans doute servoit de voile. Nous avons dit aussi *cafard* pour *renégat*. On appelle encore *cafarde* une étoffe dont la trame & la chaîne sont de fils de différentes especes. Ainsi, dans le sens de dévot, le mot désigne naturellement un imposteur qui abuse par

prestige les yeux & les esprits ; un fourbe dont la duplicité ne se découvre qu'avec de l'attention & de la pénétration ; un perfide qui renie d'une maniere ce qu'il professe de l'autre.

Plusieurs Sçavans ont observé qu'il y avoit dans la Gascogne, dans la Navarre, dans la Basse-Bretagne & autres Provinces, des races ou tribus de proscrits, appellés *Cagots*, *Cacous*, *Cahets*, *Caqueux*, *Capots*, &c. ; comme si l'on avoit voulu dire *Caas Goths*, *Chiens de Goths*, en haine de l'Arianisme que les Goths professoient. Pasquier tire *cagot* de l'allemand *Gott* (Dieu), qui donne à divers mots composés le sens de divin, religieux, dévot. M. de Gébelin rapporte *cagot* au celte *cach*, *cakod*, *caffo*, puant, sale, vilain, ladre, comme *cagone*, *cacone*, &c. La racine grecque *kak*, porte, dans une prodigieuse multitude de mots composés, les idées de puanteur, de corruption, d'ordure, de mal, de fausseté, de fraude, de maléfice, de vexation, de malignité, de méchanceté, de perversité, de vice : κάκος, faux, méchant ; κάβαξ, artificieux, rusé ; κακγάθος, faux homme de bien ; κάκοδαίμων, mauvais génie, méchant diable, &c., &c. Le *cagot* est un faux, mauvais, dangereux, dégoûtant & méchant dévot.

Le *cagot* a précisément *l'espece d'hypocrisie* que Bourdaloue, dans ses *Pensées*, dépeint dans le portrait suivant, sans le distinguer par le mot propre, mais populaire ou familier & banni du style noble, ainsi que *Bigot* & *Cafard* ; ce qui en rend l'usage plus vague & plus incertain.

» Nous voyons parmi nous une espece de faux » dévots & d'hypocrites, gens remplis d'eux-mê» mes & de leur prétendu mérite, qui seuls

» croient, avec leurs disciples, être les élus du
» Seigneur; qui parlent, qui décident, qui agis-
» sent, comme s'ils étoient les seuls dépositaires
» de la loi & les interpretes, les maîtres de la doc-
» trine, les modeles vivans de la sainteté, qui se
» disent suscités de Dieu pour la réformation des
» mœurs, pour le rétablissement de la discipline,
» pour la plus pure morale; qui, sous un masque
» de piété & de sévérité, cachent leurs intrigues &
» leurs cabales, leurs médisances atroces & leurs
» calomnies, leurs envies, leurs haines, leurs
» vengeances, sur-tout une hauteur d'esprit que
» rien ne peut fléchir, & un orgueil insupportable;
» qui, par cette vaine apparence d'un vie réguliere
» & austere, éblouissent les yeux d'une troupe de
» femmes dont ils parcourent les maisons, & dont
» ils reçoivent de puissans secours....; ils n'es-
» timent, n'épargnent personne, damnant tout le
» monde, & traitant avec un dédain extrême qui-
» conque ne se déclareroit pas en leur faveur «.

Le *bigot* est un diminutif du *cagot*; *bigot* vient, selon les uns, de *bi god*, *bey gott* (par Dieu), en anglois, en allemand; serment familier aux peuples venus du Nord. D'autres prétendent que ce mot n'est qu'une altération de *Wisigoths*, nom devenu odieux à cause de l'Arianisme de ce peuple (comme on l'a dit de *cagot*), & donné généralement aux peuples des provinces méridionales, autrefois soumises à celui-là. Mais les Normands aussi ont été appellés très anciennement *Bigots*. Ce mot est commun aux Langues celtiques. *Big*, en anglois, signifie lourd, grossier, plein, enflé, gros, grand; l'Italien dit *bigotto* & *bizíocco* dans le double sens de *bigot*, faux dévot, & de gros lourdaur, double

sot (mot commun aux Chaldéens, aux Phrygiens, aux Francs, aux Anglo-Saxons, &c.). La signification de *bi* est celle de double. Le *bigot* est un dévot grossier, sot, double, méprisable, puéril : il paroît que ce mot n'a pas toujours été injurieux, puisque dans le procès de la canonisation de Saint-Werner, on cite avec éloge des filles dévotes, avec la qualification de *begutta* (Acta sanct. april. 1.).

Me sera-t-il permis d'ajouter une observation sur l'origine du nom de *tartuffe*. *Trufe*, autrefois *truffle*, *tartuffe*, & encore en italien *tartufo* devenu *tartuffe*, a servi, dit M. Gébelin, à désigner au figuré un imposteur, un fourbe, un homme aussi difficile à sonder que la *trufe* (*tuber*), cachée dans le sein de la terre; & peut-être même ajouterois-je, aussi noir que cette racine ou cette tubérosité. Ce nom n'auroit-il pas été suggéré à Moliere par la nouvelle espagnole même, qui lui a fourni l'idée & plusieurs traits de sa comédie ? Le héros espagnol s'appelle *Mon-Tufar*. *Truffe* signifie en françois, comme *trug* en allemand, moquerie, fraude, dérision, imposture. Le celte *druff*, d'où *tuf*, signifie creux, vuide. L'italien *tufar* signifie plonger, enfoncer, renverser. *Tar*, désigne la force, la violence, la profondeur, la grandeur, l'excès en tout genre. Toutes ces idées conviennent au *tartuffe*, personnage très caché, vuide des vertus qu'il affiche; imposteur profond qui joue la Religion, abuse son prochain, &c.



I.

Jaboter, *Jaser*, *Caqueter.*

CES verbes s'appliquent proprement aux oiseaux qui babillent. *Jaboter* est, à la lettre, faire remuer le jabot; *jaser*, faire aller le *gosier*, avec une sorte de *gazouillement*; *caqueter*, imiter le *caquet* ou le cri de la poule.

Quand il s'agit des personnes, l'idée commune de ces termes est de causer familiérement & beaucoup. Mais ceux qui *jabotent* ensemble parlent & causent bas, avec un petit murmure, comme s'ils marmotoient; ceux qui *jasent*, parlent & causent à leur aise d'abondance de cœur, & trop. Ceux qui *caquetent*, parlent & causent sans utilité, sans solidité, avec assez d'éclat ou de bruit, avec peu d'égards ou d'attention pour les autres.

Causer, c'est s'entretenir familiérement. On cause sur des choses graves comme sur des choses frivoles: on cause d'affaires, comme pour son plaisir. *Jaboter*, *jaser*, *caqueter*, s'appliquent proprement à des conversations sans importance & sur des objets sans intérêt.

Jaboter, c'est parler de maniere que les personnes étrangeres à votre entretien ne vous entendent pas, du moins assez pour distinguer ce que vous dites; elles voyent ou entendent que vous parlez: la preuve en est que ce mot se prend aussi pour *murmurer*, *marmoter*, parler *entre les dents*.

Jaser, c'est parler trop ou indiscrétement, comme si on avoit toujours quelque chose à se dire & si on pouvoit tout dire, mais d'une maniere qui, en elle-même, n'a rien de désagréable pour les autres: la preuve de l'indiscrétion est que ce mot signifie aussi *révéler un secret*; & par-là, *jaser* se rapproche encore du mot *causer* par une seconde acception commune, tandis que, par un rapport d'origine avec *gazouiller*, il exclut l'idée d'un bruit désagréable. *Caqueter*, c'est parler d'une voix haute & avec une continuité qui incommode, importune, étourdit, & sans rien dire: la preuve en est que le mot s'entend, sur-tout du caquet éclatant ou redoublé des poules, & du babil vain, continu, élevé, fatiguant des pies, des perroquets, & autres animaux semblables. *Babiller* est à l'égard de ces mots, une sorte de genre qui marque la légéreté, la volubilité, la futilité, l'abondance, la superfluité, la continuité, l'excès, & qui est susceptible de divers défauts désignés par les autres verbes. Son idée propre est de remuer sans cesse les levres, ou de faire sans cesse entendre les sons *ba*, *bé*, *bi*.

Les jeunes filles, ennuyées d'une conversation dont elles ne sont pas, s'en vont tout doucement *jaboter* dans un petit coin. Des amans qui n'ont plus rien à se communiquer, *jasent* encore longtemps, & ils n'en sont jamais las, comme le dit Moliere. Des femmelettes réunies en cercle, sans aucun sujet de conversation ou sans raison dans leur propos, *caquetent*; & ce n'est que du *caquet*, un vain bruit, ou, comme on dit, le *caquet de l'accouchée*.

Jaillir, *Rejaillir*.

Jaillir vient de *hal*, *ſal*, s'élever, ſauter, s'élancer; & tient à *jac*, jetter, lancer : *re*, marque la réitération, le redoublement, ou même une double action, celle d'aller dans deux ſens différens.

Jaillir fut condamné ſans raiſon par Vaugelas : l'uſage l'a maintenu dans ſon ancienne poſſeſſion. Ménage, qui le protégeoit, obſerve qu'on dit *jaillir*, pour marquer une action ſimple, abſolue, & directe ; & *rejaillir*, pour ſignifier le redoublement de cette action. Cela eſt vrai dans tous les cas.

J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux preſſée,
Part, s'échappe & *jaillit* avec *force élancée*.
Poëme *des Jardins*.

Cette deſcription eſt la définition du mot ſimple : le ſens du verbe compoſé eſt bien marqué dans cet autre vers du même Poëme.

Faites courir, bondir & *rejaillir* cette onde.

L'obſervation de Ménage eſt citée dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, au mot *jaillir*, & approuvée. Elle y eſt répétée, au mot *rejaillir*, & condamnée. Vaugelas convient que *re* dénote la réitération ou la reduplication ; mais il en excepte *rejaillir* comme *refroidir*. Il eſt vrai que nous avons des mots compoſés avec la particule *re*, dont les mots ſimples ne ſont point en uſage : il faut bien alors, par pauvreté, que le compoſé prenne la place de ſimple & s'en tienne quelquefois à ſon idée. Ces exceptions forcées ne détruiſent point la valeur propre de la particule, & la regle. *Rejaillir*

n'est point dans ce cas d'exception, puisqu'on dit *jaillir.*

Cependant tous les Dictionnaires réduisent *rejaillir* à la signification simple de *jaillir*, dans certains cas, comme quand il s'agit des corps liquides qui ne sont point renfermés dans un canal : & c'est ainsi qu'on dit : *cette fontaine qui* rejaillit *en haut*, *la lumiere qui* rejaillit *du soleil*, le *sang* rejaillit *d'une plaie*, *faire* rejaillir *de l'eau*, *de la boue contre quelqu'un.*

Ces exemples ne prouvent point l'assertion : rien ne prouve que *rejaillir* y soit pris uniquement pour *jaillir*. Pourquoi se serviroit-on d'un mot équivoque, quand on n'a aucune raison de ne pas se servir du mot propre ? Pourquoi mettre gratuitement de la confusion dans le langage ?

Dans ces phrases, *rejaillir* signifie *jaillir* avec force, avec abondance, çà & là, en divers sens, de toute part. *Re* détruit la simplicité, l'unité, en indiquant des actes ou des effets simultanés, comme en indiquant des actes ou des effets successifs. En *unissant* plusieurs objets à la fois, vous les *réunissez*. *Répandre*, c'est épandre çà & là, ou disperser, quoique par une seule effusion. Celui qui ne *s'éveille* pas facilement, vous le *réveillez* par un grand bruit ou une forte secousse. Une chose n'est pas *reluisante* ou *resplendissante*, parce qu'elle jette deux ou trois fois de l'éclat, mais parce qu'elle jette un éclat *très*-grand ou trois fois grand. Ainsi le mot *très*, quoiqu'il signifie *trois fois*, n'exige pas trois actes ou trois degrés distingués ; il marque la grande quantité, la grande force, la grande élévation. Nous poussons en même temps, vous & moi, une table en sens contraires, l'un de nous

deux *pouſſe*, & l'autre *repouſſe* : il n'y a pas là, ſucceſſion d'actes, il n'y a que duplicité d'action.

Ainſi *rejaillir* ſignifie également *jaillir* pluſieurs fois, & *jaillir* de divers côtés. La force & l'abondance qui fait *jaillir*, fait auſſi *rejaillir* de tous les côtés ; & c'eſt ce qu'expriment les phraſes citées. *Jaillir* marque l'éruption ; & *rejaillir*, les effets divers d'une grande éruption.

L'eau *jaillit* en un flot, du tuyau dont elle ſort avec impétuoſité : diviſée en filets différens, comme une gerbe, elle *rejaillit* ſur divers points de la circonférence.

La veine s'ouvre & le ſang *jaillit* ; il *rejaillit* de toutes parts ſur le lit du malade & ſur les aſſiſtans.

Un accident fait *jaillir* du ruiſſeau un filet de boue ; un carroſſe en fait *rejaillir* de tous côtés ſur les pauvres paſſans.

La lumiere *jaillit* du ſein du ſoleil, & *rejaillit* ſur l'immenſité de l'eſpace.

L'éclair *jaillit* de la nue : du choc de deux nuées électriques & de *leur mélange affreux*, *les éclairs rejailliſſent*. *Henriade.*

Dans ces exemples, *jaillir* exprime proprement l'action de s'élancer avec force, de ſortir comme un trait, de former un jet ſubit ; & *rejaillir*, l'action de ſe répandre à la ſuite du jailliſſement, de ſuivre des directions différentes, de former, par ſon abondance, des jets divers. Cette derniere idée eſt bonne à exprimer en un mot ; *rejaillir* eſt propre à l'exprimer ; il l'exprime fort bien par la particule *re*. Pourquoi donc le dénaturer, l'affoiblir, le réduire inutilement à une idée ſimple, pendant qu'il ajoute en effet à cette idée une modification ?

Jaillir ne se dit que des liquides à qui le mouvement semble être en quelque sorte naturel ; ils coulent, ils se répandent, ils s'élevent comme d'eux-mêmes, tandis que les corps solides restent en repos & dans un état d'inertie, si on ne leur imprime un mouvement. Ce mot exprimant une action subite & impétueuse, il s'applique sur-tout aux fluides qui sortent avec violence d'un tuyau, d'une source, par la force de la pression. Moïse fait *jaillir* une fontaine d'un rocher : le lait trop abondant *jaillit* du sein : le feu *jaillit* des veines du caillou.

Rejaillir se dit des liquides, & par extension des solides qui sont renvoyés, repoussés, réfléchies. Ce mot exprimant l'idée de plusieurs actions différentes ou contraires, il convient bien sur-tout pour distinguer l'effet de deux corps qui s'entre-heurtent, se brisent, volent de tous côtés en éclats. La balle qui frappe contre la muraille, est *réfléchie* ; mais la pierre qui se brise contre la muraille, *rejaillit* en morceaux.

☼ Ménage veut qu'on dise des eaux *jaillissantes*, & non des eaux *rejaillissantes*. Nous dirons des eaux *jaillissantes*, lorsqu'il s'agira d'opposer ces eaux aux eaux dormantes ou courantes. Nous dirons eaux *rejaillissantes*, lorsqu'il s'agira d'exprimer qu'elles *rejaillissent* de côté & d'autre, comme dans cette description de la fontaine de Vaucluse.

Combien j'aimois à voir ton eau, qui, toujours pure,
Tantôt dans un bassin renfermant ses trésors,
Tantôt en bouillonnant s'eleve, & de ses bords
Versant parmi des rocs ses vagues blanchissantes,
De cascade en cascade au loin *rejaillissantes*, &c.

Les eaux jaillissantes sont des eaux qui jouent, des jets d'eau qui s'élevent en l'air : des eaux *rejaillissantes* sont des flots qui, par quelque choc, bondissent & se répandent dans les airs.

Au figuré, on dira très-bien que les idées, les expressions *jaillissent* d'un esprit fécond, d'une bouche éloquente; le Poëte, après avoir maudit l'aridité d'un détail, sent tout-à-coup *un trait heureux* jaillir *d'un fond stérile*. Ce mot exprimera bien l'abondance, la facilité, la vivacité. *Rejaillir* sert à exprimer, dans le genre moral, le retour, le contre coup, l'action de retomber de l'un sur l'autre. La gloire des grands Hommes *rejaillit* sur les Princes qui sçavent les employer. Il n'y a point de malheur personnel qui ne *rejaillisse* sur plusieurs. Le crime & la honte des enfans *rejailliroient* sur leurs parens, avec assez de justice, s'il existoit, comme chez divers Peuples anciens, des Tribunaux domestiques, puissans pour arrêter & punir les premiers désordres; seul moyen & moyen infaillible de rétablir & de conserver les bonnes mœurs.

A jamais, Pour jamais.

MANIERES de parler elliptiques. *A jamais*, c'est-à-dire, *de maniere à ne jamais finir, au point de ne jamais cesser, jusqu'à n'avoir jamais de terme ou de retour. Pour jamais*, c'est-à-dire, *pour ne jamais finir, afin de ne jamais finir, pour une durée qui n'aura jamais de terme.*

A jamais est fait pour exprimer énergiquement l'intensité de l'action, de la chose par sa durée :

pour jamais exprime simplement l'étendue de l'action, de la chose quant à sa durée. Cette derniere locution marque l'intention, le fait, une circonstance de temps; la premiere marque la force de la cause, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. La passion dit *à jamais*, & le récit *pour jamais*.

Une personne s'éloigne d'une autre *pour jamais*, comme elle s'en éloigne pour huit jours, pour un an, pour un temps limité : la séparation sera, dans le fait, éternelle. Un ami rompt *à jamais* avec un ami perfide, par ressentiment, sans retour, d'une maniere irréconciliable : la rupture est pour l'éternité, par la nature des choses.

Un homme est perdu *à jamais*, quand le mal est tel qu'il est impossible de le réparer. Un homme est perdu *pour jamais*, quand il est à croire qu'en effet il ne se relevera pas de sa disgrace.

Deux amans se jurent d'être *à jamais* l'un à l'autre : deux époux sont l'un à l'autre *pour jamais*. La derniere phrase n'exprime que le fait, ce qui est : dans la premiere, il s'agit d'exprimer la force des sentimens, par la durée éternelle d'un attachement libre.

Des circonstances vous obligent à renoncer *pour jamais* à un dessein, à une entreprise, à une profession. Le dégoût, l'amertume, le malheur, le désespoir vous forcent à renoncer *à jamais* à un genre de vie, à la société, au monde.

Une action est mémorable *à jamais*, lorsqu'elle est si grande, si belle, si éclatante qu'elle ne doit jamais être oubliée. Mais une action n'est pas mémorable *pour jamais*, car le souvenir immortel n'est ni établi par l'intention, ni mis en fait, ni

ſuſceptible de former une circonſtance de l'action.

Pour augmenter l'énergie de la locution *à jamais*, on dit *à tout jamais*, *au grand jamais*; tant il eſt vrai que l'énergie en eſt le caractere propre, & qu'elle appartient au langage de la paſſion. On ne dit point *pour tout jamais*: pourquoi? parce que l'expreſſion *pour jamais* ne déſigne que la durée, & qu'une durée éternelle n'a pas, dans le langage froid & juſte de la philoſophie, du plus ou du moins.

Pour jamais exprime par une phraſe négative, ce qu'exprime, d'une maniere poſitive, *pour toujours*. Cette locution marque la durée entiere du temps: l'autre exclut toute exception à cette durée, & par-là même, elle en eſt plus forte: ce n'eſt pas ſeulement *tout*, *toujours*, c'eſt *tout*, *ſans réſerve*, c'eſt *toujours dans la plus grande rigueur*. En diſant qu'une choſe ne *finit jamais*, il ſemble que vous vouliez marquer tous les points d'une durée dont vous deſirez inutilement la fin, & que la choſe en paroiſſe plus longue.

Imaginer, *s'Imaginer*.

SE figurer, ſe repréſenter, ſe former l'idée ou l'*image* d'une choſe. Le pronom perſonnel ajoute manifeſtement au verbe ſimple l'idée de quelque choſe de propre, de perſonnel, d'intime, de particulier à la perſonne qui ſe forme cette image.

Imaginer, ſe prête aux acceptions différentes de penſer & concevoir, créer ou inventer, combiner ou conjecturer, eſtimer ou préſumer. *S'imaginer* ſignifie croire ſans raiſon ou légérement à ſes pen-

ſées, à ſes imaginations, à ſes rêveries ; ſe perſuader ce qu'on *imagine*, s'en faire un préjugé, le mettre bien avant dans ſon eſprit, s'en repaître ſans ceſſe, en un mot, s'y attacher ou y attacher quelque importance. Quoi que tous les Grammairiens en diſent, je ne crois pas que s'*imaginer* n'ait quelquefois d'autre ſens que celui d'*imaginer* ou concevoir.

Nos meilleurs Ecrivains confondent ſouvent enſemble *s'imaginer* & *ſe perſuader*. Je n'en citerai que deux qui paroiſſent employer indifféremment l'un pour l'autre dans les mêmes paſſages. Pluſieurs, dit Mallebranche, s'*imaginent* bien connoître la nature de leur eſprit : pluſieurs autres ſont *perſuadés* qu'il n'eſt pas poſſible d'en rien connoître. On s'*imagine*, dit Paſcal, qu'il y a quelque choſe de réel & de ſolide dans les choſes mêmes : on ſe *perſuade* que ſi on avoit obtenu cette charge, on ſe repoſeroit enſuite avec plaiſir ; & l'on ne ſent pas la nature inſatiable de la cupidité. Dans ces deux phraſes, l'*imagination* & la *perſuaſion* vont de pair, ou l'une naît de l'autre.

Celui qui *imagine* une choſe, ſe la figure ; celui qui ſe l'*imagine*, ſe la figure telle qu'il l'*imagine*. Avec une *imagination* vive, un cerveau tendre, un eſprit foible, on s'*imagine* tout ce qu'on *imagine*.

La Rochefoucault dit de l'amour propre : il voit, il entend, il *imagine*, il ſoupçonne, il pénetre, il devine tout. Boſſuet nous repréſente ces lâches Chrétiens qui s'*imaginent* avancer leur mort, quand ils préparent leur confeſſion.

Quand on a mis tant d'eſprit à *imaginer* un

système, comment *s'imaginer* qu'il est absurde ?

Je ne puis *imaginer* un pur Athée ; je conçois qu'un sot *s'imagine* l'être.

Tel Commentateur *imagine* souvent son Auteur ; mais il n'en feroit pas l'apothéose, dit Mallebranche, s'il ne *s'imaginoit* comme enveloppé dans la même gloire.

Celui qui a beaucoup lu est sujet à *s'imaginer* qu'il *imagine* ce qui n'est qu'un souvenir.

Quand on auroit passé sa vie à *imaginer* les sotises & les folies possibles, c'en seroit une que de *s'imaginer* avoir trouvé quelque chose de nouveau. Il n'est pas facile d'*imaginer* à quel point la vanité est puérile. Voyez les enfans, comme ils se regardent, comme ils vous invitent à les regarder, comme ils *s'imaginent* enfin que tout le monde les regarde, quand ils ont un habillement neuf ; c'est l'histoire des hommes.

Nous n'*imaginons* rien que d'après les impressions profondes que nous avons reçues. Ce fou qui *s'imaginoit* que tous les vaisseaux de Pyrée étoient à lui, s'étoit fort occupé de fortune & de commerce.

Il est en général bien plus commode d'*imaginer* que de découvrir les vérités profondes : il est bien plus commode de *s'imaginer* que de se convaincre : aussi use-t-on amplement de ces commodités.

On *imagine* l'homme qu'on veut juger, & par conséquent on se l'*imagine* tel qu'on veut le juger.

Les esprits bons & fins *imaginent* toujours quelque chose au delà de ce qu'ils voyent. Les esprits grossiers & superficiels *s'imaginent* au contraire qu'il n'y a rien au delà de ce qu'ils apperçoivent.

Pour prouver que *s'imaginer* ne signifie autre

chose que *concevoir* ou *imaginer*, lorsqu'il suit un substantif, on rapporte les phrases suivantes : *Les esprits mélancoliques sont sujets à s'*imaginer *des choses funestes : On* s'imagine *d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont.*

Ces phrases prouvent le contraire : la premiere signifie, non pas seulement que les esprits mélancoliques *conçoivent* ou *imaginent* des choses funestes, mais qu'ils aiment à s'en repaître, à s'en occuper, à s'en pénétrer, & qu'ils s'y attachent : il est sensible qu'*imaginer* affoibliroit la proposition. Quant à la seconde, il est évident que s'*imaginer* signifie se former une fausse idée, s'abuser, prendre ses imaginations pour des réalités. A la vérité on *imagine* ou on s'*imagine* une chose qu'on se *figure*, puisque c'est-là leur idée commune; mais l'imagination ou l'image est ou plus vive ou plus forte dans celui qui s'*imagine*, que dans celui qui ne fait qu'*imaginer*.

Immanquable, Infaillible.

Du celte *min*, petit, mince, qui échappe, se perd, &c., l'allemand *mangel*, défaut, privation, & notre mot *manquer*, qui désigne l'absence, la privation, le besoin d'une chose; d'où, *immanquable*, ce qui ne peut *manquer*, ce qui est assuré, ce qui arrivera certainement. De *fal*, lat. *fallere*, faillir, tomber, tromper, le mot *infaillible*, qui ne peut être en défaut; errer, se tromper, ou être trompé. *Immanquable* ne se dit que des choses : un évenement est *immanquable*; le succès d'une entreprise

entreprise bien combinée est *immanquable*. *Infaillible* se dit proprement des personnes, de la science, de l'opinion : un oracle est *infaillible*; la conséquence de deux prémisses évidentes, est *infaillible*.

Infaillible, appliqué secondairement aux choses, differe d'*immanquable* par son idée propre, par un rapport particulier à la science, au jugement porté sur les choses. *Immanquable* désigne la certitude objective, ou que l'objet est en lui-même certain; & *infaillible*, la certitude idéale qu'on a, une science certaine de l'objet. Suivant la disposition & le cours des choses, il y a une sorte de nécessité qu'un événement *immanquable* arrive; suivant les connoissances & les preuves qu'on a des choses, il est constant & indubitable que l'événement *infaillible* arrivera.

Un effet est *immanquable*, qui dépend d'une cause nécessaire : une prédiction est *infaillible*, qui procede d'une science certaine. Le lever du soleil est *immanquable*, c'est l'ordre de la Nature; une regle d'arithmétique est *infaillible*, elle est fondée sur l'évidence.

Toutes les conditions d'un succès *immanquable* étant remplies, s'il *manque*, l'ordre naturel des choses est dérangé; & c'est un cas extraordinaire. Tous les motifs de croire un succès *infaillible* étant supposés, si l'événement vous *trompe*, vous vous étiez trompé dans vos calculs, & c'est une erreur démontrée.

Lorsque vous me dites qu'un effet est *infaillible*, c'est votre jugement que vous m'apprenez, sur le rapport des moyens avec la fin. Si vous me dites qu'il est *immanquable*, c'est la réalité de

ce rapport néceſſaire que vous me préſentez ſans l'appuyer de votre croyance. Vous croyez quelquefois une affaire *infaillible*, qu'elle n'eſt rien moins qu'*immanquable*. Vous trouviez que le gain d'un bon procès étoit *infaillible*, & l'événement vous apprend qu'il n'étoit pas *immanquable*. Auſſi, dans les cas où ces mots peuvent être aſſez indifféremment employés, *immanquable*, portant ſur la nature ou l'ordre naturel des choſes, dit-il quelque choſe de plus fort & de plus affirmatif qu'*infaillible*, dans lequel il entre toujours de l'opinion, & par-là quelque incertitude, lorſque l'un & l'autre termes ne ſont pas pris à toute rigueur.

❊ Ces deux adjectifs terminés en *ble*, & les adjectifs du même ordre en *ible*, *able*, *ble*, ſe prennent tantôt dans un ſens ſtrict, tantôt dans un ſens relâché. De là il réſulte de continuelles équivoques. *Ble* ſignifie ce qui peut être, la puiſſance, la poſſibilité ; & dans la compoſition d'un mot négatif, ce qui ne peut pas être, l'impuiſſance ou l'impoſſibilité. Mais dans le ſtyle trop commun de l'exagération, on dira qu'une affaire qui doit réuſſir, eſt *infaillible* ou *immanquable*, quoiqu'il puiſſe très-bien arriver qu'elle ne réuſſiſſe pas. De même on dit qu'une choſe eſt *impoſſible*, lorſque le ſuccès n'en eſt pas vraiſemblable, quoiqu'il ſoit poſſible : d'où la néceſſité de diſtinguer dans le langage rigoureux de la ſcience divers genres d'*impoſſibilité*. Une choſe *nuiſible* eſt celle qui peut nuire : mais comment diſtinguer celle qui nuit en effet ? Un pur eſprit eſt réellement *inviſible* ; & nous diſons également qu'un homme eſt *inviſible*, pour indiquer qu'il ne ſe montre pas ou

qu'il se montre rarement : le langage devient donc nécessairement obscur, par la pauvreté de la Langue. Dès qu'on est réduit à charger un mot dune acception qu'il n'a pas naturellement, le Lecteur est d'abord suspendu entre le sens qu'il a de lui-même & celui qu'on lui attribue. Ce double emploi nuit tout à la fois à la clarté & à l'énergie. Quand on voudra se faire une Langue juste & philosophique, on s'attachera aux ressources qu'elle offre elle-même, pour distinguer par les modifications usitées des mots, les modifications particulieres de l'idée générale ou commune. Ainsi, par exemple, *ible*, *able*, exprime ce qui peut être ou se faire ; & *ile*, *ale*, *il*, *al*, ce qui est, ce qui se fait : *facile* signifie ce qui se fait, ce qui se fait sans peine ; *faisable*, ce qui peut se faire, ce qui peut se faire avec du travail : *nuisile* auroit de même distingué ce qui nuit, de la chose *nuisible* ou qui peut ou doit nuire : *fusile* signifie proprement ce qui se fond ; & *fusible*, ce qui peut se fondre. *Invisible* auroit ainsi distingué ce qu'on ne voit pas, de l'*invisible* qu'on ne peut pas voir. Ce que je dis de ces deux terminaisons, pour donner un exemple, doit s'entendre de toutes les autres terminaisons significatives. Ceux qui m'accuseroient de vouloir établir un jargon barbare, ne m'auroient pas entendu. Quiconque est dans la nécessité de faire un nouveau mot pour être précis, fera des mots convenables & utiles, en observant cette regle tirée du fond même de la Langue. Il faut souffrir les abus qu'il n'est plus possible de réformer : mais pour ne plus retomber dans les abus ; pour les réformer, quand la chose est possible, il faut les connoître ; il faut les faire connoître, afin de dis-

poser les esprits aux changemens utiles. La Physique moderne, science presque nouvelle, a fait ainsi une nouvelle Langue, & cette Langue est, en général, faite selon les regles essentielles de la formation du langage.

Immodéré, Démesuré, Excessif, Outré.

Immodéré, ce qui n'est pas *modéré*, ce qui est sans modération. Cette famille vient de *mat*, *met*, *med*, *mod*, étendue, grandeur, mesure, regle; & particuliérement dans ses dérivés, *milieu*, (lat. *medium*), terme moyen, la retenue, le tempérament, en un mot le point jusqu'où l'on peut ou doit aller, & où il faut s'arrêter. Ceux qui diront *immodération*, d'après le latin qui nous a donné cette famille, & avec Montaigne, le Duc de la Rochefoucauld, &c., mériteront d'être applaudis.

Démesuré, qui n'est rien moins que *mesuré*, qui est sans *mesure*. Ces mots appartiennent à la racine précédente; mais ils désignent particuliérement une étendue déterminée, proportionnée, fixée par une regle. D'ailleurs, *démesuré* dit plus qu'*immodéré*: le dernier mot est purement négatif, il n'indique qu'un défaut de *modération*; & l'autre marque l'action positive de passer la *mesure* & d'aller beaucoup plus loin.

Excessif, qui excede ou sort des bornes, qui va trop loin. Sa valeur littérale est de *sortir du cas* & de *tomber en passant par-dessus*. *Cad*, *cadere*, tomber, tomber dessous, succomber, faire une chûte: *ced*, *cedere*, quitter sa place, se retirer,

s'éloigner, franchir ses bords. *Excessif* renferme ainsi l'idée d'une chose nuisible, comme *excéder*.

Outré, qui passe outre, outre-passe, qui va par-delà. *Outre*, jadis *oultre*, est le latin *ultrà*, au delà, par-delà, loin de là. *Ul*, *ult*, désigne ce qui est éloigné, avancé, reculé; *ultimus*, ce qui est fort éloigné, très-reculé, le dernier. La force des mots *outrer*, *outrance*, *outrage*, est trop généralement sentie, pour qu'il ne suffise pas d'avoir expliqué le sens de leur racine.

Ce qui passe le juste milieu & tend à l'extrême, est *immodéré*. Ce qui passe la mesure & ne garde plus de proportion, est *démesuré*. Ce qui passe par-dessus les bornes & se répand au dehors, hors de là, est *excessif*. Ce qui passe de beaucoup le but & va loin par-delà, est *outré*.

La chose *immodérée* peche par trop de force & d'action. La chose *démesurée* peche beaucoup par trop d'étendue & de grandeur. La chose *excessive* peche par surabondance & abus. La chose *outrée* peche par violence & exagération.

Il faut retenir & contenir ce qui deviendroit *immodéré*. Il faut réprimer & resserrer ce qui seroit *démesuré*. Il faut arrêter & réduire ce qui devient *excessif*. Il faut adoucir & affoiblir ce qui est *outré*.

On *modere* l'action & l'activité, & par conséquent tout ce qui peut en avoir trop, soit au physique, soit au moral, le chaud & le froid, le mouvement & l'exercice, les appétits & les desirs, les sentimens & les idées, les pensées & les paroles, les plaisirs & les peines, la joie & la douleur, la liberté & les charges, &c. Tout ce qui est actif, est *immodéré*, s'il n'est *modéré*.

transporte un homme hors de lui, & l'emporte loin de la raison. Un cheval est *outré* de fatigue; une personne est *outrée* de colere. Au figuré, c'est *outrer* que de sortir de la nature, de la vérité, de la vraisemblance, de la regle, des convenances, & d'aller au delà du but, de maniere à choquer ou révolter les esprits, suivant la nature des choses. Des modes sont *outrées*, quand elles deviennent des parures ou des décorations de théâtre. On *outre* les choses qu'on exagere sans pudeur ou à plaisir. Avec une charge excessive, un personnage est *outré*. Des peines sont *outrées*, qui n'excitent que l'horreur contre la tyrannie. Un esprit extraordinaire *outre* tout jusqu'à la raison, comme le dit Bayle. L'hyperbole est ridicule, quand elle est *outrée*.

❊ L'idée de passer un terme & d'aller trop loin, distingue ces épithetes de quelques autres semblables, telles, par exemple, que *déréglé* & *désordonné*.

Il suffit qu'une chose soit hors de la *regle* ou de *l'ordre*, qu'elle viole la regle ou blesse l'ordre, pour qu'elle soit *déréglée* ou *désordonnée*. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit poussée plus loin : il suffit qu'elle n'aille point par la bonne voie; le *déréglement* & le *désordre* n'annoncent proprement que des écarts, avec la différence que les écarts du *déréglement* ne sont relatifs qu'à tel ou tel devoir, & que ceux du *désordre* tombent sur un systême, un ensemble, une ordonnance réguliere de choses & avec plus d'excès ou plus d'effet.

⚜

Immunité, Exemption.

De *mun*, lat. *munus* (charge, office, tâche, devoir), le mot *immunitas*, *immunité*, décharge, liberté, soustraction, *exemption*. Du latin *emo* (rendre sien, acheter, s'approprier), le composé *eximo* (ôter, retrancher, priver), & le substantif *exemptio*, *exemption*, retranchement, délivrance, suppression.

L'*immunité* est la dispense d'une *charge* onéreuse : l'*exemption* est une exception à une *obligation* commune. L'*exemption* vous met hors de rang : l'*immunité* vous met à l'abri d'une servitude. Telle est la valeur propre des mots restreints dans notre Langue à désigner certains avantages.

Immunité ne se dit proprement qu'en matiere de Jurisprudence & de finance : c'est une *exemption* de charges civiles ou de droits fiscaux. L'*exemption* s'étend à tous les genres de charges, de droits, de devoirs, d'obligations, dont on peut être affranchi ; ainsi on dit *exemption* de soins, de vices, d'infirmités, &c., dans l'ordre ou moral ou physique.

L'*immunité* est proprement un titre en vertu duquel les personnes ou les choses sont soustraites à quelque charge civile ou sociale. L'*exemption* est l'affranchissement particulier de quelque charge à laquelle des personnes ou des choses auroient été soumises avec les autres, sans cette exception à la regle commune.

L'*immunité* est plutôt une sorte de droit établi & fondé sur la nature ou la qualité des choses :

l'*exemption* est plutôt une sorte de privilége accordé par faveur ou par des considérations particulieres. L'*immunité* des personnes & des biens ecclésiastiques, est un droit ancien ou une possession ancienne, fondée sur leur consécration au culte divin. L'*exemption* des églises & des monasteres soustraits à la jurisdiction des Evêques, est une faveur par laquelle les Papes prouvent, au jugement d'un Docteur de l'Eglise, qu'ils ont la plénitude de la puissance, mais non qu'ils aient la plénitude de la justice. Sans doute c'est par cette raison que l'*immunité* semble avoir quelque chose de respectable, & que l'*exemption* entraîne souvent quelque chose d'odieux.

L'*exemption* qui décharge les uns en surchargeant les autres, est vraiment odieuse, puisqu'elle fait payer à ceux-ci la dette de ceux-là. L'*immunité* qui décharge d'un droit celui qui en paye un autre équivalent sans refler sur autrui, est vraiment respectable, puisqu'elle n'empêche point que chacun n'acquitte sa dette & sa dette seule.

En matiere d'imposition, celui qui n'a rien, a un droit bien rigoureux à l'*immunité* absolue; celui qui a beaucoup, a de grands moyens d'*exemption*.

L'*immunité* qui regarde des charges incompatibles avec celles qu'on remplit, est évidemment juste & nécessaire : l'ordre est que chacun fasse sa charge. L'*exemption* qui dispense de l'exercice d'une charge, pour qu'on en possede deux incompatibles, est évidemment injuste & nuisible : l'ordre est de prendre le bénéfice avec ses charges.

※ *Immunité* s'applique principalement aux

exemptions dont des corps, des communautés, des villes, un ordre de citoyens jouissent. On dira plutôt *exemption*, lorsqu'il s'agira de priviléges particuliers, personnels, ou attachés à des offices qui ne tiennent point à l'ordre naturel de la société. Le Clergé défend ses *immunités* : un citoyen obtient un Arrêt d'*exemption*. Les droits octroyés à des communautés supposent des motifs puissans que les priviléges donnés à des particuliers ne promettent pas toujours.

Immunité marque, d'une maniere générale, la décharge ou l'*exemption* de charge, sans spécifier de laquelle ; c'est au mot *exemption* que cette fonction grammaticale est réservée. On dit l'*exemption* & non l'*immunité* de tailles, de droit de franc-fiefs, de guet & de garde, de tutele, d'hommage. On dit l'*immunité* plutôt que l'*exemption* des personnes, des lieux, d'un genre de commerce, d'une communauté. *L'immunité* tombe donc proprement sur les objets qui en jouissent ; & l'*exemption* détermine de quels avantages particuliers ils jouissent. La prérogative de l'*immunité* attachée à certains lieux, procure à ceux qui les habitent, l'*exemption* de certains droits, de certaines sujétions, de poursuites personnelles.

❊ Les *libertés*, les *franchises*, les *immunités*, les *exemptions* sont souvent associées & mêlées dans le style des réglemens. On observe que les *libertés* & les *franchises* consistent à n'être point sujets à certaines charges ou devoirs ; au lieu que l'*immunité* & l'*exemption* consistent à en être déchargés par une concession particuliere, sans laquelle on y seroit sujet. Voyez *liberté*, *franchise*.

☼ Des Ecrivains modernes qui ont traité de l'ordre politique de la finance, ont dit *immune*, comme on dit *exempt*; & ils ont eu raiſon, ce me ſemble : *immune* vaut bien *immunité*; l'*immunité* eſt la qualité d'*immune* : l'*exemption* n'eſt proprement que l'action de rendre *exempt*.

Imperfection, Défaut, Défectuoſité.

L'ABBÉ GIRARD obſerve que le vice eſt un mal qui naît du fond ou d'une diſpoſition *naturelle* de la choſe, & qui en corrompt la bonté. Le vice eſt en effet une mauvaiſe qualité interne ; principe de mal, de dépravation, de corruption, quelle qu'en ſoit la cauſe ou la ſource; car le vice ſe contracte. Le même Auteur eſtime que la *faute*, en marquant le *manquement* effectif de l'ouvrage, déſigne auſſi le *manquement* de l'ouvrier. L'idée eſt juſte : mais le *manquement* eſt, à proprement parler, de l'ouvrier, de l'auteur; & il produit dans la choſe, dans l'ouvrage, un *manque*.

Ces notions ſont aſſez diſtinctes & aſſez préciſes pour me diſpenſer de revenir ſur ces termes. L'*imperfection*, le *défaut*, la *défectuoſité* ſont plus ſynonymes, & peut-être leurs différences n'ont-elles pas été aſſez marquées.

Le *défaut*, dit-on, eſt un mal qui conſiſte dans un écart poſitif de la regle. L'idée eſt trop vague. Le vice eſt auſſi un mal & un écart de la regle : mais le *vice* corrompt ; & le *défaut* ne fait qu'altérer, ſans corrompre eſſentiellement. Avec un *vice*, la choſe eſt mauvaiſe : avec un *défaut*, la

chose est encore essentiellement bonne ; mais elle l'est moins qu'elle ne doit l'être, elle ne l'est pas entiérement. Le *défaut* est ou le manque d'une bonne qualité, d'un avantage qu'il convient, mais qu'il n'est pas absolument essentiel d'avoir, pour être bien ; ou une qualité positive, repréhensible & désavantageuse, qui contrarie, affoiblit, offusque ce qu'on a de bon, de bien. C'est un *défaut* que de n'avoir pas ce qu'il *faut* ou d'avoir ce qu'il ne *faut* pas, pour être exactement conforme à la regle, au modele du bien, du beau, &c., en ayant toutefois les conditions les plus essentielles de la regle, & les traits les plus caractéristiques du modele. Le mot vient de la racine *fal*, faillir, défaillir, cheoir, décheoir, donner dans le *faux*, tomber dans une *faute*. Le *défaut* mene à la *faute*.

Défectuosité marque, dit-on, quelque chose qui n'est pas mal par lui-même, mais uniquement par rapport au but de la chose ou au service qu'on s'en propose. La *défectuosité* est vraiment un *défaut*, mais uniquement un *défaut de forme*, de conformation, de configuration, ou tout autre accident qui ôte à la chose une propriété. Ce mot exprime la qualité de *défectueux* ; & l'on est *défectueux* par quelque *défaut*. C'est une *défectuosité*, dans un acte, de n'être point paraphé à toutes les apostilles : ce *défaut* de forme rend l'acte *défectueux* & sujet à contestation. Une *défectuosité*, un accident empêche qu'un bloc de marbre ne soit taillé en statue. Une *défectuosité* dans un diamant, dans un ouvrage précieux, en diminue beaucoup le prix. Ce mot ne se dit pas dans un sens moral où les formes ne font rien : il se dit des objets physiques auxquels les formes font beaucoup ; & en matiere

de pratique, où quelquefois les formes font tout. L'Auteur fait voir qu'il n'a pas saisi l'idée du mot, en disant que la roture est en France une *défectuosité*. La roture a sans doute beaucoup d'inconvéniens & de désavantages; mais on ne dira jamais qu'un roturier est un citoyen *défectueux* : la roture ne lui ôte rien de sa qualité, de son vrai prix, de ses droits naturels. La *défectuosité* rend la chose *informe*, *difforme*, ou non-conforme ou peu propre à sa destination.

Imperfection, a-t-on ajouté, désigne quelque chose de moins de conséquence que tout ce que les mots précédens font entendre; & il est plus d'usage dans la Morale que dans la Physique & dans la Mécanique. Il faut dire ce que c'est que l'*imperfection*, un manque de *perfection*. En Physique & en Mécanique, tout comme en Morale, une chose a des *imperfections* tant qu'elle manque de certaines *perfections* dont elle est susceptible : elle est dans un état d'*imperfection* tant qu'elle n'est pas achevée, finie, faite & parfaite. Il y a l'*imperfection* comme la *perfection* en tout genre. *Imperfection* n'exprime proprement qu'un *défaut* négatif, l'absence, la privation, le manque : s'il désigne quelquefois des *défauts* graves, c'est de la maniere la plus douce & la plus modérée, comme si l'on ne pouvoit pas exiger qu'une chose fût parfaite. On dit *supporter les imperfections, comme les défauts de son prochain* : or ce qu'on *supporte* est grave, pesant, fâcheux; mais l'expression est du langage de la patience, de l'indulgence, de la bénignité.

L'*imperfection* fait que la chose n'a pas la perfection, certaine perfection, le degré de perfection qu'elle doit ou peut avoir. Le *défaut* fait que la

chose n'a pas toute l'intégrité, toute la rectitude ou toute la pureté qu'elle doit avoir. La *défectuosité* fait que la chose n'a pas tout le relief, toute la propriété, tout l'effet qu'elle doit avoir.

L'*imperfection* laisse quelque chose à desirer & à ajouter. Le *défaut* laisse quelque chose à reprendre & à corriger. La *défectuosité* laisse quelque chose à réformer ou à suppléer.

L'*imperfection* fait ombre dans le tableau : le *défaut* fait tache : la *défectuosité* fait disgrace.

On passe sur des *imperfections*. Ce qu'il y a de plus heureux à l'égard d'un *défaut*, c'est qu'on le pardonne. Il faut que la *défectuosité* disparoisse ; cachez-la, si vous ne pouvez l'ôter.

Il y a de l'art à laisser des *imperfections* pour faire ressortir davantage les beautés. L'art de se faire pardonner les *défauts*, est de les racheter par des beautés imposantes. Le sublime de l'art est de tirer de la *défectuosité* même une beauté.

Vous trouveriez des *imperfections* dans un Auteur sans *défaut*. On trouve à la fin que le mieux est ce qui a le moins de *défauts*. Nous ne trouverions peut-être aucun objet sans *défectuosités*, si notre œil étoit assez clairvoyant pour les distinguer.

D'une *imperfection* légere, l'on vous fait un *défaut*. D'un *défaut*, l'on fera votre caractere. De la *défectuosité* de votre conformation, l'on fait une injure.

L'*imperfection* dégénere en *défaut* ; le *défaut*, en vice ; la *défectuosité*, en difformité.

Impertinent, Insolent.

La Bruyere a tracé, dans son douzieme Chapitre, les caracteres du *sot*, du *fat* & de l'*impertinent*, en Ecrivain qui cherche plutôt à peindre à grands coups de pinceau, qu'à définir les termes selon la rigueur philosophique. Son texte copié & commenté a fourni à l'Encyclopédie un article de Synonymes, quoique son dessein ait été uniquement de marquer la gradation du *sot* au *fat*, & du *fat* à l'*impertinent*, par des traits fortement prononcés. Il est dit, dans le commentaire, que ce sont-là de ces mots que, dans toutes les Langues, il est impossible de définir, parce qu'ils renferment une *collection* d'idées qui varient suivant les mœurs dans chaque pays & dans chaque siecle, & qu'ils s'étendent encore sur les tons, les gestes & les manieres. Les mots les plus difficiles à définir ou même indéfinissables, sont ceux qui ne présentent qu'une idée simple qu'on ne sçauroit analyser. *Sot*, *fat*, *impertinent*, ne sont point de ce genre ; & peut-être ne renferment-ils pas tant d'idées qu'il ne soit facile de les réduire à une notion courte.

Le *sot* (*a*) est celui qui croit fermement & qui pré-

(*a*) *Sot*, qui n'a point d'esprit, de sens, de jugement; qui se conduit gauchement, ridiculement, follement: le *sot* est une bête, mais qui ne croit pas l'être, & qui n'est pas une bonne bête. Ce mot est ancien ; il étoit connu des Francs & des Anglo-Saxons. Il est même presque aussi ancien que la chose : les Chaldéens & les Syriens disoient *sot*, *sut*, pour désigner un homme dépourvu de sens, un fou, un être vil, méprisable. *Fat* est vraiment le latin

tend même avoir tout l'esprit & le jugement qu'il n'a pas ; ou du moins qui croit & prétend être doué d'esprit & de jugement autant qu'il en est dépourvu. Le *fat* est une espece de *sot* vain & maniéré, qui, par son ton, son air, son assurance, sa hardiesse, sa suffisance, affecte beaucoup plus d'esprit ou de mérite qu'il n'en a, & qui n'en a que pour imposer à des *sots* : tel est son genre de *sottise*.

L'*impertinent* n'a que des rapports éloignés avec le *sot* : le *fat* est bien plus près de lui. L'*impertinent*, dit la Bruyere, est un *fat* outré. Le *fat* lasse, ennuie, dégoûte, rebute ; l'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offense ; il commence où l'autre finit. Le *fat* est entre l'*impertinent* & le *sot* ; il est composé de l'un & de l'autre. Le *sot* est embarrassé de sa personne ; le *fat* a l'air libre & assuré : l'*impertinent* passe à l'effronterie : le mérite a de la pudeur.

On a bien senti que ces remarques ne détermi- noient point assez le caractere de l'*impertinent*. On a donc dit que l'*impertinent* est une espece de *fat enté sur la grossiéreté* ; qu'avec la vanité & le dédain, il peche contre la politesse & la bienséance; que ses propos sont sans égard, sans considération, sans respect ; qu'il confond l'honnête liberté avec une familiarité excessive ; qu'il parle & agit avec

---

fatuus, fade, insipide, extravagant, qui parle beaucoup, qui croit dire des oracles, qui ne sçait ce qu'il dit (car *fatuus* vient, comme *fatidicus*, de *fa*, parler). En effet le *fat* est un personnage bien fade, bien insipide, bien fastidieux, bien dégoûtant, qui parle comme s'il avoit quelque chose à dire, & qui met beaucoup d'importance à ce qu'il dit sans raison.

une

une hardiesse *insolente*. Il résulte de là que le propre de l'*impertinent* est de manquer aux autres. Sa hardiesse *insolente* à manquer aux autres ne l'assimile-t-elle pas à l'*insolent* ? En quoi les termes d'*impertinent* & d'*insolent* different-ils, soit qu'ils s'appliquent aux personnes, soit qu'ils servent à qualifier les actions ? c'est ce que je me propose d'examiner.

Impertinent, qui ne convient pas, ce qu'il n'*appartient* pas ou celui à qui il n'*appartient* pas de faire, ce qui ne *tient* point au sujet. Ce mot vient de la racine qui désigne l'action de *tenir*, *contenir*, renfermer; d'où *pertinere*, appartenir, concerner, regarder, convenir, se rapporter à. Nous ne donnons point ordinairement à ce mot toute l'étendue qu'il a naturellement. Aussi vous ne reconnoîtriez pas l'*impertinent* au portrait qu'en trace Théophraste; ce portrait caractérise celui qui parle mal à propos, ou plutôt qui parle beaucoup sans rien dire. L'*impertinent* est encore moins reconnoissable dans le personnage qu'on a mis au théatre sous ce nom. L'usage est de qualifier d'*impertinent* ce qui, en heurtant les bienséances, les convenances, les égards établis, choque les personnes. Quelquefois c'est ce qui choque le sens commun. Au Palais & en Logique on appelle quelquefois *impertinent* ce qui n'appartient pas à la question, ce qui n'y a point de rapport, selon le sens primitif du mot.

Insolent, à la lettre, ce qui n'est pas accoutumé, ce qui n'est pas d'usage, ce dont on n'a pas l'habitude : du latin *soleo*, avoir coutume, faire à l'ordinaire, aller par le chemin battu : nous disions autrefois *souloir*. Le sens propre de ce mot, nous

l'exprimons ordinairement par celui d'*extraordinaire* : il eſt mieux rendu par celui d'*inaccoutumé*, qui eſt vraiment le mot propre ; car *extraordinaire* préſente une trop grande idée avec un grand mouvement de ſurpriſe. On dit encore au Palais *inſolite* ; & ce mot étoit bon : mais il ne ſe dit plus que d'un acte, d'une procédure, d'un jugement contraire à l'uſage & aux regles. *Inſolent* n'eſt qu'un mot de blâme, qui annonce une hardieſſe vaine & injurieuſe, *telle qu'on en voit peu d'exemples*, tout à la fois humiliante & offenſante, outrageante même. Donat appelle *inſolent* celui qui agit contre la loi humaine & naturelle.

L'*impertinent* manque, avec impudence, aux égards qu'il convient d'avoir : l'*inſolent* manque, avec arrogance, au reſpect qu'il doit portèr. L'*impertinent* vous choque : l'*inſolent* vous inſulte.

Quelquefois l'*impertinent* ne fait que mépriſer les regles de bienſéance ; il ne vous en veut pas, à vous. Toujours l'*inſolent* affecte de dédaigner les perſonnes ; c'eſt à vous qu'il en veut.

Celui qui manque d'uſage, ou qui agit ſans réflexion, commet une ſorte d'*impertinence* ſans le ſçavoir, ſans le vouloir. Celui qui ſe permet une *inſolence* ſçait bien ce qu'il fait, & veut le faire.

Il y a des *impertinences* qu'on ne daigne pas relever : mais il n'y a pas une *inſolence* dont on ne ſoit au moins révolté.

L'*impertinent* eſt ridicule & inſupportable : l'*inſolent* eſt odieux & puniſſable. On fuit, on chaſſe l'*impertinent* : on repouſſe, on bannit l'*inſolent*.

Les airs de la fatuité, de la prétention, ſont *impertinens*. Les airs de hauteur, de dédain, ſont *inſolens*.

Les gens qui ne veulent pas se connoître & qui exigent beaucoup, sont sujets à trouver des *impertinens* (comme ils disent) : je conviens qu'il est *impertinent* de les connoître. Les gens qui sont accoutumés à impunément abuser de leur élévation ou de leur pouvoir, sont exposés à trouver de même des *insolens* ; je conviens aussi qu'il est *insolent* de ne pas se laisser opprimer.

Un petit mérite avec beaucoup de vanité devient assez *impertinent*. La bonne fortune avec assez d'orgueil rend *insolent*.

Il y a une considération capable, ce me semble, de corriger l'*impertinence* ; c'est que les licences prises par l'*impertinent* annoncent la grossiéreté, la rusticité, la mauvaise éducation, l'habitude de la mauvaise compagnie, & un assez bon fonds de sottise. Il y a une autre considération capable peut-être de guérir de l'*insolence* ; c'est que la hauteur extravagante se rencontre également chez les valets, chez les gueux, chez les parvenus & autres *insolens* du même acabit.

Du moins, si l'on est *impertinent*, il ne faudroit pas être bas ; & si l'on est *insolent*, il ne faudroit pas être lâche.

Impétueux, Véhément, Violent, Fougueux.

Impétueux, mot latin composé de la préposition *in*, contre ; de *pet*, aller (*petere*, aller, tiré de *pat*, *ped*, *pied*, *patte*,) ; & de la terminaison *osus*, *eux*, qui marque la force, la grandeur, l'excès. Il exprime littéralement l'action de

s'élancer contre, de se jetter ou de fondre sur, d'aller avec une grande force vers. Ainsi le latin *impetere* signifie aller contre, attaquer, assaillir, envahir; *impetus*, effort, assaut, choc, violence.

Véhément, mot également latin, de *veho*, porter, emporter, entraîner, ou de *ve*, fort, extrêmement, & de *ham*, amas, grandeur, abondance, ou de *vé* & *hé*, *hem*, *ham*, désignant le vent, le souffle, & imitant le vent, le souffle fort & continu (*hwet*, *hwat*, vîte, accéléré, en Anglo-Saxon); enfin, de la terminaison qui signifie *étant*, ce qui est. Il exprime donc littéralement ce qui se meut, s'emporte, se déploye avec beaucoup de vivacité, une grande vîtesse, & une action accélérée ou du moins soutenue.

Violent, autre mot latin formé de *vi*, force, vigueur, & de *ol*, grand, élevé, avec la terminaison de l'adjectif précédent. C'est littéralement ce qui déploye ou exerce une force, une vigueur capable de s'élever au dessus des obstacles, de les surmonter, de les renverser, ou de s'accroître par la résistance. *Viol*, *violer*, *violation*, *violenter*, & tous les mots de cette famille expriment des transports outrés & de fortes atteintes à l'ordre naturel des choses.

Fougueux, du celte *fo*, *feu*, chaleur, ardeur; d'où le latin *focus*, foyer. C'est donc littéralement ce qui part, agit avec l'explosion, l'éclat, la violence du feu, & d'un *grand* feu selon la valeur de sa terminaison.

La vigueur de l'essor & la rapidité de l'action sur un objet, caractérisent l'*impétuosité*. L'énergie & la rapidité constante des mouvemens, distinguent la *véhémence*. L'excès & l'abus ou les ravages

de la force dénoncent la *violence*. La violence & l'éclat de l'explosion signalent la *fougue*.

L'*impétuosité* dépend principalement de l'*effort* (*impetus*) ou du degré de force de la premiere impulsion : un choc est *impétueux*. La *véhémence* appartient à la cause puissante qui, sans avoir besoin de cet élan, parvenue par des développemens & des progrès successifs, mais rapides, au plus haut degré d'énergie, s'y maintient sans ralentir son action : les flammes d'un grand & long embrasement sont *véhémentes*. La *violence* est propre à une cause brutale, aveugle, effrénée, qui s'abandonne à toute sa furie, que rien n'arrête, & qui répand le désordre : un emportement qui ne respecte rien, est *violent*. La *fougue* n'est qu'un accès immodéré produit par une violente effervescence, mais épuisé, pour ainsi dire, par la grandeur de l'explosion, ou dissipé bientôt après : un transport éclatant de colere, est *fougueux*.

Un coup de vent, un tourbillon, un torrent fugitif, des flots soulevés, seront *impétueux*. De grandes tempêtes, des fleuves rapides enflés par des pluies continuelles, les vents du nord qui regnent, déchaînés, sur un horizon, le cours des laves liquides d'un volcan, pressées par une effusion continuelle, seront *véhémens*. Un ouragan qui renverse des édifices, un incendie qui exerce des ravages rapides, une chaleur qui dévore & consume, des maux qui surpassent la force de les supporter, un feu de réverbere, sont *violens*. Des taureaux animés, des jeunes gens livrés à l'ardeur de leur âge, le génie emporté par la fureur poétique, les passions vives, irritées & libres du joug, sont *fougueux*.

On parle de l'*impétuosité* du soldat François : moins soutenue, elle ne sera qu'une *fougue* ; moins précipitée, plus soutenue, & toujours allant à son but, ce seroit de la *véhémence* : elle a toujours plus ou moins de *violence*.

Une bravoure *impétueuse* fait une belle action. Un caractere *véhément* exécute avec une grande vivacité de grandes choses. Une humeur *violente* se porte à tous les excès Un homme *fougueux* fait de grands écarts.

Un style *impétueux* est très rapide, & souvent trop ; il va par bonds & souvent au hasard. Un discours *véhément* va droit à ses fins, & avec toute la rapidité propre à accélérer le succès. Une satyre qui ne ménage & ne respecte rien dans son audace emportée, est *violente*. L'Ode inspirée par un véritable enthousiasme, est *fougueuse*.

Séneque est un Moraliste *impétueux* ; Démosthene, un Orateur *véhément* ; Juvénal, un Satyrique *violent* ; Lucain, un Poëte *fougueux*.

Des desirs *impétueux* n'attendent pas la réflexion, nous forcent d'agir, & nous emportent. Des desirs *véhémens* nous pressent d'entreprendre, nous obligent de poursuivre, & ne nous permettent pas le retour. Des desirs *violens* rompent tous les freins, passent sur tout ce qui les gêne, & ne s'arrêtent que dans l'excès. Des desirs *fougueux* font éruption, jettent un grand feu, & s'éteignent.

Sous un aspect moral, l'*impétuosité* fait craindre la précipitation, la témérité, le relâchement, la chûte : la *véhémence* fait craindre l'imprudence, l'inflexibilité, la violence : la *violence* fait craindre les derniers excès : la *fougue* fait craindre l'aveuglement & le choc,

❊ *Impétueux & véhément* ne s'appliquent qu'au mouvement & à ses causes; avec cette différence que le mouvement *impétueux* est plus précipité & moins durable ou moins égal que celui de la *véhémence*. *Violent* se dit de tout genre d'excès & d'abus de la force. *Fougueux* ne tombe que sur les êtres animés ou personnifiés.

Impétueux & *véhément* se prennent, au figuré, en bonne ou en mauvaise part. *Violent* ne se prend qu'en mauvaise part, si ce n'est dans quelques applications détournées. *Fougueux* ne se prend guere qu'en mauvaise part, si ce n'est quand il s'agit d'un raisonnable enthousiasme.

Impôt, *Imposition*, *Tribut*, *Contribution*, *Subside*, *Subvention*, *Taxes*, *Tailles*.

Impôt, *impost*, lat. *impositum*, ce qui est *posé*, *mis*, *assis sur*. *Imposition*, l'action d'*imposer*, l'acte par lequel on *impose*, l'*impôt* considéré relativement à cet acte. Ces mots expriment particuliérement, par leur valeur propre, l'assiete de la charge.

Tribut est le latin *tributum*, tiré par Varron de la division du cens par *tribus*; & par Festus, de l'*attribution* faite d'une partie des revenus particuliers au trésor public. Ce mot exprime le partage fait, accordé, assigné à la puissance, selon le sens du verbe *tribuere*. *Contribution* marque le concours de ceux qui contribuent, chacun pour leur contingent, à cette charge, avec un rapport particulier à la levée ou au payement.

Subside, lat. *subsidium*, de *sub* & *sedes*, ce qui est mis *dessous* pour soutenir, élever un *siége*, la puissance, le Trône &c. Il désigne un soutien, un appui, une aide; & indique un acte volontaire, & un impôt subsidiaire ou secondaire.

Subvention, du lat. *sub-venire* (venir au secours), marque le secours, l'aide, l'assistance dans un besoin pressant, dans les nécessités de l'Etat. Il indiqueroit un acte de générosité ou de patriotisme, si le secours étoit libre.

Taxe, du celte *tas*, *amas*, élévation, marque le degré, la quotité, le *taux*, le prix en argent auquel les personnes sont taxées ou imposées par le réglement. Ce mot indique une estimation & la fixation de l'*impôt*.

Taille vient de *tal*, couper, diviser. Les Collecteurs qui ne sçavoient pas écrire, marquoient sur des *tailles* de bois par des incisions, coches ou *entailles*, ce qu'ils recevoient d'une *imposition*; de là, dit-on, la dénomination de *taille*. Borel rapporte qu'il reste encore, dans quelques villages du Languedoc, de ces *tailles* qui servoient de cadastres ou plutôt de rôles. Pasquier dit que *taille* vient de *tailler*, diviser; parce qu'au commencement on levoit les *tailles* par capitation. Ce mot désigne purement la division & la répartition de l'*impôt*.

L'*impôt* est la *charge imposée*, en vertu de la confédération sociale & selon la nature des choses, sur les revenus particuliers, pour former un revenu public, essentiellement affecté aux dépenses nécessaires à la sûreté, à la stabilité, à la prospérité de l'Etat, & premiérement de ces revenus mêmes économisés & déchargés par là de plus grandes

dépenses privées. L'*impôt* est constitutif du revenu public ; de quelque maniere qu'on varie les *impôts* ou plutôt les *impositions*, ils se réduisent à l'*impôt*, à l'unité collective, à l'unité simple.

L'*imposition* est un tel *impôt* particulier, ou une telle portion du revenu public, établi en tel temps, de telle maniere, avec telles conditions. Les *impositions* embrassent toutes les institutions de ce genre, & désignent particuliérement des charges variables, ajoutées à l'*impôt* primitif & permanent.

Le *tribut* est un droit *attribué* au Prince sur ceux qui lui sont soumis, selon des institutions, des conventions, des traités, des regles particulieres. Au lieu de la confédération sociale désignée par l'*impôt*, il indique la relation de la dépendance à la puissance : il est le signe & le gage de la dépendance.

La *contribution* est proprement tel *tribut extraordinaire* additionnel, particulier, variable, payable par tel ordre de *personnes* qui *contribuent* au même objet. Elle est au *tribut* ce que l'*imposition* est à l'*impôt*. Le *tribut* & la *contribution* sont des dettes des particuliers qu'ils acquittent concurremment chacun pour sa part. Chacun paye sa *contribution*, la part qu'il doit : mais on ne paye pas son *imposition*, on paye l'*imposition*, assise sur tel ou tel bien, réel ou fictif.

Le *subside* est le secours accordé à celui qui le reçoit par ceux qui le payent. Si ce *subside* est l'*impôt* même, c'est l'*impôt* tel que les Peuples ont consenti à le payer, mais rigoureusement un *impôt* secondaire ou auxiliaire.

La *subvention* est une *imposition* auxiliaire ou

une augmentation d'*impôt* accordée ou exigée dans une nécessité pressante & seulement pour cette nécessité. C'est proprement un secours fait pour cesser avec le besoin.

La *taxe* est proprement une *imposition* extraordinaire en deniers ou sommes déterminées & proportionnelles, mise, dans certains cas, sur certaines personnes. On fait, dit l'Académie, une *taxe* sur les aisés, sur les traitans. Les *taxes* prises en général, pour les *impositions*, sont des *impositions* ou plutôt des *contributions forcées*, *régulieres*, fixes, réglées par une évaluation réelle ou supposée des facultés à telle mesure ou quotité pour chaque contribuable, selon le tarif du réglement. La *taxe* suppose la *taxation*; & la *taxation* suppose l'évaluation, & détermine le *taux* de chacun.

La *taille* est une *imposition* particuliere sur la *roture*, & dans son origine une *capitation*, comme je l'ai fait remarquer. Mais on dit quelquefois les *tailles* en général, pour désigner en gros des *impositions* mises, ce semble, à titre de dépendance particuliere, sur le Peuple; ou plutôt des contributions populaires, variables, réparties & réglées sous une forme de *taxe*. Il semble qu'en usant de ce mot, ou veuille affecter une sorte de note aux personnes.

L'*impôt* est payé par le *citoyen*, comme membre de la Société; & cette charge sociale & indispensable est le domaine vraiment inaliénable de la Couronne ou de la Puissance conservatrice de l'ordre social. Les *impositions* fondées sur le devoir naturel de l'*impôt*, sont des prescriptions faites à ce titre, au citoyen par la souveraineté ou bien par cette Puissance. On dit les *impositions*

royales, & non pas l'*impôt royal.* L'*impôt* eſt de l'ordre naturel & eſſentiel des Sociétés; l'*impoſition* eſt d'inſtitution, du moins quant à la forme: les *impoſitions royales* commencent, en France, à Charles VII & à Louis XI. On fait l'Hiſtoire économique de l'*impôt*, & le détail hiſtorique des *impoſitions*: j'aurois fondu l'une & l'autre dans l'*hiſtoire des finances*, partie de l'*hiſtoire générale*, ſans laquelle il n'y a point d'hiſtoire.

Le *tribut* & les *contributions* ſont payés par les ſujets, les vaſſaux, les vaincus, & même des Princes ſouverains, comme un gage de dépendance. Les premiers Muſulmans donnoient aux Peuples vaincus le choix de payer le *tribut* ou de croire à l'Alcoran. La Valachie & la Moldavie payent le *tribut* à la Porte. Le *tribut* eſt permanent, & la *contribution* peut être paſſagere. On impoſe un *tribut* à un Peuple ſubjugué; on leve des *contributions* dans un pays ennemi. Le concours diſtingue auſſi la *contribution*: des Peuples payent des *contributions*; un Prince paye un *tribut*. L'idée de dépendance caractériſe ſi bien le *tribut*, que Tacite dit de certains Peuples, *ils ne ſont pas dégradés par les tributs, & foulés par des Publicains* (*a*).

Le *ſubſide* eſt payé par un Peuple politiquement libre ou conſidéré comme tel, parce qu'il s'impoſe lui-même. Une Puiſſance abſolument indépendante paye des *ſubſides* à une autre Puiſſance. Les Etats-Généraux accordoient jadis des *ſubſides*; nos Rois demandoient des *ſubſides gracieux.*

(*a*) *Nam nec tributis contemnuntur, nec Publicanus atterit. De Mor. German.* 29.

La Chambre des Communes d'Angleterre regle les *subsides*. Dans les premiers temps des Monarchies modernes de l'Europe, les Peuples formant de vraies Nations, ne donnoient que des *subsides* appellés *bienveillances* ou *dons gratuits*. Quant aux *subsides* de Puissance à Puissance, Grotius prétend que celle qui la paye est vraiment *tributaire* de celle qui la reçoit : il auroit pu dire également que celle-ci se vend à l'autre & devient esclave.

La *subvention* est payée passagérement à la nécessité, par le citoyen comme par le sujet, & par les Peuples politiquement libres comme par les autres. Les dons gratuits extraordinaires sont des especes de *subventions*. Cette espece de *subside* est par sa nature momentané : & si elle se fixe & se perpétue, comme la *subvention* annexée à la *taille*, le nom n'indique plus que l'origine de la chose.

Les *taxes* sont payées par les sujets ou par certaine classe de sujets. Par-là, on entend les *taxes* régulieres, fixes & permanentes, créées sans le concours des Peuples. Les Francs n'en payoient point ; leurs descendans conserverent long-temps ce privilége. Les *subsides* ne se transforment en *taxes* que sous Charles VII & sous Louis XI. A cette époque l'Histoire dit que Charles VII leva des *taxes* pour la valeur de 1,800,000 livres ; Louis XI, pour 4,700,000 livres, &c. Cette maniere de parler seule, annonce une révolution dans la Monarchie. Il y a des *taxes* momentanées qui forment des especes de corvées.

Les *tailles* sont payées par le Peuple, ainsi qu'elles l'ont été par des vassaux ou par des serfs. Les Seigneurs levoient des *tailles* dans leurs domaines. Ainsi ce mot n'annonce point par lui-même l'*imposition* royale. Lorsque les Seigneurs,

& ensuite les Villes accordoient quelques *subsides* au Roi, le Roi les autorisoit à lever sur leurs sujets ou leurs habitans, des *tailles* qui les en dédommageoient amplement : il leur remettoit même une partie du *subside*. La *taille*, proprement dite, ne fut d'abord qu'un *subside* accordé par le Tiers-Etat à Philippe le Bel. Mais l'imagination frappée des accessoires a brouillé ensemble les idées de servitude ou de roture & celle de *taille*, lorsque ce *subside* a été traité comme *taxe*. Remarquons que les *tailles* d'abord personnelles parurent toujours, suivant l'opinion transmise par les Francs, incompatibles avec l'idée d'une personne libre.

Impôt, *imposition*, sont les mots propres de la science politique & du Gouvernement, les mots vulgaires lorsqu'on parle d'une maniere générale de ces matieres, les mots les plus usités & les plus convenables, quand il s'agit des temps modernes & du systême de l'Europe. Il n'y a pas très-long-temps qu'il ne s'agissoit que de *taxes* & de *tailles*.

Tribut est le terme de l'Histoire, lorsqu'il s'agit des temps & des Peuples anciens ou des Peuples assimilés à ceux-là, à cause de leur éloignement. Rome levoit des *tributs* ; les Orientaux en levent aussi. Autrement on ne dira guere *tribut*, que dans le discours recherché, & d'une maniere vague. Mais il est très en usage au figuré ; par cette raison même, il sera moins employé dans le sens propre. Le mot *contribution* ne se prend guere figurément, aussi est-il fort usité au propre. Mais comme il a différentes acceptions ou qu'il s'applique à d'autres objets analogues, son idée a besoin d'être déterminée par des accessoires. Celui d'*impôt* au contraire n'a qu'un sens invariable ; celui d'*imposi-*

tion se prend dans une autre acception, mais fort restreinte quant à l'usage.

Subside a un sens borné, de même que *subvention*. C'est le mot propre pour distinguer les *impositions* Angloises & autres semblables. *Subvention*, attendu la forme actuelle des choses, n'est en usage que pour exprimer les secours autrefois donnés dans certains cas. Combien l'Histoire de la Langue nous découvriroit de révolutions politiques & morales !

Taxe & *taille* sont des mots détournés de leur sens propre pour déterminer, par l'analogie, certains rapports des *impositions* ou plutôt de certaines *contributions*. *Taille* est la dénomination propre d'une espece particuliere d'*imposition*. Mais les deux mots, pris dans un sens générique, n'ont qu'un emploi restreint & subordonné.

Imprécation, Malédiction, Exécration.

L'*imprécation* est, à la lettre, l'action de prier contre, du latin *precatio*, action de prier, & *in*, contre. La *malédiction* est l'action de maudire : du latin *dictio*, action de dire, & *malè*, mal. L'*exécration* est l'action d'*exécrer* : du latin *secratio*, *consecratio*, action de sacrer, ou consacrer, & *ex*, dehors. *Exécration* exprime deux actions différentes, celle de perdre la qualité de *sacré*, & celle d'attirer ou provoquer contre quelqu'un la vengeance divine. Dans un sens relâché, il désigne encore une sainte horreur, l'horreur la plus profonde, ou même l'action digne de cette hor-

reur. Il s'agit de l'*exécration* qui réclame la colere du Ciel contre un objet.

L'*imprécation* eſt donc proprement une priere ; la *malédiction*, un ſouhait ou un arrêt prononcé ; l'*exécration*, une ſorte d'anathême religieux. Je dis une ſorte d'*anathême* ; car ce mot exprime proprement une condamnation qui retranche de la ſociété.

L'*imprécation* eſt oppoſée à la *déprécation* priſe dans le ſens de conjuration ; la *deprécation* tend à détourner le mal. La *malédiction* eſt oppoſée à la *bénédiction* ; la *bénédiction* ſouhaite ou promet le bien. L'*exécration* eſt oppoſée à la *conſécration* ; la *conſécration* met au ſervice & ſous la protection de la Divinité.

L'*imprécation* invoque la Puiſſance contre un objet ; la *malédiction* prononce ſon *malheur* ; l'*exécration* le dévoue à la vengeance céleſte.

Celui qui abuſe indignement & impunément de ſon pouvoir contre celui qui ne peut ſe défendre, s'attire des *imprécations* : le foible opprimé ne peut qu'appeller au ſecours. Celui qui ſe complaît dans le mal qu'il fait aux autres ou même dans celui qu'il leur voit ſouffrir, s'attire des *malédictions* : la plainte dédaignée ſe change en cri de haine. Celui qui viole audacieuſement ce qu'il y a de plus ſacré, s'attire des *exécrations* : le ſacrilége eſt proprement & rigoureuſement *exécrable*.

La *malédiction* n'exprime donc qu'un ſouhait vague & indéfini, qu'il arrive du mal à tel objet, ou en général une réprobation ; ou plutôt il comprend toutes les manieres de maudire, d'appeler le mal ſur quelqu'un. L'*imprécation* eſt la malédiction particuliere par laquelle on prie quelque

Puiſſance d'exaucer nos ſouhaits. L'*exécration* eſt l'*imprécation* par laquelle on invoque religieuſement la vengeance divine.

Quand les Maltôtiers & les Uſuriers diſent, s'il faut en croire les Dictionnaires, qu'ils s'engraiſſent de *malédictions*, ce mot comprend toute ſorte de mauvais ſouhaits, ſans en ſpécifier aucun. Quand les Romains appellent *imprécations*, des eſpeces de Divinités repréſentatives de la colere des Dieux, comme les Furies & les Euménides, ils reſtreignent ce mot à un ſens religieux ; & cette reſtriction eſt fondée ſur l'uſage ordinaire de l'*imprécation*. Quand Sallufte rapporte que Catilina prononça l'*exécration*, avant que de donner à boire à ſes conjurés la coupe de ſang humain, il nous rapporte que l'*exécration* étoit un ferment par lequel on avoit coutume de vouer à la vengeance des Dieux, les parjures.

L'*imprécation* part de la colere & de la foibleſſe : la *malédiction* vient auſſi de la juſtice & de la puiſſance : l'*exécration* naît d'une horreur religieuſe, & c'eſt pourquoi ce ſentiment s'appelle auſſi *exécration*, comme quand on dit avoir en *exécration*.

Lorſque la *malédiction* part de l'autorité, on dit *donner* ſa *malédiction* ; Dieu donne ſa *malédiction* aux réprouvés, un pere donne ſa *malédiction* à ſon enfant ; mais les démons donnent des *malédictions* à Dieu, un enfant en donne à ſon pere. On *fait des imprécations* ou une *imprécation*, comme une priere : Dieu n'en fait pas, car il ne prie pas. On ne donne ni ne fait guere des *exécrations* : on n'en donne point, car l'*exécration* s'adreſſe à Dieu ; on n'en fait pas,

car

car *faire des exécrations* se prendroit pour faire des *actions exécrables*. Mais on fait des sermens avec *exécration*; on charge quelqu'un d'*exécrations*, comme de *malédictions*, d'*imprécations*; on vomit contre lui, sur lui, des *malédictions*, des *imprécations*, des *exécrations*. Ces mots s'appliquent aux personnes & aux choses.

Nous ne disons point *impréquer*; nous laissons perdre *exécrer*; nous n'avons donc que *maudire*, pour désigner par un verbe ces différentes sortes de *malédictions* : d'où il arrive qu'on cesse de les distinguer. Ainsi Mademoiselle de Scudery a été forcée de dire : » Lorsqu'on ordonna à Théano de faire » des *imprécations* contre *Alcibiade*, elle répon» dit qu'elle ne s'étoit pas mise parmi les Vierges » pour *maudire* les hommes, mais pour louer les » Dieux «.

Enfin, le mot d'*imprécation* semble désigner quelque chose de plus fort & de plus véhément. Ainsi la Rhétorique appelle *imprécation* la figure oratoire que lance la *malédiction* sur les auditeurs : on dira les *imprécations* plutôt que les *malédictions* de l'amante de Curiace contre Rome; *exécration* seroit plus propre pour désigner une cérémonie religieuse, comme chez les Romains.

Imprévu, Inattendu, Inespéré, Inopiné.

Imprévu, ce qui arrive sans que nous l'ayons *prévu*. *Inattendu*, ce qui arrive sans que nous nous y soyons *attendus*. *Inespéré*, ce qui arrive tandis que nous n'osions l'*espérer*. *Inopiné*, ce qui arrive subitement, sans que nous ayons pu

l'*imaginer* ou y *ſonger*. *Inopiné* vient de *pen*, *penſer*, imaginer, ſonger. Voyez *attendre* & *eſpérer*. *Prévoir*, voir d'avance, dans l'avenir.

Imprévu regarde les choſes qui forment l'objet particulier de notre *prévoyance*; tels ſont les événemens intéreſſans qui ſurviennent dans nos affaires, nos entrepriſes, notre fortune, notre ſanté: nous tâchons de les prévoir, pour nous précautionner, nous prémunir, nous régler, nous conduire. Au milieu de notre courſe, un obſtacle *imprévu* nous arrête. Lorſqu'on compte ſur la bonne ſanté, on eſt atteint d'une maladie *imprévue*. Un ſecours *imprévu* nous tire de la détreſſe, lorſqu'elle part d'une main que nous n'avons pas vue s'étendre ſur nous.

Inattendu regarde les choſes qui forment l'objet particulier de notre *attente*; tels ſont les événemens ordinaires qui doivent naturellement arriver, qui ſont dans l'ordre commun, auxquels nous ſommes plus ou moins préparés. Nous les avons prévus, nous y ſongeons, nous nous en occupons, nous les *attendons*. La viſite d'une perſonne avec qui vous n'êtes pas en ſociété ou en relation d'affaires, eſt *inattendue*. Un changement de fortune eſt *inattendu*, quand on n'a point de raiſon de le croire prochain. C'eſt un ſervice *inattendu* que celui qu'on n'a point demandé.

Ineſpéré regarde les choſes qui forment l'objet de nos *eſpérances*, & par conſéquent de nos deſirs; tels ſont les événemens agréables qui nous délivrent d'une peine, qui nous procurent un plaiſir, qui contribuent à notre ſatisfaction: nous les deſirons, nous y croyons, nous nous les promettons, nous nous en flattons. Une faveur long-temps ſol-

licitée en vain, est *inespérée*. Un bien si éloigné de nous que nous ne tentions pas même d'y atteindre ; est *inespéré*, quand il vient à nous. Un succès est *inespéré*, qui nous paroissoit dépourvu de toute apparence.

Inopiné regarde les choses qui sont le sujet de notre *surprise* ; tels sont les événemens extraordinaires qui surpassent notre conception, contrarient nos idées, ne nous tombent pas dans l'esprit, & qui arrivent à l'improviste : nous n'y songions pas, nous ne les imaginions pas ; nous n'y étions nullement préparés, nous avons peine à y croire. La chute subite d'un bâtiment neuf est *inopinée*. Une attaque est *inopinée*, lorsqu'elle vient tout d'un coup d'un ennemi secret qui vous prend au dépourvu. Les effets singuliers, produits par des causes inconnues, sans avoir été annoncés par quelques signes ou pressentis par quelque augure, sont *inopinés*.

Il n'y a point d'événement si *imprévu* que des gens habiles, lorsqu'il est arrivé, ne se glorifient de l'avoir *prévu* & même prédit. Il n'y a point de disgrace *inattendue* à quoi l'on n'ait absolument pu s'attendre. Il n'y a point de bonheur si *inespéré* que les gens heureux ne trouvent bientôt tout simple & tout naturel. Il n'y a point d'accident si *inopiné* qui ne soit en effet dans l'ordre naturel des choses.

Tout est *imprévu* pour qui ne s'occupe de rien. Tout est *inattendu* pour qui ne compte sur rien. Tout est *inespéré* pour qui n'oseroit se flatter de rien. Tout est *inopiné* pour qui ne sçait rien.

Il n'est point d'exception plus vaste que celle des cas *imprévus*. Il n'est point de sentiment plus doux que celui d'un service *inattendu*. Il n'est point

de joie plus vive que celle d'un bonheur *inespéré.* Il n'est point de surprise plus *sotte* que celle d'une chûte *inopinée.*

Le bon économe prévoit, dans la table anticipée de ses dépenses, les dépenses *imprévues.* L'homme prudent promet peu, pour frapper davantage par des plaisirs *inattendus.* L'homme modeste, en ne se flattant pas & en n'usant pas d'avance la jouissance de l'avenir, se ménage la douceur des succès *inespérés.* Le Sage est si bien préparé à tout événement, qu'il n'est pas surpris par les coups *inopinés* de la fortune.

Les Sciences s'aggrandissent moins par la découverte de ce qu'on cherche, que par des découvertes *inespérées* de choses qu'on ne cherchoit pas : en ce genre le mauvais succès même est une vérité *inattendue* & utile. Le génie, au milieu d'une marche *imprévue*, vous étonne tout-à-coup par un vol *inopiné* : cependant *quand il marche, on sent qu'il a des ailes.*

Impudent, Effronté, Ehonté.

Impudent, qui n'a point de *pudeur. Effronté,* qui n'a point de *front. Ehonté,* qui n'a point de *honte.*

La *pudeur* est un sentiment de crainte & d'aversion, qui nous détourne & nous fait rougir de tout ce qui blesse l'honnêteté & la modestie. L'*impudence* est de blesser ouvertement l'honnêteté ou la modestie. L'*impudent* fait, selon l'expression de Théophraste, une profession ouverte de se jouer des bienséances. Comme il y a différentes sor-

tes de bienséances, il y a différentes sortes de *pudeur* : il y a la *pudeur* qui regarde la pureté; il y a la *pudeur* qu'imposent le respect public & le respect de soi-même; il y a la *pudeur* qui oblige à la retenue même dans des choses permises; il y a la *pudeur* qui n'est qu'une honte craintive & délicate, celle, par exemple, dont parle La Fontaine, & qui est de demander à son ami, &c. Voyez, dans le caractere de l'*impudent*, tracé par Théophraste, combien d'actions il fait qui ne blessent que les bienséances de société.

Le *front* est le siege de la pudeur, comme il l'est de la hardiesse. Celui qui n'a point de *front*, ou dont le *front* ne rougit pas, est *effronté*. Mais la hardiesse se peint aussi sur le *front*, & nous désignons par le mot *front* une hardiesse excessive, un *front* audacieux, le *front* de l'*effronté*. C'est une femme *hardie*, qui s'est fait un *front* qui ne rougit jamais. Mais cette hardiesse, toujours blâmable parce qu'elle est trop grande, n'annonce pas essentiellement la corruption du cœur & des mœurs. Un enfant n'est pas *effronté* comme une femme perdue. Dans les applications les plus communes du mot, il est sensible qu'il n'a point un caractere odieux. Ainsi nous disons qu'un enfant hardi est un petit *effronté*; qu'il est *effronté* comme un Page de Cour. La véritable *effronterie*, dit le Spectateur Anglois, est la suite naturelle de l'*ignorance*, quoiqu'elle ne s'apperçoive pas de son origine. Vopiscus a dit *effrons* : l'italien dit *efrontato*; & remarquez (ce qui est important) que *sfrontare* signifie *affronter*. L'*effronterie* est la hardiesse d'*affronter*.

La *honte*, dit Bourdaloue, est une passion que la Nature raisonnable excite en nous, & qui nous

détourne, sans que nous remarquions même ni pourquoi ni comment, de tous les excès du vice. Ainsi celui qui n'a plus de *honte*, qui a toute *honte* bue, l'*éhonté* se jette, tête baissée, dans tous ces excès. L'Académie dit que la *honte* est une confusion excitée par l'image de quelque déshonneur ; la *honte* se prend aussi pour l'infamie, l'ignominie, l'opprobre. Ainsi l'*éhonté* brave jusqu'au déshonneur & à l'opprobre. *Ehonté* désignoit autrefois également & celui qui est déshonoré, couvert de honte, & celui qui n'a point de honte, qui a perdu toute espece de pudeur. Ce mot a donc, seul de ces synonymes, une idée forte, grande, précise, précieuse à distinguer. L'Auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la Langue*, avoit observé que le mot *effronté* marque seulement une hardiesse trop libre; mais qu'*éhonté* donne à penser davantage, & que le sens en est plus injurieux. Il ajoute que ce mot désigne plus la corruption du cœur ; & l'autre, la légéreté de l'esprit & l'indiscrétion. Et nous laisserons tout-à-fait périr un mot si important ! Je ne sçais pourquoi quelques Modernes disent *déhonté*, c'est *éhonté* qu'on a toujours dit.

L'*impudent* brave, avec une excessive effronterie, les loix de la bienséance, & viole de gaîté de cœur l'honnêteté publique. L'*effronté*, avec une hardiesse insolente, affronte ce qu'il devroit craindre, & franchit les bornes posées par la regle, la raison, la société. L'*éhonté*, avec une extrême impudence, se joue de l'honnêteté & de l'honneur, & livrera son front à l'infamie aussi tranquillement qu'il livre son cœur à l'iniquité.

L'*impudent* n'a point de décence ; il ne respecte ni les choses, ni les hommes, ni lui. L'*effronté*

n'a point de considération ; il ne connoît ni frein, ni bornes, ni mesure. L'*éhonté* n'a plus de sentiment ; il n'y a rien qu'il n'ose, qu'il ne brave, qu'il ne viole de sang froid.

L'*impudent* a secoué le premier des freins qui nous est imposé pour nous retenir dans la bonne voie & nous détourner du mal ; la *pudeur*. L'*effronté* a surmonté le sentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération ; la *crainte*. L'*éhonté* a rompu depuis le premier jusqu'au dernier des liens qui nous empêchent du moins de donner dans les excès & de nous y complaire ; la *honte* & la *crainte de la honte*.

Je crains qu'un genre d'*impudence* ne mene à l'autre ; l'obstacle qu'on a franchi d'un côté ne nous arrête plus de l'autre : le menteur *impudent* deviendra un *impudent* calomniateur. J'espere que l'expérience & la réflexion éclaireront & désabuseront l'*effronté* ; il ne sçait pas ou ne sent pas trop ce qu'il fait : il payera son ignorance, son étourderie, sa sottise. Je désespere absolument de l'*éhonté* ; il n'a aucune espece de honte : c'est le plus corrompu de tous les hommes.

Inadvertence, Inattention.

J'AUROIS négligé d'assigner la différence de ces termes, si je n'avois vu des Vocabulistes définir l'*inadvertence* un défaut d'attention, une action commise sans attention aux suites qu'elle peut avoir. Il me semble que c'est-là précisément l'*inattention* & nullement l'*inadvertence*.

Selon la valeur propre des mots, l'*inadvertence*

désigne le défaut ou la faute de n'avoir pas tourné ou porté ses regards sur un objet, de maniere qu'on n'a pu traiter la chose comme elle l'exigeoit ; & l'*inattention*, le défaut ou la faute de n'avoir pas *tendu* & fixé sa pensée sur un objet, de maniere à pouvoir traiter la chose comme on le devoit. Vous voyez une personne, & vous n'*attendez* pas à sçavoir les égards que vous devez observer ; si vous la *heurtez*, c'est une *inattention.* Vous n'*appercevez* pas cette personne, & vous n'êtes pas *averti* de l'attention que vous devez y faire : si vous la choquez, c'est une *inadvertence. Inadvertence* vient, ainsi qu'*avertir*, de *vertir*, tourner *vers*, diriger sur ; & *inattention* ou attention, du verbe *tendre*, se fixer contre, s'attacher à. Le verbe latin *advertere* signifie *tourner vers*, voir, appercevoir, reconnoître, remarquer, &c. ; & le verbe *attendere*, tendre vers, suivre un objet, y attacher son esprit, considérer son but, donner ses soins, &c.

Dans l'*inadvertence*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti ; dans l'*inattention*, vous étiez averti de prendre garde, & vous ne l'avez pas fait. Dans le premier cas vous auriez pu, vous auriez dû dans le second, éviter la faute. L'*inadvertence* est un accident involontaire ; l'*inattention* est une négligence repréhensible. Cependant l'*inadvertence*, si vous avez pu & dû la prévenir, est un tort comme l'*inattention*. Il y aura un défaut de prévoyance dans l'*inadvertence* ; il y a dans l'*inattention* un défaut de soin.

Un homme abstrait, absorbé dans ses abstractions, est sujet à de grandes *inadvertences* ; il ne voit ni n'entend. Un homme distrait, emporté par ses distractions, est sujet à de grandes *inat-*

tentions ; il voit ſans remarquer, il entend ſans diſtinguer.

Les gens vifs tombent dans des *inadvertences*; ils vont à leur but ſans regarder autour d'eux. Les eſprits légers tombent dans des *inattentions* ; ils ſont à peine tournés vers un objet qu'ils en regardent un autre.

Avec de fréquentes *inadvertences*, vous paſſerez pour étourdi dans la ſociété : avec de fréquentes *inattentions*, vous paſſerez pour impoli.

L'étourdi qui, par une précipitation aveugle, ne voit pas ce qu'il y a entre lui & ſon objet, péchera au moins par de graves *inadvertences*. L'inconſidéré qui, par pareſſe d'eſprit, néglige d'enviſager ou d'examiner les différentes faces & les divers rapports d'un objet, les circonſtances & les convenances de la choſe, les ſuites & les conſéquences d'une action, croira n'avoir à ſe reprocher que des *inattentions* communes.

Inaptitude, Incapacité, Inſuffiſance, Inhabilité.

Au lieu d'*inhabilité*, terme de Juriſprudence conſacré uniquement à déſigner un défaut qui vous prive d'un droit, vous exclut d'une poſſeſſion, vous interdit un exercice, je voudrois dire *inhabileté*, pour exprimer le contraire d'*habileté* dans toute la force & l'étendue de ce dernier mot. *Malhabileté* dit plus, car il exprime l'idée de *mal* faire. Sans avoir la prétention de former des mots nouveaux ou de changer les mots établis, & ſans tirer

à conséquence, je risquerai, dans cet article, *inhabileté* selon l'esprit de l'Orthographe françoise, pour exprimer un défaut particulier qui n'est point l'*inhabilité* proprement dite, & qui n'est pas tout-à-fait la *malhabileté*. D'ailleurs, en expliquant l'*inhabileté*, c'est au fond l'*habilete* que j'expliquerai.

L'*inaptitude* est le contraire de l'*aptitude*; & l'*aptitude* est une disposition naturelle & particuliere qui rend fort propre à une chose. *Ap*, *hap*, signifie saisir, *haper*, prendre subitement, & par dérivation, comprendre : de là le grec ἀφω, ἀπτω, & le latin *apto*, d'abord *apo* : *aptus* signifie propre & plus propre qu'un autre à une chose, qui saisit vîte, qui comprend aussi-tôt, qui convient bien.

L'*incapacité* est le contraire de la *capacité*; & la *capacité* est une faculté assez étendue, assez grande pour pouvoir saisir, embrasser & contenir son objet. *Cap* désigne la main, l'action de la main qui prend, contient, exécute, & par analogie la faculté de concevoir, de comprendre, d'exécuter : c'est le sens propre du latin *capax* (capable) & de sa nombreuse famille.

L'*insuffisance* est le contraire de la *suffisance*, prise dans son vrai sens; & la *suffisance* est le pouvoir proportionnel ou la possession des moyens nécessaires pour réussir. De *fac*, faire, & du mot *sub*, sous, exprimant la force égale à la charge qui est dessus, comme dans *soutenir*, *supporter*, les Latins ont formé *sufficere*, à la lettre, *faire assez*, suffire, être au pair, avoir ou fournir ce qu'il faut.

L'*inhabileté*, ou, d'une maniere positive & plus forte, la *malhabileté*, est le contraire de l'*habileté*; & l'*habileté* est cette qualité par laquelle une puissance exercée réunit à la supériorité d'intelligence

la facilité de l'exécution. *Bal*, *bel*, signifie puissance, force ; *hab*, *av*, avoir, posséder, jouir. Le latin *habilis*, comme notre mot *habile*, réunit la double idée de puissance ou de capacité & de pratique ou d'exercice au moyen de quoi l'on opere vîte & bien. *Bal* indique aussi, comme *cap*, la main. L'*habitude* aide & concourt à l'*habileté*.

L'*inaptitude* exclut tout talent ; l'*incapacité*, tout pouvoir & tout espoir ; l'*insuffisance*, des moyens proportionnés à la fin ; l'*inhabileté*, le talent & l'art qui, dans les difficultés, font les bons & prompts succès.

Avec de l'*inaptitude*, il ne faut entreprendre que des choses aisées & simples. Avec de l'*incapacité*, il ne faut pas entreprendre. Avec de l'*insuffisance*, il faut peser avant que d'entreprendre. Avec de l'*inhabileté*, il faut travailler & acquérir pour entreprendre des choses difficiles.

Avouez-vous donc à vous-même l'*inaptitude* de vos enfans, au lieu de les tourmenter sans cesse sous prétexte d'inapplication. Je suis bien imbécille & bien vain, c'est-à-dire sot, si je ne sens pas mon *incapacité*. Malheureux qui a besoin de tant de mauvais succès pour se convaincre de son *insuffisance* ! Celui qui, avec de la capacité & de l'industrie, sçait reconnoître les torts de son *inhabileté*, deviendra même habile.

S'il est permis, quand on déploye les richesses de la Langue, d'en observer les imperfections, je demanderai pourquoi, d'une racine établie & connue, nous n'oserions dériver les différens mots nécessaires pour exprimer les différentes modifications de l'idée. J'ai remarqué qu'*habileté* amene natu-

rellement *inhabileté*, comme la poſſeſſion rappelle l'idée de la privation. Me dira-t-on que ce dernier mot n'eſt pas françois ? Il eſt ſi bien françois, il appartient ſi naturellement à la Langue, qu'il ſera parfaitement compris par tous ceux qui entendent la Langue & par ceux mêmes qui la ſçavent le moins. Je ne le diſſimulerai pas, il me ſemble que c'eſt une timidité puérile que de s'abſtenir d'un mot clair, expreſſif & néceſſaire, par la ſeule raiſon qu'on ne le dit pas. Ne confondons pas l'uſage avec la Langue même : la Langue a un fonds de richeſſes ; & l'uſage puiſe dans ce fonds avec plus ou moins d'abondance. Le meilleur uſage n'eſt pas celui qui n'en tire qu'une certaine quantité déterminée de mots ; c'eſt celui qui en tire la plus grande quantité poſſible de mots propres & convenables pour exprimer la plus grande quantité poſſible d'idées diſtinctes.

Conſidérez la Langue grecque ; voyez le petit nombre de ſes racines ; ſuivez l'immenſité de ſes familles ; comptez la multitude des rapports qu'elle exprime avec la même racine modifiée par des compoſitions, des prépoſitions, des terminaiſons, des déſinences qui portent de nouvelles idées ; & réfléchiſſez enfin ſur cette heureuſe liberté qu'elle laiſſoit aux Ecrivains, de former, par des combinaiſons nouvelles, des racines établies & des mots connus, cette belle poéſie qui peint tout avec des traits ſi frappans, & cette profonde philoſophie qui exprime tout d'une maniere ſi diſtincte. C'eſt ſur-tout la timidité des eſprits qui fait la timidité de la Langue : c'eſt ſur-tout l'ignorance des valeurs & des reſſources de la Langue, qui produit cette timidité des eſprits. Le génie d'une Langue ſe fixe,

& il devient invariable : l'usage n'est jamais invariablement fixé, & il faut s'élever au dessus de l'usage pour enrichir & perfectionner la Langue.

Je demande encore pourquoi nous avons cessé de dire *apte*, tandis que nous disons *aptitude*, *inaptitude*, *inepte*. Remarquez que nous ne connoîtrons la valeur des ces dérivés, que par l'explication du mot radical. Il faut donc nécessairement recourir à ce qui n'est plus connu, pour entendre ce qui ne l'est pas assez. Le mot *apte* bien entendu, nous n'aurions peut-être pas forcé *inepte* à signifier, hors de sa portée naturelle, *sot* ou *impertinent*. Enfin, *apte* n'est point suppléé par *capable*. Ce dernier, par sa terminaison *ble*, n'indique qu'un pouvoir vague ou de la possibilité : l'autre, par la sienne, indique la *propriété* ou un pouvoir prochain ou une disposition particuliere à l'acte. *Apte* dit même plus que *propre* (mot d'ailleurs d'un usage plus étendu) ; il désigne une qualité active, & une disposition plus grande & peu commune. Une personne *apte* à une chose, y est très-propre, & s'y porte naturellement.

❊ J'aurois pu ajouter à ces mots celui d'*impéritie*, qui désigne l'ignorance de l'art qu'on professe, ou le défaut des connoissances nécessaires pour la fonction publique qu'on exerce, la grande *inhabileté* de celui qui doit sçavoir. Ce mot latin, sans famille dans notre Langue, quoiqu'on ait dit autrefois *péritie*, exprime parfaitement l'idée précédente ; car *peritus* composé de *per* & *itus*, signifie à la lettre, celui qui a passé par les épreuves, qui a acquis une grande science ou une grande expérience, qui est maître dans son Art. Montesquieu dit

que les Romains vouloient rendre les Médecins responsables de leur *impéritie*. Rollin observe que Crassus blâmoit, non les écoles de Rhéteurs, mais l'*impéritie* des Maîtres. *Voyez* le Dictionnaire de Trévoux.

Incendie, Embrasement.

Je trouve dans un Dictionnaire que l'*incendie* est un grand *embrasement*, & l'*embrasement* un grand *incendie*. Vaugelas remarque que les bons Écrivains du temps du Cardinal du Perron & de Coeffeteau, évitoient le mot d'*incendie*; & même que les plus exacts de son temps préféroient celui d'*embrasement*. Selon lui, *embrasement* se dit d'un feu mis au hasard, & *incendie*, d'un feu mis à dessein. Présentement, observe Bouhours, *incendie* n'est pas moins usité dans le sens d'*embrasement*.

Incendie a pour racine le mot celte *can*, blanc, brillant; d'où *cand*, blancheur, candeur (& le mot sçavant *incandescence*); *cinis*, cendre, résidu blanchâtre; les verbes latins *accendere*, mettre le feu à; *incendere*, mettre en feu; *succendere*, mettre le feu dessous. *Incendie* désigne parfaitement l'action ardente d'un grand feu.

Embrasement a pour racine le mot primitif *bar*, *ber*, lumiere, clarté, éclat; d'où de grandes familles qui, chez les Orientaux comme chez les Occidentaux, expriment le feu, son action, ses propriétés, ses effets, comme dans *briller*, *brûler*, *brasier*, *embraser*. *Embrasement* désigne l'action étendue d'un feu violent.

Un corps eſt proprement *embraſé*, lorſqu'il eſt pénétré de feu, dans toute ſa ſubſtance, ſans que ce feu s'élance au deſſus de ſa ſurface; circonſtance qui diſtingue le corps *enflammé*. Le feu, lorſqu'il a pénétré toutes les parties d'une grande maſſe ou d'un amas de choſes, forme l'*embraſement*, proprement dit; comme il faut que tout brûle ou que tout ſoit en feu pour former le *braſier*. L'*embraſement* eſt donc une ſorte de conflagration ou de combuſtion totale, ou plutôt un feu général. L'*incendie* au contraire a des progrès ſucceſſifs: il s'allume, il s'accroît, il ſe communique, il gagne, il *embraſe* des maſſes énormes, des maiſons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, & l'*incendie* produit un vaſte *embraſement*. L'*incendie* eſt un courant de feu; l'*embraſement* préſente un braſier ardent. L'*incendie* porte, lance de toute part les flammes; dans l'*embraſement*, le feu eſt partout, tout brûle, tout ſe conſume.

L'*incendie* de Rome par Néron, commença dans la partie du cirque adoſſée au Mont Palatin & au Mont Cœlius. Faute de remparts & d'édifices revêtus de gros murs, & par le concours actif d'une foule d'incendiaires, l'*embraſement* fut bientôt général; & du feu, on fuyoit dans le feu. L'*incendie* dura ſix jours & ſept nuits (*a*).

Le Poëte chante l'*incendie* ou l'*inflammation* ſucceſſive de Troie. Le Peintre en repréſente l'*embraſement* ou la *conflagration* générale.

Les plaques de fer de M. Hartley, le mortier & les lattes du Lord Mahone, l'enduit de M. le

(*a*) Tacit. Annal. l. xv.

Docteur Glaser appliqué aux charpentes (inventions éprouvées), préserveroient les édifices de l'*incendie* que les pompes ne font qu'arrêter avec beaucoup de peine & de danger. Les méthodes imaginées en Siléſie & dans diverſes autres contrées du Nord pour conſtruire à peu de frais des toits *non-inflammables* (méthodes que j'ai autrefois conſignées dans la *Gazette d'Agriculture*), préviendroient ces eſpeces d'*embraſemens* qui, par l'effet d'une rapide communication, conſument bientôt des hameaux & des villages entiers, couverts de chaume. Quand les villages brûlent, les moiſſons brûlent & la terre ſe calcine; & il y a bien peu de villages où il ſe trouve même des pompes.

Il y a telle ville où il ne ſe paſſe guere de jours dans l'année que le feu ne prenne quelque part; mais on ne compte que les *incendies*. Il y a des exemples d'*embraſemens* ſpontanés & ſubits de bois & de champs : mais eſt-il poſſible de les prévoir pour les prévenir par des appareils électriques, tels qu'on en employe contre la foudre & qu'on peut en employer contre les tremblemens de terre?

☼ L'*embraſement* ne préſente l'objet que ſous un aſpect phyſique : l'*incendie* le préſente en outre ſous un aſpect moral. C'eſt l'effet naturel que nous conſidérons dans l'*embraſement*; c'eſt le malheur & un grand malheur que nous conſidérons dans l'*incendie*. La Phyſique & la Chymie s'occuperont de l'*embraſement* des corps : l'Hiſtoire nous retracera les terribles effets d'un grand *incendie*. Si, dans ces derniers cas, on a dit autrefois *embraſement*, la Langue s'eſt épurée & perfectionnée en lui ſubſtituant celui d'*incendie*.

Il

Il est faux que l'*embrasement* soit un grand *incendie*, à considérer seulement les choses quant à l'étendue. L'*embrasement* a lieu même dans un amas de choses combustibles ou inflammables, assez petit pour ne pas seulement réveiller l'idée de l'*incendie*. Au figuré, on dira l'*embrasement d'un cœur*, l'*embrasement de l'amour divin*. Jamais le bon goût ne dira l'*incendie* d'un cœur, ou un incendie d'*amour*. Le goût a sa raison dans les choses mêmes; s'il ne la démêle pas toujours, il la sent du moins.

Il est inutile d'observer que ces mots, employés au figuré, se distinguent par les mêmes différences. Une guerre qui s'allume successivement entre plusieurs Puissances, une révolte qui gagne d'une province à l'autre, forment des *incendies*. Une guerre qui est allumée tout à la fois en divers pays, une révolte qui a éclaté tout d'un coup dans plusieurs provinces, sont des *embrasemens*.

Enfin le mot *incendie* désigne proprement par sa terminaison ce qui est, l'état où est la chose; & *embrasement*, l'action, la cause, ce qui fait que la chose est dans cet état.

Inculper, Accuser.

Du latin *culpa*, faute, coulpe, vient le verbe *culpare*, imputer à faute, imputer une faute, supposer une faute ou une part dans la faute à quelqu'un, mettre ou rejetter sur lui le mal, c'est-à-dire *inculper*. La racine des verbes *cudere*, *cudare*, frapper, battre, imprimer, a servi à exprimer figurément l'idée de frapper quelqu'un par des

paroles, des reproches, des censures, ou d'imprimer sur lui une note, une tache, un blâme; & c'est le sens littéral du verbe *accusare*, *accuser*.

Dans le style du Palais, style auquel appartiennent principalement ces termes, *inculper* a surtout le sens particulier d'impliquer, de mêler quelqu'un dans une mauvaise affaire, comme ayant eu quelque part à l'action. Le sens vigoureux d'*accuser*, est de dénoncer ouvertement & de traduire quelqu'un devant un Juge, comme auteur ou coupable d'un délit, pour en poursuivre la punition.

L'*inculpation* n'est qu'une allégation & un reproche. L'*accusation* est un acte formel & une action criminelle.

Celui qui vous *inculpe*, vous provoque. Celui qui vous *accuse*, vous poursuit. Le premier est votre détracteur; le second est votre partie.

On *inculpe* celui qu'on ne craint pas de mettre en cause. On *accuse* celui qui est l'objet direct de l'action.

Pour *inculper*, il faudroit être en état d'*accuser*; pour *accuser*, il faut être en état de prouver.

On se disculpe d'une *inculpation*. On se justifie d'une *accusation*.

❊ Ces termes s'emploient dans le sens de reprocher, blâmer, reprendre, censurer.

On *inculpe* proprement en matiere légere; il s'agit d'une *faute*. On *accuse* sur-tout en matiere plus ou moins grave; on *accuse* d'une mauvaise action, d'un vice. Qu'on se rappelle la force du sens littéral de ce terme.

On *inculpe*, soit en imputant ce qui est réellement faute, soit en imputant à faute ce qui ne l'est peut-être pas: les Latinistes expliquent

culpo par *culpa do*, &c. On *accuse* d'un mal réel, d'une action mauvaise, d'une chose réellement répréhensible ou *reprochable*.

L'*inculpation* a l'air d'être arbitraire, précaire, conjecturale : l'*accusation* est décidée, prononcée, ferme. On impute en *inculpant*; on attaque en *accusant*.

On croit voir une sorte de malice dans l'*inculpation*; & dans l'*accusation* une sorte de malveillance.

Il y a des gens qui sçavent qu'on est à moitié disculpé, quand on *inculpe* les autres. Il y en a qui sçavent qu'il suffit d'*accuser* quelqu'un pour le faire préjuger coupable.

✲ *Accuser* se prend encore, dans un sens plus relâché, pour déclarer, articuler; *accuser*, déclarer son jeu; *accuser* en peinture, rendre sensibles les os, ce qui est couvert, &c. Cette extension est fondée sur l'idée primitive du mot, celle de frapper, rendre frappant. Mais le mot d'*inculper* détermine le genre d'action, une faute; il ne peut exprimer qu'une faute, une chose blâmable : il ne peut s'appliquer qu'aux personnes; par-là même il mérite une attention particuliere.

Incurable, Inguérissable.

Cure, (lat. *cura*, soin), désigne proprement le traitement du mal. *Guérison*, (du theuton *warren*, garder, conserver, maintenir, rétablir), exprime à la lettre le rétablissement de la santé. Le premier de ces mots annonce donc plutôt le

moyen & l'autre l'effet. Ainſi, 1°. le mal *incurable* eſt celui qui réſiſte à tous les remedes ; & la maladie *inguériſſable*, celle qui ne laiſſe aucun eſpoir de ſalut.

La *cure* eſt l'ouvrage de l'Art, ou elle eſt cenſée l'être : la *guériſon* appartient bien autant à la Nature qu'à l'Art ; elle s'opere quelquefois ſans remede & même malgré les remedes. Ainſi, 2°. le mal *incurable* eſt celui contre lequel tous les efforts de l'Art ne peuvent rien ; & la maladie *inguériſſable*, celle contre laquelle la Nature & l'Art ne peuvent pas davantage. Il n'y a point de remede à l'un, point de reſſource contre l'autre.

La folie eſt un mal *incurable* ; on ne la guérit pas, mais elle n'eſt point *inguériſſable* ; on en guérit.

La faim & la ſoif, dit Nicole, ſont des maladies mortelles : les cauſes en ſont *incurables* ; & ſi l'on en arrête l'effet pour quelque temps, elles l'emportent ſur tous les *remedes*. L'homme eſt toujours mourant d'une maladie *inguériſſable* & toujours croiſſante : ſa nature eſt de ſe détruire.

La *cure* regarde particuliérement les maux opiniâtres, invétérés, extraordinaires, rebelles aux traitemens communs ; un Chirurgien, un Médecin, fait une belle *cure*, une *cure* merveilleuſe. La *guériſon* embraſſe tous les genres de maux ; elle eſt facile ou difficile, prompte ou lente, parfaite ou imparfaite, &c. Ainſi, 3°. il n'y a point de remedes, du moins connus, contre les maux *incurables* ou devenus tels par négligence : il n'y a pas ou on n'imagine pas qu'il y ait des reſſources contre les maladies *inguériſſables*, quelle qu'en ſoit l'eſpece.

Je dis plutôt d'un mal qu'il eſt *incurable*, &

d'une maladie qu'elle est *inguérissable*, parce que le mal n'attaque quelquefois que des organes ou des fonctions qui ne sont pas nécessaires à la vie & même à la santé, au lieu que la maladie attaque la santé même, si ce n'est pas toujours la vie. Or la *cure* détruit bien le mal, mais c'est proprement la *guérison* qui rend la santé. Ainsi, 4°. le mal *incurable* n'est pas toujours funeste & mortel; il n'en est pas de même de la maladie *inguérissable.* On vit avec des maux *incurables*; quant à la maladie *inguérissable*, on en meurt.

La *cure* regarde proprement le mal, elle le combat; la *guérison* regarde la personne, elle lui rend la santé. Ainsi, 5°. le mal est plutôt *incurable* & le malade *inguérissable.* Un mal ne sera pas *incurable*, tandis que le malade, par sa mauvaise conduite, est *inguérissable.*

> *Malade* en état si piteux,
> Dites-vous, est *inguérissable.*
> Et puis que faire d'un goutteux?
> La *goutte* est un mal *incurable.*
>
> *Chaul.*

Cependant nous disons les *Incurables*, *l'Hôpital des Incurables.* La raison en est qu'*inguérissable* n'est point un mot établi hors de la conversation familiere. Ainsi donc enfin *incurable* est le mot propre de l'usage, & il s'employe au figuré: on dit un vice, une passion *incurable. Inguérissable* est un mot bon & utile, qui, placé à propos, figurera bien dans le sens naturel.

Incursion, *Irruption.*

L'*incursion* est l'action de *courir*, de faire une course, de se jetter dans une voie, sur un objet étranger, pour en rapporter quelque avantage ou une satisfaction quelconque. L'*irruption* est l'action de *rompre*, de forcer les barrieres, & de fondre avec impétuosité sur un nouveau champ pour y porter & y répandre le ravage.

L'*incursion* est brusque & passagere : si l'on sort tout à coup de sa carriere, on y rentre bientôt. L'*irruption* est violente & soutenue : si l'on renverse la barriere, c'est pour se répandre. L'*incursion* est faite, comme une course, dans un esprit de retour ; & l'*irruption* est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête. Un peuple barbare fait des *incursions* dans un pays pour le piller ; il y fera des *irruptions* pour s'en emparer, s'il le peut, ou pour le dévaster tant qu'il ne sera pas repoussé. Les Barbares qui détruisirent l'Empire Romain, commencerent par des *incursions* qu'ils renouvellerent souvent, parce que les Empereurs payoient bien leur retraite ; & finirent par de terribles *irruptions*, dont la violence ne s'arrêta que quand il ne leur resta plus qu'à s'asseoir sur les ruines de l'Empire.

Les causes & l'objet de l'*irruption* sont assez marqués ou plutôt invariablement déterminés par sa violence. L'*incursion* a divers objets & divers motifs quelquefois éloignés de cet excès. Le propre de l'*incursion*, c'est d'agir contre l'ordre accoutumé; & celui de l'*irruption*, d'agir contre l'ordre natu-

rel. Des ennemis qui n'écoutent que la vengeance, feront une *irruption* ; ils veulent nuire : des brigands qui ne cherchent que du butin, feront des *incursions* ; ils veulent avoir. L'homme qui s'applique à l'étude d'une ſcience, fait, dit-on, des *incursions* dans les autres, ſoit pour ſon utilité, ſoit pour ſon agrément : un tempérament ardent fait, dit-on, des *irruptions* fréquentes contre la vertu qui le contraint ſans l'avoir dompté, & pour s'en délivrer ou la détruire. Ainſi le mot d'*incurſion* n'annonce proprement qu'un écart ; tandis que celui d'*irruption* emporte un excès.

Indemniſer, Dédommager.

La racine commune de ces deux mots eſt *dam*, mal, tort, préjudice, perte, dommage. Ils ſignifient mettre quelqu'un hors de perte, réparer le mal ou le tort qu'il a eſſuyé, l'affranchir de dommage. *Indemniſer*, terme de Palais, c'eſt *dédommager* quelqu'un d'une perte en vertu d'une obligation, d'un titre quelconque par lequel on étoit engagé. Les *indemnités* ſont dans l'ordre de la juſtice, de l'équité, de la probité, du calcul ; les *dédommagemens* ſont accordés par la bonté, par la bienveillance, par la pitié, par la charité, ſi toutefois ils ne ſont pas rigoureuſement dûs. L'*indemnité* eſt par elle-même plus rigoureuſe & plus égale que le *dédommagement* : le *dédommagement* peut être plus ou moins foible ou léger, eu égard à la perte que l'*indemnité* doit couvrir. On *indemniſa* en argent ou en valeurs égales des pertes ou des

privations appréciables en argent ou en valeurs égales, celui qui ne doit pas les supporter : on *dédommage* par des compensations quelconques, des pertes ou des privations de toute espece, celui-là même à qui on auroit pu les laisser supporter. L'*indemnité* vous rend la même somme de fortune : le *dédommagement* tend à vous rendre une somme semblable d'avantage ou de bonheur.

Un Propriétaire *indemnise* son Fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions. Le riche *dédommage*, par bienfaisance, le pauvre, d'une perte fâcheuse.

Les Loix des Barbares, avec leur tarif pécuniaire des crimes, tendoient du moins à *indemniser* les familles, des torts pécuniaires qu'elles souffroient par la privation d'un de leurs Membres, mais sans *dédommagement* pour l'Etat. Les Loix modernes ne tendent ni à *dédommager* l'Etat par leurs genres de supplices, ni à procurer une *indemnité* aux familles offensées, même par le don si naturel & si équitable des biens confisqués sur les criminels. N'est-ce pas là pourtant le double objet que la Législation criminelle doit avoir en vue ?

La Justice, lors même qu'elle adjuge les *indemnités* que l'on demande, ne *dédommage* pas le Demandeur des torts qu'il a soufferts par les délais, le déplacement, les poursuites de ses droits : tant il est difficile, même avec les Loix les plus justes & l'application la plus rigoureuse de ces Loix, de rendre une exacte justice !

Un Juge *indemnise* de ses propres biens ceux qui, par sa négligence, ont été frustrés de leurs droits ; & nous l'admirons ! Cependant il n'a fait que son devoir rigoureux ; il est donc bien rare

qu'on le fasse! Un Prince *dédommage*, par de nouveaux honneurs, les serviteurs fideles qu'il avoit chassés par de fausses préventions; & nous le louons! Il ne donne pourtant qu'une marque d'équité : est-ce que les Souverains croiroient dégrader leur majesté, s'ils avouoient leurs crimes & réparoient leurs torts ?

Quelle *indemnité* devez-vous donc pour la suppression d'un privilége injuste, à celui qui ne faisoit, par ce privilége, que s'enrichir par l'injustice aux dépens du public ? Quel *dédommagement* devez-vous, pour la suppression d'une place oiseuse, à celui qui ne faisoit que dormir dans cette place pour en retirer de l'argent ?

Un exacteur violent pourra bien *indemniser* le Colon des pertes qu'il lui a causées : mais *dédommagera*-t-il l'Etat des récoltes perdues & de la culture dégradée ?

Comment *indemniser* les peuples d'un tribut injuste & dissipé ? Si on leur remet ensuite l'impôt légitime, l'Etat est frustré d'une dépense nécessaire. Cherchez des *dédommagemens* : mais quel bien le Gouvernement fera-t-il aux peuples, qu'il ne soit déjà obligé de leur faire ?

Si l'artisan n'est *indemnisé* des frais de l'impôt par un surcroît de salaires, comment les acquittera-t-il autrement qu'aux dépens de sa subsistance ? Si les riches n'ont qu'à *dédommager* avec leur bourse les malheureuses victimes de leur insolence & de leur attentats, n'est-ce pas là, pour eux, une impunité réelle & un encouragement ?

Celui qui a frauduleusement introduit & naturalisé un enfant étranger dans une famille, aura, je le veux, assez de probité pour *indemniser* cette

famille de l'héritage que l'étranger lui enleve : mais ne croira-t-il pas en avoir assez fait ? Cependant il lui reste à *dedommager* cette famille de la corruption qu'il y répand, des antipathies qu'il y seme, peut-être de la honte dont cet étranger & ses descendans pourront couvrir ce nom usurpé, enfin de tous les genres de désordres que cette injustice y occasionnera jusque dans la postérité la plus reculée ? Quels crimes, dont les suites sont irréparables ! Quelle est donc l'idée que se font de la probité (je mets à part la vertu) ceux qui s'en piquent davantage ?

Pour toute sorte de pertes, il n'y a qu'à *indemniser* l'avare ; il apprécie tout en argent. Pour l'innocence ravie, comment *dédommagerez*-vous un cœur simple ? Les vertus sont-elles à votre disposition ?

La fortune nous *indemnise* souvent, en se jouant, des biens qu'elle nous avoit enlevés. Les douceurs de la vie nous *dédommagent* amplement de ses peines, puisque nous aimons la vie & que nous ne pouvons aimer le mal.

Si l'on m'a interdit l'usage d'un talent acquis à grand frais & nécessaire à mon existence, on m'*indemnisera* ou on ne m'*indemnisera* pas : mais je sçais qui me *dédommageroit* de la perte injuste de l'honneur même ; moi, ma conscience.

La frugalité nous *indemnise* en quelque sorte de la perte d'un superflu. Votre bienfaisance envers votre ennemi, vous *dédommage* du mal qu'il vous a fait.

Je ne connois guere de conquête qui ait *indemnisé* des frais de la guerre. Je ne connois point de gloire qui *dédommage* un cœur sensible des pleurs qu'elle fait couler.

Alexandre disoit que c'est acte de Roi, que d'encourir le blâme pour faire le bien. Que ne sçavoit-il donc aussi que c'est acte de Démon, que de faire le mal du genre humain pour courir à la gloire ? Il auroit eu besoin d'un nouveau monde pour *indemniser* celui qu'il avoit conquis : il auroit eu besoin d'un nouvel âge d'homme pour commencer à *dédommager* la terre de tant de ravages par l'exécution de ses grandes vûes de commerce. Il vécut trop, il vécut trop peu, & mourut débiteur insolvable du genre humain.

Indolent, Nonchalant, Négligent, Paresseux, Fainéant.

De *dol*, (peine, fatigue, douleur), *indolent*, qui n'aime pas la peine, qui ne se met en peine de rien. De *cal*, (chaud, chaleur), *nonchalant*, qui manque de chaleur, d'ardeur. De *leg*, (amasser, cueillir, soigner, choisir), *négligent*, qui laisse aller les choses, qui n'y donne pas les soins convenables. De *peg*, (poix, ce qui attache), le latin *piger*, *paresseux*, qui reste comme il est, qui ne se remue pas. De *fais*, (faire), & *néant*, (rien), *fainéant*, qui ne fait rien, qui ne veut rien faire.

L'*indolent* craint la peine, il n'aime que la tranquillité. Le *nonchalant* craint la fatigue, il n'aime qu'un beau loisir. Le *négligent* craint l'application, il n'aime que la dissipation. Le *paresseux* craint l'action, il n'aime rien tant que le repos. Le *fainéant* craint le travail, il n'aime que l'oisiveté.

Faute de passions, de desirs, de goûts, d'appétits vifs, l'*indolent* ne prend point de part ou d'intérêt aux choses : s'il agit, il ne s'agite pas ou ne s'agite pas assez pour en souffrir ; & c'est ce qui constitue la tranquillité. Faute de chaleur, d'empressement, d'activité, d'énergie, le *nonchalant* n'a point cœur à l'ouvrage : lâche & lent, s'il agit, c'est à son aise ou à loisir ; & s'il prend la peine que la difficulté des choses exige, il se tient toujours fort loin de l'excès. Faute de zèle, de vigilance, de soins, de tenue, le *négligent* ne fait rien que trop tard & à demi : ce n'est point à faire qu'il se refuse, c'est à faire une chose qui demande de l'application, ou à donner à la chose l'application qu'elle demande ; il évite, par la distraction, la gêne & l'ennui. Faute de ressort, de courage, de volonté, de résolution, le *paresseux* reste comme il est, plutôt que de se mouvoir même pour être mieux, & lors même qu'il le voudroit : l'inaction est son élément ; cette inaction presque absolue, qui exclut jusqu'à l'action douce & uniforme qu'admet la tranquillité. Faute de bonne volonté, d'émulation, d'habitude, d'ame, le *fainéant* reste là, désœuvré, non comme le *paresseux* qui n'a pas la force d'entreprendre, mais parce qu'il a une volonté décidée de ne rien faire : il ne fait rien, même quand il fait quelque chose ; sa maniere est de végéter, ou plutôt il croupit.

Je ne m'associerai point avec l'*indolent*, il faudroit être sans cesse à l'aiguillonner. Je n'emploierai pas le *nonchalant*, il faudroit sans cesse l'exciter. Je ne confierai pas mes affaires au *négligent*, il faudroit toujours le surveiller. Je n'atten-

tendrai pas le *pareſſeux*, il faut l'entraîner. Je ne compterai pas ſur le *fainéant*, il faut le contraindre.

L'*indolence* ſemble prendre ſa ſource dans une ſorte d'apathie, dans l'indifférence; la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament, dans la langueur des organes, la *négligence*, dans l'inſouciance, dans la légéreté de l'eſprit; la *pareſſe*, dans une ſorte d'inertie, dans une grande molleſſe; la *fainéantiſe*, dans la lâcheté de l'ame, dans une éducation & une vie oiſeuſe.

Il y a dans l'*indolence* une ſorte de philoſophie qui exclut les paſſions fortes, contient les deſirs, échappe aux impreſſions étrangeres, & ſe prête néanmoins aux ſentimens doux & aux jouiſſances paiſibles. Il y a dans la *nonchalance* le déſavantage continuel de trahir la vivacité de ſes deſirs, d'être toujours loin de ſon but, de reſter derriere les autres, & de travailler long-temps à faire & à jouir peu. Il y a dans la *négligence* le tort grave de traiter légérement ſes devoirs, de laiſſer échapper les occaſions, de perdre ſes avantages, de ſe manquer à ſoi & aux autres. Il y a dans la *pareſſe* une ſorte de volupté funeſte, qui nous endort de maniere à nous faire ſentir & ſavourer toute la douceur du ſommeil, ouvre l'entrée du cœur aux vices mous & lâches qui la flattent, pendant qu'elle y étouffe toutes les paſſions actives, uſurpe ſur tous les deſſeins & toutes les actions de la vie, par un délicieux enchantement, & conſume notre vigueur, notre vertu, notre exiſtence, ſans que nous ſongions à vivre. Il y a, dans la *fainéantiſe*, un vice honteux & réfléchi, qui fait qu'on eſt dans la Société comme ſi elle étoit faite pour nous & ſi

nous n'étions pas faits pour elle ; qu'on veut toujours recueillir sans semer ; qu'on ne vit que pour son plaisir, la peine pour les autres ; enfin qu'on n'est heureux que par une inutilité licencieuse.

L'Abbé Girard a sur ces termes, à peu de chose près, le même fond d'idées : peut être étoit-il à propos de les approfondir & de les développer davantage. Dans deux articles différens, il semble même confondre le *nonchalant* & le *paresseux*. Le *nonchalant*, dit-il, n°. 277, va mollement & lentement dans tout ce qu'il fait : il craint la fatigue : & n°. 278, le *paresseux* craint la peine & la fatigue ; il est lent dans ses opérations.

Cet Ecrivain estime qu'on est *indolent*, par défaut de sensibilité ; j'aimerois mieux dire *par indifférence* : car le propre de l'*indolent* est de ne se mettre en peine de rien, ou de se refuser à la peine, ce qui le suppose nécessairement indifférent & non pas nécessairement insensible. Cette *indifférence* naîtra de différentes causes, ou d'une mollesse qui reçoit bien les impressions, mais qui n'y répond pas faute de ressort ; ou d'une insensibilité stupide, contre laquelle tout aiguillon s'émousse ; ou d'une sorte d'impassibilité par laquelle l'ame, élevée au dessus de toute atteinte, jouit d'une paix inaltérable. C'est dans cette derniere espece d'*indolence* que des Philosophes ont placé le bonheur & la perfection. Saint Evremont a distingué l'*indolence* de mollesse, & l'*indolence* de stupidité ; & il parle de cette *indolence* heureuse qui est, non un état sans plaisir & sans douleur, mais le sentiment d'une joie délicate que donne la tranquillité d'esprit. Il paroît que la force du mot *indolent* ne fut pas assez connue lorsqu'on essaya de lui donner cours,

puiſque Scarron le confondoit avec *nonchalant*,

> Mille à la Cour ſe ſervent d'*indolence*,
> Pour exprimer langueur & *nonchalance* ;
> Et vous diront, d'un ton triſte & *dolent*,
> Depuis huit jours, je ſuis bien *indolent*.

Il faut convenir qu'on ne ſe ſerviroit guere de ce mot pour exprimer un état accidentel & paſſager, une langueur momentanée, une attaque de *nonchalance* ou de *pareſſe*.

Les Latins avoient, outre le *négligent* (*negligens*), l'*indiligent* (*indiligens*). Ce dernier mot dit moins que le premier, & par-là il feroit utile. L'*indiligent* ne fait que manquer de diligence ; il perd du temps, il n'eſt point aſſidu à l'ouvrage : le *négligent* manque à des ſoins importans ou utiles ; il perd un temps précieux, il n'eſt pas occupé de la choſe comme il doit l'être.

Induire en, *Induire à*.

Induire, *conduire* doucement, faire aller à ; mettre dans ; on *induit à* faire, & on *induit* à une choſe. Mais on dit quelquefois *induire en*, *induire en tentation*, *en erreur*. L'uſage général eſt pour *induire* à une choſe, au *mal*, au *crime* ; on ne diroit pas *induire* en *mal*, en *crime* : mais les uns diſent *induire en erreur* & les autres, *induire à erreur*.

Induire en, c'eſt faire aller *dans*, faire tomber *dans* : *induire à*, c'eſt faire aller *à* ou *vers*, mettre ſeulement ſur la voie.

Induire quelqu'un en tentation, c'est le mettre dans l'état, à l'épreuve de la tentation, le tenter, le faire tenter : *induire* quelqu'un au mal, c'est l'engager à mal faire, le mettre dans la disposition de faire le mal. La préposition *en* exprime l'état où l'on est ; & la préposition *à*, le but où l'on tend. *Induire en*, est la façon de parler la plus naturelle, puisque *in* signifie *en* : *induire à*, suivi d'un substantif, est une maniere de parler elliptique, car c'est proprement *induire à faire*. Entre ces deux locutions, il y a, ce me semble, la même différence qu'entre *conduire dans* & *conduire à* : on *conduit dans* le lieu où l'on est ; on *conduit au* lieu où l'on veut aller.

Pourquoi ne diroit-on pas également, mais dans des cas différens, *induire en erreur*, comme on l'a toujours fait, & *induire à erreur*, coml'ont affecté quelques personnes ? ces expressions n'ont pas le même sens, l'une & l'autre ont leur place distinguée. A proprement parler, vous trompez celui que vous *induisez en erreur*, en lui faisant adopter une chose fausse : vous faites que celui-là se trompe que vous *induisez à erreur*, en lui suggérant des idées avec lesquelles il se trompera, s'il les suit : dans le second cas, vous êtes une cause éloignée de l'erreur ; vous en êtes la cause immédiate dans le premier. Un principe mal entendu vous *induit en erreur* ; car vous êtes dans l'erreur, dès que vous l'entendez mal : une vérité imparfaitement connue vous *induit à erreur* ; car, si elle ne vous trompe pas puisque c'est une vérité, par-là même que vous la connoissez mal, elle vous expose à vous tromper vous-même.

Ineffable,

Ineffable, Inénarrable, Indicible, Inexprimable.

Ineffable, de *fari*, *effari*, parler, proférer. *Inénarrable*, de *narrare*, narrer, raconter. *Indicible*, de *dicere*, dire, mettre au jour. *Inexprimable*, d'*exprimere*, exprimer, représenter fidélement par la parole.

Ainsi donc on ne peut proférer le mot, parler de la chose, qui est *ineffable* ; on se tait. On ne peut raconter les faits, rapporter dans toutes leurs circonstances les choses qui sont *inénarrables* ; on les indique à peine. On ne peut dire, mettre dans tout son jour ce qui est *indicible* ; on le fait entendre. On ne peut exprimer, peindre au naturel ce qui est *inexprimable* ; on ne fait que l'affoiblir.

A l'égard des choses *ineffables*, il nous manque l'intelligence des choses ou la liberté d'en parler. A l'égard des choses *inénarrables*, il nous manque la faculté de les concevoir ou bien de les expliquer & de les développer entiérement. A l'égard des choses *indicibles*, il nous manque des idées nettes & des paroles convenables. A l'égard des choses *inexprimables*, il nous manque la force des couleurs ou la suffisance du discours.

C'est le mystere qui rend la chose *ineffable*. C'est le merveilleux qui rend la chose *inénarrable*. C'est le charme secret qui rend la chose *indicible*. C'est la force ou l'intensité qui rend la chose *inexprimable*.

Les attributs de Dieu, les myſteres de la Religion, les graces divines, les ſecrets de la Providence, &c. ſont *ineffables* : nous ne les comprenons pas, nous ne les pénétrons pas, nous en parlons mal : le nom myſtérieux de *Jehova* étoit *ineffable* chez les Hébreux, c'eſt-à-dire, qu'il n'étoit pas permis de le proférer, ſi ce n'eſt au Grand-Prêtre. Les Latins donnoient l'épithete d'*ineffables* à ces noms barbares qu'il ne leur étoit pas poſſible de prononcer : ce mot nous ſeroit utile dans ce ſens, parfaitement conforme à ſon idée propre.

Les grandeurs & la gloire de la Divinité, les merveilles de la Nature, les prodiges de la Création, les raviſſemens de la Béatitude, ces voies miraculeuſes de la Providence, tous ces objets élevés au deſſus de l'eſprit & du langage humain, ſont *inénarrables*. S. Paul, ravi au troiſieme ciel, y voit des choſes *inénarrables*. La narration ſuppoſe une ſuite de faits admirables, incroyables, ineffables.

Les ſentimens & les ſenſations, leur douceur & leur charme, les délices & les voluptés, l'attrait & la ſuavité de la grace, le *je ne ſçai quoi* que l'on ſent ſi bien ſans pouvoir en démêler la vertu & en donner une idée, c'eſt ce qu'on qualifie d'*indicible* : on dit un plaiſir, une ſatisfaction, une joie *indicibles* ; on ſent tout cela, mais on ne peut pas dire, définir, expliquer ce que c'eſt. L'eſprit n'a qu'une idée groſſiere, confuſe & vague de ces ſentimens, dont la langue ne peut déployer les ſecrets & les charmes. Une idée, une penſée n'eſt pas *indicible* ; elle eſt *inexprimable*.

Tout ce qui eſt au deſſus de l'expreſſion, tout ce qui eſt ſi fort, ſi extraordinaire que la langue ou le diſcours ne peut le rendre ſans l'affoiblir, le dégrader, le défigurer ; ſentimens, idées, ob-

jets de tout genre, tout cela est *inexprimable.*

Ineffable & *inénarrable* sont du style religieux; ils seroient bons dans tous les genres de sublime. *Indicible* est un mot de conversation; il faut l'y laisser, mais on pouvoit l'étendre à tout ce qui ne peut ou ne doit pas être dit. *Inexprimable* est usité dans tous les styles, & devroit favoriser *exprimable.* La valeur propre de ces deux termes est de désigner la qualité physique de pouvoir, de ne pas pouvoir être tiré de la substance ou du corps par la pression.

Ineffaçable, Indélébile.

Ineffaçable est un mot purement françois, formé du verbe *effacer*, changer la face, altérer les formes, défigurer les traits, rendre méconnoissable. *Indélébile* est un mot purement latin, du verbe *delere*, renverser de fond en comble, ruiner, perdre tout-à-fait, détruire entiérement; ce mot vient du celte *tal*, *dol*, ôter, retrancher, enlever. Les Théologiens qui parlent si souvent latin en françois, ont dit *un caractere indélébile.* Par une extension ironique, on a dit que le pédantisme est un caractere *indélébile*, comme on disoit, le *caractere indélébile de Chrétien.* Ce terme est dogmatique : l'Ordre, comme le Baptême, imprime un caractere *indélébile*, ou qui ne se perd pas même par l'apostasie & par la damnation. Hors de là & dans le style grave, *ineffaçable* est le mot naturel & propre : le *caractere* de Ministre du Roi est *inef-*

façable, il ne se perd point par la cessation de toute fonction ministérielle. Cependant il est des cas où *indélébile* mériteroit la préférence, suivant la différence que nous allons remarquer.

Effacer, est synonyme de *rayer*, *raturer*, *biffer* : il suffit qu'une empreinte ne soit pas nette & entiere, pour être *effacée*. Le latin *delere* est synonyme de *ruiner*, *renverser*, *détruire* ; il faut, pour l'appliquer à un objet, que cet objet ne laisse plus de trace ou de vestige qui le fasse reconnoître. Une chose est *indélébile*, lorsqu'il est impossible de l'*effacer*, de l'ôter, de l'enlever, de la dissiper entiérement.

Ineffaçable désigne donc proprement l'*apparence* de la chose empreinte sur une autre : lorsque cette apparence doit toujours être sensible, la chose est *ineffaçable*. *Indélébile* désigne proprement la *tenacité* d'une chose adhérente à une autre : lorsque cette adhérence est indestructible, la chose est *indélébile*.

Ainsi la forme est vraiment *ineffaçable*, & la matiere *indélébile*. Rien ne fera disparoître aux yeux la marque, l'empreinte *ineffaçable* ; rien n'enlevera de dessus un corps l'enduit, la matiere *indélébile* qui le couvre. L'écriture sera donc *ineffaçable*, & l'encre *indélébile* : quoique l'encre soit *indélébile*, l'écriture ne sera pas *ineffaçable*, vous pouvez encore altérer & rayer les mots. Une tache d'eau forte sur une étoffe est *ineffaçable*, parce que la couleur n'étoit pas *indélébile*, elle est mangée par ce dissolvant.

La honte d'une mauvaise action n'est pas *ineffaçable* ; on l'*efface*, en l'ensevelissant dans un tissu de bonnes & belles actions. La gloire des grands

noms est en elle-même *indélébile*; pour la détruire, il faut détruire les noms mêmes (*a*).

Ineffectif, *Inefficace*.

Le célebre Abbé de Rancé a dit *ineffectif*, & l'a dit tout seul, à ce que je crois. S'il a voulu donner à ce mot le sens d'*inefficace*, il a eu tort. Si l'on rejette ce mot, comme un synonyme parfait d'*inefficace*, on a tort. L'un & l'autre désignent ce qui n'a point d'effet, ce qui reste sans effet; mais ce qui est *ineffectif*, n'est point suivi de l'*effet* qu'il a seulement annoncé; & ce qui est *inefficace*, ne produit pas l'*effet* qu'il devoit produire. L'objet d'une chose *ineffective* ne s'effectue pas; la cause *inefficace* n'effectue pas son objet. Dès que l'objet se réalise, de quelque maniere que ce soit, la chose est *effective*. La cause est *efficace*, lorsqu'elle produit le sien, par sa propre vertu.

Ainsi des promesses, des paroles, des prédictions, des signes, sont simplement *ineffectifs* quand l'effet manque; car il ne leur appartient pas de produire l'événement. Des causes, des agens, des facultés, des moyens sont *inefficaces*, quand il n'ont point leur effet, car ils concouroient du moins à produire l'événement. Vous direz d'un projet, d'un dessein, qu'il est *ineffectif*, & d'un secours, d'un remede, qu'il est *inefficace*. Une *velléité* qui se borne à un desir fugitif, & qui n'a point de puissance, est *ineffective*: une volonté qui se réduit en acte, mais qui échoue, est *inefficace*. L'Abbé de la Trappe

(*a*) *Nomenque erit indelebile nostrum*, Ovid. Métam. 15.

parle de ces *velléités*, de ces desirs, de ces intentions sans vertu, quand il employe l'épithete d'*ineffectif*. Dans ce sens, ce mot seroit utile.

Inexorable, Inflexible, Impitoyable, Implacable.

Inexorable, qu'on ne gagne point, qu'on ne peut fléchir par les prieres : du latin *orare*, prier ; *exorare*, gagner, obtenir par les prieres. *Inflexible*, qui ne fléchit point, qu'on ne peut ployer ; rac. *flec*, *flac*, qui exprime l'action de ployer, courber, aller dans un autre sens : il ne s'agit ici que d'une acception morale de dureté. *Impitoyable*, qui est sans pitié, qu'on ne touche point ; rac. *pi*, doux, bon. *Implacable*, qu'on ne peut appaiser, qu'on ne ramene point ; du lat. *placare*, appaiser, adoucir.

Ainsi on ne fléchit point par les prieres celui qui est *inexorable*. On ne fléchit en aucune maniere celui qui est *inflexible*. On ne fléchit point par les signes de la souffrance celui qui est *impitoyable*. On ne fléchit point dans sa colere ou sa haine, celui qui est *implacable*.

La sévérité de la Justice & la jalouse obstination du pouvoir, rendent *inexorable*. La rigidité des principes & la roideur du caractere, rendent *inflexible*. La férocité de l'humeur & l'insensibilité du cœur, rendent *impitoyable*. La violence de la colere & la profondeur du ressentiment, rendent *implacable*.

Vous avez beau vous humilier devant le person-

nage *inexorable*, vous ne le gagnez pas ; point de grace. Vous avez beau chercher un foible au personnage *inflexible*, il ne cede pas ; point de rémission. Vous avez beau présenter au personnage *impitoyable* les objets les plus propres à l'*attendrir*, vous ne le touchez pas ; sans quartier. Vous avez beau faire des remontrances & offrir des satisfactions au personnage *implacable*, il ne se rend pas ; point de paix.

Il faudroit inspirer de la clémence à celui qui est *inexorable*, de la bénignité à celui qui est *inflexible*, de la pitié à celui qui est *impitoyable*, de la modération à celui qui est *implacable*.

Soyons donc fiers devant l'homme *inexorable*, fermes devant l'homme *inflexible*, constans devant l'homme *impitoyable*, flegmatiques avec l'homme *implacable*.

Vivons de maniere à pouvoir défier le Juge *inexorable*, à ne point nous compromettre avec un esprit *inflexible*, à soutenir l'examen d'un Censeur *impitoyable*, à ne pas nous susciter un ennemi *implacable*.

La Loi, dit Tite-Live (*a*), est chose sourde & *inexorable* : tant mieux, je ne la verrai que comme tutélaire. La tyrannie est une barre de fer aigre & *inflexible* ; eh bien, j'attendrai qu'elle casse. Le remords est un vengeur infaillible & *impitoyable* : ô terreur ! paix avec ma conscience. L'envie est une ennemie lâche & *implacable* ; que m'importe ? par où pourrois-je l'exciter ?

(*a*) *Leges, rem surdam & inexorabilem, l. 2.*

La mort eſt *inexorable* :
On a beau la *prier*,
La cruelle qu'elle eſt, ſe bouche les oreilles
Et nous laiſſe crier.

Sçachons donc mourir. Le deſtin eſt *inflexible* ; mais ſi dans les événemens de la vie, il nous laiſſe peu de choſe qui nous appartienne, il nous laiſſe du moins la maniere de les ſupporter. Sçachons donc nous y plier. Le mal eſt notre héritage ;

Comme un tigre *impitoyable*,
Le mal a briſé mes os,
Et ſa rage inſatiable
Ne me laiſſe aucun repos.

Sçachons donc ſouffrir. Les paſſions, dès qu'elles dominent, ſont toutes des furies *implacables* ; & celles qui nous flattent le plus ſont celles qui nous perſécutent & nous tourmentent davantage. Sçachons donc les gouverner. Voilà tout le ſecret de la vie.

Infamie, *Ignominie*, *Opprobre*.

Infamie, formé de *in*, non ou ſans, & de *fama*, réputation, autrefois *fame* ; d'où, *famé*, *diffamé*, *infame*, &c. *Ignominie*, formé de la même négation & de *nomen*, nom. *Opprobre*, formé de *ob*, devant, en face, & de *probrum* blâme, reproche, affront, grande honte, oppoſé à *prob*, qui marque l'approbation, l'éloge, l'honnêteté, la probité. Les mots

latins *opprobro*, *opprobratio*, signifient reprocher, reproche, outrage, traitement outrageant.

Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur ; l'*ignominie* souille le nom, donne un vilain renom ; l'*opprobre* assujettit aux reproches, soumet aux outrages.

Selon les Interpretes latins (*a*), le mot *infamia* differe d'*ignominia*, en ce que l'*infamie* est répandue par la voix publique, & l'*ignominie* prononcée par le Juge. L'*infamie* est au contraire, dans notre Langue, une peine infligée par la Loi, & non l'*ignominie*: *la Cour te déclare infame.* Mais il y a aussi une *infamie* de fait. Tous les Sçavans conviennent que l'*ignominie* est une note imprimée sur le *nom* ; & Cicéron, l. 4. de sa République, observe que l'animadversion du jugement tombant sur le *nom*, elle s'appelle, par cette raison, *ignominie.* Mais nous avons peu d'égard à l'idée propre du mot.

Cest donc le jugement qui frappe d'*infamie.* C'est l'opinion d'une profonde humiliation attachée aux supplices ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie.* C'est l'abondance de l'*infamie* & de l'*ignominie* versée, pour ainsi dire, à pleines mains, qui consomme l'*opprobre.*

Chez les Germains, les traîtres & les transfuges étoient pendus à des arbres ; les lâches & les prostitués étoient plongés dans le fond d'un bourbier. Cette diversité de supplice, dit Tacite (*b*), est fondée sur ce que la peine doit exposer au jour les grands crimes, & ensevelir les crimes honteux. La

(*a*) *Cornel. Fronto, de Vocab. signific.*
(*b*) *De Moribus German.* XII.

premiere de ces idées se rapporte fort bien à l'*infamie*, & la seconde à l'*ignominie*. L'*opprobre* renferme ce qu'il y a de plus honteux & de plus humiliant dans l'une & dans l'autre.

C'est l'*ignominie*, proprement dite, qui se répand sur la famille d'un coupable ; car c'est elle qui répand la honte sur le *nom*. Il y a sans doute une *infamie* à périr par la main du Bourreau : mais la décollation, par-là qu'elle n'est pas censée *ignominieuse*, ne fait point rejaillir la honte sur la famille. Les accessoires aggravans d'un supplice *ignominieux*, vont jusqu'à l'*opprobre*.

Dans les Dictionnaires, l'*infamie* est la perte de l'honneur, de la réputation, ou du moins une flétrissure notable à l'honneur, à la réputation, soit par l'exécution des Loix, soit par l'opinion publique. L'*ignominie* est un grand déshonneur, une grande honte, ou une chose qui dégrade, un affront qui vous perd d'honneur. L'*opprobre* est le dernier degré de honte & d'*infamie* attaché aux actions qui méritent le mépris & l'aversion publique, ou bien une injure grieve, un traitement humiliant qui expose à la dérision, aux avanies du public.

Les idées de honte & de blâme sont communes à ces termes : l'*infamie* aggrave ces idées par celles de décri, de flétrissure, de déshonneur ; l'*ignominie*, par celles d'humiliation, d'avilissement, de turpitude ; l'*opprobre*, par celles de rebut, de scandale, d'anathême.

L'*infamie* est attachée à certains genres de professions ou d'actions ; un homme qui a des sentimens & de l'honneur ne s'y livrera pas. L'*ignominie* se répand sur une lâche abjection : celui qui a le sentiment de sa dignité & de son état, n'y tombe point ou ne s'y livre point. L'*opprobre* poursuit le person-

nage indigne de tous les égards de la Société : celui à qui il reste quelque sentiment ne trouve pas de plus grand supplice que de vivre, quand on est tombé dans cet état.

Servius Tullius échappe à l'*infamie* de la servitude, & devient Roi. Mithridate vaincu ne subira pas l'*ignominie* du joug Romain, il sçait mourir. Mérope, dans la douleur d'avoir perdu son fils, & l'horreur d'épouser l'assassin de son époux, regarde la vie comme un *opprobre*, & la mort comme un devoir; mais Egisthe est vivant.

⁂ Une action *infame* ou qui mérite l'*infamie*, nous l'appellons aussi *infamie*. L'avare fait des *infamies* pour acquérir de l'argent. C'est une *infamie* que d'insulter un malheureux : l'*infamie* de renier ses peres n'est guere moins commune que celle de conspirer contre ses bienfaiteurs. On dira même familiérement d'une personne toute dégoûtante d'*infamie*, que c'est une *infamie*, une horreur. Mais une action *ignominieuse* ne s'appelle point une *ignominie*; & il en est de même des personnes. Ce mot exprime uniquement une grande humiliation publique : c'est une *ignominie* pour des Rois, tels que Jugurtha, d'être traînés au char des Triomphateurs Romains; pour un Siphax, de tomber, chargé de fers, aux genoux de Scipion; pour Louis le Débonnaire, d'être scandaleusement dépouillé des ornemens de la Royauté; pour Bajazet, de servir de marche-pied à Tamerlan. Une action ne s'appellera pas non plus un *opprobre*; mais on dit d'une personne abandonnée aux plus horribles excès, qu'elle est la honte & l'*opprobre* de sa famille, de son sexe, de sa Nation, du genre humain. L'*op-*

probre comble la mesure de l'*ignominie*, par les dérisions, les outrages, les exécrations accumulées. Jésus-Christ boit tout le calice de l'*opprobre*.

Il est donc faux qu'*infamie* dise plus qu'*ignominie*; car, par exemple, si un usurier fait des *infamies*, si l'*infamie* est attachée à son métier, il n'est pas pour cela couvert d'*ignominie*; il faudroit qu'il subît quelque peine *ignominieuse*. Il n'y a point de difficulté sur le mot *opprobre*. Horace a peint par un seul trait toute l'horreur de la pauvreté, en disant qu'elle est un grand *opprobre* (*a*).

Infatuer, *Fasciner*, *Entêter*.

PRÉVENIR, préocuper à l'excès : tel est le sens figuré de ces termes. *Infatuer*, lat. *infatuare*, signifie à la lettre, rendre fou, faire perdre le sens, renverser l'esprit ou la tête : de *fatuus*, insensé, extravagant, qui parle sans sçavoir ce qu'il dit ; & n'oublions pas l'idée de *fat*. *Fasciner*, lat. *fascinare*, grec, *baskainô*, pour *phraskainô*, signifie, dit-on, littéralement, soumettre par des regards, par des charmes ; vaincre (grec *kainô*) par l'œil (*phas*, œil, lumiere ; de *fa*, fo, feu, lumiere) ; éblouir par des prestiges qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont. Je crois que le sens littéral de ce mot, c'est de mettre un bandeau sur les yeux : du lat. *fascia*, bande, bandeau ; en Languedoc, *faïsce* ; en Architecture & dans le Blason, *fasce*. La racine *ask*, *isch*, signifie force, puissance, comme on le

---

(*a*) *Magnum pauperies opprobrium*.

voit dans le grec *iſkhus* ; & *iskhanô* marque l'action puiſſante de contenir, de réprimer : c'eſt le mot & le ſens de *faſciner*. *Entêter*, c'eſt, littéralement, porter à la tête, troubler la tête, offenſer le cerveau : c'eſt l'effet produit figurément ſur la tête priſe pour l'eſprit.

L'*infatuation* vous remplit ſi fort l'eſprit d'une idée ou d'un objet qui vous plaît ou vous flatte, qu'il n'eſt guere poſſible de vous en détacher. La *faſcination* vous aveugle ou vous éblouit ſi fort, que vous ne pouvez plus voir les objets tels qu'ils ſont, & que vous les voyez tels que vous les imaginez, ſans vouloir même qu'on vous décille les yeux, ou qu'on en ôte le bandeau. L'*entêtement* vous tourne l'eſprit & vous poſſede ſi fort, qu'on ne ſçait comment vous faire entendre raiſon, & que vous ne voulez rien entendre.

Il y a une ſorte d'engoûment dans celui qui eſt *infatué* ; & l'engoûment empêche que la vérité ne paſſe juſqu'à ſon eſprit (*a*). Il y a de l'aveuglement dans celui qui eſt *faſciné* ; & l'aveuglement fait qu'on ne croit plus qu'à ſes viſions. Il y a de la réſolution dans celui qui eſt *entêté* ; & ſa réſolution ne lui permet pas de ſe départir de ſon idée.

On eſt proprement *infatué* de ce qui enfle, de

(*a*) *Engoué* ſignifie, littéralement, qui en a juſqu'au *goſier*, qui a le paſſage du *goſier* bouché ou embarraſſé. L'*engoûment* eſt une eſpece de léger étranglement, qui fait qu'on ne peut plus avaler, parler, reſpirer. Quelques perſonnes diſent encore, & aſſez mal, *ennouer* pour *engouer*. Ce mot vient de *go*, *goue*, goſier, gorge, gueule ; partie naturellement déſignée par le ſon guttural, ou formé par le goſier, & prononcé *gue*.

ce qui nous donne une forte de *fatuité* intérieure ; les uns font *infatués* de leur naiffance, de leur nobleffe; les autres, de leurs talens, de leur mérite, &c. : on *infatue* donc les gens vains, les têtes qui fermentent & s'exaltent. On eft *infatué* de ce qui brille, de ce qui impofe : des charmes, des preftiges, des erreurs féduifantes, de belles apparences, *fafcinent* : on *fafcine* donc les efprits foibles & fuperficiels, les gens qu'on fubjugue par leur crédulité opiniâtre. On eft *entêté* de ce qui affecte, de ce qui tient à nos goûts, au caractere de notre efprit, de notre humeur : vous *entêtez* quelqu'un d'un fyftême qui cadre avec fes idées, d'une perfonne qu'il trouve à fon gré : on *entête* donc les gens décidés, ceux qui fe perfuadent volontiers ce qui leur convient.

On ne nous *infatue* pas fans nous; je veux dire que nous nous prêtons à l'*infatuation* par la vanité de nos penfées. On nous *fafcine*, pour ainfi dire, fans nous; j'entends que nous nous laiffons *fafciner*, comme des êtres paffifs. On ne nous *entête* que par nous; c'eft-à-dire, que notre *entêtement* tient fur-tout à notre caractere.

On nous *infatue*, & nous nous *infatuons*. On nous *fafcine*, bien plus que nous ne nous *fafcinons*. Nous nous *entêtons*, bien plus qu'on ne nous *entête*.

❊ Dans le fens commun à ces termes, nous difons, en converfation, *embabouiner*, *enfariner*, *empaumer*, pour jetter un ridicule fur la perfonne qui fe laiffe prévenir.

On *embabouine* celui qui fe laiffe puérilement amufer ou bercer comme un enfant, comme

un sot. *Bab*, en celte, en lat. *babus*, signifie enfant, qui ne sçait pas parler. De là *babouin*, enfant, mais sur-tout un enfant étourdi, sot, désagréable ; car ce mot est injurieux. C'est affaire, dit-on, aux sots que de se laisser *embabouiner* par les femmes.

Enfariner, à la lettre, poudrer avec de la *farine* : ce mot se dit, au figuré, pour désigner une légere teinture, une couche superficielle, une apparence de science. On est *enfariné* d'Astrologie judiciaire, de Magnétisme, de Jurisprudence : il faut, dit un proverbe Italien, s'*enfariner* de scolastique, & faire un grand fonds de politique. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'exprimer par ce terme une prévention, cette prévention est légere, prise à la légere, inconsidérée & vaine, risible. On dit proverbialement, qu'un homme est venu, la gueule *enfarinée*, dire ou faire quelque chose, pour lui attribuer un empressement ridicule & une sotte confiance.

Empaumer, c'est recevoir dans la *paume* de la main, serrer fortement contre la *paume* de la main, frapper avec la *paume* de la main. Au figuré, on *empaume* l'esprit de quelqu'un, quand on s'en rend le maître de maniere à lui faire croire ou faire tout ce qu'on veut, comme si on le tenoit dans sa main. Rousseau dit, dans le *Flatteur* :

Quelque faux Complaisant, avec des airs de fat,
Aura de votre pere *empaumé* la cervelle.

Infection, Puanteur.

Infection vient du latin *inficere*, teindre, imprégner, souiller, tacher, corrompre ; à la lettre, faire qu'une chose soit dans, ou mettre dans, *facere in*. Le sens propre de ce mot, c'est donc l'introduction, la communication, l'insertion d'un corps étranger : par restriction, c'est l'introduction d'un corps qui nuit, gâte, corrompt. Enfin, dans l'usage, c'est la communication d'une mauvaise odeur ou la contagion d'une odeur, qui répand la corruption d'un corps sur les autres. L'idée de la mauvaise odeur est propre à la *puanteur* : ce mot vient de *bud*, *bus*, puant, sale, laid au physique, honteux, déshonnête au figuré ; hébreu, *bous*, *baush*, puanteur ; grec, *putho*, puanteur, corruption ; latin, *puto*, puanteur ; *putris*, puant, pourri ; celte *buor*, puant, sale, laid, honteux.

Ainsi l'*infection* répand une *puanteur* contagieuse ; & la *puanteur* est l'odeur forte & désagréable exhalée des corps sales, pourris, ou de tout autre corps qui, à cet égard, s'assimile à ceux-là. La *puanteur* offense le nez & le cerveau ; l'*infection* porte la corruption & attaque la santé. L'haleine *infecte* est si *puante*, que c'est à s'en trouver mal, à en être empoisonné. Vous direz la *puanteur* d'un morceau de viande gâté, & l'*infection* des cadavres. La *puanteur* d'une personne sale vous fait reculer : de grands marais répandent l'*infection* & la maladie dans un village, dans un canton.

Il y a des vapeurs *puantes*, telles que celles de

la savate brûlée, qui sont salutaires dans certains accidens; mais des vapeurs *infectes* sont toujours funestes ou malfaisantes. La Chimie a fructueusement travaillé à détruire l'*infection* & les effets des vapeurs méphitiques. Le Jardinier écarte soigneusement les plantes *puantes* du voisinage des fleurs & des fruits.

On dit que la peste *infecte* une ville, ce n'est pas à dire qu'elle l'*empuantisse*; ce n'est pas la mauvaise odeur, c'est un air mal-sain qu'elle répand: tant il est vrai que l'idée propre d'*infect* & de sa famille est celle d'une corruption contagieuse. On dit proverbialement que les paroles ne *puent* point, attendu qu'il y a des paroles sales & déshonnêtes, & que la saleté produit la mauvaise odeur: tant il est vrai que l'idée propre de *puer* & de sa famille est celle de sentir mauvais par saleté.

Les mots de cette derniere famille ne sont employés qu'au propre ou dans des façons de parler populaires ou familieres. Il n'en est pas de même de l'autre famille; *infecter* est très-communément employé au moral & dans tous les genres de style: on dit *infecter* les esprits, les mœurs, l'enfance, un peuple, &c.; *infecter* d'erreurs, de vices, d'hérésies, de superstitions, &c.

Inférer, Induire, Conclure.

CES termes de philosophie indiquent l'action de tirer des conséquences de quelques propositions qu'on a établies.

Inférer, latin *inferre*, est, à la lettre, porter

dans, dedans ; de *ferre*, porter. *Induire*, latin *inducere*, mener, *conduire* en, à ; de *ducere*, mener, conduire. *Conclure*, lat. *concludere*, clore, achever, finir avec : *claudere*, clore, fermer, achever, terminer. Je dirai au mot *transférer*, combien l'idée du latin *ferre* s'est affoiblie en passant dans notre Langue par ses composés. On a osé dire qu'*induire* est un terme *barbare*. Je conviens que ce mot n'est plus usité : mais qu'il soit *barbare*, c'est un étrange jugement. Un terme est-il barbare, quand il a été très en usage, même parmi des Ecrivains distingués ; quand il est d'une famille aussi connue que celle de *conduire*, *produire*, *réduire*, &c. ; quand il est encore très-employé selon son idée propre, mais sous un rapport particulier, comme *induire au mal*, *induire en erreur* ; quand enfin le substantif est consacré dans l'acception même qu'il s'agit de donner au verbe : *induction* est certainement l'action, l'acte d'*induire*, comme *conclusion*, l'action ou l'acte de *conclure*. *Induire* est meilleur à conserver qu'*inférer*, puisque nous disons *induction*, & que nous ne disons pas *illation*.

L'idée propre d'*inférer* est de passer à quelque autre proposition, en vertu des rapports qu'elle a ou qu'on lui suppose avec les propositions précédentes. L'idée propre d'*induire* est de *conduire* à une autre idée ou au but, par les rapports & la vertu des propositions *déduites* qui y mènent. L'idée propre de *conclure* est de terminer son raisonnement ou sa preuve, en vertu des rapports nécessaires ou démontrés des prémisses avec la conséquence.

Inférer marque l'action de *porter*, de transporter, pour ainsi dire, l'esprit sur un autre objet :

vous pouvez donc *inférer* d'un principe, d'un raisonnement, quelque chose de très-éloigné qui n'est ni annoncé ni prévu, & dont ensuite il faudra développer & démontrer les rapports avec la these ou la verité posée : par exemple, de ce qu'un homme est libre de droit, j'*infère*, par des raisonnemens suivis & d'une conséquence à l'autre, qu'il faut laisser l'ouvrier convenir du salaire avec celui qui veut l'employer. *Induire* marque l'action de conduire à un but par la voie qui doit y mener : vous *induisez* donc par une suite de propositions, de *déductions*, de conséquences, qui, naturellement & progressivement, rapprochent l'esprit de la vérité à laquelle il s'agit de le faire parvenir : par exemple, la nécessité de renouveller tous les ans les dépenses de la cultivation, vous *induit* à celle de prélever ces avances sur les produits de la culture pour la maintenir dans le même état; la nécessité de prélever ces avances, à celle de les laisser intactes & exemptes de toute autre charge; la nécessité de les laisser intactes, à celle de rejetter ou d'imposer toute autre charge sur la portion des fruits appartenans au propriétaire, sous peine de dégrader la culture par la soustraction des avances; & c'est où vous en voulez venir. *Conclure* marque le dernier terme du raisonnement ou de l'argument qui prouve la proposition : vous *concluez* donc par la conséquence que vous tirez de l'argument, comme une vérité prouvée qui met fin au raisonnement : par exemple, vous dites, un être essentiellement bon est essentiellement juste; Dieu est l'être essentiellement bon; donc il est essentiellement juste; ou bien Dieu est bon, donc il est juste : cette derniere proposition est la *conclusion*

qui, par une conſéquence, *clot*, pour ainſi dire, le diſcours.

En deux mots, vous *inférez* par une conſéquence fondée ſur les rapports que vous établiſſez entre différentes propoſitions, quelle que ſoit votre marche. Vous *induiſez* par une conſéquence qui découle naturellement d'un principe ou d'une vérité dont le développement progreſſif mene droit à votre but ; votre marche eſt déterminée par l'ordre naturel des idées & par un but marqué. Vous *concluez* par la conſéquence néceſſaire qui réſulte de vos prémiſſes, & qui termine le raiſonnement : votre marche eſt didactique.

Je conviens qu'*inférer* & *induire* ne different point aſſez eſſentiellement & d'une maniere aſſez ſenſible, pour qu'on ſoit ſurpris ſi l'un de ces mots eſt négligé. Il eſt inutile de rappeller que *conclure* ne ſe borne pas, comme les deux autres verbes, à un emploi philoſophique ; mais il faut remarquer qu'il a toujours la même idée de clore, finir, terminer, déterminer, arrêter, conſommer.

Ingrat à, Ingrat envers.

CORNEILLE dit, dans la ſcene 2ᵉ. du deuxieme acte de *Pompée* :

> Mais voyant que ce Prince, *ingrat à* ſes mérites, &c.

A l'occaſion de ce vers, M. de Voltaire avertit le Lecteur que nous diſons *ingrat envers quelqu'un*, & non pas *ingrat à quelqu'un*. Cette obſervation très-juſte n'eſt point une critique du vers. Cor-

neille ou Achorée ne dit pas que Ptolomée *soit ingrat envers Pompée*; mais qu'il est *ingrat*, c'est-à-dire, insensible *aux mérites* de cet illustre malheureux.

M. de Voltaire dit lui-même :

Ingrat à tes bontés, *ingrat à* ton amour,
Mort de César, act. 1, sc. 2.

Racine avoit dit :

Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice *ingrate à* vos bontés.

On dira fort bien, une terre *ingrate à* la culture, une pierre *ingrate au* ciseau, un esprit *ingrat* aux leçons, une personne *ingrate à* nos soins. Nous disons un *sol ingrat*, un *sujet ingrat*, une *mémoire ingrate*, un *travail ingrat*. Un travail difficile, ennuyeux, inutile, est *ingrat*. La mémoire est *ingrate*, qui ne retient rien, qui oublie aisément. Un sujet est *ingrat* s'il ne prête point, s'il offre peu de chose à dire. Une terre *ingrate* à la culture ne répond pas aux soins, ne paye pas les peines du Laboureur. Un esprit *ingrat aux* leçons, n'en profite pas. Corneille a pu dire, dans ce sens, un Prince *ingrat* aux services, au mérite (plutôt qu'aux mérites), pour dire qu'il n'en est pas touché.

Ainsi on est *ingràt aux* choses & *ingrat envers* les personnes. *Ingrat à* désigne l'indifférence, l'insensibilité, la résistance de l'objet aux soins, aux esprits, au travail, ou l'inutilité, l'inefficacité, le peu d'effet du travail, des efforts, des soins sur l'objet ingrat. *Ingrat envers* désigne le vice de celui

qui manque de gratitude, qui n'eſt pas reconnoiſſant, qui n'a pas les ſentimens dus à ſon bienfaiteur. *Ingrat* a donc, dans ces deux cas, deux acceptions différentes qu'il falloit expliquer.

Inhumer, Enterrer.

Inhumer ſignifie, à la lettre, comme *enterrer*, mettre en terre, dépoſer dans la terre : du latin *humus*, terre ; & *in*, en. Le latin *inhumare* étant employé dans les épitaphes, les inſcriptions, les actes, les regiſtres mortuaires, *inhumer* a été affecté à la ſépulture eccléſiaſtique, & il ſignifie *enterrer* avec des cérémonies religieuſes, rendre les honneurs funebres, ceux de la ſépulture. *Enterrer* diſtingue donc l'acte matériel de mettre en terre ; & *inhumer*, l'acte religieux de donner la ſépulture.

On *enterre* tout ce qu'on cache en terre : on *inhume* l'homme à qui l'on rend les honneurs funebres. Les Miniſtres de la Religion *inhument* les Fideles : un aſſaſſin *enterre* le cadavre de la perſonne qu'il a tuée. On *enterre* en tout lieu : on *inhume* proprement, en terre Sainte ou dans des lieux conſacrés à cet uſage pieux.

Charlemagne fut *inhumé* dans l'égliſe d'Aix-la-Chapelle, l'an du Seigneur 814, indiction ſeptieme, le 5 des Calendes de Février : on l'*enterra* avec ſes habits impériaux & le cilice qu'il avoit coutume de porter, la couronne ſur la tête, l'épée au côté, le livre de l'évangile entre les mains. Le mot *enterrer* indique là manifeſtement l'action ma-

térielle de mettre en terre le cadavre, sa couronne, son épée, &c. Il est mieux de dire *enterrer le cadavre*, *inhumer la personne*.

Toutes les Religions ont inspiré le respect pour les morts. Celle des Grecs & des Romains laissoit dans un état de souffrance les ames des morts qui n'avoient pas été *inhumés* ; & c'étoit une œuvre méritoire que d'*enterrer* les cadavres qu'on trouvoit abandonnés aux injures des élémens & des bêtes féroces.

La sainteté de l'Eglise ne permet pas d'*inhumer*, dans les dépôts consacrés à la sépulture des Fideles, ces rebelles qu'elle a justement rejettés de son sein. Le respect de l'humanité nous oblige à les *enterrer* pour les soustraire à des outrages révoltans pour un être sensible.

Alexandre fit *inhumer* son Bucéphale ; car il le fit *enterrer* avec les plus grands honneurs que l'on puisse rendre à l'homme.

On a trouvé dans l'Asie Mineure des cimetieres aussi vastes que de grandes villes, où les morts étoient *inhumés* & distingués par leurs titres d'honneur & de gloire ; monumens précieux pour l'Histoire & pour l'édification de la Postérité. Nous voyons encore, malgré les défenses multipliées, *enterrer* les morts jusque dans le sein des églises ; usage qui, à peine introduit au commencement du treizieme siecle, contre les regles canoniques, en faveur des seuls bienfaiteurs, profane la sainteté du lieu, & en souille la pureté, en repoussant ou en punissant même de mort le zele des Fideles. Et c'est sur-tout par cette considération que je dis ici *enterrer* plutôt qu'*inhumer*. En attendant que les ordonnances fassent *inhumer* les morts hors des

villes, qu'on ait du moins l'attention de faire *enterrer* les animaux à de grandes profondeurs.

Lorſque les Papes avoient interdit un Royaume, on *enterroit* les cloches dans des caveaux ; & loin d'*inhumer* les morts, au lieu même de les *enterrer*, on les jettoit à la voirie.

On *exhume* un corps, ſuivant la forme canonique, lorſqu'on a jugé qu'il avoit été *inhumé* contre les regles canoniques. Le Pape Hormiſdas fut *exhumé* pour cauſe d'héréſie. On *déterre*, par quelques motifs que ce ſoit (comme pour confronter un cadavre avec l'aſſaſſin), avec ou ſans formalité, ce qui étoit *enterré* : les Huguenots, en haine de la mémoire de Louis XI, *déterrerent* & diſperſerent ſes oſſemens.

Le malheureux Empereur Henri IV étoit *inhumé* dans l'égliſe de Liége ; mais comme il avoit eſſuyé l'excommunication, ſon indigne fils le fit *exhumer* : un Manœuvre l'*enterra* dans une cave de Spire, non ſans crainte qu'on vînt le *déterrer* pour le faire expirer lui-même ſur ce cadavre.

☼ *Inhumer* ne ſe départ point de ſon caractere religieux. *Enterrer* prête, par ſa valeur phyſique, à des applications figurées & relâchées. Ainſi, on dit d'un homme qu'il s'eſt *enterré*, qu'il s'*enterre tout vivant*, parce qu'il ne vit pas dans le monde & pour le monde ; ou comme ſi on ne vivoit pas quand on vit avec ſoi & pour ſoi. On dit qu'un local, une maiſon, des fonds ſont *enterrés*, quand ils ſont cachés, entourés, dominés de toutes parts. On *enterre* un ſecret qu'on ne révele pas. On *enterre* ou plutôt on enfouit un talent dont on ne fait aucun uſage, &c.

Injurier, Invectiver.

Injurier quelqu'un, lui dire des *injures* ou des paroles offenſantes. *Invectiver* contre une perſonne ou une choſe, ſe répandre contre elle en invectives ou diſcours véhémens. L'*injure* conſiſte ici particuliérement dans les termes, & l'*invective* dans les choſes & la maniere. Des flots d'*injures* ou de choſes offenſantes vomis ſur un objet, ſont des *invectives*. Ce mot vient du latin *invehere*, s'emporter contre : la *véhémence* & l'abondance le diſtinguent.

Le mépris, l'inſolence, la groſſiéreté *injurient* : la chaleur, la colere, le zele *invectivent*. Les *injures* appartiennent aux gens du peuple, à ceux qui ſont faits pour en être. Les *invectives* ſont pour les gens ardens, qui s'abandonnent à leur vivacité, ſans même abandonner la décence.

Une *injure* dite de ſang froid, eſt plus piquante & plus humiliante qu'une longue & ſanglante *invective* : il vaut encore mieux exciter une grande colere qu'un grand mépris.

L'emportement fait ſouvent tomber l'*invective* dans la baſſeſſe de l'*injure*. Boniface VIII & Philippe le Bel commencent par s'*invectiver* en ennemis furieux, & finiſſent par s'*injurier* en portefaix.

L'homme qui ſe reſpecte, n'*injurie* pas; mais, violemment ému, il *invective* avec nobleſſe & dignité. L'*injure* de paroles n'eſt guere qu'une ordure qui ne ſe trouve pas dans une ame noble, & qui ne ſort point par une bouche pure. L'*invective* eſt une

flamme qui peut s'allumer dans un grand cœur, & qui doit plutôt purifier les levres que de les souiller.

Il y a des moyens d'ennoblir les *injures*, même les plus grossieres; demandez les au goût. Il y a l'occasion propre pour employer l'*invective*; le jugement vous l'indiquera.

On employe les *injures* faute de raisons: il ne faut employer l'*invective* que quand elle est nécessaire pour achever le triomphe de la raison.

Dans une dispute littéraire, celui qui *injurie* est un sot; & celui qui *invective*, un fou.

L'*invective* oratoire doit être préparée, amenée, attendue par l'indignation, excitée dans l'ame des Auditeurs, nécessaire pour les enflammer de toute la passion de l'Orateur par sa véhémence. Elle oblige les Auditeurs de prononcer tout bas l'*injure* qu'elle ne dit point, & d'avouer l'*injure* inespérée & foudroyante qu'elle dit.

Cicéron déploye toute l'énergie de l'*invective* contre Catilina & contre Antoine. Il s'abaisse jusqu'à l'*injure* plate & même dégoûtante dans son Oraison contre Verrès, & même dans quelques Philippiques.

❊ On n'*injurie* que les *personnes*: on *invective* aussi contre les choses, contre les vices, les abus, les mœurs.

Le libelle diffamatoire *injurie* horriblement un citoyen. La satyre générale *invective* fortement contre la corruption.

Il seroit bien temps d'arrêter la licence d'*injurier* au Barreau. Il est bien tard d'*invectiver* contre le luxe.

⁂ *Injurier* désigne particuliérement l'effet produit par le discours, l'offense : *invectiver* désigne proprement la qualité distinctive de l'action, la véhémence. Le mot d'*injure* indique par lui-même une sorte d'injustice, une chose contraire au droit (*jus*); mais en fait de paroles, les *injures* ont seulement quelque chose d'odieux, ou du moins supposent une chose odieuse qui les mérite. Il n'en est pas de même de l'*invective*.

Insidieux, Captieux.

Les Vocabulistes entendent également par ces mots, *ce qui tend à surprendre*. Ils les considerent donc & les présentent comme synonymes.

En effet, ces mots annoncent un artifice employé pour surprendre, tromper, abuser : mais cet artifice est figuré, dans le mot *insidieux*, par l'emblême d'une embûche dans laquelle vous êtes poussé ou attiré; dans le mot *captieux*, par l'image d'une main qui s'empare avec dextérité d'une chose : car *insidieux* vient du latin *insidia* (embûche, piége), formé de *in*, dans, en dedans, & de *sed*, siége, place (lieu creusé, place cachée); & *captieux* vient du latin *capto*, (capter, prendre); formé de *cap*, qui désigne la main dans l'action de saisir, & l'action même de saisir.

Dans l'emploi des *moyens insidieux*, l'intention est d'induire en erreur ou en faute : dans celui des *moyens captieux*, elle est d'emporter le consentement ou le suffrage.

Pour parvenir au premier *but*; on vous tend un piége; pour atteindre le second, on jette sur vous une espece de charme.

Les moyens *insidieux* sont de douces insinuations, des suggestions adroites, des finesses subtiles. Les moyens *captieux* sont des séductions spécieuses, des illusions éblouissantes, de belles apparences. Voyez les Dictionnaires.

La malice des premiers est cachée, vous n'y voyez rien; la malice des seconds est parée de dehors trompeurs, vous voyez les choses tout autres qu'elles ne sont en effet. Là le secret, ici la fausseté.

Tout ce qui tend à surprendre, discours, actions, caresses, flatteries, présens, &c. s'appelle *insidieux*. On n'appelle *captieux* que les discours, les raisonnemens, les questions, les termes, &c. Ceux-ci n'attaquent que l'esprit ou la raison; ceux-là vous attaquent de toutes parts.

Quant à leur *vertu*, les premiers sont faits pour surprendre, les autres sont fort propres à surprendre.

Si les premiers vous entraînent, votre faute est de n'avoir pas assez été sur vos gardes; vous êtes mal avisé: si les seconds vous abusent, votre tort est de n'avoir pas sçu percer à travers les apparences; vous êtes peu clairvoyant.

Quant aux *effets*, dans le premier cas, on vous attrape, vous voilà tombé; dans le second, vous voilà pris, on vous tient.

Comme les discours de Mithridate sont *insidieux*, lorsqu'il frappe au cœur de Monime, pour l'ouvrir jusqu'au fond par l'épanouissement de la joie! Comme ils sont *captieux*, lorsque son génie planant au dessus de tous les obstacles, vole de l'Asie jusque dans les murs de Rome!

A quoi bon cette politique *insidieuse* qui seme le soupçon & la méfiance, & qui ne recueille à la fin que le mépris, la haine, l'horreur, & la vengeance? A quoi bon ces clauses *captieuses* dans les traités, qui ne font qu'ajouter la honte de la mauvaise foi à l'injustice qu'on veut commettre, & qu'on ne commettroit pas moins sans ces avilissans prétextes?

L'artifice le plus grossier réussit quelquefois où les moyens les plus *insidieux* échouent: Troye se laisse prendre par un cheval de bois. Un argument *captieux* a, suivant les esprits, un succès que les raisons les plus solides n'auroient pas: l'éclair vous éblouit.

La Loi devroit punir, dans un Juge, les questions *insidieuses* qui suggerent de funestes réponses à de timides accusés: l'infamie devroit punir les brillantes impostures d'une éloquence *captieuse*, qui abuse les esprits foibles.

La galanterie est le mensonge *insidieux* de l'amour. La modestie est le langage le plus *captieux* de la vanité.

Ce que les raisonnemens les plus *captieux* n'ont pas produit, souvent une caresse *insidieuse* l'opere.

Les présens d'une main intéressée, sont *insidieux*. L'amour-propre est le plus *captieux* des Sophistes. Craignez le serpent caché sous l'herbe: redoutez les chants mélodieux des Sirenes.

Quel succès Sinon ne se promettoit pas de ses récits *insidieux*? c'est la compassion qu'il inspire. Quel succès n'auroit pas eu, comme Philosophe, dans un pays tel que la Grece, un *Fox*, avec ses raisonnemens *captieux*, mais sans ses visions? c'est l'humanité, c'est la charité qu'il prêche; c'est la

ſimplicité des mœurs, l'égalité, la communauté de biens.

☞ *Inſidieux* ſe trouve dans le vieux Dictionnaire de Nicod. Vaugelas croyoit que Malherbe en avoit uſé le premier. Ce Poëte dit dans ſa proſe : *ces ſubtilités inſidieuſes* : c'eſt *une inſidieuſe façon de nuire, que de nuire enſorte qu'on en ſoit remercié : il ne faut pas ſe fier aux careſſes du monde, elles ſont trompeuſes, &, s'il faut uſer de ce mot, inſidieuſes.* Ces manieres d'employer le mot *inſidieux* en font bien ſentir la valeur. Vaugelas le protégeoit, parce qu'il eſt utile, beau, doux à l'oreille; & il trouvoit de la grace à commencer un vers par *inſidieux amour* : mais il obſervoit judicieuſement que ce mot étant purement latin, abſolument iſolé dans notre Langue, étranger pour ceux qui n'entendent pas le latin, il faudroit du temps pour le faire connoître & agréer. L'Académie, Bouhours, Thomas Corneille, remarquent que l'augure de ce Grammairien fut trompé; enfin il a été pleinement accompli. L'Académie elle-même adopta ce terme & en certifia l'uſage; mais ſeulement dans le ſtyle ſoutenu & en Poéſie. *Inſidieux* frayoit le chemin à *inſidiateur*, employé par un des traducteurs de Port-Royal, qui dit : les *démons* inſidiateurs *de nos ames*; *ennemi domeſtique, ſon* inſidiatrice *perpétuelle.* Ce mot n'a pas fait fortune : il eſt pourtant encore plus beau & même plus néceſſaire que celui d'*inſidieux*; mais il conviendroit bien moins encore au ſtyle médiocre, & je ne voudrois pas lui donner un régime, comme dans ces deux exemples. Je dirois les *inſidiateurs*, comme on dit les *conjurateurs*, les *conſpirateurs*, ſans aucune ſuite.

Instant, Pressant, Urgent, Imminent.

Instant, qui ne s'arrête pas, qui insiste vivement, qui poursuit ardemment ; mot formé de la négation *in*, & de *stans*, qui s'arrête, reste, demeure fixe. *Pressant*, participe de presser, mettre *près à près* ou tout contre, serrer de près, pousser fortement contre. *Urgent*, qui étreint ou serre très étroitement, pique vivement, pousse violemment, contraint durement : du latin *urgere*, rac. *erc*, *arg*, signe d'étreinte, de presse, de violence, de contrainte, d'oppression, d'où le grec εργω qui a le même sens. *Imminent*, du latin *imminere*, *menacer* de près, être prêt à tomber dessus, pendre sur, être tout contre.

Instant ne se dit que des prieres, des demandes, des sollicitations, des poursuites qu'on fait avec vivacité, continuité, persévérance, pour obtenir ou pour amasser ce qu'on desire. *Pressant* se dit de tout ce qui ne souffre aucun délai, ou de ce qui ne laisse point de relâche, des personnes & des choses qui nous portent à l'action, ou qui veulent une prompte exécution. *Urgent* se dit de certaines choses qui nous aiguillonnent & nous travaillent toujours plus fortement, jusqu'à nous plonger dans la peine, la souffrance, le malheur, si nous n'y avons bientôt pourvu ; comme les affaires, les besoins, les nécessités, les maux. Les Lexicographes qui ne veulent allier cette épithete qu'avec un petit nombre de substantifs, auroient mieux fait d'observer l'usage très-étendu & très-

varié qu'en faisoient les Latins, en disant avec Cicéron, l'*urgente vieillesse;* avec Virgile, *l'urgente pauvreté*; avec Pline, *la main urgente de l'ennemi*; & avec plusieurs autres, l'*aiguillon urgent*, *d'urgentes persécutions*, *des commandemens urgens*, &c. dans le sens naturel du mot.

Ainsi les sollicitations *instantes* tendent à ravir, par une ardente persévérance & par une sorte de violence douce, notre consentement, ou à déterminer notre volonté en faveur d'un objet à l'égard duquel nous n'étions pas bien disposés. Les considérations *pressantes* nous poussent, avec une forte impulsion, à faire ou à faire au plus vîte ce que nous ne ferions pas ou ce que nous négligerions de faire, soit pour notre intérêt, soit pour un intérêt étranger. Les causes *urgentes* nous portent avec une force majeure & violente, à les satisfaire, ou à sortir de l'état dans lequel elles nous tourmentent, si nous ne voulons aggravet le mal. Les dangers *imminens* nous avertissent, par leurs menaces, de ramasser nos forces pour nous dérober aussi-tôt à un mal très-prochain, sous peine d'en être tout à l'heure frappés.

Les poursuites *instantes* enlèvent plus de graces que la faveur même n'en distribue : l'homme qui sçait dévorer les refus, a le crédit le plus assuré. Les femmes sont en garde contre l'homme entreprenant & *pressant*; mais vis-à-vis de celui qui ne paroît pas l'être, elles ne sont pas assez en garde contre elles-mêmes. Des millions d'hommes réunis en société, n'ont pas plus de droit sur la vie d'un d'entre eux, que chacun d'eux n'en auroit, & qu'il n'en avoit lui-même : or nul homme n'a le droit d'ôter la vie à un autre, hors dans l'*urgente* nécessité

sité de défendre la sienne, & la folie de se tuer soi-même ne peut pas être un droit. La mort n'est pas seulement un péril toujours *imminent*; c'est un mal actif & continuel, qui emporte, à chaque instant, une portion de notre vie, qui n'est elle-même qu'une mort successive.

La foiblesse de céder aux demandes *instantes* des enfans, en fait des mendians vils qui ne sçavent plus que demander & tendre la main toute leur vie. La distribution constante de ses travaux & de ses devoirs à des heures réglées, est un excellent moyen pour prévenir les soins accumulés & *pressans*. L'habitude de traiter la misere du péuple comme la plus *urgente* nécessité de l'Etat, est une ressource immanquable pour remédier à toutes les autres. La lâcheté qui détourne nos regards du danger, ne sert qu'à le rendre plus *imminent* & plus terrible.

Les cris de l'infortuné souffrant sont les plus *instantes* des sollicitations; mais on a soin de ne pas les entendre. L'intérêt personnel est la raison la plus *pressante* d'être juste & bienfaisant, si, même indépendamment de tout autre avantage, c'est un grand bonheur que d'avoir des droits au bonheur. La science est un des besoins le plus *urgens* de l'homme; car il est à tout moment puni de son ignorance. La tyrannie est ou croit toujours être dans le péril le plus *imminent*; elle ne traîne pas son supplice, elle le porte.

En consultant ce qu'on a écrit sur ce dernier mot, j'ai été fort surpris de trouver dans un Dictionnaire la remarque suivante.

» Il est évident, principalement pour ceux qui
» sçavent la Langue latine, que *péril éminent* est

» pris du latin *periculum imminens* ; &, malgré
» cela, nous ne disons pas *péril imminent*, mais
» *éminent*, qui ne signifie nullement cela, & qui
» ne peut servir d'épithete au péril ; au lieu qu'*im-
» minent* exprime une chose prête à tomber sur
» une autre, & convient très-bien au péril qui
» est sur le point d'accabler une personne. Il se-
» roit ridicule de s'opiniâtrer pour la raison contre
» l'usage en matiere de Langues vivantes. Disgrace
» *imminente*, péril *imminent*. Dans l'Encyclopé-
» die, on entend par péril *imminent*, celui qui
» est proche ; *éminent* marque celui qui est grand.
» Il est bien vrai qu'*éminent* signifie quelquefois
» *grand*, mais dans un sens figuré qui ne peut
» convenir au péril «.

Eminent signifie toujours *grand*, plus grand que les autres, élevé au dessus, qui surpasse ; c'est un terme de comparaison. Il y a donc des cas où l'on pourroit absolument dire un *péril éminent*, mais dans le sens d'un grand péril ; car *éminent* se prend aussi dans le sens propre : on dit *lieu éminent*. Mais il ne faut pas le dire, par la raison qu'on a confondu *éminent* avec *imminent*, & qu'il ne faut pas donner lieu de les confondre. Tous ceux qui sçavent la Langue, disent *péril imminent*, & non *éminent*, lorsqu'il s'agit d'un péril présent ou très-pressant, très-prochain. Qu'on me cite un seul Ecrivain connu, un seul homme instruit, qui dise *eminent* pour *imminent*, je croirai qu'il est absolument possible que cet usage l'emporte par la suite ; & alors il faudra proscrire *imminent* comme inutile. Mais jusqu'alors un usage, quelque commun qu'il soit, est toujours un mauvais usage, selon Vaugelas & tous les Grammairiens, lorsqu'il

est contraire à la raison, tant que les gens éclairés & polis qui font autorité, le rejettent; & c'est le cas du péril *éminent*, tel qu'on voudroit l'accréditer.

Intérieur, Interne, Intrinseque.

Ces mots, tirés du latin, viennent de la racine *intrà*, dedans; comme leurs contraires *extérieur*, *externe*, *extrinseque*, de la racine *extrà*, dehors. L'Abbé Girard prétend qu'*intérieur* se dit principalement des choses spirituelles; qu'*interne* a plus de rapport aux parties du corps; & qu'*intrinseque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes, indépendamment de l'estimation des hommes.

Il n'y a point là de différence assignée entre *intérieur* & *interne*; & il est faux qu'*interne* se dise plutôt du corps, *intérieur* de l'esprit. Tout corps a un *intérieur* ou des parties *intérieures*. On dit l'*intérieur* & l'*extérieur* de la maison; les organes, tant *intérieurs* qu'*extérieurs*, des animaux; la surface *intérieure* & la surface *extérieure* d'un globe creux, &c.; comme on dit le commerce *intérieur* & le commerce *extérieur*, &c. Rien de plus usité que ce langage. Fénelon dit souvent les *opérations internes* du Saint-Esprit, les *douceurs internes* de la grace, &c.: son autorité suffiroit bien pour rassurer les Mystiques, qui tiennent tous un langage semblable: on dit aussi des *causes internes*, des *principes internes*, une *vertu interne*, &c.

Intérieur signifie ce qui est dans la chose, sous

ſa ſurface, & non apparent, par oppoſition à *extérieur*, qui eſt apparent, hors de la choſe, à ſa ſurface. *Interne* ſignifie ce qui eſt profondément caché & enfoncé dans la choſe, & agit en elle par oppoſition à *externe*, qui vient du dehors, & agit du dehors ſur elle. *Intrinſeque* ſignifie ce qui fait comme partie de la choſe, ce qui lui eſt propre ou eſſentiel, ce qui fait le fond ou tient au fond de la choſe, par oppoſition à *extrinſeque*, qui n'eſt pas dans la conſtitution de la choſe, ce qui tient à d'autres cauſes & au dehors.

Nous appellons *intérieur*, tout ce qui n'eſt pas apparent, viſible, ou très-ſenſible : nous diſons même un mal *intérieur*, un trouble *intérieur*, un mouvement *intérieur*, lorſque ces accidens ſe manifeſtent par quelque ſigne ſenſible, mais parce que leur ſiége propre eſt dans l'*intérieur* du corps. Nous appellons *interne*, tout ce qui eſt ſi caché, ſi bien renfermé, ſi concentré dans la choſe, qu'il faut en quelque maniere pénétrer dans la choſe même pour en découvrir le ſecret : ainſi nous dirons des principes *internes* de vie & de mort, une vertu *interne* ou occulte, une maladie *interne* ou inſenſible au dehors. La fievre eſt toujours *intérieure* ; mais elle s'annonce par des ſymptômes ſenſibles : quand les ſymptômes n'exiſtent pas, elle eſt *interne*. Les *internes* d'un ſéminaire ou d'un collége, demeurent & reſtent dans la maiſon. Les douceurs & les opérations *internes* de la grace, ſont ſecretes & ineffables. Enfin on diſtingue les propriétés & les qualités *intrinſeques* de toutes celles qui ſont accidentelles, acceſſoires, adventices, adhérentes au ſujet : on diſtingue les cauſes *intrinſeques* des maladies qui naiſſent de la cor-

ruption du sujet, de celles qui agissent du dehors, & sur nous, & même en nous : on distingue la bonté, le mérite, la vertu, la valeur *intrinseque* d'une chose d'avec ce qu'elle acquiert en ce genre, ou celle que l'opinion lui attribue : on distingue la valeur *intrinseque* des monnoies & de tous les objets appréciables, par ce qu'ils valent en eux-mêmes & par eux-mêmes, d'avec leur valeur courante ou vénale.

Intérieur est le mot vulgaire & de tous les styles. *Interne* est un mot de Science, de Médecine, de Physique, de Métaphysique & de Théologie, &c. *Intrinseque* est un mot de Métaphysique, de Scholastique, de Commerce.

Joyau, Bijou.

Les Etymologistes dérivent ces deux mots de la racine *jo*, *joc*, *jou*, ce qui est agréable ou amusant, ce qui fait du plaisir ou donne de la joie : de là les mots *jeu*, *joie*, &c. Ces termes désignent les raretés, les curiosités, les effets de prix, tels que les pierreries, les ouvrages d'or & d'argent, destinés à servir d'ornement ou de parure. Du Cange remarque que ces objets s'appelloient *jocalia*, dans la basse latinité. *Joyau* & *bijou* ont la même origine que *hochet* & *joujou*, & avec de l'analogie dans leur sens. Ces *joyaux* sont des especes de grands *hochets*; & les *bijoux*, des *joujoux* de prix.

Les *joyaux* sont plus beaux, plus riches, plus précieux ; les *bijoux* sont plus jolis, plus agréables,

plus curieux. Dans la comparaison, on voit le *joyau* plus en grand, & le *bijou* plus en petit. On dit les *joyaux* de la Couronne, on les garde dans un trésor ; une femme parle de ses *bijoux*, elle les serre dans un écrin.

On dit, par dérision, d'une femme laide & matérielle, c'est un *beau joyau*. On dit d'une jolie petite maison ou d'un joli petit enfant, c'est un *joli bijou*. Vous donnerez à des enfans quelques *bijoux* & non des *joyaux* : une femme s'est réservé dans son contrat de mariage ses *joyaux* ; c'est ainsi du moins qu'on disoit autrefois plutôt que ses *bijoux* (ce qui nous rapproche du sens primitif des termes). Le *joyau* est censé d'un plus grand prix que le *bijou*. On appelle *Bijoutier* un amateur, par exemple, de tableaux, qui n'aura dans son cabinet que des ouvrages qui ne seront pas d'un grand prix. Ainsi donc les *joyaux*, sont pris en général ou collectivement, pour marquer la richesse de l'ensemble ; & un *bijou*, tel *bijou* en particulier, pour en marquer la qualité & l'usage.

❊ Le *bijou* est toujours un ouvrage travaillé : le *joyau* n'est quelquefois que la matiere brute. C'est sur-tout la façon que l'on considere dans le *bijou*, & la matiere dans le *joyau*. Ainsi la *joaillerie* ou *jouaillerie* se distingue de la *bijouterie*, en ce qu'elle comprend dans son négoce les pierreries qui ne sont pas taillées ou montées, ou autres objets précieux & uniformes, tandis que celle-ci s'occupe d'ouvrages façonnés pour parer les personnes, les appartemens, les cabinets.

Le Dictionnaire du Commerce observe que *bijouterie* a un sens plus général & plus étendu

que *joaillerie*, quoiqu'il borne le Bijoutier à de petites curiosités d'ornement & de parure ; mais il faut considérer qu'il prend, comme l'Encyclopédie, pour des *bijoux*, une quantité prodigieuse de choses usuelles, telles que des tabatieres, des cannes, des étuis, des navettes, des paniers à ouvrages, &c. : & ces objets-là ne sont pas des *joyaux*, comme les diamans, les perles, les cristaux, les pierreries de toute espece.

☞ On se servoit plutôt autrefois du mot *joyau* ; nous disons plus communément *bijou* : est-ce que les petites idées conviendroient mieux à notre esprit & à nos mœurs actuelles ? Est-ce que le luxe, en dégénérant par pauvreté en petites dépenses, auroit aussi dégénéré dans son langage ; & qu'il auroit substitué à ces grands mots des termes plus modestes, par la même raison qui lui fait substituer les gazes & les rubans aux diamans & aux dentelles, jusque dans les corbeilles de mariage ou les présens de noces ? Est-ce plutôt que notre goût a très à propos acquis la délicatesse de préférer ce qui est plus agréable à ce qui est plus riche ?

Ire, *Colère*.

Ire, en lat. *ira*, comme en italien & en espagnol, en anglois, *war-ath*, en hongrois, *harag*, en allem. *z-or-n*, en grec, ὀργη, &c. est tiré par différens Etymologistes de l'élément, *ar*, élevé, pointu, ardent ; ou d'*er*, élevé, hérissé ; ou d'*or*, éclatant, & étincelant, très grand ; ou d'*ur*,

feu, ardeur. Sous tous ces divers rapports, il exprime une grande ardeur, un feu véhément, un mouvement violent. En oriental, *éherè*, *éharè*, signifie s'enflammer de colere. D'autres font venir le mot *ire* du verbe latin *ire*, parce que l'*ire* nous transporte, nous met hors de nous ; ou du verbe *irruere*, se jetter, se précipiter sur, ce qui est aussi l'effet de l'*ire*.

Colere, autrefois *cholere*, est un mot grec formé de χολὴ, bile, tiré lui-même de *hol*, couleur, couleur jaune, celle du soleil. *Hol*, *col*, signifiant *bile*, s'est changé en *gal* dans les Langues teutoniques & runiques. Chez les Grecs & les Latins, *cholera* est un genre de maladie ; & cette maladie est un débordement de bile, avec vomissement, déjection, enflure, &c. De là le sens & le trait distinctif de notre mot *colere*, qui exprime l'*ire* produite par la fermentation & l'exaltation de la bile, avec un grand désordre.

L'*ire* a son principe dans la sensibilité ou l'*irritabilité* : l'*irritation* la produit. *Irriter*, c'est, à la lettre, provoquer l'*ire*. L'*irritation* cause des contractions, des trémoussemens, des mouvemens convulsifs des nerfs : l'*ire* ajoute à ces accidens une idée morale, une explosion véhémente. *Irascible* ne differe d'*irritable* que par ces accessoires.

La *colere* a son principe dans la bile, les humeurs. L'homme dont on a échauffé & allumé la bile, se met en *colere*. Les gens d'un tempérament bilieux, attrabilaire, sont *colériques*, & non pas seulement *irascibles*. La *colere* a également ses effets propres, que nous venons d'assigner à ce mot pris dans son acception primitive & physique.

Ainsi, dans le sens naturel de ces termes, l'*ire* est

proprement une effervescence du sang, qui, produite par une vive sensibilité, nous ôte la raison, nous emporte hors de nous, & nous fait poursuivre avec impétuosité l'objet qui nous offense : la *colere* est une effervescence de l'humeur, qui, produite par l'ardeur de la vengeance, nous trouble l'esprit, répand le désordre dans nos sens, & cherche à se soulager en se déchargeant sur l'objet qui l'excite. Vous enflammez l'*ire* de l'homme sensible : vous allumez la *colere* de l'homme morose. L'*ire* trouble proprement tout le cours des esprits ; la *colere* détruit tout l'équilibre des humeurs. L'*ire* nous surprend & nous emporte ; la *colere* nous maîtrise & nous emporte, ou nous entraîne à son gré. L'*ire*, toujours prompte, violente & franche, éclate, pour ainsi dire, au premier choc, & lance avec violence des traits de feu. La *colere*, quelquefois sourde, cachée & perfide, couve alors ses desseins, & se distille, pour ainsi dire, au lieu de se répandre à flots impétueux. L'*ire* n'est guere qu'un accès, mais terrible ; la *colere* est quelquefois un état durable. L'*ire* est, en quelque sorte, une convulsion de l'ame ; la *colere* est une maladie. L'*ire* ne ménagera point son objet ; mais elle s'éteint : la *colere* s'acharnera peut-être contre le sien, il faut l'appaiser. L'*ire* ne souffre pas l'offense, la *colere* veut être satisfaite. Enfin l'*ire* est un excès ; la *colere* une passion.

Séneque combat fortement Aristote, qui assigne l'*ire* ou la *colere* pour principe des actions courageuses & grandes ; vaine dispute de mots. Aristote a raison, s'il n'est question que de l'*ire*, considérée comme l'élan impétueux d'une ame exaltée : Séneque a raison, s'il s'agit de la *colere*, considérée

comme le violent débordement d'une humeur embrasée. La plupart des disputes, & même des plus importantes, ne viennent que de l'insuffisance des Langues qui n'ont qu'un terme générique pour exprimer une chose bonne ou mauvaise, & très-différente d'elle-même, selon ses modifications & ses degrés, & de la faute des Auteurs ou des Acteurs qui négligent de définir & de réduire à des notions simples & distinctes les termes avec lesquels ils vont dogmatiser.

Ire a été long-temps très-usité dans le style relevé, sur-tout dans le genre religieux, comme s'il avoit principalement désigné une *noble colere*. Ce dernier mot l'a presque entiérement chassé même des Catéchismes ; & à peine le souffre-t-on dans le burlesque ou dans le discours très-familier. Cependant *ire* exprimoit bien, théologiquement, le péché ; & *colere* rend bien, philosophiquement, la passion. Je conviens que les meilleurs Ecrivains du siecle de Louis XIV disoient encore souvent l'*ire de Dieu*, l'*ire céleste*, ce qui exclut l'idée de péché : mais n'en est-il pas de même du mot *colere* ? Dès qu'on avoit négligé de distinguer l'*ire* de la *colere*, il falloit que la *colere* étouffât l'*ire*. Deux synonymes parfaits ne s'accordent point à régner ensemble ; & quoique Ménage trouve le mot d'*ire* beau, l'oreille devoit naturellement donner la préférence à celui de *colere*. Je ne dis pas qu'*ire* ne puisse produire quelquefois un bon effet d'harmonie, & figurer noblement dans la Poésie même. Je crois seulement que ces cas sont infiniment plus rares que ceux où il produiroit un effet tout contraire. Conservons-le donc, sans le prodiguer.

Irrésolu, Indécis.

L'*irrésolu* ne sçait à quoi se *résoudre*; il est aussi lent à prendre un *parti*, que l'homme *résolu* est leste à le faire. L'*indécis* ne sçait à quoi se *décider*; il est aussi lent à avoir un sentiment, que l'homme *décidé* est leste à s'en former un. S'il ne s'agit que d'une *irrésolution* ou d'une *indécision* passagere, on est *irrésolu*, tant qu'on est indéterminé sur ce qu'on doit faire; & *indécis*, tant qu'on est incertain sur ce qu'on doit conclure. Dans le premier cas, on craint & on délibere; dans le second, on doute & on examine. L'*irrésolu* flotte d'un parti à l'autre sans s'arrêter définitivement à aucun; l'*indécis* balance entre des opinions sans se fixer par un jugement.

» La *décision*, dit fort bien l'Abbé Girard, est » un acte de l'esprit, & suppose l'examen. La *réso-* » *lution* est un acte de la volonté, & suppose » la délibération. La premiere attaque le doute, » & fait qu'on se déclare; la seconde attaque l'in- » certitude, & fait qu'on se détermine «. Cette derniere explication n'est pas très-juste: car, comme le remarque fort bien M. Beauzée, l'*incertitude* vient du défaut de lumieres pour se décider. Le *doute* produit l'incertitude, & tous deux concernent l'esprit qui a besoin d'être éclairé.

Quoi qu'il en soit, la premiere distinction est exacte: *décider* signifie *juger*; & une *décision* est un *jugement*: *résoudre* signifie *déterminer*; & la *résolution* est une volonté déterminée. Ainsi les

Vocabulistes qui attachent ou à *indécis* ou à *irrésolu* un double rapport avec le jugement & la volonté, se trompent; ils se contredisent dans divers articles.

Antoine de Bourbon, pere du plus intrépide & du plus ferme des hommes, fut le plus foible & le moins décidé. On aimeroit mieux lire, à la fin de cette phrase, *& le moins résolu*: car la résolution rappelle bien l'idée de courage, d'intrépidité, de fermeté; mais l'*indécision* n'est nullement opposée à ces qualités-là: on peut être fort *indécis* & fort brave.

Le destin se déclare, & nous venons d'entendre
Ce qu'il a *résolu* du beau-pere & du gendre.
Quand les Dieux étonnés sembloient se partager,
Pharsale a *décidé* ce qu'ils n'osoient juger.

Pompée, sc. 1.

Les Dieux étoient *indécis*, ils n'osoient *juger*: mais le destin *résout*; il *veut*, & César a vaincu Pompée.

La Bruyere est *indécis*, si l'homme *irrésolu* est plus malheureux que méprisable, & s'il y a plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti qu'à n'en point prendre?

Bossuet dit: *Nos sens trop* décisifs *emportent facilement notre raison incertaine &* irrésolue; & il dit bien, pour nous montrer par la singularité de l'expression, la foiblesse de la raison, comparée avec l'activité impérieuse des sens.

On est sur-tout *irrésolu* dans les choses où il s'agit de se déterminer par goût ou par sentiment. On est proprement *indécis* dans celles où il faut se déterminer par raison & après une discussion.

Cependant il est vrai que la *résolution* emporte ordinairement la *décision*, mais non pas toujours, comme l'Abbé Girard semble le croire. Nous ne prenons guere une détermination sans raison & sans réflexion : mais aussi on ne sauroit dire qu'il ne nous arrive jamais d'agir brutalement & à l'aveugle. La *résolution* n'en est pas moins un acte de la volonté, quand elle suppose une opération de l'esprit; la *décision*, un jugement que la volonté n'exécute pas toujours par ses *résolutions*.

On est quelquefois très *décidé* sur la bonté d'un parti, sans être *résolu* à le suivre; & quelquefois on est *résolu* à suivre un parti, sans être *décidé* sur sa bonté. L'*irrésolu* hésite plutôt sur ce qu'il fera, & l'*indécis* sur ce qu'il doit faire.

Dans l'*irrésolution*, l'ame n'est affectée d'aucun objet assez fortement pour se porter vers lui de préférence. Dans l'*indécision*, l'esprit ne voit dans aucun objet des motifs assez puissans pour fixer son choix.

Une ame foible, craintive, pusillanime, indolente, sans énergie, sans élasticité, sera *irrésolue*; un esprit foible, timide, lent, léger, dépourvu de lumieres, dénué de sagacité, sera *indécis*.

Il faut exciter, piquer, aiguillonner, entraîner l'*irrésolu*; il faut éclairer, instruire, persuader, convaincre l'*indécis*. Prenez de l'empire sur le cœur du premier, & de l'ascendant sur l'esprit du second.

L'*irrésolu* aime souvent qu'on le tire de son *irrésolution*; il sent que c'est foiblesse, il se condamne. L'*indécis* résiste plutôt, quand on veut le retirer de son *indécision*; il se persuade volontiers que c'est prudence, il s'en applaudit. Le premier

a souvent éprouvé qu'à force de temporiser, il perdoit l'à-propos : le second a quelquefois éprouvé qu'en ne *décidant* rien, il avoit eu raison. Tâchez de conduire celui-ci, vous menerez plus facilement l'autre.

L'*irrésolu* & l'*indécis* font le tourment de ceux qui ont à traiter avec eux. L'on ne conclut rien avec celui-ci ; l'on ne fait rien avec celui-là : mais aussi sont-ils bien punis l'un & l'autre ; l'*irrésolu*, par des regrets toujours renaissans ; l'*indécis*, par des inquiétudes éternelles.

Nous aimons assez l'homme *résolu*, il montre un certain courage ; & nous plaignons l'*irrésolu*, il nous paroît foible. Nous suspectons l'homme *décidé*, il pourroit être présomptueux ; & nous méprisons l'*indécis*, il nous paroît sot.

L'*irrésolu* n'est pas fait pour des professions dans lesquelles on est fréquemment obligé de se porter subitement à l'action, & de partir, pour ainsi dire, de la main, comme dans les armes. L'*indécis* n'est pas propre à réussir dans tout ce qui demande que l'on fasse sur le champ des combinaisons rapides, & que l'on juge sur le coup-d'œil ou sur de simples probabilités, comme dans les jeux de commerce.

Tel homme paroît très-*décidé*, qui naturellement est fort *indécis* ; il n'est hardi que des idées étrangeres qui l'ont par hazard prévenu, & qui forment tous les jugemens dont il est capable. Saint-Evremont remarque que l'esprit du Maréchal de Turenne, retiré en lui-même, & plein de ses projets & de ses desseins, le fit passer pour timide & *irrésolu*.

Lorsque nos regles de conduite nous ont souvent égarés, nous devenons *irrésolus*. Lorsque nos

principes de raisonnement nous ont souvent trompés, nous devenons *indécis.*

⁂ *Irrésolu* paroît mieux convenir à l'égard des personnes : *indécis* convient également aux personnes & aux choses. Je dirois plutôt une question *indécise* qu'une question *irrésolue*, quoiqu'on dise *résoudre* une question ; car ce mot indique l'opération de l'esprit qui *résout.* En fait de Sciences, *résoudre* signifie lever, expliquer, faire disparoître les *difficultés* : *décider*, c'est juger, prononcer, lever l'*incertitude.* L'autorité *décide*, & le sçavoir *résout.* Il faut *résoudre* les difficultés pour *décider* le cas.

Jugement, *Sens.*

LE *sens* intellectuel doit, selon le mot, & par une analogie évidente, être dans l'esprit, ce que le *sens* matériel est dans le corps : c'est la faculté de prévenir, connoître, distinguer, discerner les objets, leurs qualités, leurs rapports. Lorsque cette faculté lie, combine ces rapports, & prononce sur leur existence, c'est le *jugement* : celui qui *juge* (de *jus dicere*, *judicare*), *dit*, à la lettre, ce qui doit être, ce qui est vrai, ce qui est *juste*, (*jus*, *droit*).

Le *sens* est, ce semble, l'intelligence qui rend compte des choses ; & le *jugement*, la raison qui souscrit à ce compte. Ou si l'on veut, le *sens* est le rapporteur qui expose le fait, ou le témoin qui en dépose ; & le *jugement*, le Juge qui décide. Nous *jugeons* sur le rapport de nos *sens.*

Le *jugement* eſt ſelon le *ſens*. Qui n'a point de *ſens*, n'a point de *jugement*; qui a peu de *ſens*, a peu de *jugement*; qui a perdu le *ſens*, a perdu le *jugement*. Il eſt évident que le *ſens* qui donne la connoiſſance des choſes, regle le *jugement* qui prononce ſur l'état des choſes.

Il eſt facile de comprendre pourquoi le *jugement* & le *ſens* ſont ſi ſouvent confondus : c'eſt la même faculté de l'eſprit appliquée à des opérations différentes, mais liées enſemble. Ainſi l'on dit par-tout que le *ſens* eſt la faculté de comprendre & de *juger* raiſonnablement, ſelon la droite raiſon; mais il eſt clair que, quand cette faculté juge, c'eſt le *jugement*, & que l'idée de *juger* eſt abſolument étrangere au mot *ſens*, qui ne peut, par lui-même, énoncer que des idées analogues à celle des *ſens* phyſiques.

Le *ſens* eſt la raiſon qui éclaire; le *jugement* eſt la raiſon qui détermine. Ainſi, à proprement parler, le *jugement* n'eſt pas, comme le dit un Moraliſte profond, une grande lumiere de l'eſprit; c'eſt la détermination à recevoir & à ſuivre, dans les choſes morales & intellectuelles, la lumiere que le *ſens* lui préſente.

Nous ſentons bien que le *ſens* n'eſt pas décidé, déterminé, fixe & ferme comme le *jugement*, lorſque nous diſons *à mon ſens*, pour marquer une ſorte d'inſtinct, de goût, de penchant, une idée, une opinion légere, un avis qui n'eſt pas raiſonné & décidé. Vous parlez ainſi, pour dire que vous ne *jugez* pas, que vous ne portez pas un *jugement*, que c'eſt plutôt affaire de goût que de *jugement*.

Ce n'eſt pas que le *ſens* ne juge; mais alors, ſi nous ne l'appellons pas *jugement*, la raiſon en eſt

que

que ses opérations sont si rapides qu'on ne les distingue pas, qu'on ne les apperçoit pas ; on juge, on se détermine comme par instinct. On voit, on sent, pour ainsi dire, le *jugement* qui raisonne ou combine ; on diroit que le *sens* dispense de raisonner & de combiner dans ces cas-là.

L'homme d'un grand *sens* voit d'un coup-d'œil, au loin, par-dessus tous les esprits, au fond des choses, & si bien, qu'il semble se passer de *jugement* : son coup-d'œil vaut la réflexion & la méditation. Voir & juger est, pour lui, même chose.

Avec le *bon sens*, on a le *jugement solide*. Un homme de *sens* aura de la profondeur dans le *jugement*. Le *sens commun* promet assez de *jugement* pour qu'on se conduise bien dans les conjonctures ordinaires de la vie. On dira plutôt un *grand sens* qu'un *grand jugement*, je viens de dire pourquoi. Le *sens*, joint à l'habitude des affaires, rend le *jugement sûr*.

En vain vous auriez le *sens droit*, si vous n'avez pas le *jugement sain* : la droiture ou la rectitude de l'esprit suffit au *sens* ; outre la rectitude de l'esptit, il faut, pour le *jugement*, la droiture de l'ame. La passion qui n'est pas assez forte pour vous ôter le *sens*, est assez maligne pour corrompre votre *jugement* : elle met en contradiction le *sens* qui voit bien les choses, avec le *jugement* qui obéit à la volonté pervertie. Il y a des Juges éclairés & corrompus.

Celui qui n'a point de *sens* est bête ou imbécille : celui qui n'a point de *jugement* est fou, extravagant. La raison manque à celui-ci ; l'entendement à celui-là. Sans *jugement*, on peut avoir

de l'esprit, même du brillant ; sans aucun *sens* ; on n'en a pas, même du plus commun.

Le *sens* fait l'homme *sensé* : le *jugement*, l'homme *judicieux*. L'homme *sensé* a de la rectitude, du discernement, de la sagesse dans l'esprit : l'homme *judicieux* a de plus de la réflexion, de la critique, de la profondeur. On écoute l'homme *sensé* : on consulte l'homme *judicieux*. Le premier obtient de la considération, & le second de la confiance. Il faut qu'un Ecrivain soit *sensé*, qu'il écrive *sensément*, c'est-à-dire avec sagesse, avec retenue, avec égalité, sans prétention, sans affectation, sans écarts : il faut qu'un Auteur soit *judicieux*, qu'il ait l'esprit philosophique ; je veux dire qu'il pense mûrement, qu'il réfléchisse profondément, qu'il discute sagement, qu'il prononce modestement, qu'il ordonne ses pensées & son discours méthodiquement.

Enfin, le *sens* regarde particuliérement la conduite, les affaires, les objets usuels. Le *jugement*, considéré dans la généralité du mot, embrasse tous les objets de raisonnement, les Sciences comme la conduite ordinaire. On demande du *jugement*, & non du *sens*, à un Poëte, à un Mathématicien. Le *sens* n'a besoin que de notions justes sur les choses courantes, dans le style ordinaire : le *jugement* s'éleve, avec l'imagination & les Sciences, jusqu'aux choses les plus sublimes.

Juriste, Jurisconsulte, Légiste.

Juriste, qui fait profession de la science du *Droit* (lat. *Jus, Juris*). *Jurisconsulte*, qui con-

sulte où est consulté sur le Droit, sur des points de Droit. *Légiste*, qui fait profession de la science des Loix. Il y a cette différence entre le *Droit* & les *Loix*, que le *Droit* forme un corps, un Code; & que les *Loix* sont des dispositions particulieres du Code. Observons encore que les *Loix* rappellent la *législation* & indiquent l'autorité *législative :* le *Droit* se forme aussi de l'opinion des *Jurisconsultes*, des Coutumes, par la force naturelle des choses. Ainsi les Livres du Digeste ne sont que des compilations de réponses données par les anciens *Jurisconsultes* Romains; & dans les Instituts de Justinien, ces réponses font partie du *Droit Public.* Sans *Loix* expresses, les Coutumes font le *Droit.* Enfin les *Loix* annoncent l'obligation; la *Loi* lie, & nous enjoint ou nous défend de faire : le *Droit*, *Jus*, annonce la justice ; le *Droit* nous apprend ce qu'il est juste & ce qu'il n'est pas juste de faire.

Il faut convenir qu'on n'a communément aucun égard à ces distinctions dans l'emploi de *Juriste* & de *Légiste*, dérivés de *Jus* & de *Lex ;* & qu'on n'est *Juriste* qu'en sçachant les Loix, comme on n'est *Légiste* qu'en sçachant le Droit. Cependant il est à remarquer qu'on n'appellera pas *Légiste* celui qui s'occupe de Droit public, le *Publiciste*, & qu'on pourra fort bien l'appeller *Juriste*, & qu'on le fait même quelquefois. On sent donc encore que ce dernier mot a naturellement plus d'étendue, & un plus grand caractere que le premier. Le *Légiste* s'occupe seulement des Loix écrites, ou, si l'on veut, du Droit ou écrit ou coutumier; mais le *Juriste* s'occupe de tout ce qui a rapport au Droit, aux différentes sortes de Droits, & des rapports

que le Droit peut avoir quant à sa source, à son origine, aux regles primitives de la Justice, aux Loix établies, &c. Le *Légiste* sçaura les Loix ; le *Juriste* jugera même des Loix selon la justice essentielle ; il les interprete, il les concilie, il en développe les avantages & les inconvéniens, &c.

Convenons encore que ces dénominations s'appliquent çà & là si différemment, qu'elles se réduisent à une idée générale & vague d'application à la Science. Là, le *Juriste* est Docteur en Droit, le *Légiste* Docteur ez Loix : ailleurs c'est l'Ecolier, l'Etudiant, qui est *Légiste* ou *Juriste*. L'idée propre des termes est de faire profession de la Science : leur application propre regarde les gens habiles dans la Science : c'est ainsi que les entendoient nos peres. Il paroît même par les anciens Dictionnaires, & particuliérement par celui de l'Académie, qu'on n'appelloit *Juriste* que l'Auteur qui a écrit sur des matieres de Droit. Je le prendrois pour le *Jurisprudent* des Latins, ou le Philosophe en Droit.

Il n'est pas étonnant que des termes si incertains & si variables soient à la fin si négligés. Nous ne disons plus guere que *Jurisconsulte* ; & nous appellons même *Jurisconsultes* des gens qu'on ne consulte pas, mais qui seroient bons à consulter, tels que des Juges habiles, qui ne sont, à proprement parler, que *Juristes*. Les *Jurisconsultes* de Rome, absolument distingués des Avocats ou *Légistes* plaidans, comme avoués des Parties, & appellés à leur secours (*ad vocati*, appellés à, avoués de), n'avoient d'autres fonctions que de donner des réponses & des décisions dans les cas embarrassans, sur lesquels ils étoient consultés. Leur état, d'abord assez méprisé, devint dans la suite si honorable, qu'ils

furent distingués par des lettres ou brevets des Empereurs, & regardés comme des Officiers de l'Empire. Aujourd'hui l'Avocat qui, après un long exercice au Barreau, se borne à la consultation dans son cabinet, est le *Jurisconsulte* proprement dit : mais tout Avocat fait le *Jurisconsulte*, & il devroit en avoir la science.

Il sembleroit que le *Légiste* est proprement l'Homme de Loi. Ainsi l'Abbé le Gendre observe, dans ce sens, que l'arrivée des *Légistes* au Parlement, sous Philippe de Valois, causa de grands changemens; & que ces gens pleins de formalités qu'ils avoient puisées dans le Droit, introduisirent la procédure, & par-là se rendirent maîtres des affaires les plus difficiles. Mais la qualification d'*Homme de Loi* désigne particuliérement l'état, la classe, le Corps civil auquel on appartient, sans égard à la science qui est le partage & l'occupation du *Légiste*. On est, par état, *Homme de Loi*; par le devoir de l'état, on est *Légiste*. On est *Homme de Loi*, comme on est *Homme de robe*; à ce titre, on pourra s'appeller *Légiste*, parce qu'on doit l'être.

❋ A l'occasion des mots *Juriste* & *Légiste*, je remarquerai que notre Langue a quatre terminaisons principales, pour marquer l'application ou le dévouement à un certain genre de science, de doctrine, de travail, d'exercice; à sçavoir *iste*, *ien*, *eur*, & *ier*. La terminaison *iste* est le signe ordinaire de la profession qu'on fait d'une science, d'une doctrine, & d'une attache particuliere qu'on a pour cette doctrine, pour cette science, de maniere qu'elle va jusqu'à jetter quelquefois un ridicule sur l'abus ou l'excès : on dit les Moralistes,

les Economiſtes, les Publiciſtes, les Quiétiſtes : on dira, ſi l'on veut, les *Magnétiſtes*, les *Meſméristes*, pour déſigner ceux qui croyent au Magnétiſme animal, à la doctrine de M. Meſmer. La terminaiſon *ien* marque, purement & ſimplement, la profeſſion ou d'une ſcience ou d'un art : on dit les Grammairiens, les Phyſiciens, les Mathématiciens, les Chirurgiens, les Comédiens : on dira les *Meſmériens*, dans uns ſens indifférent. La terminaiſon *eur* eſt propre pour toute ſorte de pratiques, d'exercices, d'habitudes : Profeſſeur, Acteur, Graveur, Porteur, Procureur ; le *Magnétiſeur* eſt celui qui magnétiſe ou pratique le Magnétiſme. La terminaiſon *ier* eſt principalement affectée à l'ouvrier qui exerce un Art méchanique, un métier : Serrurier, Potier, Teinturier, Menuiſier &c. J'explique plus au long ces terminaiſons dans différens articles. Il eſt à remarquer que leur choix dépend ſouvent de l'harmonie particuliere du terme qu'il s'agit de modifier. Ainſi, *ſcot* ſemble demander & attendre *ſcotiſte* ; *logique*, *Logicien ; docte*, *Docteur ; œuvre*, *Ouvrier.*

Juſtice, Equité.

J'OSE dire qu'on n'a point connu le ſens étymologique & naturel du mot *juſtice*, & qu'on n'a point eu aſſez égard au ſens étymologique & naturel du mot *équité.* J'oſe dire que les diſtinctions communément établies entre l'*équité* & la *juſtice*, ne ſont fondées que ſur un abus de mot, abus qui change l'état de la queſtion.

La question est de sçavoir quelle différence il y a, selon la valeur des termes, entre la vertu morale de la *justice*, & la vertu morale de l'*équité*. Il s'agit ici de la *justice* comme de l'*équité* naturelle; & il n'y a nulle comparaison à faire entre l'*équité* naturelle, & la *justice* légale & distributive, chargée de maintenir les droits de chacun & de punir la violation de ces droits, selon les Loix positives ou écrites.

La *justice* est, dit-on avec raison, une vertu qui rend à chacun ce qui lui appartient : l'*équité*, ajoute-t-on, se prend pour la *justice*, considérée, non pas dans la rigueur de la Loi, mais dans une modération & un tempérament raisonnable.

L'*équité* ne seroit donc qu'une *justice* mitigée : or il est évident que cela n'est pas, s'il est question de la *justice* naturelle & essentielle qu'il s'agit de garder. Si cette *justice* m'ordonne de rendre à chacun ce qui lui appartient, l'*équité* ne peut pas adoucir mon obligation, elle ne peut pas s'accommoder avec l'injustice. Plus févere même que la *justice*, elle m'oblige souvent à donner ce que je ne dois point dans la rigueur du droit, comme du secours à un malheureux. Si l'*équité* modere dans certains cas la *justice* du Juge, c'est que la Loi ou la *justice positive* passeroit alors les bornes de la *justice* naturelle & essentielle. L'*équité* réforme & perfectionne *votre justice*.

Les assertions suivantes ne sont que des conséquences & des développemens de l'erreur capitale qui change l'état de la question. La *justice*, dit-on, comme la Loi, ne fléchit point : l'*équité* garde un tempérament entre la *justice* rigoureuse & l'indulgence. L'*équité*, sans Loix écrites, modere

légitimement la *justice*, selon la raison, par la droiture & la bonté naturelle. Ainsi Valere Maxime dit que Zaleucus, en s'arrachant un œil pour en sauver un à son fils, exposé à les perdre tous les deux, si les regles de *justice* qu'il vient lui-même d'établir sont observées, tient un juste milieu, par un admirable tempérament d'*équité*, entre le pere clément & le sévere Législateur.

Encore une fois, de quelle *justice* me parlez-vous? d'une *justice* d'institution humaine; & ses Loix sont émanées d'une volonté libre. Parlez-moi de la *justice* primitive, fondée, comme l'*équité*, sur la Loi naturelle: c'est la comparaison de ces deux qualités qu'on vous demande; car on sçait bien que la *justice positive* ne s'accorde pas toujours avec l'*équité*; & on sent bien que l'*équité* doit toujours s'accorder avec la *justice naturelle*, quoiqu'elle aille quelquefois plus loin.

La *justice* naturelle & essentielle est également inflexible, quand il s'agit de défendre tout attentat sur les droits d'autrui: l'*équité* aussi, comme toute vertu, est inflexible à l'égard de ce qu'elle prescrit; car la Loi naturelle l'est. Mais vous ne voulez jamais considérer que la *justice distributive*, qui venge, répare les torts, fait rendre à chacun ce qui lui appartient. Considérons donc la *justice* que j'ai à exercer contre l'homme coupable envers moi: la *justice* naturelle, comme la *justice* civile, me permet de poursuivre la réparation du tort, mais elle ne m'y oblige pas: elle n'est donc pas alors *inflexible*; car je puis renoncer à mon droit, & céder mon bien & pardonner; & c'est à quoi l'*équité* me déterminera quelquefois, & sans blesser la *justice*. Voilà dans quel sens l'*équité* modere, fléchit,

adoucit la *justice* : par un principe de clémence, de bonté, d'humanité, elle vous engage à ne pas exercer rigoureusement les droits que la *justice* vous donne contre l'homme *injuste* ; & la *justice* ne se prend pas alors pour la vertu de la *justice* qui défend d'attenter aux droits d'autrui. L'*équité* défend inflexiblement ce que défend la *justice* ; car elle ne peut pas autoriser l'injustice. Mais la *justice* blessée dans votre personne, vous donne le droit d'exiger & de poursuivre la réparation du tort ; & quelquefois l'*équité* vous en détourne : ce qui n'est nullement contraire à la vertu de la *justice*, puisque cette indulgence n'est point une *injustice* ; & alors l'*équité* fléchit la *justice*, prise pour la puissance d'exercer votre droit.

La *justice*, ajoute-t-on, est fondée sur la Loi : la Loi doit être fondée sur l'*équité*, puisée dans la Loi naturelle, regle de nos devoirs envers les autres hommes. Est-ce que la *justice* naturelle n'est pas aussi puisée dans la Loi naturelle ? Vous m'apprenez donc seulement que la *justice* & les Loix positives ne sont pas toujours fondées sur l'*équité* & sur la Loi naturelle ; & je crois que, quand l'*équité* les modere, elle les ramene à la vraie *justice*.

Burlamaqui distingue deux sortes de *justice*, l'une *parfaite* ou *rigoureuse*, l'autre *imparfaite* ou non *rigoureuse*. La premiere, dit-il, est celle par laquelle nous nous acquittons envers le prochain de ce qui lui est dû en vertu d'un droit rigoureux, c'est-à-dire, dont il peut raisonnablement exiger l'exécution par la force, si l'on n'y satisfait pas de bon gré ; & c'est dans ce sens étroit que l'on prend le plus souvent le terme de *justice*. La seconde est celle par laquelle on rend à autrui des devoirs qui

ne lui sont dus qu'en vertu d'une obligation imparfaite & non rigoureuse, qui ne peuvent point être exigés par les voies de la contrainte; mais dont l'accomplissement est laissé à l'honneur & à la conscience d'un chacun. Ces sortes de devoirs sont d'ordinaire compris sous le nom d'humanité, de charité, de bienveillance, par opposition à la *justice* rigoureuse & proprement nommée. A ces traits, M. Beauzée a reconnu l'*équité*. Voilà des idées claires qui vont au fond de la question & des choses, & qui nous donnent en même temps la raison pour laquelle on attribue proprement à la *justice* la rigueur, à l'*équité* la modération. Cependant l'*équité* seroit mal désignée par la qualité de *justice imparfaite* : l'*équité* renferme la *justice*, mais elle va au delà. Ce qui est *juste* est *équitable* : mais la *justice* ne regarde que ce qui est dû à la rigueur, en vertu d'un droit; & l'*équité* s'étend à tout ce qui est dû, en vertu de quelque autre titre qui ne forme pas un droit exigible par la force de la *justice*.

Remontons jusqu'à la valeur primitive & à l'idée fondamentale des termes. M. de Gébelin avoit dérivé, dans ses Etymologies françoises, le mot *juste*, du latin *jus*, en celte *iuz*, bouillon, sauce, potage, *jus*; sur ce que le *juste* fait la part de chacun, on donne à chacun ce qui lui revient. Dans ses Etymologies latines, il convient que celle-là n'a pas plu : en conséquence, il observe que le droit & l'autorité sont relatifs à l'élévation; & que c'est-là ce que signifie le mot *jus*. Vous trouvez en effet l'idée d'élévation & d'autorité dans *jubeo*, commander; d'où *jussum*, commandement, ordre : de la racine *hup*, *hub*, sur, dessus. Cette

explication eſt ſans doute vraiſemblable. Cependant, ſuivant la regle générale & certaine, que les termes moraux & figurés ſont primitivement & proprement des dénominations ou des qualifications phyſiques priſes dans un ſens moral, à raiſon d'une analogie très-marquée entre l'objet phyſique & l'objet moral, il me paroît convenable d'attribuer au *juſte* moral, l'idée propre du *juſte* pris dans le ſens phyſique & ſelon ſes différentes acceptions.

Ce qui eſt conforme, parfaitement conforme à la meſure donnée, à la regle, au patron, au modele; ce qui a l'étendue, la forme, les proportions, les conditions requiſes, ni plus ni moins, s'appelle *juſte*. Un habit eſt *juſte*, quand il va parfaitement à votre taille, qu'il colle, pour ainſi dire, ſur votre corps qui lui ſert de patron : une balance eſt *juſte*, qui ſe tient dans un parfait équilibre, ſans pencher ni d'un côté ni de l'autre : une meſure eſt *juſte*, quand elle a exactement l'étendue ou la capacité déterminée : un compte eſt *juſte*, quand il eſt fait, ſans erreur, ſelon les regles du calcul : une arme eſt *juſte*, lorſqu'elle n'a point de défaut qui l'empêche de frapper droit au but : une obſervation eſt *juſte*, qui eſt faite avec l'exactitude & la préciſion convenable à l'objet : un raiſonnement eſt *juſte*, qui eſt parfaitement conforme aux regles du raiſonnement & à la vérité des choſes : une penſée eſt *juſte*, qui n'a rien de faux & qui ne convienne au ſujet : un eſprit eſt *juſte*, qui va droit à l'objet & en démêle ſûrement les rapports. La *juſteſſe* conſiſte dans l'exactitude, la préciſion, la régularité à faire une choſe, conformément à la regle, à la meſure, au modele, aux proportions données.

Les Latins disoient de même, une *juste* grandeur, un ouvrage *juste*, le temps *juste*, &c.; la mesure *juste*, ou qui n'a ni plus ni moins d'étendue qu'elle ne doit en avoir, eu égard à son objet. La *justice* est la parfaite conformité de nos sentimens, de nos actions, avec la regle essentielle du droit, la mesure des droits d'autrui, la raison de leurs propriétés: cette vertu est une volonté ferme & *constante* de se contenir dans les bornes du respect dû aux *droits* ou aux propriétés d'autrui: *jus*, droit; *st*, qui s'arrête, qui est stable. *Just* est un mot celte, au rapport du Pere Pezron: je croirois que son origine remonte jusqu'au mot primitif *hou*, *u*, lieu, place, étendue, *ici*, *où*. Les Latins en ont fait *uspiàm*, *us-quàm*, quelque part, *us-què*, *jusque*, dans toute cette étendue, *jusqu'à* cette borne où l'on s'arrête; *juxtà*, de même, aussi bien que, tout le long, dans toute l'étendue de la chose, également. L'Académie a rapporté à une racine commune *juste*, dans ses différentes acceptions, *justesse*, *justice*, *ajustement* &c.; ce qui suppose, dans ces termes, une idée commune.

Equité, lat. *æquitas*, signifie, à la lettre, égalité: *æq*, *eg*, ce qui est le même, semblable, uni, égal, uniforme &c.; il n'y a point à cet égard de difficulté. Les Grecs ont dit dans le même sens d'*équité* & par la même raison ἐπιείκεια, formé d'εἰκὼν, image; en hébreu, *heq*, image, peinture, & en arabe, justice, vérité. L'*équité* nous ramene donc aux grands principes de l'*égalité* naturelle, remarquée dans ce mot par M. Beauzée. L'*équité* nous apprend & nous détermine donc à regarder & à traiter les autres comme nos égaux, nos semblables, nos freres, nous-mêmes: de là toutes les

vertus séveres qui nous empêchent de leur faire du mal, comme la *justice* : de là toutes les vertus douces qui nous portent à leur faire du bien, comme la bonté. Les Latins, & même leurs Jurisconsultes, ne cessent de joindre ensemble *æquum & bonum* : ce qui est bien, selon la nature, selon la raison, selon l'humanité, selon la regle de l'*égalité* naturelle, est *équitable*. Cicéron (*in Partition.*) attribue à l'*équité* la double idée, 1°. de suivre la raison du droit, du vrai, du juste, du bien; & 2°. de rendre la pareille, ou plutôt de rétablir l'*égalité* par une *juste* compensation, telle que la gratitude pour le bienfait, la réparation pour l'injure. Je dis *réparation* & non pas *vengeance* avec ce Philosophe : je déteste ce mot de *vengeance*, & encore plus celui de *vindicte* : il n'y a que la passion qui se *venge*; il n'y a que la fureur qui parle de *vengeance* : l'*équité*, la *justice*, la raison réparent le mal.

Je ne sçais s'il est à présent possible de confondre ensemble la *justice* & l'*équité*; tant les idées en sont distinctes & différentes. Tout le monde comprend comment elles sont si souvent confondues : relâchez, étendez le sens de *justice*, la *justice* devient l'*équité*. Resserrez, restreignez l'*équité* aux objets propres de la *justice*, c'est la *justice*. La *justice* est une des vertus de l'*équité*; mais elle n'en est qu'une. Il est évident que l'*équité* qui tend à établir une égalité morale entre les hommes, qui ordonne des compensations & des réparations dans tous les cas où quelqu'un a donné ou perdu, qui fait respecter jusqu'à la qualité d'homme, & à plus forte raison les *droits* rigoureux de chacun, renferme la *justice*.

La *justice* proprement dite consiste à observer

la regle primitive de se contenir dans les bornes de son droit, qui s'arrête où le droit d'autrui commence. L'*équité* consiste à observer le principe primordial de l'égalité naturelle, en employant, pour le bien des autres, les avantages & les moyens dont la Nature & la fortune vous ont favorisés & les ont privés.

Le droit qui est rigoureusement du ressort de la *justice*, est celui de la propriété ; vous le connoissez : vous sçavez ce qui est à vous, ce qui est à moi. Les autres droits qui sont seulement du ressort de l'*équité*, vous les connoissez si vous connoissez vos devoirs : le devoir, dans l'un, suppose dans l'autre un droit. Moi, pauvre, je ne pourrois, sans blesser la *justice*, m'approprier ce superflu qui vous appartient : vous, riches, vous ne pouvez, sans blesser l'*équité* naturelle, me refuser quelque part à ce superflu qui doit, selon la Nature & la raison, faire la subsistance d'un homme. Je ne touche point à ce que je n'ai pas le droit d'exiger : je vous demande fraternellement ce que j'ai droit d'attendre.

L'objet propre de la *justice* est donc le respect de la propriété. L'objet de l'*équité* en général, est le respect de l'humanité.

Votre existence, vos facultés, vos talens, votre travail, les fruits de votre travail, votre fortune, votre réputation, votre honneur sont à vous ; la *justice* défend qu'on y porte atteinte, elle efface l'atteinte qu'on y a portée. Mes besoins, mes miseres, mes erreurs, mes fautes, mes torts, sont de la foiblesse humaine : l'*équité* y compatit, elle vous engage à me faire du bien, quand le bien est de le faire.

La *juſtice* nous ſépare, en quelque ſorte, nous iſole, nous défend contre chacun & contre tous, comme s'ils étoient ou s'ils pouvoient devenir nos ennemis. L'*équité* nous rapproche, nous lie, nous confond, pour ainſi dire, enſemble comme amis, comme freres, comme membres du même corps. La propriété eſt excluſive; l'égalité eſt communicative.

La fortune & le bonheur ſont faits pour ſe répandre. La *juſtice* protege votre fortune contre ceux mêmes qui n'en ont point: l'*équité* vous apprend que la maniere naturelle & la plus heureuſe d'en jouir eſt d'en faire jouir ceux qui n'en ont point. Deſtinés, par une loi commune, à une jouiſſance commune des biens de la Nature, ils ſeront heureux comme vous, mais ils le ſeront par vous. Vous aurez pour vous vos bienfaits; ils auront pour eux leur gratitude.

La *juſtice* laiſſe une grande inégalité entre les hommes; l'*équité* travaille à la faire diſparoître par une égalité de bonheur.

Pendant que la *juſtice* répare les torts que vous avez ſoufferts par l'injuſtice des hommes, l'*équité* vous preſſe de réparer envers eux les torts qu'ils ſouffrent par l'injuſtice du ſort. Rendez le bien pour le bien; c'eſt encore un principe d'égalité: par-tout vous trouverez des compenſations à faire; en tout vous trouverez des compenſations.

Ne faites tort à perſonne, réparez les torts que vous aurez faits: voilà les préceptes de la *juſtice*. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même: voilà les grands préceptes de l'*équité*. ..

Je m'arrête, peut-être trop tard : j'ai presque fait, sans le vouloir, une dissertation. Mais est-il aisé de quitter la plume, quand il s'agit de fixer & de développer des idées morales qui joignent à tant d'importance tant d'attraits ? Je n'ose ajouter que le terme de *justice* se prend dans des acceptions différentes, qu'il n'auroit pas été inutile de rapprocher & de comparer.

Justification, Apologie.

Justifier, montrer, prouver, déclarer l'innocence d'un accusé, la justice d'une demande, son bon droit. *Apologie* est un mot grec qui signifie discours pour la défense de quelqu'un, action de repousser, par écrit ou de vive voix, une inculpation.

La *justification* est le but de l'*apologie*; l'*apologie* est un moyen de *justification*. L'*apologie* n'est que la défense de l'accusé : la preuve ou la manifestation de son innocence fait sa *justification*.

Tant de grands hommes ont eu besoin d'*apologie* ! Tant d'innocens n'ont pu parvenir à leur *justification* ! comment dédaigner les accusations ? comment ne pas craindre la calomnie ?

Il est triste d'avoir à faire son *apologie* devant un Public prévenu : il ne veut pas votre *justification*. Souvenez-vous que le courage & la constance lui imposent ; & qu'il y a un temps pour la vérité.

Le terme de *justification* se prend aussi dans le sens d'*apologie*, pour la défense d'un accusé. Mais il annonce alors une preuve complette ou l'assurance du succès ; tandis que toute autre défense marque

seulement

ſeulement le deſſein & la tâche de ſe diſculper. Je fais mon *apologie*, quand je me défends; & ma *juſtification*, quand je me défends d'une maniere victorieuſe.

L'*apologie* ſuppoſe l'attaque, l'accuſation, l'inculpation, puiſque c'eſt une défenſe. Mais ſi vous formez vous-même une attaque, une prétention, une demande, vous êtes tenu, comme agreſſeur, à la *juſtification* de vos droits ou de vos allégations

L'*apologie* n'eſt qu'un moyen particulier de vous juſtifier : des pieces juſtificatives, les dépoſitions de témoins, &c. &c., operent auſſi votre *juſtification.*

L'*apologie* eſt proprement en paroles : cependant, par extenſion, l'on dit que les choſes font votre *apologie* ainſi que votre éloge, comme on dit qu'elles *parlent* en votre faveur. Ainſi, ce qui ſert à votre *juſtification*, peut s'appeller *apologie.*

Une bonne conduite, conſtamment ſoutenue, eſt une excellente *apologie*, toujours prête contre toutes les accuſations : alors, de ſoi-même, on ſe défend ; & l'accuſation eſt indigne de créance. La plus terrible des injuſtices eſt de ne pas entendre la *juſtification* d'un accuſé : fût-il coupable, vous êtes ſouverainement injuſte ; & vous me faites trembler pour tous les innocens.

Fin du Tome ſecond.

Fautes essentielles à corriger.

Tome II.

Page 6, l. 19, *transparentes*, lisez *transparens*.
Page 29, l. 15, supprimez la paranthese ( ).
Page 47, l. 5, les fournitures aux rabais, *lisez* les fournitures au rabais.
Page 77, l. 3, le caractere du *fœtus*, *lisez* le caractere de *fœtus*.
Page 93, l. 4, distinguer, *lisez* différencier.
Page 146, l. 33, quand il s'agit, *lisez* quand il s'est agi.
Page 153, l. 15, un corps, *lisez* un cor.
Page 150, l. 15, *manerie*, lisez *maneria*.
Page 166, l. 2, resté sur le théatre, *lisez* resté au théatre.
Page 185, l. 53, ils sont traités comme, *lisez* elles sont traitées comme.
Page 208, l. 7, ajoutez à la fin, &.
Page 217, l. 7, & peut-être sa valeur, *lisez* & peut-être que sa valeur.
Page 224, l. 28, nous annonçons pour l'*avenir*, *lisez* nous annonçons par l'*avenir*.
Page 232, l. 33, êtres de la même espece collectivement prises, *lisez* êtres de la même espece collectivement pris.
Page 234, l. 26, la force, *lisez* la sorte.
Page 235, l. 13, *personnes de Cour*, *lisez* *personnes de cœur*.
Page 259, l. 18, grec *heidsein*, *lisez* grec *heid ein*.
Page 330, l. 14, réfléchies, *lisez* réfléchis.
Page 370, l. 13, lorsqu'elle, *lisez* lorsqu'il.
Page 386, l. 8, le sens vigoureux, *lisez* le sens rigoureux.
Page 400, l. 20, place distinguée, *lisez* place distincte.
Page 402, l. 18, la narration suppose, *lisez* la narration supposeroit.
Page 421, l. 32, esprits, *lisez* efforts.
Page 428, l. 2, pour atteindre le second, *lisez* pour atteindre au second.





